

Société Préhistorique Française
Mémoire XXV

Association des Publications
Chauvinoises
Mémoire XV

1999 - Vol. 1

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Une périodisation de l'Artenac
sous la direction de Claude BURNEZ et Pierrick FOUÉRE



Association des Publications Chauvinoises
B.P. 64 - 86300 CHAUVIGNY
ISBN 2-909165-30-2

Société Préhistorique Française
22, rue St-Ambroise - 75011 PARIS
ISBN 2-913745-00-8

SOMMAIRE

Volume 1 - Texte

AVANT-PROPOS (J.-C. Papinot)	7
 PREMIÈRE PARTIE - ARCHÉOLOGIE	
I. INTRODUCTION (C. Burnez)	11
Historique et remerciements	11
II. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	17
A. L'environnement géomorphologique et géologique (P. Fouéré)	17
B. L'environnement archéologique (C. Burnez)	19
III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE (C. Burnez, P. Fouéré)	21
IV. LES STRUCTURES PRÉHISTORIQUES NON DATÉES ET CELLES DU NÉOLITHIQUE RÉCENT (C. Burnez, P. Fouéré)	23
A. Les structures non datées	23
B. Les structures du Néolithique récent	26
V. LA DIACLASE (Chantiers 1, 2 et 4) (C. Burnez, P. Fouéré)	41
A. Présentation générale	41
B. La stratigraphie du chantier 4	42
C. Le mobilier	52
VI. LES ENCEINTES ARTENACIENNES	93
A. Les structures (C. Burnez, P. Fouéré)	93
B. La céramique (C. Burnez)	108
C. Le matériel lithique arténacien des enceintes (P. Fouéré)	115
D. Divers (C. Burnez)	122
E. Interprétation chrono-structurale (C. Burnez, P. Fouéré)	124

VII. L'INDUSTRIE SUR MATIÈRES DURES ANIMALES (D. Bonnissent)	131
A. Le Peu-Richard	131
B. Les "Inconnus de Diconche"	132
C. L'Artenac	132
D. La parure	135
E. La répartition du matériel	137
F. Conclusion	137
VIII. LES COQUILLES MARINES (M. Gruet (†), L. Lemonnier-Chérel, Y. Gruet)	139
A. Introduction	139
B. Méthode	139
C. Objets étudiés	140
D. Résultats	140
E. Interprétation et conclusion	145
IX. ANALYSE DE LA FAUNE (S. Bökönyi (†), L. Bartosiewicz)	147
A. Le mobilier et la méthodologie	147
B. La conservation des os	149
C. La richesse taxinomique	150
D. Les aspects environnementaux de l'élevage	150
E. Les modes d'exploitation du cheptel	152
F. Description des espèces économiquement importantes	154
G. Conclusions	165
X. LES VESTIGES VÉGÉTAUX CARBONISÉS DE DICONCHE ET FONT-BELLE À SEGONZAC (CHARENTE)	167
A. Diconche (J. Huntley, P. Rowley-Conwy)	167
B. Font-Belle à Segonzac (Charente) (W. Yielding, J. Huntley, P. Rowley-Conwy)	169
XI. LE MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE (P. Semelier)	175
A. Le matériel	175
B. Étude paléodémographique et biologique	182
C. Répartition spatiale	184
D. Conclusions	185
XII. LES DÉCORS ARTENACIENS Approche expérimentale	187
(J.-M. Bouchet, C. Burnez)	
A. La méthodologie	187
B. Les outils	188
XIII. ANALYSE PÉTROGRAPHIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA CÉRAMIQUE	195
(F. Convertini)	
A. Étude pétrographique	195
B. Étude techno-culturelle	201
C. Conclusions générales	206

XIV. ÉTUDE STATISTIQUE DE LA CÉRAMIQUE ARTENACIENNE DU CHANTIER 4 (F. Fischer)	209
A. Les décors	209
B. Le "package"	211
C. Comparaisons	214
D. Conclusions	216

DEUXIÈME PARTIE - ENVIRONNEMENT

XV. LE SONDAGE DE LA PRAIRIE DE SAINT-SORLIN À SAINTES (CHARENTE-MARITIME) Évolution paléo-environnementale	219
A. Introduction (P. Fouéré)	219
B. Étude géologique (F. Convertini, P. Fouéré)	219
C. Étude micromorphologique (P. Bertran)	224
D. Analyse palynologique (L. Marambat)	226
E. La malacofaune (Y. Gruet)	228
F. Les ostracodes (P. Carbonel)	228
G. Conclusions (collectif)	231

XVI. APPROCHE PALÉO-ENVIRONNEMENTALE DANS LES FOSSÉS DU CHANTIER 5	233
A. Description sédimentologique (P. Fouéré)	233
B. Analyse des malacofaunes (N. Limondin-Lozouet)	236
C. Analyse palynologique (L. Marambat)	243
D. Comparaisons des associations palynologiques et malacologiques (L. Marambat)	245
E. Conclusions (L. Marambat)	246

TROISIÈME PARTIE - CONCLUSION GÉNÉRALE

XVII. LES GENÈSES Le néolithique récent et le passage au Néolithique final (C. Burnez)	249
A. Le cycle Matignons/Peu-Richard	249
B. Les "Inconnus de Diconche" et le Peu-Richard	249
C. Les "Inconnus de Diconche" et le Vienne/Charente	250
D. Les "Inconnus de Diconche" et l'Isle-Dordogne	251
E. Les "Inconnus de Diconche" et le groupe de Taizé	251
F. Proposition pour un "Loire-Dordogne"	251
G. Origine de l'Artenac	253
XVIII. L'ÉVOLUTION DE L'ARTENAC (C. Burnez)	255
A. Le premier cercle : Poitou méridional, Saintonge, Angoumois et nord Aquitaine	255
B. Le deuxième cercle - Les zones périphériques	265
C. Remarques générales	271

XIX. LES HABITATS (C. Burnez)	273
A. Les enceintes de la première période	273
B. Les structures de la seconde période	278
XX. LE FUNÉRAIRE (C. Burnez)	281
XXI. LE DEVENIR DE L'ARTENAC (C. Burnez)	283
A. Le métal	283
B. La céramique	284
XXII. CONCLUSIONS GÉNÉRALES (C. Burnez)	287
ANNEXES	
Annexe 1. Description des unités stratigraphiques (C. Burnez, P. Fouéré)	291
Annexe 2. Inventaire de l'industrie lithique (P. Fouéré)	309
Annexe 3. Inventaire de l'industrie sur os (D. Bonnissent)	331
Annexe 4. Inventaire des mollusques (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel)	343
Annexe 5. Mesures de la faune (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz)	346
Annexe 6. Anthropologie - Données métriques des crânes (P. Semelier)	358
Annexe 7. Les datations ¹⁴ C (M. Fontugne)	359
BIBLIOGRAPHIE	361
INDEX	375
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES COULEURS	379
LISTES DES FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET PLANCHES	387

SOMMAIRE

Volume 1 - Texte

AVANT-PROPOS (J.-C. Papinot)	7
 PREMIÈRE PARTIE - ARCHÉOLOGIE	
I. INTRODUCTION (C. Burnez)	11
Historique et remerciements	11
II. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	17
A. L'environnement géomorphologique et géologique (P. Fouéré)	17
B. L'environnement archéologique (C. Burnez)	19
III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE (C. Burnez, P. Fouéré)	21
IV. LES STRUCTURES PRÉHISTORIQUES NON DATÉES ET CELLES DU NÉOLITHIQUE RÉCENT (C. Burnez, P. Fouéré)	23
A. Les structures non datées	23
B. Les structures du Néolithique récent	26
V. LA DIACLASE (Chantiers 1, 2 et 4) (C. Burnez, P. Fouéré)	41
A. Présentation générale	41
B. La stratigraphie du chantier 4	42
C. Le mobilier	52
VI. LES ENCEINTES ARTENACIENNES	93
A. Les structures (C. Burnez, P. Fouéré)	93
B. La céramique (C. Burnez)	108
C. Le matériel lithique arténacien des enceintes (P. Fouéré)	115
D. Divers (C. Burnez)	122
E. Interprétation chrono-structurale (C. Burnez, P. Fouéré)	124

VII. L'INDUSTRIE SUR MATIÈRES DURES ANIMALES (D. Bonnissent)	131
A. Le Peu-Richard	131
B. Les "Inconnus de Diconche"	132
C. L'Artenac	132
D. La parure	135
E. La répartition du matériel	137
F. Conclusion	137
VIII. LES COQUILLES MARINES (M. Gruet (†), L. Lemonnier-Chérel, Y. Gruet)	139
A. Introduction	139
B. Méthode	139
C. Objets étudiés	140
D. Résultats	140
E. Interprétation et conclusion	145
IX. ANALYSE DE LA FAUNE (S. Bökönyi (†), L. Bartosiewicz)	147
A. Le mobilier et la méthodologie	147
B. La conservation des os	149
C. La richesse taxinomique	150
D. Les aspects environnementaux de l'élevage	150
E. Les modes d'exploitation du cheptel	152
F. Description des espèces économiquement importantes	154
G. Conclusions	165
X. LES VESTIGES VÉGÉTAUX CARBONISÉS DE DICONCHE ET FONT-BELLE À SEGONZAC (CHARENTE)	167
A. Diconche (J. Huntley, P. Rowley-Conwy)	167
B. Font-Belle à Segonzac (Charente) (W. Yielding, J. Huntley, P. Rowley-Conwy)	169
XI. LE MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE (P. Semelier)	175
A. Le matériel	175
B. Étude paléodémographique et biologique	182
C. Répartition spatiale	184
D. Conclusions	185
XII. LES DÉCORS ARTENACIENS Approche expérimentale	187
(J.-M. Bouchet, C. Burnez)	
A. La méthodologie	187
B. Les outils	188
XIII. ANALYSE PÉTROGRAPHIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA CÉRAMIQUE	195
(F. Convertini)	
A. Étude pétrographique	195
B. Étude techno-culturelle	201
C. Conclusions générales	206

XIV. ÉTUDE STATISTIQUE DE LA CÉRAMIQUE ARTENACIENNE DU CHANTIER 4 (F. Fischer)	209
A. Les décors	209
B. Le "package"	211
C. Comparaisons	214
D. Conclusions	216

DEUXIÈME PARTIE - ENVIRONNEMENT

XV. LE SONDAGE DE LA PRAIRIE DE SAINT-SORLIN À SAINTES (CHARENTE-MARITIME) Évolution paléo-environnementale	219
A. Introduction (P. Fouéré)	219
B. Étude géologique (F. Convertini, P. Fouéré)	219
C. Étude micromorphologique (P. Bertran)	224
D. Analyse palynologique (L. Marambat)	226
E. La malacofaune (Y. Gruet)	228
F. Les ostracodes (P. Carbonel)	228
G. Conclusions (collectif)	231

XVI. APPROCHE PALÉO-ENVIRONNEMENTALE DANS LES FOSSÉS DU CHANTIER 5	233
A. Description sédimentologique (P. Fouéré)	233
B. Analyse des malacofaunes (N. Limondin-Lozouet)	236
C. Analyse palynologique (L. Marambat)	243
D. Comparaisons des associations palynologiques et malacologiques (L. Marambat)	245
E. Conclusions (L. Marambat)	246

TROISIÈME PARTIE - CONCLUSION GÉNÉRALE

XVII. LES GENÈSES Le néolithique récent et le passage au Néolithique final (C. Burnez)	249
A. Le cycle Matignons/Peu-Richard	249
B. Les "Inconnus de Diconche" et le Peu-Richard	249
C. Les "Inconnus de Diconche" et le Vienne/Charente	250
D. Les "Inconnus de Diconche" et l'Isle-Dordogne	251
E. Les "Inconnus de Diconche" et le groupe de Taizé	251
F. Proposition pour un "Loire-Dordogne"	251
G. Origine de l'Artenac	253
XVIII. L'ÉVOLUTION DE L'ARTENAC (C. Burnez)	255
A. Le premier cercle : Poitou méridional, Saintonge, Angoumois et nord Aquitaine	255
B. Le deuxième cercle - Les zones périphériques	265
C. Remarques générales	271

XIX. LES HABITATS (C. Burnez)	273
A. Les enceintes de la première période	273
B. Les structures de la seconde période	278
XX. LE FUNÉRAIRE (C. Burnez)	281
XXI. LE DEVENIR DE L'ARTENAC (C. Burnez)	283
A. Le métal	283
B. La céramique	284
XXII. CONCLUSIONS GÉNÉRALES (C. Burnez)	287
ANNEXES	
Annexe 1. Description des unités stratigraphiques (C. Burnez, P. Fouéré)	291
Annexe 2. Inventaire de l'industrie lithique (P. Fouéré)	309
Annexe 3. Inventaire de l'industrie sur os (D. Bonnissent)	331
Annexe 4. Inventaire des mollusques (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel)	343
Annexe 5. Mesures de la faune (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz)	346
Annexe 6. Anthropologie - Données métriques des crânes (P. Semelier)	358
Annexe 7. Les datations ¹⁴ C (M. Fontugne)	359
BIBLIOGRAPHIE	361
INDEX	375
PLANCHES PHOTOGRAPHIES COULEURS	379
LISTES DES FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET PLANCHES	387

Volume 2 - Planches

PLANIMÉTRIE ET SECTIONS

1. Plan général (planche 1)	405
2. Chantier 4 (planches 2 à 4)	406
3. Chantier 1 (planche 5)	409
4. Chantier 2 (planche 6)	410
5. Chantier 3 (planches 7 à 17)	411
6. Chantier 5 (planches 18 à 43)	422
7. Chantier 7 (planches 44 à 80)	448

LE PEU-RICHARD

1. Céramique (planches 81 et 82)	486
2. Industrie lithique (planches 83 à 90)	490

LES "INCONNUS DE DICONCHE"

1. Céramique (planches 91 à 96)	498
2. Industrie lithique (planches 97 à 103)	510

LE NÉOLITHIQUE RÉCENT ET FINAL PRÉ-ARTENACIEN - CHANTIER 4

1. Céramique (planches 104 à 107)	518
2. Industrie lithique (planches 108 à 110)	526

L'ARTENACIEN - CHANTIER 4

1. Céramique (planches 111 à 183)	530
2. Fusaïoles (planche 184)	678
3. Industrie lithique (planches 185 à 206)	679

L'ARTENACIEN - CHANTIERS 3, 5 ET 7

1. Céramique (planches 207 et 253)	702
2. Industrie lithique (planches 254 à 269)	798
3. Industrie osseuse (planches 270 à 276)	814
4. Parure (planche 277)	821

LISTES DES PLANCHES

823

AVANT-PROPOS

Si Claude Burnez m'a demandé d'écrire quelques lignes en tête de cet ouvrage, ce n'est certes pas pour ma compétence dans le domaine du Néolithique. C'est d'abord par amitié, j'en suis sûr ; c'est aussi parce que nous avons éprouvé l'un et l'autre chacun à sa façon — moi, bien moins que lui — les difficultés de ce grand chantier d'archéologie préventive pour lequel les moyens mis en place à l'époque seraient considérés aujourd'hui comme très insuffisants. Assumer la responsabilité de cette fouille de Diconche ne fut pas chose facile ! Il fallait à Claude Burnez du dévouement mais aussi de l'autorité et des talents d'organisateur pour gérer cette équipe nombreuse et sympathique mais très hétérogène tant par l'âge, la provenance et la compétence des fouilleurs. Mais au-delà des problèmes domestiques qui ne furent pas simples — l'hébergement, la nourriture, les déplacements et autres —, il fallait encore et surtout assurer avec fermeté et compétence la direction scientifique de ce vaste chantier. Ce qu'il fit, assisté en cela par Pierrick Fouéré, co-auteur de cette publication. Rappelons que Claude Burnez était bénévole à plein temps !

L'ouvrage est impressionnant. Je n'aurai pas l'impudence d'en juger l'intérêt mais je rapporte volontiers les propos de spécialistes qui l'ont examiné. Non seulement Diconche est un site exceptionnel pour la compréhension du Néolithique récent et final dans l'Ouest de la France, m'ont-ils dit, mais les auteurs ont réalisé une exploitation remarquable des données de fouilles recueillies et un corpus du matériel dont la valeur de référence est patente.

On peut donc, sans flatterie d'aucune sorte, remercier Claude Burnez et Pierrick Fouéré du travail qu'ils ont réalisé.

Je voudrais adresser aussi des remerciements à tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réalisation de cette recherche, aux archéologues, et à nos partenaires constants : la ville de Saintes et la direction départementale de l'équipement, certains de mes collaborateurs à la direction des antiquités. J'aurai aussi une attention particulière pour Jacques Dassié qui est l'inventeur du site, tout au moins dans cette approche globale que lui permet son art de la photographie aérienne. Sa contribution à la carte archéologique de la Charente et de la Charente-Maritime est très importante pour le service régional de l'archéologie ainsi que son aide, d'une façon générale, aux chercheurs.

Je me réjouis, et beaucoup de spécialistes du Néolithique et d'archéologues avec moi, que Claude Burnez, après une longue absence de la scène archéologique si l'on peut dire, nous ait rejoints pour œuvrer désormais tant sur les chantiers de la région qu'au sein du conseil national de la recherche archéologique et dans les commissions inter-régionales de la recherche archéologique.

Jean-Claude PAPINOT
Inspecteur général de l'archéologie

I. INTRODUCTION

Claude BURNEZ

HISTORIQUE ET REMERCIEMENTS

Le sauvetage du site de Diconche, comme nous pensons que cet ouvrage le démontrera, apporte une information nouvelle dans un ensemble de sites appartenant au Néolithique récent/final de la Saintonge dont l'importance est historiquement reconnue. En effet c'est grâce à l'intervention d'un pionnier, le Baron E. Eschassériaux, que fut révélée dans la seconde moitié du siècle dernier l'enceinte fossoyée de Peu-Richard à Thénac, Charente-Maritime (Eschassériaux 1884). La publication de cet amateur éclairé eut un certain retentissement dans les sphères parisiennes (Mortillet 1885) qui est l'origine de la notion de civilisation de Peu-Richard. À l'instigation de E. Combes qui voulait lancer une recherche sur les origines de l'homme par le biais des instituteurs et qui initia ainsi en quelque sorte la carte archéologique, de nouvelles enceintes (le Mourez de Berneuil et le Chaillot de la Jard, Charente-Maritime) furent découvertes. Elles donnèrent lieu à des fouilles plus ou moins sommaires dont les résultats ne nous sont parvenus que très partiellement. Il est certain que ces bénévoles n'avaient pas la même vision de synthèse que E. Eschassériaux.

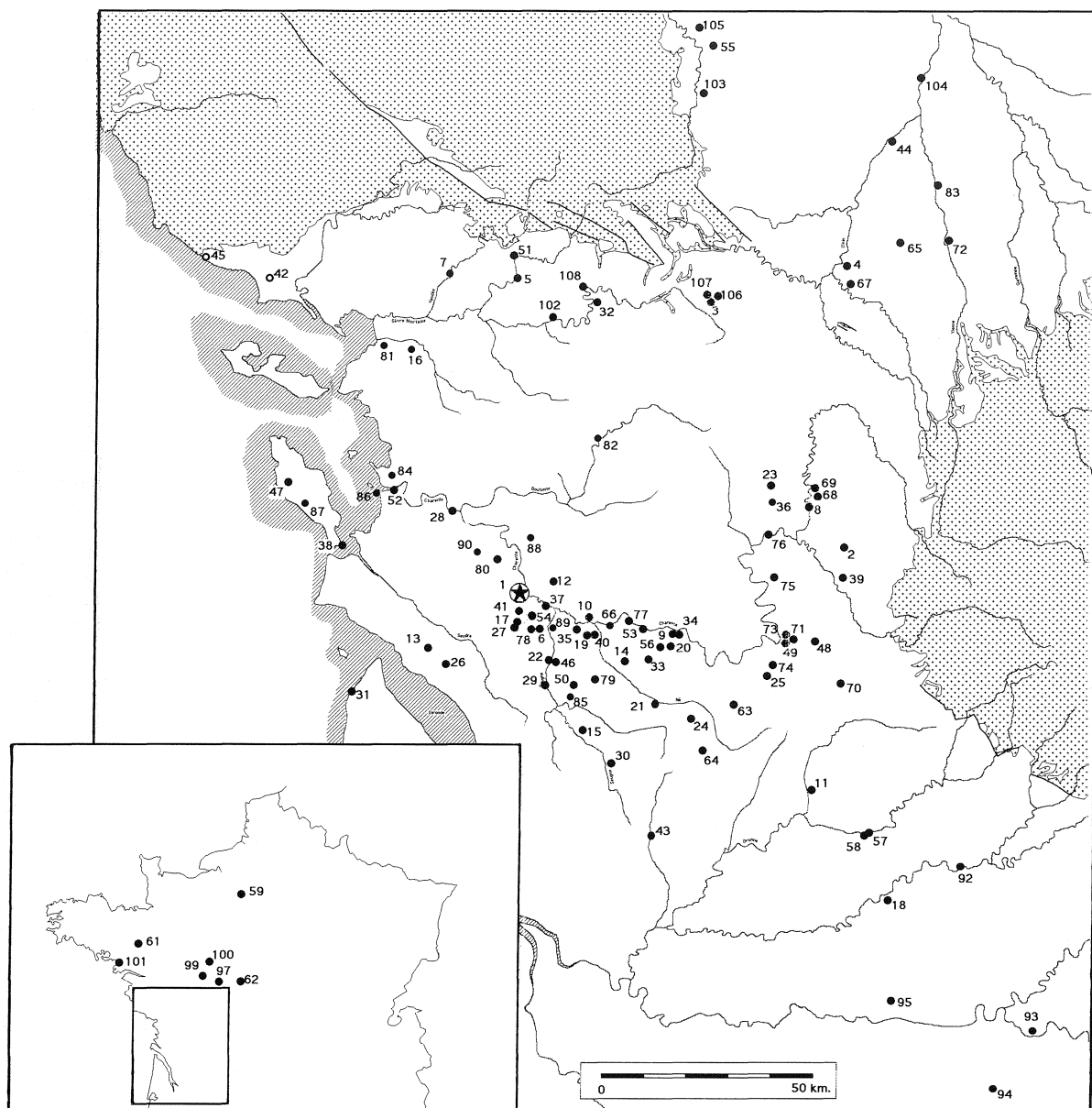
De nombreux sites (fig. 1) par la suite ont été découverts sans que des structures y soient reconnues, dont l'historique a été maintes fois évoquée (Burnez 1976 ; Joussaume 1981 ; Cassen 1987). Ce n'est que dans les années 1952 et 1953 qu'une équipe anglaise entreprit quelques sondages sur le Chaillot de la Jard. À la demande de l'un d'entre nous, en 1956, des photographies aériennes furent prises par les pilotes de l'armée de l'air de l'aéroport de Cognac qui révélèrent des fossés sur les Matignons à Juillac-le-Coq et sur Biard à Segonzac (Charente). À cette époque, cette découverte fut considérée importante car l'extension de ce type de site dans l'intérieur des terres ouvrait de nouvelles perspectives sur le rayonnement de ce qui

était alors connu uniquement sous l'appellation de Peu-Richard. Des sondages sur Biard furent alors effectués en 1959 et 1961 et en 1960 une fouille de plus grande envergure avec une équipe anglaise sur les Matignons.

Ce dernier site allait devenir site éponyme et permettre de dater et de faire éclater en plusieurs faciès l'ensemble peu-richardien considéré jusqu'à présent comme homogène.

C'est en 1962 que J. Dassié commença en Poitou-Charentes ses prospections aériennes méthodiques qui devaient devenir, et pas seulement pour le Néolithique, une source intarissable de découvertes qui se prolonge jusqu'à nos jours (Dassié 1978). Ayant choisi un site ainsi révélé, J.-P. Mohen effectua, de 1966 à 1971, la fouille d'un gisement côtier, Chez-Reine à Semussac en Charente-Maritime (Mohen 1984). Le site de La Sauzaie à Soubise (Charente-Maritime) a donné lieu à un sauvetage en 1974 (Pautreau 1974). En même temps M. Marsac survolait le Marais poitevin et découvrait une densité d'enceintes fossoyées au moins égale à celle du bassin de la Charente. R. Joussaume entreprenait alors la fouille de celle de Champ-Durand à Nieul-sur-l'Autize en 1975, fouille qui devait se clore en 1984. Il serait fastidieux d'énumérer à partir de cette dernière date les nombreuses interventions qui se sont déroulées tant dans le Marais poitevin que dans le bassin de la Charente qui ont donné lieu à des synthèses. Elles seront évoquées à leur place dans le cours de cet ouvrage.

D'autre part le cadre culturel et chronologique régional qui avait été élaboré par R. Riquet (Riquet 1953) se trouva profondément modifié par la reconnaissance d'une étape culturelle importante, l'Artenac grâce à une fouille de sauvetage dans la grotte sépulcrale éponyme sur la commune de Saint-Mary en Charente (Bailloud, Burnez 1962). L'apport essentiel du site de Diconche sera de nous faire connaître ses aspects domestiques alors que le funéraire avait fourni la plus grande partie de la documentation précédente.



- 1: Diconche à Saintes (17)
- 2: Artenac à St-Mary (16)
- 3: Bougon (79)
- 4: Camp Alliaric à Astonne (86)
- 5: Champ-Durand à Nieul-sur-l'A. (85)
- 6: Le Chailliot à la Jard (17)
- 7: Les Châtelliers à Ausay (85)
- 8: Chenon (16)
- 9: Les Corbeaux à Mainxe (16)
- 10: Chez Landard à Chérac (17)
- 11: Chez Nicou à Bouteilles St-Séb. (24)
- 12: Chez Quimand à Ecoyeux (17)
- 13: Chez-Reine à Semussac (17)
- 14: Le Côt-de-Régnier, Salles d'A. (17)
- 15: La Coterelle à St-Germain-de-L. (17)
- 16: L'Angle à Longèves (17)
- 17: L'Echailié à Thénac (17)
- 18: La Fontaine de la D. à St-Léon/l'I. (24)
- 19: Les Fontanies à Pérignac (17)
- 20: Font-Belle à Ségonzac (16)
- 21: Font-Blanche à St-Eugène (17)
- 22: La Palut à la Lijardière à St-Léger (17)
- 23: Les Fontiaux à Raix (16)
- 24: Font-Rase à Barbezieux (16)

- 25: Le Fort des Anglais à Mouthiers (16)
- 26: La Garde à Barzan (17)
- 27: La Garenne à Thénac (17)
- 28: La Garenne à St-Hippolyte (17)
- 29: La Grande Pigouille à Belluire (17)
- 30: Les Grandes Prairies à Vibrac (17)
- 31: Le Gurg à Grayan-et-L'Hôpital (33)
- 32: Les Loups à Echiré (79)
- 33: Les Matignons à Juillac-le-Coq (16)
- 34: Montagan à Gondreville (16)
- 35: Moulin-de-Vent à Montils (17)
- 36: Moussac à Charmé (85)
- 37: Les Orgeries à Courcoury (17)
- 38: Ors à Oléron (17)
- 39: Les Perrais à Agris (16)
- 40: Le Peuchin à Pérignac (17)
- 41: Peu-Richard à Thénac (17)
- 42: Le Pey de Fontaine au Bernard (85)
- 43: La Pierre-Folle à St-Palais-de-N. (17)
- 44: La Tricherie à Beaumont (86)
- 45: La Pointe du Payré à Jard-sur-M. (85)
- 46: Pont d'Husson à Bougneau (17)
- 47: Pontezières à St-Georges d'O. (17)
- 48: Le Quérois à Chazelles (16)

- 49: Recoux à Soyaux (16)
- 50: Réjollies à Biron (17)
- 51: La Pierre virante à Xanton et C. (85)
- 52: La Sauzaie à Soubise (17)
- 53: Soubérac à Gensac-la-Pallue (16)
- 54: Le Taillais à Préguillac (17)
- 55: Dolmens de Taizé (79)
- 56: Terrier de Biard à Ségonzac (16)
- 57: Beauclair à Douchapt (24)
- 58: Le Gros-Bost à St-Méard-de-Drôme (24)
- 59: Fort-Harrouard, Sorel-Moussel
- 60: Grotte de Marsa, Beauregard (45)
- 61: La Hersonnais, Piéchatel (35)
- 62: Vaux et Châtelliers, Moulins-sur-C. (36)
- 63: Le Tertre à Mainfonds (16)
- 64: Le Camp à Chalignac (16)
- 65: Fieuré (86)
- 66: Le Vieux Bourg à Merpins (16)
- 67: Thorus à Château-Larcher (86)
- 68: Pierrefitte à Saint-Georges (16)
- 69: Le Cuchet à Barro (18)
- 70: La Mouline à Edon (16)
- 71: Les Bois de Mativo à Magnac-sur-T. (16)
- 72: Maupas à St-Martin-ja-Rivière (86)
- 73: Bois menu à L'Isle-d'Espagnac (16)
- 74: Pierre-dure à Voueil et Giget (16)
- 75: La Forêt de la Boixe à Vervant (16)
- 76: La Motte à la Garde à Luxé (16)
- 77: L'Echassier à Chateaubernard (16)
- 78: Le Mourez à Berneuil (17)
- 79: La Mercière à Jarnac-Champagne (17)
- 80: Les Ouchettes à Plassay (17)
- 81: Le Rocher à Villédoux (17)
- 82: Saint-Séverin-s-Boutonne (17)
- 83: Les Rocs de Bellefonds (86)
- 84: Saint-Laurent-de-La-Prée
- 85: Cordie à Marignac (17)
- 86: Piedmont à Port-de-Barques (17)
- 87: La Perroche à Dolus (17)
- 88: Les Gillardeaux à Annepont (17)
- 89: La Sablière à Montils (17)
- 90: La Vauzelle à Saint-Porchaire (17)
- 91: Plélauff en Kerivoelen (22)
- 92: Campnac, Périgieux (24)
- 93: Eybral, Coux-et-Sigarogue (24)
- 94: Saint-Romain de Monpezier (24)
- 95: La Léotardie, Lamonzie-Montastruc (24)
- 96: Beaumont à Saint-Laurent (35)
- 97: Les Sables de Mareuil à Liguell (17)
- 98: Grotte du Noyer à Esclauzais (46)
- 99: Chacé (49)
- 100: Mathefelon à Seiches (49)
- 101: Mané-Bihan, Loccal-Mendon (56)
- 102: Le Coteau de Montigné, Coulon (79)
- 103: Le Fief Beaudoin à Airvault (79)
- 104: La Croix-Verte à Antran (86)
- 105: Puyraveau à Saint-Léger-de-Monbrun (79)
- 106: Monte-à-Bout, Pamproux (79)
- 107: Vinnetes et Doignon à Salles
- 108: La Tourniote et la Croisette à St-Maxire (79)

Fig. 1 : Localisation géographique des sites mentionnés dans le texte.

Depuis de nombreuses années les prospecteurs locaux avaient effectué de fructueuses récoltes de silex taillés, en majorité des armatures à ailerons et pédoncule sur ce plateau au nom cadastral exact de Touvent. Le lieu-dit Diconche se trouve sur la colline sud-est, de l'autre côté du thalweg, où se trouvent aussi des vestiges archéologiques parmi lesquels ont été signalées des fosses, une datée du Bronze moyen (Coulaud *et al.* 1981) et une autre néolithique (Cassen 1987).

Les structures du site de Touvent ont été révélées pour la première fois en 1973 par J. Dassié qui les a précisées par de nombreux passages en adoptant le toponyme de Diconche de la carte IGN. En 1987, la Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente-Maritime l'avisa qu'un tractopelle étant en train de travailler sur le site et mettait au jour d'abondants vestiges néolithiques. Il s'agissait des premiers décapages pour la construction de l'usine de traitement des eaux de la ville de Saintes. La Direction Régionale des Antiquités fut immédiatement avisée et les conditions d'un sauvetage urgent mises en place avec une collaboration financière entre le ministère de la Culture, la direction départementale de l'Équipement et la ville de Saintes. Les auteurs ont été alors chargés de la responsabilité de l'opération qui connut quelques rebondissements.

Lorsque nous sommes intervenus les engins avaient déjà largement attaqué ce qui s'est révélé comme le remplissage d'une diaclase (chantier 1) (fig. 2, photos 1 et 30). Son extension fut confirmée au nord par une tranchée de repérage (chantier 2). Une tache grise, immédiatement au sud sur la photographie aérienne, encore menacée par la voie d'accès aux installations de pompage et de traitement des eaux, a indiqué que les vestiges s'étendaient jusqu'à ce qui deviendra, en 1988, le chantier 4. L'implantation a alors été décalée vers l'ouest, malheureusement sur une autre série de structures (chantier 3). L'usine a été déplacée entre le chantier 1 et le chantier 3 sur une zone sans trace archéologique. Par contre l'ampleur des vestiges et leur intérêt scientifique déclencha une opération de sauvetage qui devait se prolonger sur de nombreuses années, une autre zone du plateau devant être affectée par la construction de la rocade sud de Saintes. En 1988, le chantier 3 a été exploré sur 1 000 m² ainsi que la couche superficielle du chantier 4 qui était encore menacé par la construction en cours. Cette dernière intervention permit de le protéger d'une façon définitive. Les débuts de l'aménagement routier au niveau de l'échangeur en 1989, nous obligea à transférer notre activité sur le chantier 5, d'une superficie de 3 500 m². Une opération ponctuelle sur des silos médiévaux à la place du parking de l'usine de traitement des eaux eut lieu en même temps

(chantier 6) (Doyen 1991). Les deux années suivantes le tracé de la rocade nécessita les interventions sur le chantier 7 de 12 500 m². Par suite des contraintes liées à ce genre d'intervention préventive les structures en creux n'ont été explorées que sur les diverses emprises sans affecter les zones internes. Parallèlement le chantier 4, étant passé en fouille programmée triennale, fut ouvert de nouveau en 1991.

De nombreux fouilleurs, bénévoles ou contractuels, participèrent à cette opération. Pendant les années d'intervention les moins lourdes — un mois pendant l'été — les effectifs montèrent autour d'une quarantaine de personnes ensemble sur le site, complétés souvent par de nombreux passages d'une ou deux semaines. Parfois des campagnes avec une quinzaine de personnes se situèrent, soit à Pâques, soit à la Toussaint et souvent pendant les deux. L'un d'entre nous totalisa pendant une année aux alentours de six mois de présence sur le site. Nous ne nous sentons pas en mesure de pouvoir nommer ici individuellement tous les participants car des omissions involontaires seraient inévitables. Nous leur exprimons donc collectivement notre reconnaissance pour leur collaboration. Il faut aussi souligner que jusqu'en 1990 la fouille programmée des Loups à Échiré (Deux-Sèvres) nous occupait un autre mois d'été (Burnez 1996) et qu'en 1991 et 1992 le sauvetage urgent de Font-Belle à Segonzac (Charente) prit le relais (à paraître). Les contacts sont demeurés bien actifs avec beaucoup d'entre eux qui ont profité de ces opérations pour choisir l'archéologie comme carrière. Des liens familiaux ont été établis entre fouilleurs et fouilleuses, qui sont les anciens de Diconche. Nous devons aussi avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté mais qui ont contribué suivant leur enthousiasme et leur capacité à cette entreprise : M. Gruet, B. Passini et B. Burnez.

Il faut souligner que cette fouille a mobilisé l'énergie de très jeunes et de beaucoup moins jeunes. Les mineurs ont été admis largement ce que permettait alors une ambiance compréhensive, ce qui n'est plus le cas. Les étrangers n'y sont apparus qu'épisodiquement : algérien, marocain, australien, américain, yéménite, canadien, l'Europe étant étrangement absente.

Les moyens financiers, importants pour l'époque, dérisoires par rapport à ce que des fouilles préventives reçoivent actuellement, ont permis de gérer les problèmes d'hébergement d'une façon satisfaisante pendant toutes ces années. Le camping sur place en 1987 et 1988, l'hébergement dans l'Abbaye aux Dames, dans la Maison des jeunes, dans l'École militaire aérienne de Paban et dans le Lycée Agricole montre la palette qui a été mise à notre disposition. Les opérations de post-fouille se sont déroulées à Cognac dans un local que nous avons pu occuper gratuitement.

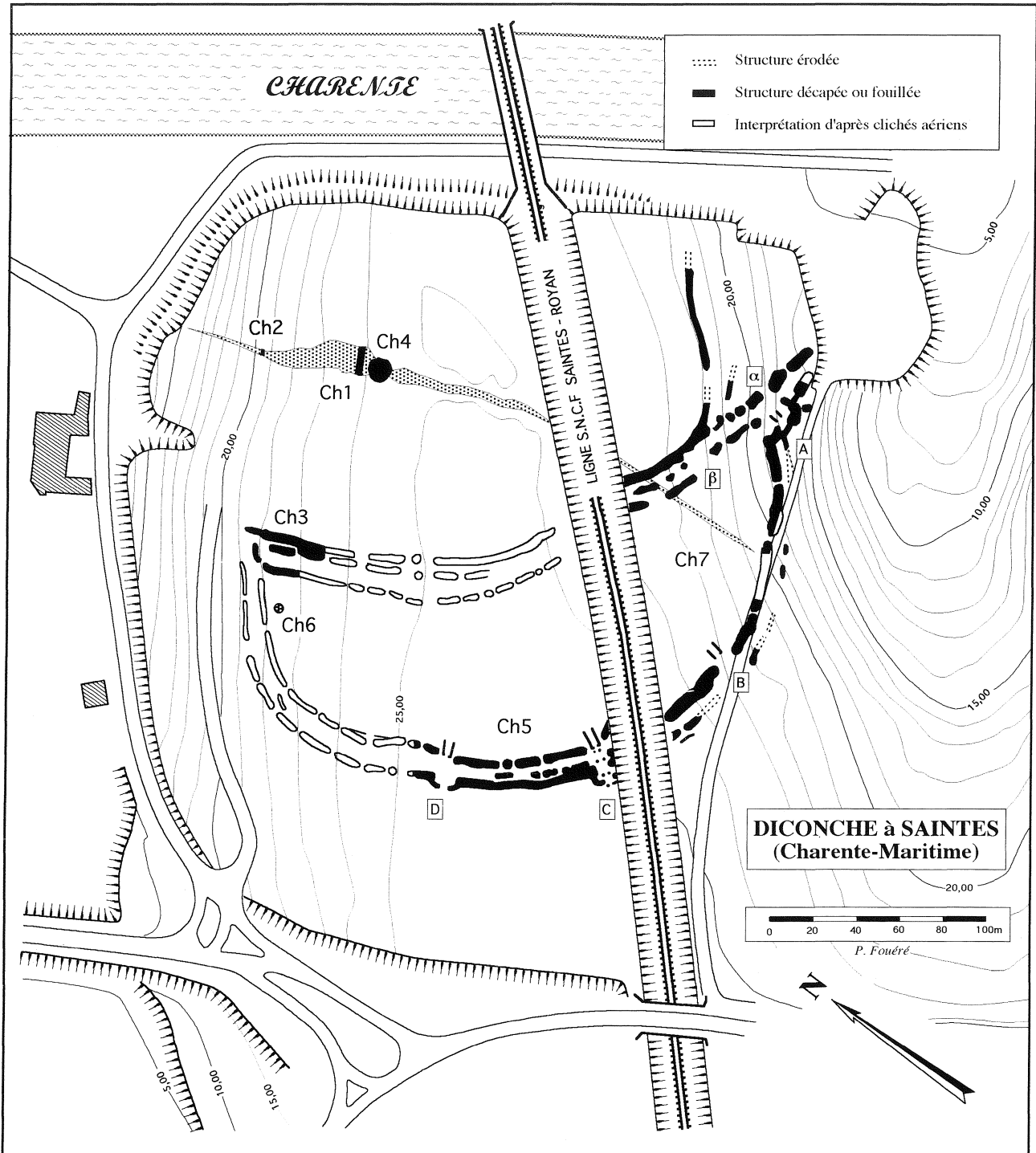


Fig. 2 : Plan général du site.

I. INTRODUCTION

La Compagnie Générale des Eaux a bien voulu faciliter le déplacement de ses chantiers et assurer sur les fouilles un approvisionnement en eau potable et courante qui a été particulièrement apprécié pendant les mois torrides d'août. Que tous ceux qui ont donc assuré le déroulement de cette longue opération dans des conditions correctes soient remerciés ici et plus particulièrement la Direction des Antiquités d'alors en les personnes de Jean-Claude Papinot et de Martine Fabioux, la Mairie de Saintes en son Maire Michel Baron et le conseiller délégué à la Culture J. Rouger, le Colonel de Villeneuve, commandant l'École aérienne et M. Duret de la D.D.E.

Nous ne manquerons pas de saluer les spécialistes qui, dans des conditions financières pas toujours optimales, nous ont apporté leur collaboration et dont les travaux sont présents dans cet ouvrage. Qu'il soit permis d'évoquer ici la mémoire de

Sándor Bökönyi qui a étudié, sans pouvoir la terminer, la faune de Diconche et aussi celle des Loups à Échiré (Deux-Sèvres) et partiellement celle de Font-Belle à Segonzac (Charente). Nous tenons particulièrement à exprimer toute notre reconnaissance envers László Bartosiewicz qui a bien voulu se charger de récupérer les données de S. Bökönyi et d'en faire la synthèse pour ce volume.

Enfin, l'édition de ce travail n'aurait pu se faire sans le soutien de Jean-François Baratin, conservateur régional et le concours actif de la Société Préhistorique Française, en particulier de Catherine Louboutin, ainsi que celui de l'Association des Publications Chauvinoises, par l'intermédiaire de Max Aubrun. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Décembre 1996

II. LE CONTEXTE

ENVIRONNEMENTAL

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRE

A. L'ENVIRONNEMENT GÉOMORPHOLOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le site de Diconche se place au sommet d'un plateau qui, à 25 m NGF, domine d'une vingtaine de mètres la rive gauche de l'actuelle vallée de la Charente, au niveau précis où son cours, orienté est-ouest depuis Angoulême, s'incurve brutalement vers le nord (fig. 1).

Le fleuve entaille ainsi une falaise abrupte, probablement accentuée aujourd'hui par la route et les carrières. L'aplomb devait toutefois déjà exister au Néolithique en raison du sens d'écoulement de la Charente qui fait de cette rive, en raison de son exposition, une zone d'érosion permanente. En outre, la configuration actuelle de la vallée et son comblement doivent être assez proches de ce qui existait à l'époque comme nous le verrons lors de l'étude du carottage de la plaine de Saint-Sorlin (chapitre XV). Immédiatement au sud-est, la Charente reçoit en rive gauche les eaux de la Seugne. À sa confluence, la vallée est alors large de près de deux kilomètres.

La partie du plateau occupée par les Néolithiques est entaillée au nord et au sud par deux petits vallons actuellement secs plongeant vers la Charente, qui lui donnent la morphologie d'un éperon. Les fossés néolithiques achèvent de clore vers l'ouest un espace de près de sept hectares. Plus loin, le modelé du paysage se limite à de légères ondulations produites par de faibles talwegs encaissés dans les plateaux crayeux dont l'altitude excède rarement 60 m.

Sur le plan géologique, l'enceinte se trouve au cœur de la Charente crayeuse, sur le flanc septentrional du synclinal nord-saintongeais qui plisse légèrement les assises du Crétacé supérieur. La roche du Santonien affleurante est un calcaire marneux blanc tendre, en strates sub-horizontales, présentant parfois des bancs

bioclastiques plus épais et plus résistants. La tectonique tertiaire se fait faiblement sentir sur le modelé du paysage mais on peut lui attribuer quelques fractures dont celle qui traverse le plateau du nord au sud. Plus qu'une diaclase, il s'agit d'une petite faille dont on peut apprécier un léger décrochement d'une cinquantaine de centimètres dans la coupe de la nouvelle voie routière.

La couverture pédologique est actuellement réduite à une rendzine et les labours atteignent aisément la surface de la craie, favorisant les mécanismes d'érosion. Son épaisseur pouvait atteindre cependant une soixantaine de centimètres voire un mètre en bas de la pente du chantier 7, par accumulation des colluvions (pl. 66). Les défrichements précoces (chapitre XV) et ceux nécessaires à la construction des enceintes ont sans doute contribué très tôt à la disparition des paléosols, peut-être formés par une extension de l'actuel complexe argilo-sableux des "Doucins" qui couvre les terrains crétaqués à quelques kilomètres vers l'ouest. Un témoin de ces formations pourrait être donné par le comblement de la diaclase, très comparable, avec ses sables ferrugineux et ses argiles de décalcification à silex, à ce qui existe sur les plateaux de l'arrière pays (fig. 77).

La craie santonienne du substrat renferme de nombreux bancs de rognons de silex de forme irrégulière et plus ou moins jointifs à l'origine de l'essentiel de la matière première utilisée sur le site. Ils forment des lits horizontaux, bien visibles dans la falaise qui borde le site, et affleurent en divers endroits du plateau.

Ces rognons de silex, fréquents dans le Sénonien, depuis l'embouchure de la Charente jusque dans le Périgord, présentent un aspect varié, uni ou tacheté, à grain fin, sub-translucide. Leur couleur varie du brun clair au noir, parfois gris. En Saintonge, ils ne contiennent pas de quartz détritique. On y observe souvent des fossiles entiers (échinodermes, bryozoaires, lamellibranches ...) ou fragmentés.

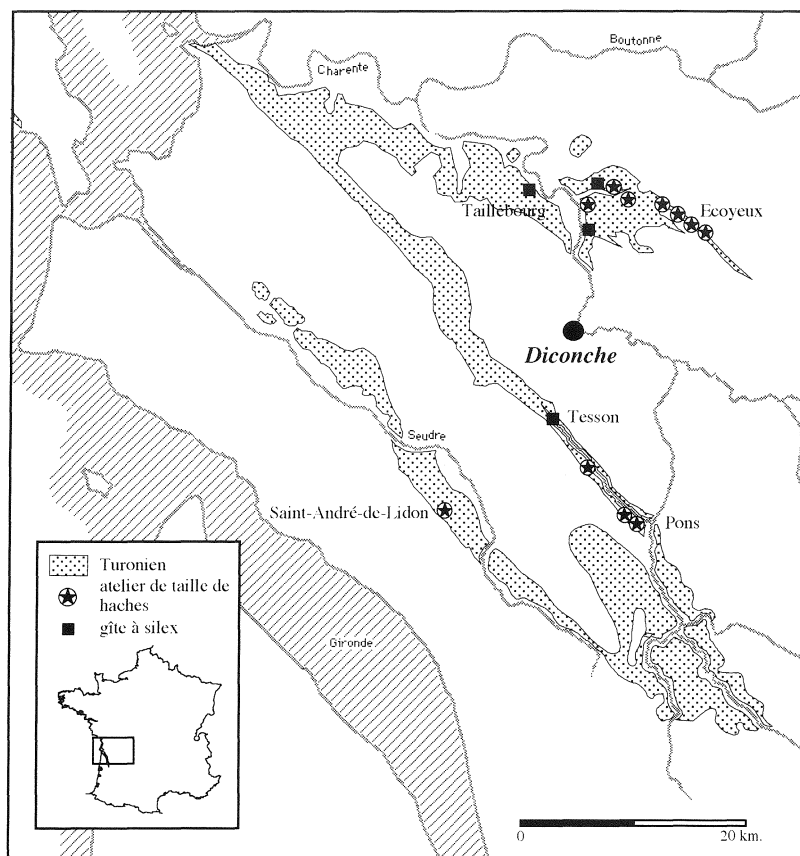


Fig. 3 : Gîtes de matières premières.

Cependant, les silex de la roche mère, souvent fendillés par la tectonique tertiaire, ont été délaissés au profit de ceux présents dans les argiles de décalcification superficielles, plus facilement exploitables et parfois de meilleure qualité. Ces formations sont encore localement visibles au sud du site, de l'autre côté de la combe, sous le hameau de Diconche. C'est également l'endroit où S. Cassen a cru remarquer des fosses d'extraction de silex qu'il a attribuées aux Peu-Richardiens (Cassen 1987). On les retrouve également piégés dans le comblement naturel de la diaclase (pl. 6). La stratégie d'approvisionnement en matériaux utiles à la fabrication des outils aurait donc pu se limiter à une simple collecte sur place mais, pour diverses raisons, les tailleurs de Diconche ont recherché d'autres variétés de silex.

Il s'agit principalement de ceux du Turonien, qui affleure à une dizaine de kilomètres au nord, avec des silex fréquents entre Taillebourg et Écoyeux (fig. 3). Par le jeu des anticlinaux et synclinaux, le Turonien est de nouveau porté à l'affleurement dans la région de Pons et, plus au sud, à Saint-André-de-Lidon où on retrouve les silex. Ils ont été préférés, en raison de leur plus grande tenacité, aux rognons des assises santoniennes pour le façonnage des haches polies (Fouéré 1994).

Ils se présentent sous forme de lits de gros rognons plus ou moins jointifs ou isolés dans les bancs massifs de calcaire blanc grenu, souvent très résistants (pierre de Crazanne, du Douhet, de Thénac ...). Pour des raisons de facilité d'extraction, ce sont de nouveaux les altérites qui ont été exploitées. Les silex sont d'aspect uni, tacheté ou zoné, à grain assez grossier, opaque. Leur teinte est brun jaune clair, légèrement verdâtre. Ces variétés existent dans les trois régions sans distinction possible.

Le Turonien moyen contient également des silex noir bleuté à grain fin d'excellente qualité, en petits rognons décimétriques dans la région de Tesson (calcaire dit "des Mauds"). Quelques éléments en provenant existent à Diconche, ce qui permet d'affirmer que le Turonien de la région de Pons, un peu moins facile d'accès que celui de Taillebourg (via la Charente), a pu également être exploité.

D'autres roches locales ont été utilisées pour le matériel de mouture. Outre quelques blocs calcaires provenant d'un mince banc très bioclastique du Santonien, les meules sont façonnées dans les grès du Cénomaniens qui affleurent à moins d'une dizaine de kilomètres au sud du site. En moindre quantité, on trouve les grès ferrugineux des formations superficielles.

B. L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Notre connaissance du Néolithique récent/final régional en 1987, au début du sauvetage de Diconche, était fondée sur les résultats et les publications des fouilles que nous avons mentionnées précédemment.

Le cycle des Matignons (3700-3200 av. J.-C.) représente la première phase du Néolithique récent à laquelle fait suite celui du Peu-Richard (3400-2900 av. J.-C.), initialement divisé en Peu-Richard proprement dit et en Moulin-de-Vent. Cette dernière appellation, élaborée à partir d'une association stricte entre les perçoirs de ce nom et les décorations peu-richardiennes en relief s'est révélée erronée. En effet, ces outils existent sur certains sites du Peu-Richard-Maritime jusqu'en Vendée (Jauneau 1971). Il n'est pas dans notre propos de décrire ici les étapes de ces subdivisions qui, aujourd'hui, du moins pour la plupart des auteurs, sont simplifiées en Matignons, Peu-Richard-Maritime (décors en creux) et Peu-Richard-Continental (décors en relief), l'accent étant mis sur les techniques et la distribution géographique.

Le Néolithique final arténacien (3100-2400 av. J.-C.), anciennement placé dans le Bronze ancien (Bailloud, Burnez 1962), marque une rupture dans les traditions céramiques et lithiques. Notre connaissance était alors essentiellement basée sur des mobiliers funéraires.

Toutefois si certains de ses éléments se retrouvaient dans les fossés (Biard à Segonzac, Charente ; la Fontaine-de-la-Demoiselle à Saint-Léon-sur-l'Isle, Dordogne), il semblait que ce fût en position secondaire (Champ-Durand, le Coteau de Montigné à Coulon et Les Loups à Échiré dans les Deux-Sèvres). Le sauvetage de Diconche va démontrer que des enceintes fossoyées sont aussi le fait des Arténaciens. Nous reviendrons dans nos conclusions sur l'évolution de cette culture qui occupera la plus grande partie de cette monographie.

Le site de Diconche se trouve sur la commune de Saintes, à l'extrémité d'une zone particulièrement intéressante, puisque c'est entre cette ville et celle de Pons que se rencontrent et cohabitent les deux styles de la céramique peu-richardienne : maritime et continental (Roussot-Larroque *et al.* 1986 ; Burnez, Pautreau 1987 ; Burnez 1996). Nous y avons déjà mentionné l'abondance des sites fossoyés révélés par les photographies aériennes, abondance dont toute l'ampleur n'est pas encore connue. En effet certaines

enceintes, par suite des terrains peu favorables (les doucins), ou bien de cultures les occultant (le vignoble du cognac) n'ont été reconnues que par des sondages implantés en prenant en compte les données de surface (Bouchet, Burnez 1991 ; 1992). Ceci permet donc de penser que dans cette région des gisements néolithiques de la même période indiqués par des ramassages ont bien des chances de posséder aussi des structures fossoyées.

Quoi qu'il en soit au niveau du Centre-Ouest, il est possible de distinguer des zones à très forte densité alors que d'autres semblent vides de ce type de site. La première zone englobe la côte allant de l'estuaire de la Gironde jusqu'au Marais poitevin (fig. 1). Ce dernier offre plusieurs dizaines de sites mais nous verrons qu'ils ne sont pas à rattacher sans réserves aux autres groupes. Il est certain que le fleuve Charente et ses affluents méridionaux ont été autant d'axes d'implantation, ce qui ne veut pas dire nécessairement de diffusion, des peuplades du Néolithique récent. Une très forte densité se trouve donc entre Pons et Saintes, couvrant un territoire entre le Né, la Seugne et la Charente. Le Cognaçais présente une concentration tout aussi importante sur un territoire plus restreint. Puis, lorsque l'on remonte le Né, dont le bassin rejoint celui de la Seugne près de Barbezieux, on trouve une autre zone favorisée, dont l'ampleur n'a été mise en évidence que récemment. Enfin le Jonzacais se signale aussi par une densité assez remarquable. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de sites intermédiaires tels, en Charente-Maritime, Réjolle à Biron, Chasseuil à Coulonges, la Mercière à Jarnac-Champagne, ou bien périphériques vers le sud, Bois-Blanc à Curac (Charente), vers le nord le Chemin Saint-Jean à Ébéon (Charente-Maritime) et vers l'est Le Tertre à Mainfonds (Charente). Nous verrons que ces sites, relativement isolés, peuvent correspondre à une période de développement régulier alors que nous suggérerons que les concentrations puissent avoir été provoquées par des pressions externes.

Les grandes enceintes fossoyées étaient attribuées alors uniquement au cycle Matignons/Peu-Richard alors que les habitats arténaciens paraissaient se réduire à des structures légères (la Fontaine-de-la-Demoiselle, Biard et Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron, en Charente-Maritime).

Diconche est à l'origine d'une révision de cette conception initiale qui trouvera de nouveaux développements avec des remparts et des grands bâtiments (le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme, Beauclair à Douchapt en Dordogne et le Camp à Challignac en Charente).

III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRE



Photo 1 : Vue aérienne des enceintes de Diconche (Cliché : J. Dassié, 1976).

Les photographies aériennes permettaient avant l'ouverture du chantier d'avoir une bonne évaluation sur une partie de l'architecture et de l'emprise du gisement du côté nord de la voie ferrée (photo 1).

En effet le chantier 7 n'est jamais apparu d'une façon satisfaisante sur les clichés que nous avons pu consulter en raison d'une plus forte couverture sédimentaire.

Nous avons sous les yeux un plan complexe d'éperon barré dominant la Charente d'une dizaine de mètres, consistant en deux ceintures de doubles, voire triples, fossés segmentés. La surface enclose par la ceinture interne était d'une superficie d'environ 3,5 ha et celle de l'externe couvrait 3,5 ha supplémentaires. À l'intérieur de la première apparaissait une trace d'épaisseur variable de couleur foncée qui coupait la

totalité du plateau, en partant du nord, jusqu'à la tranchée ouverte pour la voie ferrée (fig. 2). Elle montrait une tache circulaire sombre qui devait, de toute évidence, être d'origine anthropique (chantier 4). D'une quinzaine de mètres de diamètre sous la couche arable, le niveau supérieur noirâtre contenait des artefacts en très grande quantité. La fouille a révélé qu'il s'agissait d'une diaclose dont le comblement sera décrit plus loin.

Dans un but de clarification descriptive nous avons attribué aux fossés de la petite enceinte l'appellation de ceinture intérieure et aux fossés de la grande celle de ceinture extérieure. La ceinture intérieure étudiée en premier lieu dans le chantier 3 se poursuit dans le chantier 7. Elle comporte quatre fossés, dont trois au moins étaient segmentés, qui reprenaient le tracé d'un fossé primaire. Ceci du moins sur la partie chantier 3, où ils ont été suivis sur une quarantaine de mètres et dans le chantier 7 où ils en divergeaient sur une centaine de mètres. D'autres structures ont été aussi révélées sur ce même chantier dont la 5, une zone d'extraction des bancs de silex superficiels, ainsi que les 1 et 3 non datées (fig. 4). Le fossé le plus ancien a été répertorié comme secteur PR1 dans le chantier 3 et secteurs XIX, IX, IXa, II et I (a, b, c, d) dans le chantier 7 (fig. 24). Le fossé segmenté interne dans le chantier 3 est représenté par les secteurs Rc0, Rc1b et Rc1a et se poursuit dans le chantier 7 par les secteurs XIX, XVII, XVI, LVII, X, XI, XII, XII, XIV et XV. Le fossé segmenté médian débute par Rc2a et Rc2b dans le chantier 3 et se retrouve dans le chantier 7 dans les secteurs V, XXXI, XXV. Le fossé extérieur PR2 dans le chantier 3 avec son extension devient VI, XXX, XX, XXI, XXII et se confond avec les fossés du circuit externe au niveau de l'entrée A.

La ceinture extérieure comporte un fossé très érodé avec les secteurs XLVII, XLVIII, II, LIX, XXIII, LVIII, XXXIV, XLI dans le chantier 7 et, dans le chantier 5 (fig. 23), les secteurs XI et XIV, XV, XVI, IV, III. Après le secteur XXI, le fossé se perd.

Toujours au niveau de la ceinture extérieure, deux autres fossés sont visibles au niveau du chantier 5 : l'un interne, segmenté, présente deux entrées avec palissades (C et D) et comprend les secteurs XXII, II,

VIII, V, XI, X et XIII, l'autre, externe, est interrompu par deux entrées en "pinces de crabe" et est formé par les secteurs I, VI, VII et XXIII. La tranchée SNCF empêche tout raccord avec le chantier 7, où semble avoir disparu un des fossés (fig. 2, 24). Nous verrons en fait que les deux fossés ne sont sans doute pas contemporains et qu'il y a eu reprise du même tracé fossoyé lors de la restructuration de la ceinture extérieure au niveau du chantier 7. On y remarquera également deux entrées palissadées, A et B.

L'interprétation des structures au niveau du chantier 7 a été rendue délicate par suite des perturbations modernes liées en grande partie au logis du XVIIe siècle. Des plantations de verger (LVI), des allées bordées d'arbres (XXXV) et des fossés de parcellaire (II, L et LI) et d'assainissement de chemins matérialisés par de profondes ornières (XXIX). Le chemin bordé par les fossés IV et VII se poursuivait au nord sur les photographies aériennes au-delà de la tranchée SNCF jusqu'à une échancrure du plateau. Il faut y ajouter des "asperges de Rommel" vestiges de la dernière guerre. Une fois éliminées ces pollutions, il reste un nombre important de trous de poteau vraisemblablement néolithiques sans qu'il puisse s'en dégager un plan cohérent. Les mollusques permettaient dans la plupart des cas une datation de la période d'implantation de ces poteaux (Burnez 1990). Une petite tranchée de palissade (XXXII) se raccorde difficilement aux ensembles que nous venons de décrire ; toutefois elle n'a livré que du matériel néolithique indéterminé.

Dans le chantier 5 nous trouvons de nouveau de nombreux trous de poteau dans le secteur XVIII, en arrière de l'entrée C, à proximité du secteur XX de l'entrée D, ainsi que des fosses (secteurs XII et XVII) qui, bien que néolithiques, n'ont pas pu être raccordées aux autres structures.

Sur la partie nord, la suite de la ceinture extérieure ne peut être appréciée qu'à partir des photographies aériennes qui semblent la rapprocher du chantier 3 comme dans le chantier 7.

Il faut signaler que le décapage et la tranchée de la route d'accès à l'usine n'ont révélé aucune structure.

IV. LES STRUCTURES PRÉHISTORIQUES NON DATÉES ET CELLES DU NÉOLITHIQUE RÉCENT

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRE

De nombreuses structures historiques ont été rencontrées dans les différents chantiers dont le chantier 6, des silos médiévaux, qui a été fouillé et déjà publié par D. Doyen (Doyen 1991).

A. LES STRUCTURES NON DATÉES

Il nous faut en premier lieu insister sur le fait que même si nous n'avons pas de structure qui soit attribuable avec certitude à un horizon antérieur au Peu-Richardien, des artefacts indiquent, sinon des occupations, du moins des passages affirmés antérieurs. En effet, dans les descriptions de la céramique nous pourrions en individualiser qui sont attribués au Néolithique ancien, entre autres par comparaison avec le site des Ouchettes à Plassay, en Charente-Maritime (Joussaume *et al.* 1994). D'autre part, du point de vue purement typologique, une anse à perforation sous-cutanée dans le chantier 4 et une petite série lithique permettent d'évoquer le Néolithique moyen (voir *infra*). Que ces épisodes n'aient pas laissé de traces architecturales est assez étrange. De même, quelques rares tessons semblent indiquer le style des Matignons. Peut-être faut-il voir dans ces absences l'effet destructeur de l'érosion, bien attestée comme nous le constaterons plus loin, ainsi qu'au fait qu'une partie non négligeable du site n'a pas été fouillée.

Toutefois, quelques structures sur l'emprise des interventions n'ont pas pu être datées : un enclos trapézoïdal dans le chantier 5, des trous de poteau divers dans tous les chantiers, un four de potier (?)

dans le chantier 5 et quelques tranchées dans le chantier 7. Nous pensons qu'il est bon de les mentionner ici.

1. LE CHANTIER 3

Un trou de poteau isolé, avec ses pierres de calage, répertorié comme structure 1 se trouvait à proximité de l'extension PR2 (fig. 4). La structure 3, le long du fossé PR2, d'une quarantaine de centimètres de profondeur et d'un peu plus d'un mètre de diamètre, lui semble postérieure (fig. 4, 31). Des pierres volontairement dressées formaient comme une paroi les séparant. Elle était remplie de terre grise, plutôt cendreuse, mais ne contenait aucun matériel archéologique datable. Elle semble cependant être néolithique si on la compare au chantier 6, les silos médiévaux qui, à peu de distance, a livré des artefacts tant préhistoriques qu'historiques. Il est difficile de la considérer comme un trou de poteau qui ainsi isolé, ne nous semblerait pas très fonctionnel et nous manquerions d'arguments pour étayer une telle hypothèse. Ne serait-ce pas les restes d'un silo néolithique, type de structure pratiquement inconnu encore dans notre région, mais dont l'absence pourrait être mise sur le compte de l'érosion ?

En revanche, les trous de poteau disposés face à face le long d'une partie du fossé PR2 (fig. 31) ont une situation par rapport à cette structure qui ne peut pas être accidentelle. Nous reviendrons sur cette structure étrange qui est attribuable à l'occupation arténacienne.

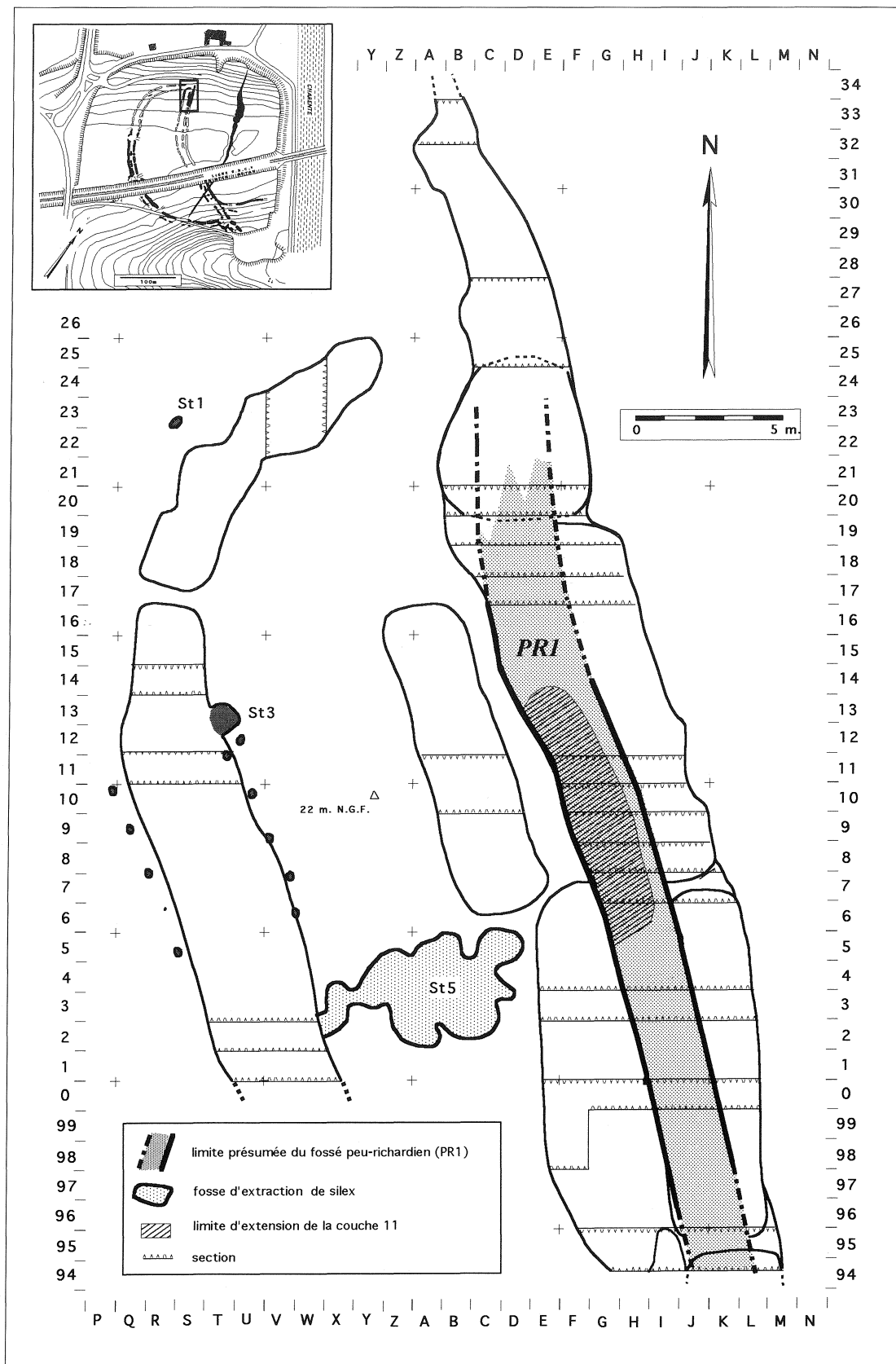


Fig. 4 : Chantier 3, plan général, structures non datées et structures du Néolithique récent.

2. LE CHANTIER 5

a. L'enclos (secteur XVIII) et les trous de poteau

Au niveau de la ceinture extérieure (fig. 23 ; pl. 19) nous avons rencontré, en dégagant le fossé interne de la zone sud, une tranchée de palissade qui prenait appui à l'ouest sur deux trous de poteau importants, numéros 51 et 54, dont un avait été recoupé par le fossé du secteur X. La position chrono-stratigraphique est aussi confirmée par la superposition de la palissade (secteur XIX) de l'entrée, datée sans conteste d'une phase arténacienne et liée à l'enceinte interne.

La profondeur de la tranchée varie d'une trentaine de centimètres à sa disparition totale vers le mètre 75 à l'est. Son peu d'ampleur est aussi souligné par des effacements partiels dans son côté sud. Dans un bourrage homogène de blocs calcaires, plus ou moins altérés, il n'a pas été possible de déterminer l'emplacement de poteaux alors qu'ils étaient très apparents dans les tranchées des entrées (XIX et XX). Les pierres de calage n'ont pu être que rarement observées et ne s'inscrivaient pas dans un plan cohérent. Avec des interruptions, soit volontaires soit dues à l'érosion, ces tranchées délimitaient une aire, reconnue sur trois côtés seulement, vaguement trapézoïdale, de 11 mètres de largeur et de 13 mètres sur la longueur encore visible. Les grands trous de poteau, numéro 55 exagérément élargi par suite d'un aménagement et numéro 57, bien que décalés, auraient pu aussi indiquer une autre entrée, face à celle de l'ouest. Ce ne serait qu'avec beaucoup de réserves que nous pourrions imaginer un couloir entre certains poteaux (n° 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 63), une hypothèse que nous ne retenons pas. Dans ce secteur, il n'y a pas eu, à proprement parler, de "fantômes" de poteaux observables. Par contre, nous verrons que, dans le secteur XIX et ses prolongements dans la "pince de crabe", le contraire s'est produit. Cette structure, en se référant aux découvertes récentes de bâtiments accompagnés d'enclos, pourrait peut-être être les vestiges de constructions similaires. Dans ce cas, elle aurait subi des remaniements dont la chronologie nous échapperait.

Il est assez difficile d'ordonner les traces peu profondes des nombreux trous de poteau rencontrés en arrière du fossé interne (fig. 23). Nous pensons distinguer une ligne parallèle à la tranchée ouest de l'enclos précédent formée par les numéros 2 à 5, 10 à 12, 15 et 16, en fait très régulièrement espacés, à l'exception des 10 et 11 qui se touchent presque. Si cette hypothèse était retenue, elle permettrait d'envisager une extension de la longueur de cette structure de 8 à 10 mètres. Les numéros 34 à 36 et 56

pourraient en offrir l'équivalent à l'est. Toutefois, le dernier peut tout aussi vraisemblablement être rattaché à l'alignement est-ouest de la palissade d'entrée qu'à un renforcement du 55. Du point de vue de la taille, ils sont très calibrés ainsi que la plupart de ceux qui ont été rencontrés dans cette zone. Ils semblent avoir été insérés directement dans le calcaire, du moins dans ce qui reste de la roche mère originelle qui ne représente que l'entourage de leurs bases. Les petits éléments calcaires de calage n'ont été rencontrés que sporadiquement. Sauf pour les montants des entrées, les diamètres pouvaient osciller entre 10 cm et 20 cm. La contemporanéité entre les tranchées et les trous de poteau n'est certes pas démontrée : nous pourrions nous trouver devant deux étapes dans la délimitation d'un même espace dont l'utilisation demeure très conjecturale. Il ne faut pas écarter aussi la possibilité d'une structure beaucoup plus récente — l'horizon campaniforme est présent sur cette partie du site — qui aurait été implantée par coïncidence en cet endroit.

Il est tentant d'essayer d'insérer dans un plan cohérent les poteaux qui ont été découverts dans la surface ainsi délimitée, mais il y règne un réel désordre. Les trous de poteau numéros 13 et 14 ainsi que les numéros 43 et 63 intrusifs dans la palissade de l'entrée, le dernier étant un des rares poteaux carbonisés, se trouvent en position de soutien de faitage mais malheureusement ils suivent un axe en convergence avec la paroi ouest. Il n'y a donc pas d'éléments positifs pour indiquer une couverture à cette structure si largement amputée par l'érosion. Si, en cours de fouille, nous avons évoqué l'hypothèse d'une cabane, malheureusement rien n'est venu l'étayer, du moins sur le site. Celle d'un enclos n'a guère plus de fondement. Les trous de poteau numéros 7, 45, 6 et 44 sont dans une disposition encore plus aléatoire, décourageant toute tentative d'interprétation. Les découvertes récentes de la Hersonnais à Pléchatel (Ille-et-Vilaine), du Fief Baudouin à Airvault (Deux-Sèvres), de la Tricherie à Beaumont (Vienne), du Camp à Challignac (Charente), des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) et celle de la Croix-Verte à Antran (Vienne) ne sont pas comparables par l'ampleur de leurs fondations à ce que nous avons à Diconche, même en prenant en compte une érosion importante (Champême 1998 ; Louboutin *et al.* 1998 ; Pautreau 1994 ; Burnez *et al.* 1995 ; Krauzs, Constantin 1995). Les constructions de Beauclair à Douchapt en Dordogne (Fouéré 1998) et celle d'Antran sont ceinturées par une tranchée externe. À l'extrême rigueur un rapprochement pourrait être évoqué pour la structure de Diconche, mais l'ensemble demeure trop insatisfaisant pour être retenu. Il serait tout aussi imprudent de mettre cette structure en relation avec les secteurs XVI et XI/XIV, sauf si une interprétation devait être impérativement retenue (fig. 23) : ce serait la

moins invraisemblable. Nous aurions alors les restes d'un édifice à proximité de la première enceinte arténacienne qui possède indiscutablement une entrée en cet endroit (entre XV et XI/XIV).

De l'autre côté de la structure XIX a été rencontrée une dizaine de trous de poteau qui semblent aussi défier toute tentative d'ordonnement, à l'exception des numéros 38, 104, 103, 10 et peut-être 30 qui paraissent souligner la palissade d'entrée (fig. 23).

Quant aux trous de poteau situés autour des secteurs XX, II et VIII esquissant une ligne incertaine, ils sont de toute évidence les vestiges de structures (ou d'une structure) perdues pour toujours.

Du point de vue de l'ambiance culturelle, signalons de rares mais indiscutables tessons peurichardiens tant continentaux que maritimes en divers endroits du chantier 5. En outre, quelques tessons, dont un important fond plat, avec de gros et nombreux dégraissants, malheureusement sans décor, permettent cependant d'évoquer, avec beaucoup de réserves, l'horizon particulier du dépotoir du chantier 3, dit des "Inconnus de Diconche" (voir *infra*). Leur présence en dehors de la ceinture interne, n'a rien de surprenant mais ne suffit pas à dater les éléments que nous venons de décrire. Signalons enfin que l'hypothèse de trous de poteau "modernes" semble pouvoir être écartée, contrairement à ce que nous avons constaté dans le chantier 7, car ils ne recelaient pas de mollusques (*Helix aspersa*) introduits dans la région pendant la période gallo-romaine (Burnez 1990).

b. Le secteur XII et le secteur XVII

Si la structure trapézoïdale précédente est stratigraphiquement la plus ancienne du chantier 5, par contre la petite fosse, le secteur XII, appartient à une phase indéterminée du Néolithique avec des tessons malheureusement atypiques (fig. 23). La couche de base était extrêmement cendreuse, grise et pulvérulente, tout le fond et les parois, sur lesquelles elle remontait, avaient subi les effets d'un feu violent. La couche supérieure, encore un peu cendreuse, noire et très charbonneuse, ne contenait aucun matériel. Étant donné la forme de cette cuvette nous pensons pouvoir y voir un four et l'absence de toute scorie inciterait à suggérer un four de potier en fosse. Une datation antérieure ou contemporaine à celle des fossés est la plus plausible, ses tessons ne pouvant se rapporter au Campaniforme, occupation aussi reconnue sur le site. Elle a subi pleinement l'action de l'érosion.

Les secteurs XVII a, b, c (fig. 23), petites dépressions à l'extérieur du fossé externe qui les recoupe, n'ont pas pu être datées mais ils ne contenaient pas d'*Helix aspersa*.

3. LE CHANTIER 7

a. Le secteur XXXIX

Nous devons mentionner ici cette petite tranchée, probablement les vestiges d'une palissade à l'extrémité ouest du chantier (fig. 24). Dans le cas où elle se prolongeait, elle aurait été détruite par la tranchée SNCF mais nous n'avons pas trouvé sa suite dans le reste du chantier. Le matériel qu'elle a livré, entièrement atypique, était cependant indemne d'intrusions historiques et malacologiques. La destruction subie par cette zone empêche de la mettre en relation avec la "barrière" de la "pince de crabe" (voir *infra*) ce qui, sur plan, serait possible.

b. Le secteur XXXII (carré 60/1190)

Très érodé, il se présente, du moins dans sa partie ouest, comme une tranchée bien délimitée de 50 cm de profondeur disparaissant progressivement après une dizaine de mètres vers l'est (fig. 24 ; pl. 70). La présence d'un banc de silex en cet endroit pourrait aussi suggérer une structure d'extraction. Le seul élément de datation était une armature tranchante (pl. 269, n° 15).

Une trentaine de trous de poteau néolithiques sont dispersés sans qu'il soit possible d'en discerner une organisation quelconque. Ils ont été séparés des trous de poteau antiques ou modernes par la présence ou l'absence de mollusques datants (fig. 24).

B. LES STRUCTURES DU NÉOLITHIQUE RÉCENT

1. LA PHASE PEU-RICHARDIENNE

a. Les structures

Contrairement à ce que nous supposions au début de nos interventions sur Diconche, la phase peu-richardienne n'est pas responsable de deux fossés mais bien d'un seul (Burnez, Fouéré 1993). Notre diagnostic initial était fondé essentiellement sur un *a priori* architectural par comparaison avec les autres enceintes à fossés doubles explorées à cette époque (les Matignons à Juillac-le-Coq, Pont-d'Husson à Bougneau, Chez-Reine à Semussac etc.). La suite de la fouille a montré qu'il n'en était rien.

Dans le chantier 3, ce fossé a subi au moins quatre recreusements (Rc1b, Rc2a et Rc2b et une fosse

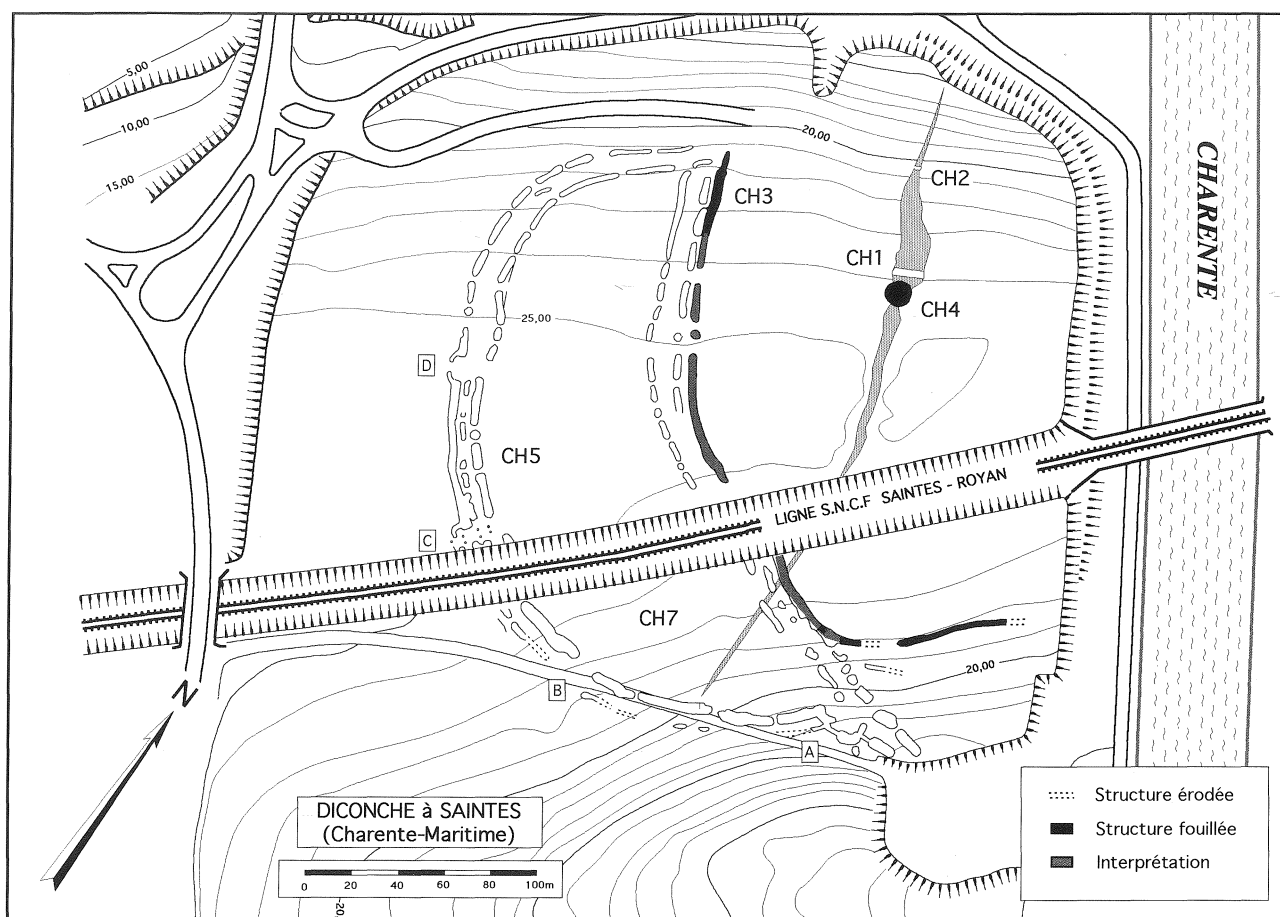


Fig. 5 : Enceinte peu-richardienne, plan général.

dépotoir) et dans le chantier 7 il a été victime d'une seule intrusion pendant le Néolithique final. Dans les deux cas il s'agit de segments en "grains de riz" bien séparés.

Notre approche, en tenant compte du caractère d'urgence de l'intervention, a donc été gênée par cette superposition inattendue de structures.

- L'enceinte

C'est une enceinte semi-circulaire ceinturant actuellement environ trois hectares à l'est et semblant s'appuyer sur la falaise (fig. 4, 5). À l'ouest il n'a pas été possible d'en préciser le tracé complet. Elle semble se présenter comme une structure continue, du moins sur les quarante mètres explorés dans le chantier 3. Dans les deux cas la profondeur, dont le maximum au centre est de 1,70 m, décroît régulièrement jusqu'à une disparition totale dont l'érosion doit être responsable. La seule interruption ou entrée possible a été repérée dans le chantier 7 (fig. 24 - carré 50/1085).

Ce fossé est creusé à travers les niveaux superficiels de la craie tendre et entame très peu les

bancs plus résistants. Dans sa partie la mieux conservée, située dans le chantier 3, son profil actuel en "U" ouvert devait présenter à l'origine des parois beaucoup plus verticales qui restituent un fossé de deux mètres de large maximum. Cependant, en aucun endroit nous n'avons pu en avoir une estimation exacte.

C'est dans les sections 0, 2/3 et 3/4 (fig. 26 ; pl. 13) que le comblement peu-richardien a été le mieux préservé, le recreusement n'ayant affecté le fossé que dans sa partie sommitale. Par contre, la profondeur actuelle de 1,70 m doit sans doute être augmentée de plusieurs décimètres pour rétablir son ampleur primaire, par suite de l'érosion des surfaces. Le niveau de base 1a limono-argileux, issu vraisemblablement de la dégradation des parois, contient peu d'éléments pierreux. Un bois de cerf en provenant a été daté de 3370-2915 av. J.-C. (Gif. 7595 : 4430 ± 70 B.P.).

La suite du comblement renferme peu d'éléments organiques comme l'attestent ses couleurs souvent claires. Quelques niveaux à blocs, n'excédant toutefois pas 30 cm (couches 2C et 5a), issus de l'intérieur du camp pourraient provenir de l'effondrement d'une

structure en élévation (fig. 33A). Il faut remarquer les dimensions modestes des blocs calcaires résultant de la mauvaise qualité de la matière première, comme nous l'avons déjà noté dans l'analyse du site. Il s'agissait sans doute d'un talus, peut-être parementé, érigé sur le côté interne de l'enceinte plutôt que d'un rempart de moellons appareillés. Les niveaux supérieurs, étant donné les intrusions artenaciennes, sont difficilement interprétables. C'est le cas plus particulièrement des sections 94/95 et 95/96 (pl. 12).

Vers le nord à partir du sondage 18/19, les structures artenaciennes ont complètement oblitéré le fossé peu-richardien (pl. 16).

Nous ne pouvons rattacher avec certitude à la phase peu-richardienne dans le chantier 7 (fig. 24) que le fossé en IX et IXa, recoupé par les secteurs XIX, XXVII, XXVI et LVII, et le fossé Ia, b, c et d (fig. 6 ; pl. 44, 46). La structure II, historique, a plus ou moins interféré avec le fossé néolithique en Ib et Ic (pl. 45). Ce dernier s'est arrêté sur un banc de silex qui a pu être en partie exploité. Entre Ia et IXa se trouve l'interruption déjà signalée plus haut. Toutefois IXa, indiqué en pointillé, se perdait pour n'être plus visible que par une trace plus sombre que la terre arable et contenait un bois de cerf pulvérisé. Par contre Ia se comportait comme un départ de fossé, qui, sans être très profond (30 cm), était cependant bien délimité. Il a été retrouvé en IX, bien isolé des creusements postérieurs, avec un matériel pauvre certes, mais bien caractérisé du cycle peu-richardien. Les coupes 1070/1071 (fig. 6) et 1068/1069 (pl. 45) en Ia et Ib donnent l'idée la plus complète du comblement dans

cette zone. Contrairement au chantier 3, le niveau primaire est très organique, sans produit de dégradation apparente des parois. C'est là que des graines brûlées, très localisées dans la couche 5 de Ib, en provenance de l'intérieur de l'enceinte ont été recueillies (voir Huntley *et al.*, chapitre X). La même couche 5 a été datée au ¹⁴C de 3360-3056 av. J.-C. (Gif. 9052 : 4530 ± 50 B.P.). Le reste du comblement est légèrement dissymétrique avec un apport maximum de l'intérieur de l'enceinte qui peut résulter de la pente naturelle du plateau. L'éboulis supérieur montre des alternances de couches terreuses et de couches à blocs seuls ce qui peut résulter d'un colluvionnement en plusieurs phases. La sédimentation a dû être assez rapide, comme semblent l'indiquer les éléments de craie peu altérés et peu roulés. La présence de couches terreuses dès la base montre qu'il devait rester une couche d'humus aux alentours et que par conséquent le sol calcaire n'avait pas été décapé par l'homme ou par l'érosion.

Si nous avons pu évoquer la possibilité d'un rempart, ou plutôt d'un talus, sur le bord interne du fossé dans le chantier 3, les sections dont nous disposons dans le chantier 7 n'apportent pas beaucoup d'enseignements nouveaux. Les couches, nettement amputées au sommet, n'infirmant ni ne confirment notre hypothèse d'un talus dans le chantier 3. Ce ne sera certes pas Diconche qui pourra fournir des informations architecturales sur les structures initiales érigées par les Peu-Richardiens.

Nous pouvons donc avancer qu'il s'agit du fossé primaire du chantier 3, qui montre là une entrée alors

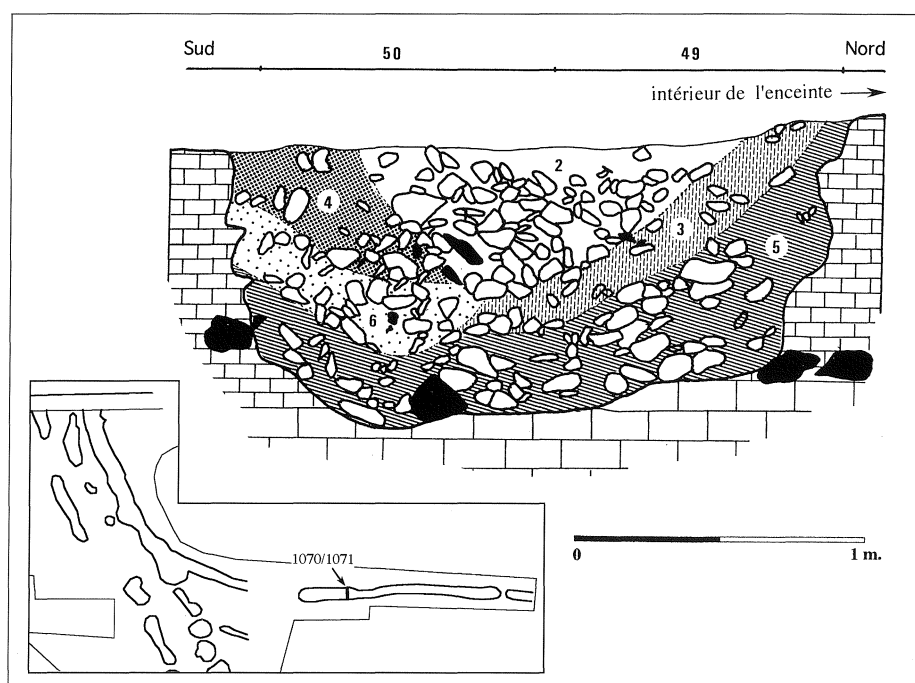


Fig. 6 : Chantier 7, Peu-Richard, Str. 1a, section 1070/1071.

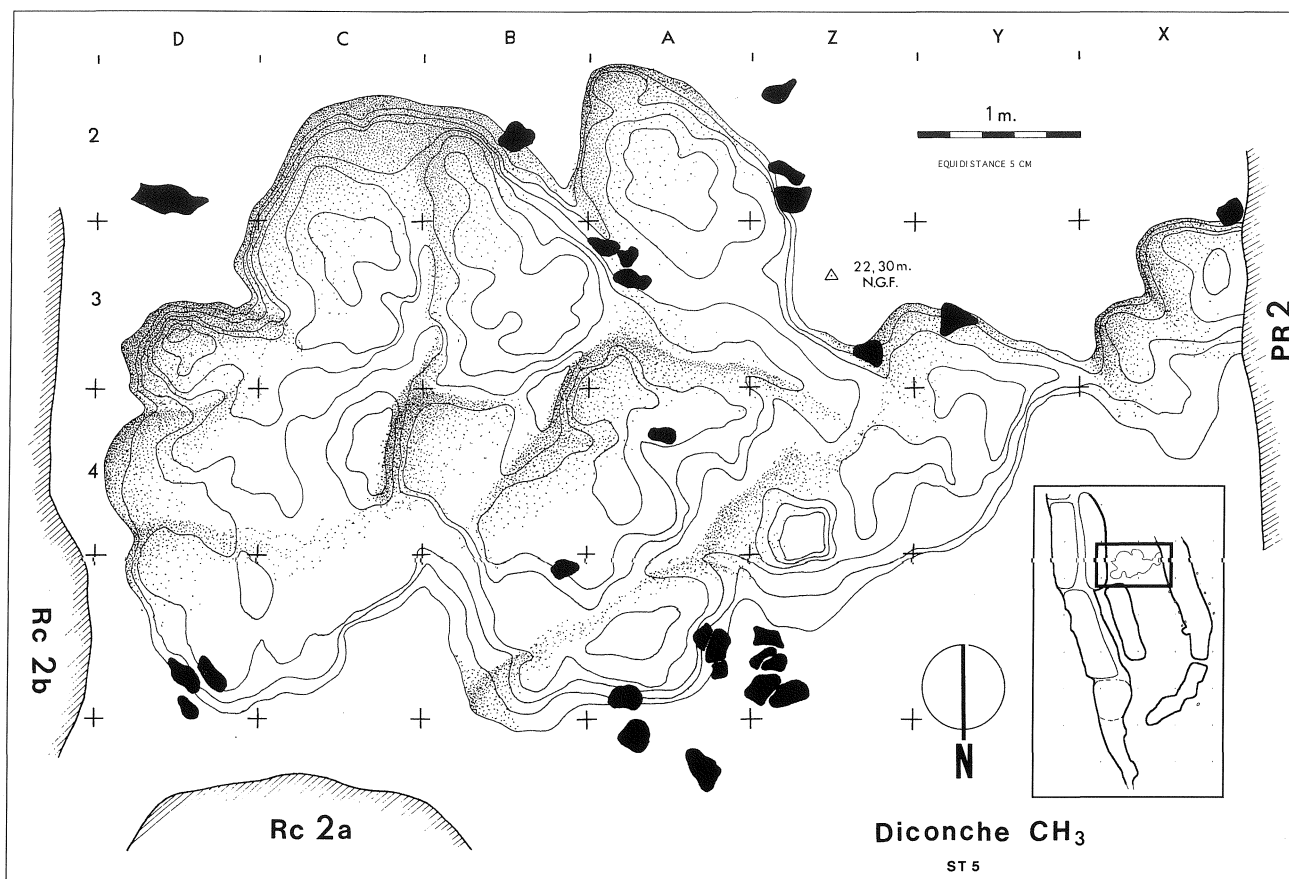


Fig. 7 : Chantier 3, structure 5, planimétrie.

que les Artenaciens abandonneront ce premier tracé pour agrandir et établir une entrée à leur nouvelle enceinte. Entre Ic et Id nous avons cru pouvoir indiquer une interruption dans ce secteur mais le peu de profondeur la rend contestable. Il faut enfin remarquer que la tranchée historique n'a suivi ce fossé qu'épisodiquement et a gardé son orientation rectiligne. Il n'a pas été cherché à tirer profit d'un comblement terreux pour le creuser en lieu et place du calcaire.

- Les structures diverses

Une petite aire d'extraction de silex, la structure 5, a été mise en évidence dans le chantier 3 (fig. 4, 7). Elle comprend une série de dépressions jointives qui, de toute évidence, ont été créées pour détourner des rognons de silex afin de les dégager de leur encaissant crayeux. Ces derniers sont encore bien visibles en plusieurs endroits, à la périphérie de la structure, affleurant sur une vingtaine de mètres carrés. Ils se présentent sous forme de gros nodules plus ou moins anastomosés, fracturés par la tectonique tertiaire. Les moyens utilisés mettent sans doute en œuvre des pics en bois de cerf dont quelques

fragments, très dégradés, ont pu être observés en cours de fouille dans le comblement des fosses. Une fois les rognons dégagés, des leviers suffisaient à les décoller de leur gangue.

Une douzaine de fosses d'un mètre de diamètre environ a permis l'extraction d'un volume de matière qu'il reste difficile d'estimer mais qui, de toute façon, reste très anecdotique par rapport à la masse de silex débitée sur le site. De toute façon, il ne semble pas que le silex de la roche mère ait eu la préférence des occupants du plateau, ces derniers ayant largement préféré les rognons des altérites, moins contraignants à extraire et de bien meilleure qualité. Si on excepte les fossés, qui ont localement traversé les bancs de silex et ont pu ainsi occasionnellement servir de minière, aucune autre structure de ce type n'a été retrouvée sur la partie décapée du plateau. La proximité du fossé peu-richardien, situé à quelques mètres de la zone d'extraction, est probablement à l'origine du repérage du banc de silex, dont l'horizontalité n'aura pas échappé aux carriers.

Le comblement de ces fosses était très homogène, composé de fragments de craie altérée amalgamés dans

un limon argileux brun jaunâtre clair, le tout formant un ensemble très compact, prenant l'aspect de "nougat". Il contenait de nombreux déchets de taille de silex santonien mais aussi du Turonien, issus de schémas techniques qui ne diffèrent pas de ceux que l'on observera dans les fossés. Parmi la céramique caractéristique, seuls sont présents quelques tessons dans les styles de Peu-Richard. Ces derniers y ont donc été piégés ainsi que les éléments turoniens exogènes. La céramique offre donc un heureux argument de datation, les Artenaciens n'auraient pas manqué de signer leur passage par leur mobilier caractéristique, comme ils l'ont fait dans tous les endroits du site qu'ils ont fréquentés. En outre, cette zone a été recoupée par le fossé PR2 apportant ainsi une confirmation stratigraphique.

b. Le mobilier

- La céramique

. La méthodologie d'étude

Ces remarques générales s'appliquent à la totalité des tessons recueillis au cours de ce sauvetage et de la fouille programmée. Tous les tessons ont été décomptés (297 872) et les éléments caractéristiques inventoriés, ce qui a permis un traitement statistique dans certains cas (Fischer, chapitre XIV). Ce sont essentiellement les bords, fonds, moyens de préhension, décors etc., qui permettent à notre avis de dresser un tableau représentatif de l'ensemble. Il eût peut-être été plus significatif non seulement de compter les tessons mais de les mesurer pour évaluer les surfaces et les épaisseurs et de les peser pour faire un rapport nombre/poids. Très franchement les deux premiers traitements nous ont rebutés, étant donné le nombre d'artefacts et nous n'avons réalisé le possible intérêt du troisième que lorsque nous avons déjà progressé largement dans nos examens. Toutefois, certains de nos critères permettent de cerner, approximativement il est vrai, les données que nous aurions pu obtenir avec des analyses plus fines. Le classement des bords, des fonds et des moyens de préhension par taille répond à cette préoccupation. Les épaisseurs ont été les facteurs déterminants pour les bords et les fonds. Les premiers étant classés comme minces en dessous de 5 mm (catégorie 1), la catégorie 2 regroupant les épaisseurs entre 5 et 10 mm et la 3 celles supérieures à 10 mm. Pour le traitement statistique les trois classes ont été réunies. Par contre, les moyens de préhension ont été traités d'une façon encore plus arbitraire suivant qu'il était vraisemblable de les rattacher à des vases petits, moyens ou grands. Les différentes statistiques auxquelles nous nous sommes livrés n'ont pas fait ressortir de différences stratigraphiques sensibles. Le taux de fragmentation

influant aussi sur le nombre de tessons représentatifs, nous ne nous leurrerons pas sur ce que certains de ces chiffres peuvent représenter. Un seul enseignement ressort de ces estimations approximatives montrant que les vases fins sont très rares dans le cycle peu-richardien, par comparaison avec les mobiliers d'autres sites que nous avons sondés (Réjolles, Chaillot de la Jard, Font-Belle etc.). Cette remarque s'applique aussi aux "Inconnus de Diconche" mais sur un échantillonnage beaucoup plus restreint.

Nous avons, dans tout l'ensemble, tenté d'individualiser le nombre maximum de vases ce qui a favorisé ceux qui étaient décorés. Ils ont été dans leur plus grande partie dessinés et décrits.

Nous justifierons plus loin les termes utilisés pour les formes de la céramique arténacienne, celle qui possède le registre le plus large sur Diconche. La figure 12 illustre nos choix descriptifs. Ils ressortent de facteurs subjectifs refusant tous les classements fastidieusement élaborés qui finissent par offrir une gamme si vaste qu'elle en perd sa signification typologique. Cet éclatement prouve la pluralité de potiers ainsi que la diversité et l'hétérogénéité de leur production individuelle, aléas d'une pratique discontinue ou de techniques non standardisées dans les détails (évaluation aléatoire du poids d'argile, manque de mensuration sur le modèle etc.).

Dans nos descriptions nous n'avons que rarement utilisé la binoculaire pour tenter de retrouver d'éventuels dégraissants. Le traitement des surfaces décrit ne concerne que le seul tesson et les variantes tant dans la finition que dans la cuisson ne peuvent évidemment pas être pris en compte. Par conséquent, à nouveau, placé entre un choix d'un échantillon arbitrairement sélectionné et un survol de la totalité du mobilier, nous avons opté pour l'empirisme du deuxième. F. Convertini (Convertini, chapitre XIII), par son étude des lames minces, compense scientifiquement les déficiences d'un amateur irréductible (C.B.).

. Le chantier 3

Ce n'est pas le site de Diconche qui peut offrir un apport original dans la connaissance de la céramique peu-richardienne. La totalité des tessons décorés comprend 111 tessons du Peu-Richard-Maritime (PRM) et 98 tessons du Peu-Richard-Continental (PRC). Il n'est pas tenu compte d'un vase de style maritime entier qui, à lui tout seul, comprend plus de trente tessons portant du décor. S'il n'est pas non plus raisonnable de penser que nous ayons pu individualiser le nombre exact de récipients, il semble cependant que les deux styles devaient être présents en proportions presque égales. Un léger avantage numérique est perceptible en faveur du Maritime, ce qui est logique

étant donné la position du site proche des épïcètres de ce style. Ce n'est pas une nouveauté entre Saintes et Pons, bien au contraire, nous serions plutôt tentés de dire que c'est la règle, les pourcentages réciproques oscillant toujours entre 40 % et 60 %. Ce territoire semble bien correspondre à une zone de contact entre les deux styles céramiques où coexistent des influences soit complémentaires soit concurrentielles.

Il est normal que de la céramique peu-richardienne ait été dispersée dans toute la zone. Il faut noter que les tessons recueillis hors des couches en place sont en général très fragmentés et érodés quand, par contre, la plus grande partie d'un vase a été trouvée dans les bandes 5 et 6 (pl. 81, n° 1), vase éclaté à la surface de la couche de base. C'est un récipient de taille moyenne d'une excellente cuisson, à pâte lisse, beige/marron, avec des dégraissants de quartz peu nombreux. Il porte deux anses tunnelées et une riche ornementation à base de cercles reliés entre eux par des demi-cercles et intégrant les anses d'une façon tout à fait classique pour le Peu-Richard-Maritime. Il avait été brisé anciennement et montre quatre perforations doubles de réparation. Selon toute vraisemblance il n'a pu être remis en service et a été jeté dans le fond du fossé. D'autre part, nous avons trouvé des tessons portant des lignes doubles incisées et cannelées dans la section 0 ainsi qu'une anse tunnelée tout à la base de la section 8, sur le sol du fossé.

Dans la structure 5, trois tessons du style continental et un seul du style maritime ont été rencontrés. Il n'est évidemment pas possible, sur un échantillonnage aussi restreint d'attribuer, cette structure à l'un ou l'autre, que nous pensons d'ailleurs être contemporains. Enfin en surface, après le passage des divers engins, nous avons aussi pu recueillir, parfois dans un état déplorable, des fragments de cette céramique si commune dans toute la Saintonge.

Dans le style maritime nous avons, en plus du vase décrit ci-dessus, des anses tunnelées typiques (pl. 81, n° 5, 7, 9, 10 ; pl. 82, n° 11), des motifs horizontaux parfois à listels larges (pl. 82, n° 1 à 3, 16), une fois en "escalier" (pl. 81, n° 6), des motifs circulaires (pl. 82, n° 4), des incisions ou cannelures soulignant un bord (pl. 82, n° 7, 12), thème réputé archaïque sur Chez-Reine à Semussac (Mohen *et al.* 1984), enfin des indications de zigzags ou "dents de loups" évoquant des motifs plus complexes (pl. 82, n° 8, 10) dont nous verrons d'autres exemples dans le chantier 4 (pl. 104 à 116, 115). Du point de vue des techniques, nous trouvons tout aussi bien la cannelure large ou étroite que l'incision simple (pl. 82, n° 12). Un tesson mérite une mention spéciale, le numéro 5 de la planche 82, qui offre une nette cupule chevauchée par un décor incisé/cannelé en zigzag. Cet exemplaire renforce les doutes que l'on peut avoir sur la qualité de

marqueur chronologique de ce type de décoration. Nous en retrouvons d'ailleurs dans la céramique vraisemblablement arténacienne (voir *infra* chantier 4, pl. 128, n° 22 ; pl. 183, n° 6, 7 et pl. 246, n° 7 du chantier 5). C'est avec des réserves que nous incluons ici la petite écuelle numéro 3 de la planche 81 avec quelques traits incisés avant cuisson mais dont le rôle décoratif n'est pas évident.

Nous avons attribué au Peu-Richard-Continental les bourrelets soulignant les bords des vases de grande taille, peut-être un peu abusivement (pl. 82, n° 14, 15). Ils sont aussi très fréquents dans le style des Matignons qui n'a pas eu d'impact sur Diconche ou qui, du moins, n'est pas attesté par des structures et que seuls quelques rares tessons ubiquistes pourraient indiquer. Par contre il n'y a pas de doute à avoir pour les décors nervurés isolés (pl. 82, n° 13, 18, 21 à 24) ou accompagnant des anses classiques par opposition aux anses tunnelées (pl. 81, n° 2 ; pl. 82, n° 6). Cependant des tessons qui présentent un listel dégagé par des cannelures ou des pincements sont d'une attribution plus délicate surtout avec un motif vertical qui est en faveur dans le Peu-Richard-Continental (pl. 82, n° 20). La technique de décoration du numéro 9 de la même planche est assez ambiguë associant à la fois deux incisions et une nervure précédée d'une cannelure étroite. Les anses importantes classiques peuvent aussi bien appartenir à l'un ou l'autre style et celle à enlèvements multiples (pl. 82, n° 25) trouve son équivalent sur le site éponyme des Matignons dans l'enceinte peu-richardienne-continental (Burnez, Case 1966).

Dans le recreusement Rc2a nous avons rencontré des fragments de bords portant deux rangées de doubles cannelures, une anse ordinaire portant le départ d'une décoration en relief typique du Peu-Richard-Continental.

. Le chantier 7

La partie peu-richardienne du chantier 7 (XIX, XXVII, XXVI, IX, IXa, Ia, Ib, Ic et Ie) n'a malheureusement pas été très productive en matériel céramique. Toutefois rappelons que les fossés ont été datés de 4530 ± 50 ans B.P. (Gif. 9052) ce qui est un argument supplémentaire de leur non pollution. Nous avons pu individualiser neuf vases pour lesquels se retrouvent les décors des deux styles (pl. 229, n° 1 à 9). Il faut noter un vase monté dans la masse, type de récipient ubiquiste (pl. 229, n° 18). Toutefois, trois tessons méritent un commentaire particulier : le numéro 1, avec ses gros points près de la lèvre qui semblent appartenir à un motif vertical, pourrait indiquer une occupation plus ancienne, comme certains tessons du chantier 4 (par exemple pl. 111, n° 11), sur lesquels nous reviendrons plus loin ;

le numéro 9, épais, avec un épaulement marqué qui se retrouve autant dans le Peu-Richard que dans les Matignons (Bouchet, Burnez 1991 ; 1992). Par contre, le numéro 8 vient rejoindre les rares tessons au sujet desquels nous pouvons évoquer le style des Matignons des chantiers 3 (pl. 95, n° 4 ; pl. 223, n° 21) et 4 (pl. 105, n° 26 ; pl. 106, n° 9 ; pl. 155, n° 28). D'autre part la petite section IX, fouillée au sud du creusement arténacien XXVI, a livré de bons exemplaires des deux styles (pl. 229, n° 10 à 17) avec une légère prédominance pour le style continental. L'éloignement de la première enceinte n'a pas empêché que les secteurs X et XXV aient produit des tessons peu-richardiens (pl. 229, n° 19, 21). La dispersion des terres lors de la reprise des fossés initiaux explique cet éparpillement. Cette pollution a même affecté le secteur XI (pl. 229, n° 22, 23) et dans l'enceinte extérieure les secteurs XX et XXI.

Il faut enfin signaler que dans les chantiers 7 et 5, des tessons isolés peu-richardiens tant maritimes que continentaux ont été recueillis en divers endroits. Il nous semble que l'on peut faire un rapprochement avec la "fosse" signalée par S. Cassen (Cassen 1987) sur la colline opposée au sud. Il doit s'agir dans tous les cas d'une dispersion aléatoire consécutive aux travaux agricoles. Lors de l'étude du chantier 4 (chapitre V-C) nous reviendrons sur le mobilier tant peu-richardien que des "Inconnus de Diconche" qui a été recueilli dans la première phase de son comblement.

- L'industrie lithique

. Méthode d'étude

L'étude des séries lithiques de Diconche a été effectuée suivant le protocole que nous avons utilisé lors de l'étude des sites régionaux (Fouéré 1994).

Les artefacts sont, dans un premier temps, triés par type de matière première afin de faciliter l'approche des chaînes opératoires. Est observé à cette occasion l'état de surface des plages corticales afin d'avoir une idée du type de gîte exploité (usure, présence de carbonates ...).

Une vingtaine de types de produits de débitage et supports potentiels sont ensuite distingués :

. les produits de décortilage

EC : éclats corticaux : nous avons appelé éclat cortical tout éclat dont la face supérieure comprenait plus de 80 % de cortex (exemple : pl. 258, n° 8) ;

ED : éclat à dos naturel : éclat présentant un bord cortical opposé à un bord le plus souvent tranchant. Sont appelés éclats à dos naturel les pièces courtes, de longueur inférieure ou égale à la largeur et les pièces plus allongées, montrant des enlèvements multidirectionnels sur la face supérieure (exemple : pl. 83, n° 5) ;

LD : lame à dos naturel : pièce au moins deux fois plus longue que large à dos cortical, arêtes parallèles (exemple : pl. 83, n° 2) ;

ELD : éclat laminaire : pièce intermédiaire entre les deux précédentes, à arêtes parallèles ;

. les produits non corticaux

E : éclat épais, avec sur la face supérieure les négatifs des enlèvements antérieurs multidirectionnels ou unidirectionnels dans le cas de pièces courtes (exemple : pl. 108, n° 15, 16) ;

EP : éclat plat : mêmes caractéristiques que le type précédent, mais d'épaisseur au minimum quatre fois moindre que la largeur (exemple : pl. 202, n° 1 à 4) ;

L : lame : pièce au moins deux fois plus longue que large, à nervures parallèles (exemple : pl. 99, n° 8, 13) ;

EL : éclat laminaire : éclat moins allongé que la lame et à nervures parallèles (exemple : pl. 97, n° 11, 12) ;

EK : éclat à deux faces lisses (éclat kombéwa). Le talon est généralement facetté, résultant d'une préparation du plan de frappe (exemple : pl. 195, n° 3).

. les produits de préparation ou de ravivage

CRT : pièce à crête (exemple : pl. 198, n° 10) ;

TAB : tablette de ravivage ;

FLN : flanc de nucleus. Il provient des enlèvements latéraux des nucleus à plans de frappe orthogonaux (exemple : pl. 90, n° 4) ;

. les nucleus

N : nucleus atypiques comprenant les nucleus polyédriques épuisés et les nucleus non structurés ;

N1P : nucleus à plan de frappe unique ou pyramidaux (exemple : pl. 90, n° 1, 5) ;

N90 : nucleus à plans de frappe orthogonaux (exemple : pl. 90, n° 2) ;

N180 : nucleus à plans de frappe opposés (exemple : pl. 206, n° 1) ;

DISC : nucleus discoïde, à enlèvements centripètes (exemple : pl. 89, n° 1) ;

NK : nucleus (kombéwa) sur éclat, ayant produit un ou plusieurs éclats à deux faces lisses (exemple : pl. 195, n° 2).

. les divers

DIV : divers. Cette rubrique regroupe tous les produits ne rentrant pas dans les catégories précédentes, ainsi que les supports non identifiables car masqués par une retouche couvrante ou entièrement polis (cas des armatures foliacées, des pièces bifaciales, des haches ...).

ESQ : esquilles et petits éclats. Nous regroupons ici tous les petits éléments de dimension inférieure à

15 mm en moyenne : les esquilles vraies, les éclats de retouches, les petits cassons ...

Afin de faciliter les comparaisons entre les différents ensembles, plusieurs indices ont été calculés (voir tableaux, annexe 3). Les esquilles, qui n'ont pas toujours fait l'objet d'une collecte méticuleuse, ne sont pas prises en compte dans le calcul des différents indices et pourcentages afin de pouvoir travailler sur des séries comparables.

- Indice laminaire au sens strict (S.S.) : $IL1 = \frac{\Sigma(L+LD)}{Total} \times 100$. Il représente la proportion de lames et lames à dos cortical.

- Indice laminaire au sens large (S.L.) : $IL2 = \frac{\Sigma(L+EL+ELD+LD)}{Total} \times 100$. Il représente l'ensemble de la production laminaire, y compris les pièces courtes, EL et ELD.

- Indice pièces à dos naturels : $ID = \frac{\Sigma(ED+ELD+LD)}{Total} \times 100$. Il représente le pourcentage de pièces à dos cortical ou naturel, et peut témoigner la façon d'épanneler le rognon au moment de la préparation des nucleus.

- Indice Nucleus : $IN = \frac{\Sigma nucleus}{total\ débitage} \times 100$ (-esq). Il témoigne de la fréquence des nucleus et peut être ainsi révélateur de certains aspects de gaspillage ou de la médiocrité de la matière première (indice élevé). Il peut être fonction de certains schémas opératoires (indice faible ou nul dans le cas de fabrication de haches, remplacés par les ébauches).

- Indice d'allongement : $I_{all.} = \frac{\Sigma l-n}{n}$ (longueurs/largeurs)/n. Il est calculé pour les lames au sens strict. (I all = 3 signifie que les lames sont en moyenne trois fois plus longues que larges).

En outre, les caractères des talons ont été observés sur les produits laminaires du silex sénonien et sur les éclats en silex turonien afin d'analyser les techniques de débitage.

La dernière étape concerne l'observation des modifications des produits de débitage et des traces d'utilisation évidentes. Il est à noter à ce sujet que le matériel de Diconche n'a malheureusement pas fait l'objet d'étude tracéologique fine. Seules sont prises en considération les traces visibles à l'œil nu telles que les lustrés et polis d'utilisation, sans approche qualitative.

Les différents supports retouchés sont classés en fonction d'une liste type, depuis les objets à retouche simple (ret) jusqu'aux outils plus aboutis.

. Les matières premières des niveaux peu-richardiens

L'industrie attribuable aux Peu-Richardiens est assez mal représentée par rapport à celle arténacienne, sans doute en raison d'une occupation plus brève et d'une probable réduction par l'érosion ou les recouvrements ultérieurs. Elle provient de la base du fossé PR1 du chantier 3 et des secteurs I et IX du chantier 7.

Les matières premières sont très monotones sur le site de Diconche puisque seules deux sources d'approvisionnement principales ont été utilisées pour toutes les périodes, le Santonien local et le Turonien, avec parfois de rares apports exogènes plus lointains pour l'Artenac (Bretagne, Touraine ...).

Nous ne reviendrons pas sur la fosse d'extraction observée sur le chantier 3. Le creusement des fossés, en fonction secondaire, a pu être un moyen d'approvisionnement en silex. Cela a probablement été le cas au niveau des secteurs Ia, b, c du chantier 7 où plusieurs blocs ont été extraits du fond du fossé (pl. 44, 45). Le niveau de base (couche 5) contenait en outre une grande quantité de produits de débitage sur rognons fraîchement extraits du calcaire (cortex crayeux) ce qui cadre bien avec les systèmes d'exploitation d'une manière associée à un atelier de débitage.

L'utilisation du silex provenant directement de la craie santonienne est par ailleurs bien marquée dans les ensembles peu-richardiens de Diconche, où on remarque les pièces à cortex carbonaté pouvant atteindre 50 % de la totalité des produits d'épannelage (fig. 35). Toutefois, leur qualité est souvent inégale, les rognons sont souvent fracturés par la tectonique tertiaire et sont rarement homogènes, rendant incertain le débitage. La majeure partie des silex santoniens provient par conséquent des altérites où il ont subi des phénomènes de recristallisation améliorant leur aptitude à la taille.

Le silex turonien est assez faiblement importé, puisque celui-ci n'excède rarement 2 à 3 % de la masse totale. Il atteint cependant 5 à 7 % dans les secteurs Ia et Ib du chantier 7. Il est utilisé presque exclusivement pour la fabrication des haches comme ce sera le cas dans les phases arténaciennes (cf. *infra*). La présence de pièces corticales témoigne de l'apport de matière brute ou faiblement préparée.

. Le débitage

Les deux variétés de silex ont été employées à des fins spécifiques. La quasi-totalité des produits de débitage en silex turonien, bien qu'assez peu fréquent, entre dans la chaîne opératoire de la fabrication des ébauches de haches. Elle se caractérise par des déchets composés majoritairement d'éclats plats de taille biface, de très rares lames qui peuvent provenir de la

mise en forme du tranchant de l'ébauche, et de l'absence ou la grande rareté des nucleus. Les "ratés" de taille sont par contre présents avec des ébauches abandonnées à des stades divers de leur fabrication (pl. 87). Nous reviendrons sur ces méthodes de débitage lors de l'étude du chantier 4.

Certains éclats plats ont été traités thermiquement, observés dans les secteurs Ia et Ib du chantier 7, avec des petites pièces à retouche bifaciale (pl. 84, n° 9 ; pl. 86, n° 10). Elles proviennent de la partie supérieure du comblement et peuvent avoir une origine plus tardive. Sur le plan typologique, de tels éléments sont en effet absents des contextes peu-richardiens régionaux. Cependant, cette méthode, qui a pour but d'améliorer la qualité du silex, existe en Saintonge dès le Matignons aux Orgeries à Courcoury ou au Taillis à Préguillac (Fouéré 1994) mais entre dans une chaîne opératoire qui reste à préciser.

Le silex santorien local est la matière de base utilisée pour le façonnage de la plupart de l'outillage. L'abondance de la matière première entraîne inévitablement un gaspillage important et les gros nucleus peu débités sont nombreux (pl. 89, n° 4 ; pl. 90, n° 5). Corrélativement on remarque la fréquence des éclats corticaux, souvent supérieure à 10 % de la totalité des produits de débitage, et des éclats à dos naturel (fig. 35). Ce gaspillage se traduit également par le faible pourcentage d'éléments retouchés, souvent inférieur à 10 %. On ne tient pas compte ici des pièces qui auraient pu être utilisées brutes de débitage car leur mise en évidence ne peut être faite que par une étude tracéologique qui ne rentre pas dans notre problématique.

Les éclats dominent largement, issus pour partie de la mise en forme des nucleus à lame, mais recherchés également comme supports spécifiques de certains outils tels que les grattoirs ou les armatures. Quelques éclats ont été obtenus à partir de nucleus discoïdes (pl. 89, n° 1).

Les produits laminaires entrent pour 15 à 20 % en moyenne dans le débitage total. Les lames franches sont en général assez courtes, excédant rarement 80 mm (fig. 36), et larges avec un indice d'allongement voisin de 2,5 (pl. 85, n° 10, 11, 13 ...). Elles sont obtenues à partir des nucleus à plans orthogonaux (pl. 90, n° 2), plus rarement des nucleus unipolaires (pl. 90, n° 1). Quelques lames de plus de 100 mm de longueur existent cependant débitées sur nucleus à plan de frappe lisse (pl. 90, n° 5). La préparation des nucleus est très sommaire, la rareté des pièces à crête suggère un débitage opportuniste mettant à profit des arêtes naturelles. Les corniches sont rarement régularisées.

Les lames régulières sont assez fréquentes, à profil droit ou courbe et à section indifféremment

triangulaire ou trapézoïdale. Les talons sont en majorité lisses et larges, à point d'impact bien marqué attestant de l'utilisation du percuteur dur, mais l'utilisation du percuteur tendre est attestée sur près de 20 % des produits laminaires.

Un percuteur en bois de cerf provient du niveau de base du fossé interne du chantier 3 (pl. 270, n° 1). La meule et le cercle de pierrures sont usés et deux esquilles microscopiques de silex sont enchâssées dans la plage de percussion.

La méthode "kombéwa" est présente, attestée par les nucleus (pl. 89, n° 1, 3) et les éclats (pl. 90, n° 3), mais la finalité des supports obtenus n'est pas encore définie.

. Les éléments retouchés

L'industrie peu-richardienne est assez pauvre sur le plan typologique. Elle est dominée par les grattoirs (pl. 83, n° 1 à 12), souvent sur éclat épais ou sur éclat laminaire (fig. 39), mais également sur produit cortical (pl. 83, n° 5, 8).

On remarquera l'absence de perçoirs Moulin-de-Vent typiques, bien que certains denticulés rappellent des produits de la chaîne opératoire (pl. 86, n° 13) et que certains perçoirs s'en rapprochent (pl. 84, n° 2, 3), sans la retouche de l'arête supérieure du biseau (Burnez *et al.* 1991).

Les couteaux présentent un bord à retouche abrupte, alternante ou bifaciale et le tranchant brut (pl. 85, n° 1, 2, 4, 8, 9). Le couteau numéro 3 de la même planche montre une retouche rasante discontinue de régularisation.

Les microdenticulés sont fréquents, préférentiellement sur support laminaire à profil torse ou courbe (pl. 86, n° 1 à 5).

Les seules armatures sont des tranchantes de forme peu standardisée à retouche bifaciale (pl. 84, n° 10, 11, 13, 14), en dehors de la pièce foliacée sur éclat turonien chauffé déjà signalée (pl. 84, n° 9).

Outre les divers denticulés (pl. 86, n° 8, 9, 12, 13) et pièces à encoches (pl. 86, n° 11), les séries contiennent des lames à retouche marginale (pl. 85, n° 4, 11, 13 ...) et quelques tronçatures (pl. 85, n° 14, 16). On remarquera la présence d'un petit tranchet (pl. 84, n° 12).

Les haches polies en silex turonien complètent cet ensemble, la plupart du temps brisées suite à l'utilisation comme l'atteste la fracture en "sifflet" (pl. 88, n° 2) ou brûlées. Les fragments sont réutilisés suivant des schémas classiques (fig. 20) souvent en percuteur (pl. 88, n° 1) ou redébitées. Il en est de même pour certaines ébauches abandonnées en raison d'accidents techniques qui rendent difficile toute tentative supplémentaire de façonnage ou de polissage (pl. 87, n° 2). L'une d'elles présente un lustré d'utilisation sur sa face ventrale lisse (pl. 87, n° 3).

Le site de Diconche apporte donc un complément utile à la connaissance des industries lithiques peu-richardiennes mais ne suffit pas à lui seul à les caractériser. Nous reviendrons sur les comparaisons avec les autres sites régionaux contemporains ultérieurement.

2. LES "INCONNUS DE DICONCHE"

a. Le dépotoir du chantier 3

En 1987 nous avons eu la surprise de découvrir que le fossé peu-richardien dans le chantier 3 avait été très fortement perturbé. En fait, nous avons une stratigraphie indéniable qui montrait un recreusement par une fosse, elle-même recoupée par un segment de

fossé artenacien Rc1a (fig. 8 ; photo 2 ; pl. 14). Le matériel livré par cette excavation ne pouvait être rattaché à aucun ensemble culturel connu à ce jour en Saintonge et deux dates ¹⁴C le situaient dans le Néolithique récent II : 3357-2975 et 3515-3050 av. J.-C. (Gif. 8059 : 4510 ± 60 B.P. et Gif. 7594 : 4570 ± 70 B.P.). Nous avons choisi de donner l'appellation temporaire des "Inconnus de Diconche" à ce nouvel horizon pour éviter, à ce stade, d'ouvrir une querelle sur le Vienne/Charente qu'il fallait de toute évidence évoquer. Dans nos conclusions nous reviendrons sur ce problème.

Le fossé peu-richardien devait être déjà bien comblé lorsque la fosse a été creusée. Il était encore suffisamment visible pour être choisi pour effectuer cette extraction au lieu de la faire dans le calcaire environnant. Le but réel de cette excavation nous échappe mais l'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'un dépotoir. Il n'est pas possible de savoir si cette excavation a été volontairement ouverte pour l'enfouissement ou si cette fonction est consécutive à une récupération de blocs calcaires, hypothèse qui ne trouverait que peu d'arguments en sa faveur. En effet, les sections 0 ou 4 (fig. 26 ; pl. 13) montrent un fossé peu-richardien non perturbé dans lequel ils ne sont pas abondants. Nous n'avons pas de structure, ni réellement d'aire d'occupation à rapporter à cette



Photo 2 : Chantier 3, PR1, Rc1a, section 9/10.

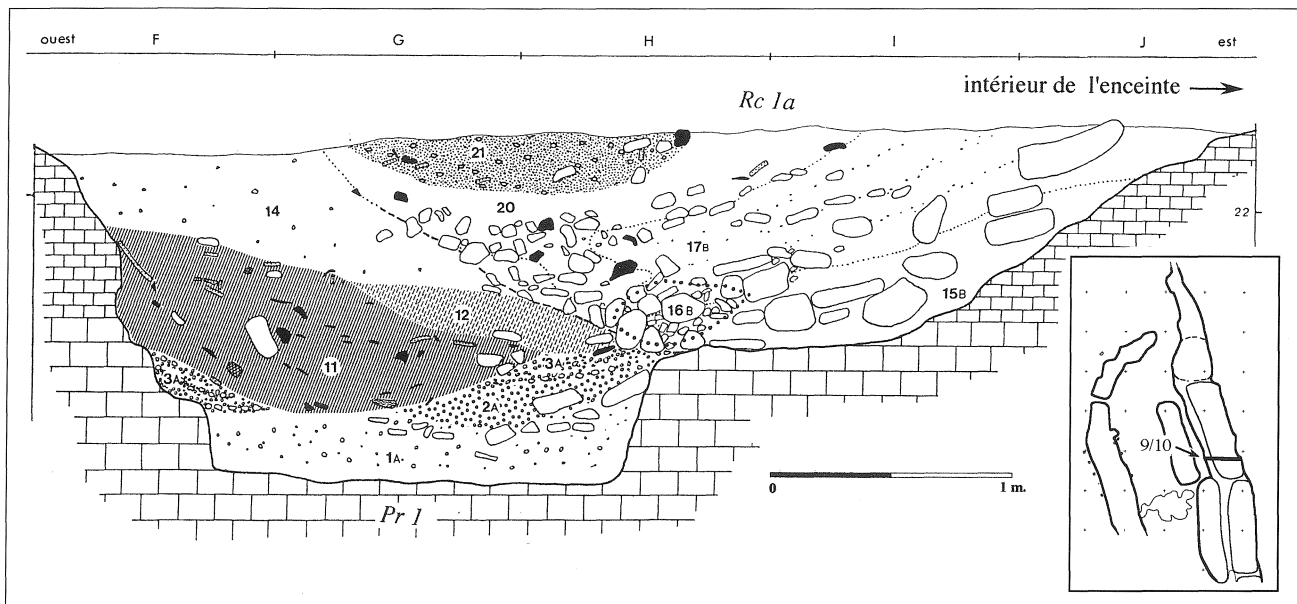


Fig. 8 : Chantier 3, PR1, Rc1a, section 9/10.

phase des "Inconnus de Diconche". Les couches meubles plus anciennes sont très nettement tronquées et n'ont pas eu le temps de se stabiliser avant le dépôt de la couche 11 (pl. 14, 15). Elle présentait un profil lenticulaire très étiré sur plus de 8 mètres avec une épaisseur maximale restante de 80 cm. Très riche en matières organiques et mobilier archéologique, elle était surmontée par la couche 12, issue de la probable remobilisation de son sommet. Cette dernière couche de texture comparable était en effet plus claire avec des charbons plus petits. Cette évolution suggère que le dépotoir était resté à l'air libre et que par la suite un comblement naturel en acheva le remplissage, tassant la couche antérieure (couche 14).

Nous avons donc une fosse creusée aux dépens des niveaux antérieurs (au moins les niveaux 2A et 3A fig. 8 ; pl. 14, 15) et qui n'a jamais atteint le fond du fossé. Elle finissait en sifflet tant en 5 qu'en 13 ayant son maximum d'épaisseur dans les bandes 8 à 11.

Si cette couche 11 a été très riche en charbons de bois, parfois sur plusieurs centimètres de longueur, elle n'a livré aucune graine au cours d'une expérience de lévigation de 80 litres de terre. La faune n'y est que chichement représentée alors que des vases, dont certains presque entiers, de nombreux fragments de torchis, un outillage osseux intact, des parures et des outils en silex, non usagés, ont été surabondamment recueillis. S'il doit s'agir d'un nettoyage, l'absence de tout reste humain semble exclure l'hypothèse d'une sépulture. Le rejet d'outils en bon état ne semble guère compatible avec l'hypothèse que ce soient les "Inconnus de Diconche" eux-mêmes qui y aient procédé. Dans le cas où les Artenaciens en seraient les responsables dans une phase primaire de leur occupation du site, il serait curieux qu'ils n'aient pas créé de pollutions que nous aurions pu détecter à l'intérieur du dépôt. Nous ne pouvons donc que constater la présence de cette fosse sans pouvoir ni en expliquer la raison ni dater son creusement. Cette phase est suivie d'une période d'abandon (fig. 33D). Étant donné la nature des recreusements qui suivront, il est raisonnable de supposer que la plupart des traces au niveau des fossés des deux phases précédentes, Peu-Richard et "Inconnus de Diconche", avaient été en grande partie oblitérées lors de la réoccupation des lieux par les Artenaciens.

En dehors de cette "structure" il n'y a pas d'autre ensemble clos attribuable à ce nouvel horizon mais nous n'avons pas exploré les zones hors des sauvetages. Bien que les photographies aériennes soient négatives à l'intérieur des enceintes, il n'est pas exclu que des vestiges puissent s'y trouver sous une forme résiduelle. Dans les structures artenaciennes des chantiers 5 et 7, des tessons pouvant se rapporter aux "Inconnus de Diconche" ont été recueillis, ainsi que des éléments

lithiques. Leur présence est aussi attestée dans le chantier 4, pas seulement dans les niveaux artenaciens pollués par les occupations antérieures mais dans les couches sous-jacentes indemnes d'intrusions du Néolithique final, confirmant ainsi leur position chronologique par rapport à l'Artenac (par exemple pl. 107). Nous reviendrons sur les problèmes de toute nature posés par la découverte de cet ensemble culturel en Saintonge.

b. Le mobilier

- La céramique

. La technique

Dans cette couche 11 nous avons reconnu une cinquantaine de vases individualisés sans tenir compte des intrusions de témoins peu-richardiens déjà mentionnés et de quelques rares tessons artenaciens recueillis à l'interface avec le recreusement Rc1a. Il est évident que, étant donné le volume restreint dans lequel ce nouveau style de céramique a été rencontré, ce nombre indique une densité plus importante que dans les dépôts antérieurs, peu-richardiens, ou postérieurs, artenaciens, pour ces derniers du moins dans le chantier 3. Ce n'est que dans le chantier 4 que l'effet dépotoir se retrouve avec des apports aussi importants. Dans les décomptes qui suivent nous ne retiendrons donc que des tessons dont l'appartenance à l'horizon "Inconnus de Diconche" nous a semblé indiscutable.

Ce qui frappe, au premier abord, c'est la distinction très nette entre une catégorie de vases de facture grossière et celle de vases de bonne qualité. Il s'agit donc d'une rupture totale avec le Peu-Richardien qui montre une très grande homogénéité de facture dans ses récipients quelle que soit leur taille. Les vases de bonne facture sont en général de petite ou moyenne taille, d'une bonne cuisson avec une surface lissée soigneusement, tant intérieurement qu'extérieurement, montrant des dégraissants sableux (calcite, quartz) de petit module. Les couleurs varient du noir au rouge en passant par le beige-marron. Cependant, par leur épaisseur (7 à 8 mm minimum), ils sont plus proches des techniques peu-richardiennes que de celles de l'Artenac avec ses vases d'une extrême minceur.

Par contre, les grands récipients reflètent une plus grande variété de facture, même si l'ensemble, généralement bien cuit, paraît grossier et peu soigné. Les surfaces lissées sont pratiquement absentes alors que presque toutes les parois montrent des traces de finition avec les doigts ou avec des bouchons végétaux, peut-être même des tissus (pl. 91 à 93). Très nettement ces traces sont préférentiellement obliques de haut en bas et, semble-t-il, de gauche à droite.

Les surfaces bien que peu soignées, souvent granuleuses, offrent un aspect "pelé" comme si un engobe s'en était décollé. C'est un aspect très particulier (pl. 92, n° 6, 8) — à ne pas rapprocher des écaillures sur les vases fins artenaciens — qui permet, au même titre que l'abondance des dégraissants de coquilles ou de fossiles, de détecter des tessons des "Inconnus de Diconche" hors contexte. Par exemple le vase numéro 1 de la planche 216 recueilli en milieu artenacien dans le segment Rc1a. L'abondance des débris coquilliers a permis dans le chantier 4 d'individualiser un nombre important de tessons.

Les surfaces montrent fréquemment des impressions certainement accidentelles (pl. 91, n° 3 ; pl. 93, n° 3 ; pl. 94, n° 3, 6, 7). Les dégraissants, fréquemment de grande taille, affleurent souvent et peuvent avoir été arrachés durant la finition, laissant ainsi un vide : grains de quartz, calcite, débris organiques, coquillages broyés et petites huîtres fossiles. Nous remercions vivement Madame Suzanne Fréneix du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, d'avoir bien voulu procéder à l'identification d'une d'entre elles, comme *Nanogyra striata* (W. Smith 1817) ex *Exogyra virgula* du Jurassique (Kimméridgien). Cette origine exogène est une information de toute première importance que nous prendrons en compte dans nos conclusions. Le manque de soin apporté à la finition des vases se rencontre aussi sur les fonds avec une empreinte de vannerie et des empreintes d'herbacées non occultées (pl. 96, n° 21).

Si le montage au colombin semble la technique employée le plus fréquemment, certaines lignes de fracture des tessons indiqueraient l'utilisation de plaques pour les parois, plaques ayant servi, par ailleurs, à former les galettes des fonds plats. Il faut signaler l'utilisation dans un cas d'un support de vannerie (pl. 95, n° 11). Cette technique qui est, semble-t-il, l'apanage du style des Matignons en Saintonge, se rencontre cependant dans d'autres horizons dans le Marais poitevin (voir *infra*). La cuisson de ces récipients, par suite de leur taille, a été irrégulière, créant des changements brutaux de couleurs et montrant de nombreux "coups de feu".

Il faut mentionner ici les vases montés dans la masse du type de Champ-Durand qui sont bien représentés (pl. 96, n° 9, 12, 15, 16, 17, 20). Ils sont déjà attestés dans le cycle Matignons/Peu-Richard et plus tard dans l'Artenac, ce qui les rend singulièrement ubiquistes du point de vue chronoculturel. Il demeure que leur rôle et leur origine sont de plus en plus énigmatiques (Cassen 1987, p. 264).

. Les bords

Nous avons recueillis 316 bords dont 162 trop fragmentés pour être déterminés et 123 qui auraient

pu appartenir aux vases individualisés en plus de ceux que nous avons pu appareiller. Parmi ces exemplaires non inventoriés, il faut mentionner 8 bords roulés, 3 bords avec des tétons circulaires et 20 bords avec des tétons allongés. Là aussi nous avons adopté une approche restrictive, ne voulant pas augmenter indûment le nombre de récipients. Sur les vases représentés il faut noter le peu de régularité des lèvres sur le pourtour des embouchures (pl. 93, n° 2, 3). La majorité montre un profil arrondi, soit assez souvent légèrement tourné vers l'extérieur (pl. 92, n° 1, 3, 8 ; pl. 94, n° 1, 5, 6 ; pl. 95, n° 1, 4, 5), soit droit (pl. 93, n° 5 ; pl. 95, n° 6, 9).

. Les moyens de préhensions

Il faut souligner la rareté des anses par rapport aux autres moyens de préhension. Nous en avons rencontré 15 fragments, dont certains peuvent être peu-richardiens, auxquels il faut ajouter les anses raccordées à un profil (pl. 92, n° 1, 6, 8). Deux ont une tendance à être plutôt rubanées, la dernière seule étant boudinée. Les tétons et mamelons ne sont pas tous utilitaires mais il est difficile de trancher entre ceux qui le sont et ceux qui devaient n'être que décoratifs, comme sur le vase numéro 2 de la planche 92. De toute façon, dans bien des cas, il s'agit seulement d'un morceau d'argile dont le façonnage a été plus que sommaire. Tous ces mamelons sont appliqués, parfois ils sont surmontés par une empreinte profonde dans la pâte (pl. 92, n° 4 ; pl. 96, n° 10), comme il y en a aussi aux Loups à Échiré (Burnez 1996). La technique de fixation par chevilles semble attestée sur deux exemplaires non figurés ici. Les mamelons allongés sont les plus nombreux : 45 en plus de ceux figurés. Sur les vases reconstituables nous en trouvons de petite taille (pl. 91, n° 1, 4, 6 ; pl. 92, n° 3 ; pl. 93, n° 2, 6 ; pl. 94, n° 2, 3 ; pl. 95, n° 1 à 3), parfois obliques, souvent peu éloignés de la lèvre. Ceux de plus grande taille sont plus rares (pl. 93, n° 3), mais il faut noter les deux superposés (pl. 94, n° 4), assemblage dont nous avons aussi un exemplaire dans le chantier 4 et un autre aux Loups. Un mamelon unique, non figuré, également de très grande taille, montre un dégraissant organique très important, peut-être un fragment d'os. Les tétons circulaires sont de petite taille et semblent être, comme nous l'avons déjà dit, plus décoratifs que fonctionnels (pl. 91, n° 3, 5, 8 ; pl. 94, n° 8 ; pl. 95, n° 6, 9).

. Les fonds

Les fonds ronds sont évidemment difficiles à reconnaître dans bien des cas. Ils semblent n'être présents que sur les vases de petite taille (pl. 95, n° 1 à 3, 8, 10) avec peut-être une exception : le vase numéro 8 de la planche 94. Il peut y avoir des fonds

aplatis (pl. 95, n° 12). La majorité des fonds déterminables sont naturellement plats. Nous avons déjà signalé une empreinte de vannerie (pl. 95, n° 11). À côté des récipients à fond sans pied (pl. 94, n° 9 ; pl. 95, n° 4, 7 ; pl. 96, n° 25), nous trouvons des fonds très légèrement ombiliqués, assez minces, que nous ne pensons pas pouvoir attribuer à l'Artenac (pl. 96, n° 22, 23) et enfin de nombreuses soles avec pied saillant (pl. 96, n° 18, 19, 24). Ces dernières portent des empreintes de doigt dont la présence tant à Diconche (chantier 4 : pl. 104, n° 4 ; pl. 120, n° 15 ; pl. 128, n° 1) qu'aux Loups incline à les supposer décoratifs.

. Les formes

Les vases à fond rond appartiennent uniquement à la catégorie de la céramique soignée. Il y a des écuelles, ou bols ou pots, assez variées puisque nous en trouvons à paroi droite en forme de bombe (pl. 95, n° 1) et à paroi rentrante (pl. 95, n° 2, 3) semblant ne porter qu'un seul téton. Nous n'avons pas d'anses pouvant se rattacher à ce type de récipient. Nous connaissons aussi des assiettes en segment de cercle, de diverses profondeurs, dont nous ignorons si elles portaient des moyens de préhension (pl. 95, n° 8, 10). Il y a des profils qui pourraient tout aussi bien appartenir à des vases à fond rond qu'à des vases à fond plat (pl. 93, n° 4, 5 ; pl. 94, n° 2, 7, 8 ; pl. 95, n° 5, 6).

Les vases à fond aplati ou à fond plat sont de loin les plus nombreux. Les premiers sont en général d'une bonne qualité, très proche de celle des vases à fond rond, auxquels ils s'apparentent aussi par l'unicité de leurs moyens de préhension, leurs profils et leurs tailles. Les bords peuvent être probablement éversés (pl. 95, n° 7), rentrants (pl. 95, n° 4). Le dernier présente un semblant d'épaule, unique dans cet ensemble. Il se rapproche étrangement des vases de style Matignons récoltés tant sur le site éponyme (Burnez, Case 1966 ; fig. 22, n° 1, 3, 6) que sur Font-Belle et Font-Rase à Barbezieux (Burnez, à paraître). Nous reviendrons sur cette affinité ainsi que sur celle des empreintes de vannerie entre deux styles apparemment divergents sur le plan chronologique. Il s'agit d'une catégorie de récipients très proches des écuelles précédentes qui devait répondre aux mêmes utilisations.

Par contre, les vases de moyenne et de grande taille divergent totalement tant par leur forme que par leur qualité. Ce sont tous les récipients dont nous avons souligné la grossièreté de facture. Nous en connaissons peu de complets mais les fragments recueillis sont de bonne taille. Le vase presque entier numéro 2 de la planche 93, est un exemple typique des très nombreux "pots de fleur" légèrement évasés (pl. 91, n° 3, 5, 6), mais nous avons des tessons provenant de plusieurs autres. Il faut probablement ajouter ici les vases

numéros 2 et 4 de la planche 216 qui se trouvent dans une position stratigraphique un peu incertaine. Les tétons peu saillants semblent là aussi être uniques comme sur l'exemplaire cité ci-dessus. Certains à col rentrant n'offrent pas de profils reconstituables (pl. 91, n° 4).

De grandes jarres, considérées comme des vases à provisions, relativement nombreuses, ont des diamètres à l'ouverture qui peuvent atteindre ou dépasser 30 cm. Ce sont des récipients qui ne s'intègrent ni dans le Peu-Richardien ni dans l'Artenacien. Ils sont très proches les uns des autres mais nous n'avons pas réussi à en obtenir un profil complet. Les larges embouchures peuvent être soit évasées avec une anse relativement proche de la lèvre (pl. 92, n° 1, 8), soit à col rentrant, dans un cas avec quatre anses et dans un autre décoré de boutons appliqués (pl. 92, n° 2, 6). Mentionnons que tous les fonds plats des grands récipients ont été montés à partir d'une plaque et que bien souvent nous avons pu constater des décollements de la paroi à leur jonction. De plus, ils ne semblent pas avoir reçu de finition externe, présentant des impressions des supports sur lesquels la plaque fraîche a été posée pour le montage du récipient (brindilles, herbes, tissus ?). Enfin, ils partagent, avec les vases de taille moyenne, la caractéristique d'avoir une paroi marquée, peut-être volontairement, par des traînées de doigts ou de bouchons végétaux. Le plat numéro 19 de la planche 219 en Rc1b paraît appartenir à l'horizon ici considéré mais il ne s'agit pas d'une forme inconnue dans le Peu-Richardien.

. Les décors

En dépit du nombre important de tessons recueillis, les décors sont très rares. Évidemment, nous ne tenons pas compte des tessons peu-richardiens, remontés dans les terres remaniées et qui ne sont d'ailleurs pas très abondants. Nous avons sept tessons épais de couleur jaune/beige, pouvant évidemment appartenir au même vase, sans toutefois que nous en ayons la certitude (pl. 96, n° 1 à 5, 7, 8). L'un montre un bord rentrant, qui évoque un profil identique à celui du très grand vase numéro 2 de la planche 92, avec l'emplacement d'un téton allongé décollé. Un motif ondulant obtenu par une double ligne tracée, si ce n'est à la technique du point-tiré, tout au moins avec des reprises, serpente le long du bord au milieu d'un semis de points plus ou moins obliques. Le second tesson, numéro 4, porte un mauvais triangle (ou écusson) à champ pointillé et des départs de doubles lignes malheureusement interrompues par la brisure. Les autres petits tessons sont très proches des précédents. Tous portent des traces d'incrustation blanche. Nous verrons que ces exemplaires ne sont pas uniques dans la Saintonge mais c'est la première fois qu'ils sont rencontrés en stratigraphie. Il faut noter que

l'unique fragment de cette catégorie recueilli dans le chantier 4 se trouvait hors stratigraphie dans les niveaux artenaciens (pl. 183, n° 8).

Les bords portant des impressions digitées sont bien représentés. Un exemplaire assez important montre que ce décor n'affectait que partiellement la lèvre (pl. 93, n° 6). Les autres se trouvent sur des tessons de qualité médiocre qui n'apportent aucune indication sur le profil des vases dont ils proviennent (pl. 96, n° 11, 13, 14). Enfin, sur le grand vase numéro 2 de la planche 92, nous trouvons des petits boutons disposés d'une façon aléatoire et qui ne peuvent guère être considérés comme fonctionnels.

Nous avons retenu un tesson (pl. 96, n° 6) qui ne semble pouvoir être rattaché ni au Peu-Richard ni à l'Artenac. Il est, hélas, très petit, rouge, bien cuit et porte trois incisions perpendiculaires, et nous l'évoquerons avec des tessons provenant de Rc2a, du chantier 4, et avec ceux de la Grande Prairie à Vibrac et des Loups qui posent des problèmes identiques.

Comme nous l'avons souligné pour la céramique peu-richardienne, des tessons des "Inconnus de Diconche" ont été aussi rencontrés, cette fois en nombre important, dans la fosse du chantier 4. Par contre, si certains exemplaires leur appartenant ont certainement été recueillis dans le chantier 7, il a été difficile de les distinguer de la céramique grossière artenacienne. Nous n'avons donc pas procédé à des distinctions typologiques dont le caractère hasardeux aurait été évident.

- L'industrie lithique

Ce niveau a livré 4 113 objets en silex, soit plus de 78 kilogrammes de matériel, répartis uniformément dans toute son épaisseur (annexe 3a).

. Les matières premières

On retrouve les deux composantes principales, le silex du Santonien et celui du Turonien, ce dernier représentant près de 30 % de la masse totale (fig. 35b). À côté des variétés turoniennes à grain grossier employées essentiellement pour les haches et le gros outillage, sont présents les faciès plus fins, blonds ou noir plus ou moins bleuté, sous forme d'outils d'excellente facture (pl. 97, n° 1, 2 ; pl. 100, n° 1 à 3). Les variétés bleutées, à éclat mat, sont connues dans la région de Tesson à une dizaine de kilomètres au sud-ouest du site (fig. 3). La rareté des produits corticaux pour ces faciès turoniens suggère que ces objets ont été façonnés hors du site.

Certains silex blonds, translucides, homogènes, à cortex finement grenu et peu épais, rappellent ceux que l'on trouve dans les sables de La Lande de Saint-Genis à une trentaine de kilomètres au sud du site. Ils existent cependant dans les argiles de décalcification

locale, en quantité moindre. Il est par conséquent difficile d'évoquer une origine plus lointaine pour ces matériaux, tout au plus peut-on songer à une sélection rigoureuse de la matière première.

Environ 70 % des pièces présentent des plages corticales totalement décarbonatées ce qui traduit un approvisionnement préférentiel dans les argiles à silex et une légère différence par rapport aux niveaux peu-richardiens sous-jacents. La plus grande rareté des cortex carbonatés est probablement à mettre en relation avec l'absence de structures en creux attribuées à cette phase et qui auraient probablement livré leur lot de matière première. Cependant, la meilleure qualité généralement observée pour les silex des altérites est peut-être la raison de cette sélection, la volonté de rechercher des bons matériaux étant illustrée par ailleurs par la présence des silex turoniens à grain fin.

Quelques fragments de calcédoine existent toutefois parmi les matériaux débités.

. Le débitage

L'utilisation spécifique des deux types de silex, à savoir le débitage bifacial dans le cas du silex turonien pour façonner des haches, et le façonnage sur éclats et lames de l'outillage commun pour les silex blonds à noirs du Sénonien s'observe de nouveau dans la couche 11.

Nous reviendrons plus tard sur le façonnage des haches (chapitre VI-C) qui ne présente guère de particularités par rapport aux autres ensembles façonnés dans les faciès turoniens à grain grossier.

Le débitage du silex santonien montre une production de lames assez forte puisqu'elle représente près de 20 % pour les lames franches et 35 % avec les éclats laminaires (annexe 3). Les lames sont cependant assez courtes (I all. = 2,52) et plates (I apl. = 3,44), comparables sur le plan morphologique à celles des niveaux peu-richardiens et artenaciens (fig. 19). Les sections triangulaires ou trapézoïdales sont en quantités équivalentes (47 % et 51 %), de même que les profils, droits (40 %), ou courbes (42 %), plus rarement torsés (18 %).

En revanche, les talons montrent une utilisation assez fréquente du percuteur tendre, qui a été également largement employé pour le débitage des lames en silex turonien à grain fin (pl. 100, n° 1, 2). Les corniches sont souvent adoucies par une légère préparation. Les pièces ne sont cependant pas suffisamment longues ni régulières pour évoquer l'emploi de la percussion indirecte.

La méthode kombéwa est attestée par la présence d'un éclat (pl. 103, n° 2).

. Les éléments retouchés

Plus de 200 pièces retouchées proviennent de ce niveau. Outre quelques perçoirs, encoches et denticulés

qui n'appellent guère de commentaires (pl. 100, n° 10 à 14), la série comporte plusieurs objets qui présentent des innovations par rapport à ce qui est connu dans le Peu-Richardien. En outre, la retouche envahissante apparaît sur divers outils, effectuée peut-être à la pression (pl. 99, n° 4 ; pl. 100, n° 9) ou à la percussion directe au percuteur tendre.

On remarque la prédominance des grattoirs sur supports laminaires (fig. 37 ; pl. 97, n° 1 à 4, 6, 11, 12), en général plus plats que ceux des niveaux peu-richardiens et artenaciens (fig. 39). La retouche envahissante directe sur les bords existe sur quelques exemplaires (pl. 97, n° 1, 2). La face d'éclatement, porte souvent au niveau des bords un esquillage dont l'origine est peut-être due à un mode particulier d'emmanchement (pl. 97, n° 1, 4, 6, 11, 12).

Les couteaux dominent en fréquence la série. Tous les types qui existaient dans le Peu-Richard se retrouvent dans la couche 11 : bord à retouche abrupte (pl. 98, n° 1 à 8), alternante (pl. 98, n° 13 ; pl. 99, n° 5) ou bifaciale (pl. 98, n° 10 ; pl. 99, n° 2, 3). La retouche rasante du tranchant apparaît sur certains exemplaires (pl. 98, n° 9 ; pl. 99, n° 1, 4).

Quelques supports portent une encoche opposée à un lustré qui témoigne d'une utilisation comme couteau (pl. 99, n° 7). Les lames microdentées sont assez rares (pl. 99, n° 8). Une telle utilisation est probable pour des lames à retouche semi-abrupte ou envahissante des bords façonnées sur le silex turonien à grain fin, dont une présente un lustré sur ses deux bords (pl. 100, n° 1 à 4). Ces outils restent exceptionnels en Saintonge.

L'innovation principale est marquée par la présence de trois armatures foliacées, deux amygdaloïdes (pl. 100, n° 6, 7) et une losangique (pl. 100, n° 9), éléments totalement absents du Néolithique récent peu-richardien. La quatrième armature est une flèche tranchante triangulaire à retouche bifaciale (pl. 100, n° 8), banale dans tout contexte post-Néolithique moyen régional.

Signalons enfin un briquet (pl. 100, n° 5) ainsi que des pièces épaisses dont les bords écrasés ou martelés ont sans doute servi comme percuteur ou à hacher (pl. 101, n° 1, 2, 6).

Parmi les objets polis, le plus souvent brûlés, cassés ou retaillés (pl. 102, n° 5, 7) se trouve le talon à section plano-convexe d'une herminette ou d'un ciseau (pl. 102, n° 1). Une hache en silex turonien saintongeais a été trouvée intacte, sans trace d'utilisation apparente (pl. 103, n° 1).

. Remarques générales

Plusieurs points contribuent donc à donner à cet ensemble lithique un caractère particulier : en premier lieu, la sélection de matériaux de bonne qualité pour le façonnage de quelques objets, le débitage au percuteur

tendre et la réalisation d'outils de bonne facture montrent une habileté dans la taille du silex et un savoir-faire qui ne transparaissent guère dans les industries peu-richardiennes, tant maritimes que continentales. Ceci et la présence de types d'outils nouveaux font que, de toute évidence, l'industrie lithique, tout comme la céramique, se distingue de celle des groupes du Néolithique récent régional. Le soin apporté à la réalisation de l'outillage, contrastant avec le côté fruste de la céramique, semble un autre argument d'opposition avec le Peu-Richardien. En revanche, on voit apparaître une partie des éléments qui existent dans le Néolithique final artenacien, en particulier les armatures perçantes et la retouche du tranchant des couteaux.

Les rapprochements les plus probants sont à faire avec les habitats du Marais poitevin ou les quelques ensembles du Vienne-Charente, mais les industries lithiques de ces régions demeurent encore fort mal connues. On y remarque également une certaine recherche de matériaux de bonne qualité, rendue nécessaire, il est vrai, par l'absence ou la rareté des matières premières locales (Fouéré 1994). À Champ-Durand (Joussaume 1981) ou aux Loups (Fouéré *in* Burnez 1996b), on retrouve le débitage laminaire à la percussion directe tendre, les lames à retouche envahissante, les grattoirs à esquillage latéral. Les armatures foliacées ne sont probablement pas une caractéristique régionale, mais leur unique présence peut marquer, en l'absence des flèches à ailerons et pédoncule, une première phase d'un Néolithique final comme nous le verrons dans le chantier 4. Plus à l'est, les industries du Néolithique récent, attribuées à un Vienne-Charente contesté, se limitent à quelques séries provenant de sépultures. On remarquera à ce sujet que le viatique du dolmen des Fontiaux à Raix se réduit à quelques lames, sans armatures. À Chenon (Gauron, Massaud 1983), les différentes réutilisations des monuments n'ont guère laissé d'ensembles homogènes. À l'exception peut-être de la couche D de A6 qui, en dehors de deux flèches à ailerons et pédoncule, a livré un mobilier qui pourrait parfaitement se comparer à celui de la couche 11 du chantier 3 de Diconche. En revanche, les armatures tranchantes type Sublaines, caractéristiques d'un vaste ensemble Néolithique récent-final qui s'étend depuis l'Angoumois jusqu'à la basse et moyenne vallée de la Loire (Dauvois, *in* Nouel *et al.* 1965 ; Joussaume 1981 ; Fouéré 1994 ...) n'existent pratiquement pas plus au sud, à partir du bassin inférieur de la Charente. Elles ne sont représentées à Diconche que par un exemplaire provenant malheureusement du décapage superficiel du chantier 3 (pl. 260, n° 15). Bien que brûlée, l'utilisation d'un silex jurassique pour le façonnage de cette armature ne fait aucun doute et montre de nouveau l'origine septentrionale ou orientale de ces objets.

V. LA DIACLASE

(Chantiers 1, 2 et 4)

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRÉ

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les photographies aériennes montraient une large trace de couleur foncée qui coupait la totalité du plateau, en partant du Nord, jusqu'à la tranchée ouverte pour la voie ferrée (fig. 2). Il s'agit d'une diaclase qui a été utilisée non seulement par les Néolithiques mais aussi pendant les périodes historiques. C'est dans cette diaclase qu'ont été ouverts les chantiers 1 et 2 à la suite des premiers décapages pour la construction de l'usine de traitement des eaux de la ville de Saintes. Nous avons noté la présence d'une tache circulaire de 15 mètres environ de diamètre, dont nous avons confirmé le bord par un rapide sondage. S'agissait-il d'une fosse ou d'une structure : fond de cabane ou autre ? Quoi qu'il en soit, la petite surface mise au jour contenait de nombreux éclats de silex, des tessons néolithiques et de la faune sans que nous puissions en déterminer l'âge.

1. LE CHANTIER 1

Lorsque nous sommes intervenus, les engins avaient déjà largement attaqué le remplissage de la diaclase (pl. 5). En fait, le conducteur surpris de rencontrer du sable et des terres meubles avait volontairement tenté d'en trouver l'épaisseur. Nous avons été mis en présence d'un front d'une hauteur de plus d'un mètre dans lequel apparaissaient des fosses remplies de terres sombres se détachant sur le sable et l'argile. Notre première tâche a été de décaper la zone tassée par le bulldozer et de tenter de mettre au jour ce qui pouvait rester de ces fosses. La surface d'intervention a été déterminée en fonction de la largeur de la serre nécessaire pendant tout le mois de juin pour protéger la fouille des pluies incessantes. Sur une longueur d'un peu plus de 6 mètres et une largeur

de 4 mètres nous avons vidé les niveaux résiduels de trois poches qui ont été numérotées "fosses" 1 à 3. Une banquette a été préservée dans toute la longueur et tous les rognons de silex laissés en place. Il a été impossible de définir avec certitude la nature de cette zone très perturbée par des intrusions historiques. Il semble que, contre le calcaire de la diaclase, se trouvait le sable de base non remanié, ocre et compact, montrant dans sa partie supérieure des "fentes en coin" comblées de sable argileux blanchâtre (pl. 5). Étant archéologiquement stérile, nous l'avons pris comme limite d'intervention et nous ignorons donc quelle est son épaisseur. Par-dessus, les poches présentaient des dépôts stratifiés et lenticulaires mêlant des passages de terre gris foncé, à petits éléments calcaires, à des couches plus ou moins cendreuses, noires ou brunes, les seules à contenir du matériel archéologique, et à des sables de diverses couleurs. Un fragment de *tegula* fut rencontré en dessous du petit lit de rognons. Il semble que, étant donné les observations effectuées par la suite dans le chantier 4, nous soyons en face d'une diaclase pouvant avoir naturellement créé des dépressions à la suite d'effondrements. Ces poches, peut-être amplifiées par des extractions de sable à mortier, se sont remplies par ruissellement d'un humus contenant du matériel archéologique. Il reste que la présence de rognons semblant disposés sur le bord de la diaclase et la présence isolée d'un bassin d'équidé posent des problèmes d'interprétation. Du fait de l'urgence du chantier 3 nous avons abandonné cette zone peu prometteuse qui, de surcroît, dans l'avenir bénéficiera de la même protection.

Du point de vue archéologique, le matériel recueilli, très fragmenté et roulé, est à prédominance arténacienne. Seuls deux tessons peu-richardiens découverts à la base de la fosse 2 s'inscrivent, probablement par hasard, dans la logique chronologique du site.

2. LE CHANTIER 2

Une tranchée à la pelle mécanique a été ouverte sur un mètre de large, à 25 mètres au nord du chantier 1, par l'entreprise de terrassement perpendiculairement à la diaclase ce qui nous a permis de l'examiner (pl. 6).

Il apparaît que les couches naturelles (6 à 11) ont subi des bouleversements anthropiques (couches 1 à 5) marqués par le mélange de ces formations dans la couche 5 et une accumulation dans la couche 2 de rognons de silex hors de leur contexte géologique. Pour des raisons de priorité de sauvetage, la fouille de ce secteur n'a pas pu être poursuivie et toute interprétation serait prématurée. Cependant l'absence de vestiges archéologiques semble exclure l'utilisation de cette zone comme habitat. Par contre, l'abondance du silex en rognons pourrait laisser supposer une exploitation de cette matière première présente dans le remplissage naturel de la diaclase. Un rapide décapage de quelques mètres carrés en amont du sondage a montré que la couche 2 se prolongeait et a livré un ulna de cervidé.

Nous n'avons pas pu mettre en évidence une liaison de quelque ordre que ce soit entre les chantiers 1 et 2, bien qu'ils soient situés sur la même diaclase.

B. LA STRATIGRAPHIE DU CHANTIER 4

1. HISTORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

La tache grise de la photographie aérienne, encore menacée alors par la voie d'accès aux installations de pompage et de traitement des eaux, a donné lieu à l'ouverture du chantier 4 en juillet 1988. Implanté sur la diaclase, dans laquelle nous avons déjà fouillé en 1987 les chantiers 1 et 2, l'exploration par des moyens géophysiques avait confirmé son emplacement. Nous avons donc, avec un engin mis à notre disposition par la ville de Saintes, procédé à un décapage de la terre arable. La fouille a été ensuite menée par passes méthodiques. La première a eu pour but de finir de nettoyer la surface des terres labourées où le mobilier ne fut pas très abondant. Ensuite, ayant atteint un niveau de terre noire très humique, unité stratigraphique 1 subdivisée en - 10 et - 20 et α , nous avons effectué un décapage en laissant en place tous les artefacts dont il a été fait un relevé intégral (photo 34). Ils se sont révélés si nombreux qu'il a fallu les prélever pour pouvoir atteindre la base supposée de cette

couche convergeant vers un centre ou un point de soutirage qui s'est trouvé en dehors de la zone fouillée par la suite. Par endroits (G/H/7) (fig. 9), une couche argilo-sableuse, jaunâtre montrait des traces probables de combustion (unité stratigraphique 2). Nous avons alors envisagé la possibilité que ce soit des aires d'activités spécifiques. N'ayant pas les moyens de pousser plus loin la fouille, après avoir reçu la garantie des Services Techniques de Saintes que cette zone nous serait accessible l'été suivant, nous avons préféré ne pas l'exposer à d'éventuels clandestins. Elle fut donc protégée par des bâches plastiques et des tôles.

En 1989, nous avons dû déplacer notre champ d'intervention sur le chantier 5 qui devait être libéré au début de 1990 pour les premiers travaux de la rocade sud de Saintes. Lors d'une inspection du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, que nous avons sollicitée, nous avons souligné l'intérêt que pouvait présenter la fouille de la fosse du chantier 4. En effet, la seule exploration des fossés des enceintes n'apportait pas d'enseignements sur la fonction de ces dernières, les érosions naturelles et anthropiques ayant oblitéré la plupart des vestiges des structures qu'elles ont dû enclorre. D'autre part, la chronologie entre les diverses étapes de creusement ne pouvait pas être précisée en l'absence de relations stratigraphiques. Dans ces conditions, cette fosse pouvait présenter une opportunité essentielle pour aborder sous un angle nouveau l'étude des enceintes saintongeaises si nombreuses et si variées. Ce plaidoyer fut entendu et une fouille programmée triennale, à partir de 1990, accordée avec un financement par le ministère de la Culture et la ville de Saintes.

L'ouverture et l'ampleur du chantier 7, en 1991, nous obligea à retarder d'un an l'intervention sur le chantier 4. Sa reprise fut facilitée par le fait que la fosse, ayant été protégée par des bâches en plastique maintenues en place par des bastings et des tôles ondulées et entourée par une barrière girondine, les intrusions des clandestins n'avaient pas causé de dommages irréparables.

Avant l'arrivée des bénévoles, un décapage des alentours de la structure de plus de 500 m² fut effectué à la pelle mécanique. Ce décapage avait été prescrit par le Conseil Supérieur mais, par suite de l'implantation des bâtiments de l'usine ne put être étendu que vers le sud et l'est. Malheureusement, il n'y eut pas de structures révélées par cette intervention à l'exception d'une seule petite fosse de plantation d'un arbre livrant l'habituel lot de tessons glaçurés et de coquilles d'huîtres familier aux intervenants du chantier 7. De plus, nous avons ouvert deux sections en profondeur, au maximum du bras de la pelle mécanique, dans la diaclase en direction du sud, qui ont montré que leur comblement avait été bouleversé

V. LA DIACLASE (CHANTIERS 1, 2 ET 4)

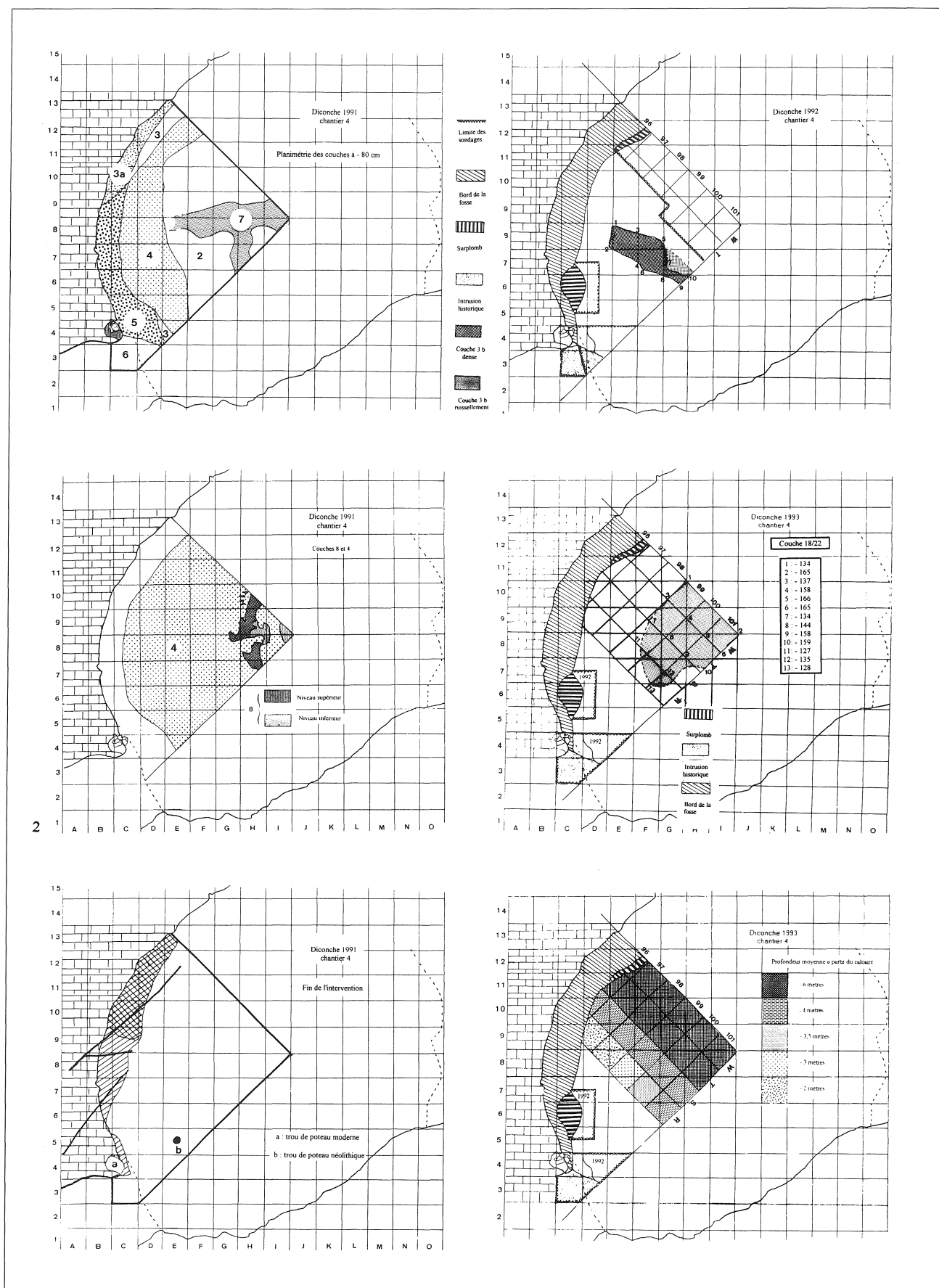


Fig. 9 : Chantier 4, planimétrie.

par des intrusions probablement médiévales. Il s'agit vraisemblablement d'extractions ponctuelles de sable pour faire du mortier.

Il n'était évidemment pas question d'entamer une fouille globale de cette fosse dont le diamètre avoisine les 15 mètres ; de plus une constitution d'une réserve archéologique était souhaitable. Ses bords calcaires ont été nettoyés sauf vers le nord où elle se trouve à proximité du chantier 1. Les limites de ce dernier ont été aussi facilement retrouvées grâce aux bâches plastiques recouvrant ses sections. Il est possible cependant que la fosse ait été aussi amputée vers ce chantier 1 par des prélèvements de sable comme dans son extension méridionale. Il a été décidé de n'ouvrir qu'un quadrant de façon à repérer une éventuelle stratigraphie tout en se gardant la possibilité d'une exploitation à l'horizontale dans le cas où des vestiges de structures auraient été rencontrés. La présence de "hengés" sur les sites fossoyés en Angleterre incitait à faire une approche qui puisse éventuellement révéler des trous de poteau ou autres agencements de cette surface circulaire.

Les premiers sauvetages ayant affecté plus profondément la zone nord/est, notre choix s'est porté sur elle (fig. 9). L'abondance du mobilier (autour 45 000 tessons dans la couche 1 en 1988 et 80 000 objets lithiques) rendait vain tout relevé en trois dimensions des artefacts. Il avait été effectué en 1988 et s'était soldé par une lecture sans aucune signification du positionnement des objets et artefacts caractéristiques. Ils ont donc été repérés par carrés puis par couches et par petites passes en prenant la profondeur pour chaque prélèvement. Il faut d'ailleurs noter que tous les niveaux explorés pendant l'année 1991 appartiennent à la même période culturelle, l'Artenac, et ceci sur une épaisseur d'environ un mètre en moyenne. De plus toute une zone, comme nous le verrons plus loin, a été bouleversée par des terriers de toutes tailles.

Pendant la seconde année (1992), nous avons changé notre méthodologie, ayant réalisé qu'il fallait procéder à une approche verticale, l'existence d'une structure horizontale étant peu probable au vu des résultats de 1991. Par ailleurs des comparaisons avec le site de Peu-Richard s'imposaient. En effet le Baron Eschassériaux y avait signalé la présence d'une grande fosse, d'une profondeur d'environ 6 mètres, dont les dimensions en surface correspondaient à la nôtre et qu'il était difficile d'interpréter en dépit de ses descriptions pourtant remarquablement précises pour l'époque (Eschassériaux 1884).

Nous avons ouvert trois sondages verticaux pour tenter de lire la stratigraphie et d'évaluer la puissance du gisement.

- **Le sondage 101 à 96** (fig. 9, n° 4) pour lequel nous avons adopté un nouveau carroyage pour des raisons de commodité de repérage des objets (section nord - 9 à 13 du carroyage initial). Il a été descendu jusqu'à une profondeur de plus de 5 mètres révélant ainsi l'importance des couches stratifiées, sans toutefois atteindre la base des dépôts.

Le bord calcaire, qui cerne le quart fouillé, est très délité, ce qui n'a pas permis d'affirmer s'il s'agissait de la limite naturelle de la faille ou bien d'un élargissement anthropique. Toute la paroi mise au jour a présenté un aspect identique. Il n'était pas possible de déceler d'éventuelles traces d'extraction sur une roche en aussi mauvais état qui se desquamait en cours de fouille. Un rétrécissement de la fosse se produisait en profondeur (fig. 10) suivi d'un surplomb notable dans les bandes 96 et 97.

Aucun vestige de structure n'a été rencontré dans les niveaux supérieurs et seul un trou de poteau, avec quelques petites pierres de calage, que nous mentionnons avec quelques réserves, dans la couche 4, pourrait indiquer un aménagement (fig. 9, n° 3). Les rares pierres rencontrées dans les niveaux terreux n'ont jamais présenté un réel ordonnancement.

- **Les sondages C/D/E 3/4 et le sondage C/D 5/7** seront décrits plus loin (pl. 2). Ils avaient pour but de vérifier, dans d'autres secteurs du quadrant ouvert, les relations des couches entre elles.

Pour la dernière année de la fouille programmée (1993) nous avons quelques inquiétudes sur les problèmes liés à la sécurité. En effet, à la fin de la dernière campagne en 1992, nous avons pu atteindre une profondeur de 5 mètres sans avoir l'impression d'en toucher la base et certains niveaux, éboulis secs, pouvaient créer des conditions d'instabilité de la section.

Nous avons donc, comme nous l'avions prévu, élargi d'un mètre la surface de la fouille d'une part et d'autre part, sur deux mètres supplémentaires, aménagé des paliers (fig. 9, n° 6 ; pl. 3, 4). Il s'est vite révélé que les niveaux d'éboulis secs n'étaient, en général, pas épais et qu'ils étaient bien stabilisés par des dépôts de terre ou d'argile bien compactés. Les sections des deux campagnes antérieures ont été, dans la mesure du possible, avivées pour que les pierres et artefacts déstabilisés pendant l'hiver soient éliminés.

Ceci nous a obligé à exploiter plusieurs mètres supplémentaires d'Artenac qui nous ont livré un abondant matériel. Les couches, qui n'avaient été que très difficilement repérées l'année précédente étant donné l'exiguïté du sondage, ont pu être mieux précisées, voire subdivisées (par exemple la couche 3a).

2. LA STRATIGRAPHIE

Les six mètres de dépôts peuvent être divisés en deux grandes périodes (fig. 11). Une période initiale, avec un remplissage en grande partie naturel provenant de la dégradation successive et du recul d'un surplomb conduisant à l'ouverture de la diaclase (1 à 3). Une seconde période est représentée par un comblement à la fois naturel et anthropique de la dépression ouverte durant l'occupation des enceintes par l'Artenac (4 à 6). Il nous a semblé plus cohérent de commenter l'histoire de cette fosse dans un ordre chronologique (fig. 10 ; pl. 3, 4).

a. Première phase

Nous avons indiqué, au cours de l'historique de la fouille, les différentes interprétations que nous avons pu proposer puis abandonner au sujet de la nature de cette fosse. Il faut donc mentionner celle que nous retenons avant d'en décrire le fonctionnement. Il nous semble que partant d'une diaclase ou d'une faille (un léger rejet d'une cinquantaine de centimètres est visible dans la tranchée de la SNCF), qui traverse tout le site, comblée d'un sédiment sablo-argileux tertiaire, il s'est produit, à l'emplacement du chantier 4, un soutirage par des cavités souterraines. Il n'a pas été possible, comme nous l'avons déjà souligné, par suite de la nature de la roche, de trouver des traces d'exploitation si tant est qu'elles aient existé. Rien n'indique non plus une exploitation des bancs de silex. Selon toute vraisemblance, la diaclase devait être beaucoup plus refermée lors de l'occupation peu-richardienne, avec un vide important causé par un soutirage karstique au niveau du chantier 4 qui devait former une petite salle (fig. 11, n° 1), fermée en amont et en aval par le comblement sablo-argileux tertiaire. La présence d'un banc crayeux plus compact a dû faciliter la formation d'une voûte. La morphologie générale de la diaclase devait alors être en "sablier" comportant une succession de poches ou de salles plus ou moins vastes, reliées par des goulots d'étranglement. On peut encore observer de telles configurations traversées par les anciennes carrières souterraines exploitant la craie santionienne à Saintes. Il semble donc qu'une dégradation naturelle de la voûte soit à l'origine des premiers niveaux atteints avec la présence de gros blocs provenant du banc massif (fig. 10 ; couches 45, 47), la base du comblement n'étant pas connue. Le niveau archéologique le plus ancien, en dôme (couche 46) se place au centre de la dépression, à l'aplomb d'une étroite ouverture qui devait se présenter comme un petit aven sur le plateau. Il est toutefois surprenant que les Peu-Richardiens n'aient pas utilisé cette dépression comme dépotoir, du moins en ce qui concerne les

niveaux que nous avons pu atteindre, ce que feront les Artenaciens qui leur succéderont. Il n'est donc pas impossible que cette ouverture de la diaclase se soit produite en fin ou après l'occupation du Néolithique récent.

L'ouverture, exposée aux intempéries et aux chocs thermiques, s'est sans doute rapidement élargie par la suite, avec recul des surplombs. Ces reculs sont très bien marqués par l'emboîtement des cônes successifs d'éboulis crayeux soulignés par des niveaux plus organiques (fig. 11, n° 2, 3, 4 ; couches 41, 35, 19, 17). Quoi qu'il en soit, il est certain que lors de l'arrivée des Artenaciens, l'ouverture de la diaclase était complète (fig. 11, n° 5). Ces derniers, sans doute par commodité, l'utilisèrent comme dépotoir.

Il faut souligner que si certaines couches n'apparaissent pas dans les sections (par exemple la 18 dont le carroyage T 97 à 98 et les profondeurs autour de 340 cm permettent de la situer au niveau de la 30) c'est parce que, individualisées en cours de fouille, elles se sont révélées très localisées, lenticulaires et absentes dans les sections lors des relevés (tableau descriptif des couches, annexe 1).

La base de la fouille, qui n'est pas celle de la fosse, montre la présence de blocs de calcaire très altérés, en chaos dans une matrice sablo-argileuse, plutôt brunâtre, stérile (couche 45, fig. 10). Il y a une tendance à l'horizontalité dans cette partie du comblement avec les couches 47 et 49. Dans le carré 101 les couches 44 et 46 semblent montrer un pendage inversé par rapport aux couches supérieures. Toutefois elles n'ont été explorées que très localement pour des raisons évidentes de sécurité. La couche 46, probablement la plus ancienne atteinte, est bien datée par deux tessons peu-richardiens représentant les deux styles (maritime et continental) et par un ^{14}C (Gif. 9683 : 4520 ± 50 ans B.P., 3360-3040 av. J.-C.).

L'ensemble stratigraphique 23, avec ses passages de cailloutis secs et ses lentilles d'argile, représente, si ce n'est un effondrement, du moins le délitage d'un surplomb qui forme un profil conique caractéristique. Elle est surmontée par la couche 35, lambeau d'un sol d'occupation, dans laquelle il n'a pas été récupéré d'éléments datables. Il faut noter la présence de terriers le long de la paroi.

Un second cône, de formation probablement progressive, comprend les dépôts de la couche 21, terreuse, et de la couche 20, calcaire, résultant du processus de desquamation de la paroi et du surplomb. La couche 19, terreuse, représente un lambeau de vieux sol. La couche 11, qui marque la reprise de l'effondrement, feuilletée de filets terreux (pl. 3), est surmontée par la couche 17 (Gif. 9686 : 4350 ± 50 B.P. - 3093-2883 av. J.-C.). Toutes les deux contenaient des lambeaux de vieux sols. Le surplomb semble, à ce

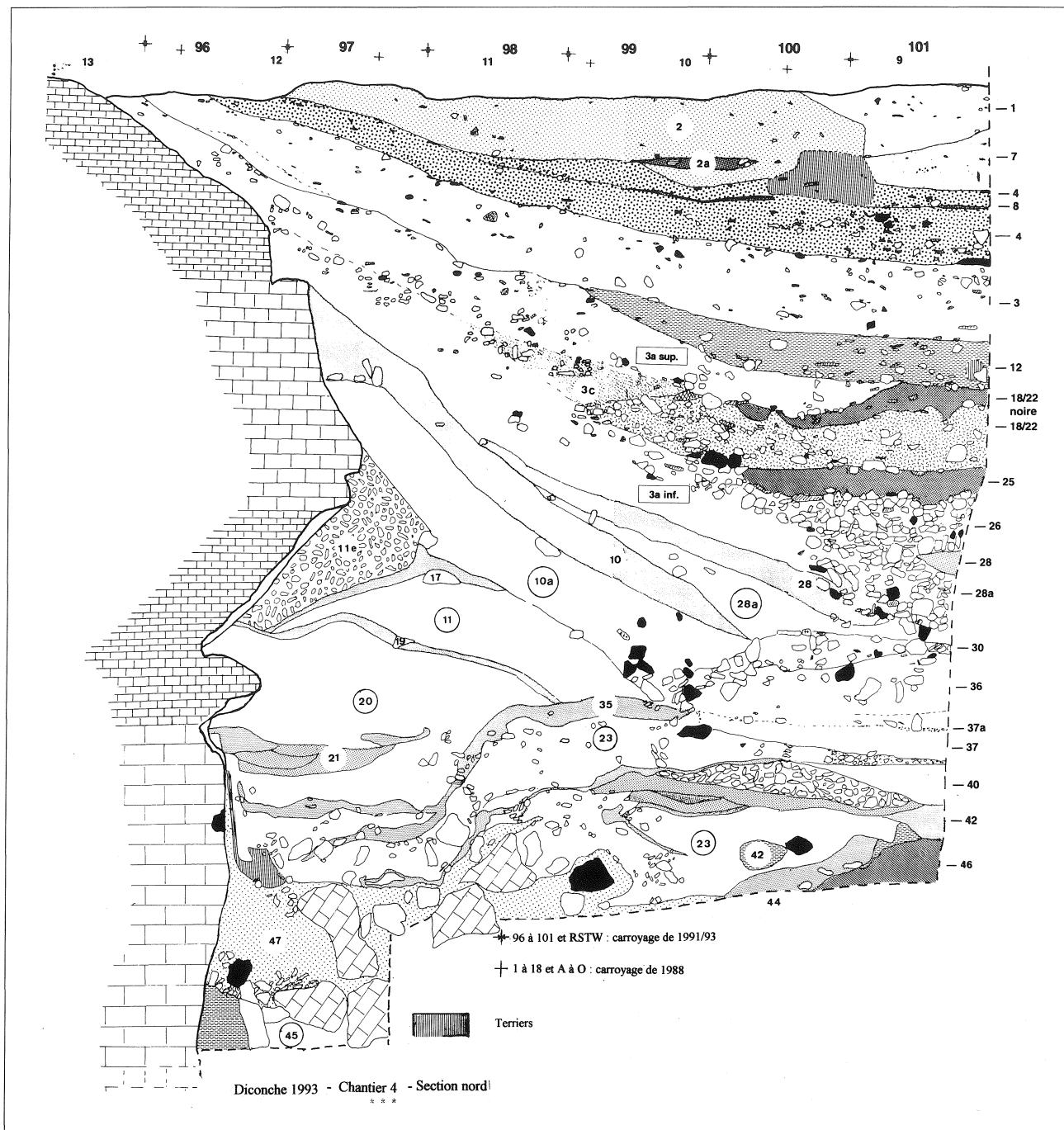


Fig. 10 : Chantier 4, section 5 (nord).

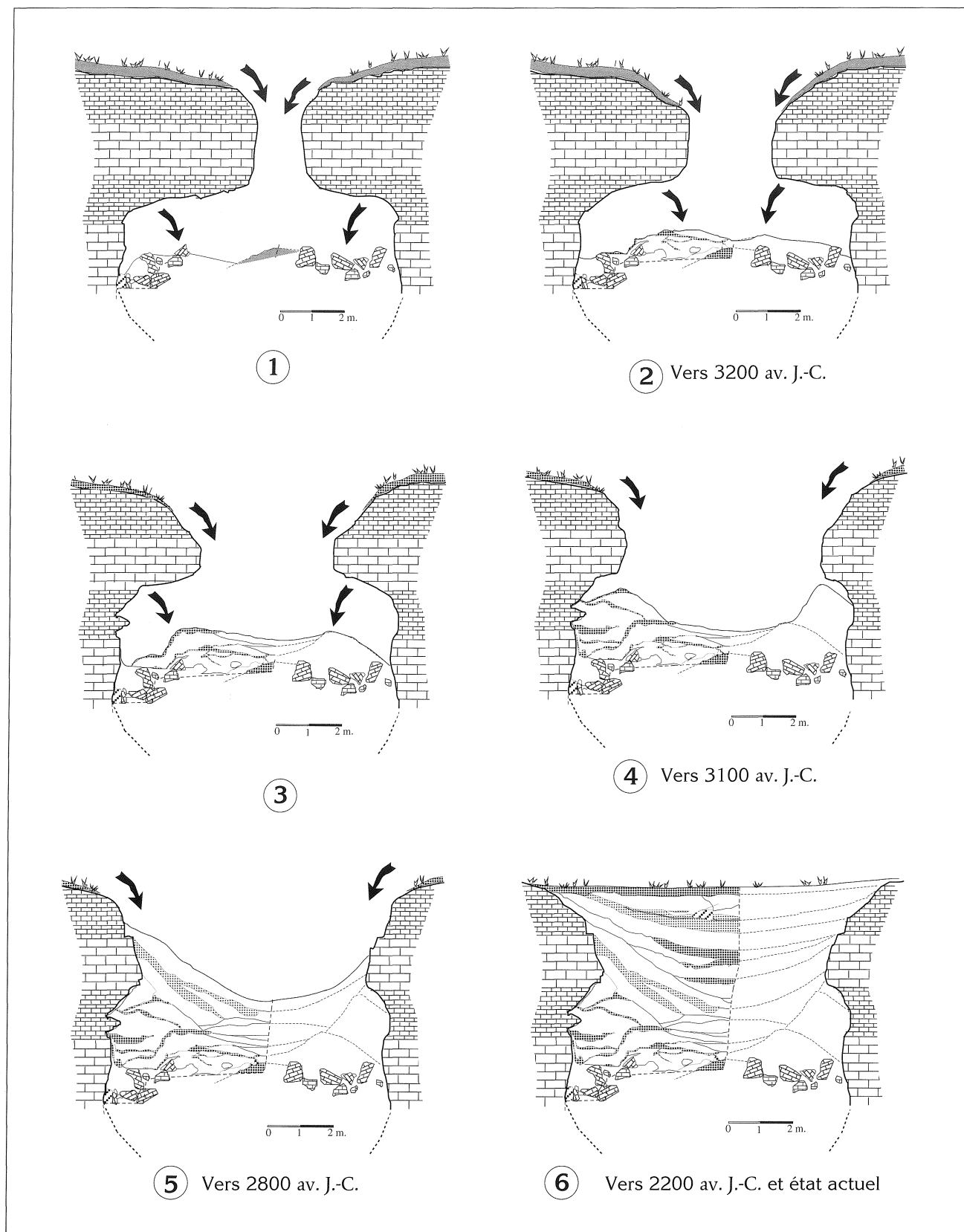


Fig. 11 : Chantier 4, évolution de la sédimentation (proposition).

moment-là, s'être altéré lentement, les produits de la dégradation infiltrant entre la paroi et la couche 17 dans un espace, encore partiellement vide lors de la fouille. Cette dernière couche, avec la couche 11 à écailles de calcaire, crée une ligne de pente vers le centre de la fosse, pendage que vont désormais suivre les dépôts suivants. Pendant ces épisodes de comblement contre la paroi ouest, le centre de l'excavation présente une formation d'origine probablement similaire mais avec des apports, soit du sud soit de l'est, qui empêchent d'en déceler la cohérence. La couche 11e marque la fin de l'effondrement du surplomb et de la première phase (fig. 10).

b. Deuxième phase

À partir des niveaux 10a et 37 le chantier 4 fonctionne en fosse largement ouverte, circulaire, de 10 m à 15 m de diamètre. Les éléments de calcaire délités dans des argiles jaunâtres ou marneuses appartiennent à un horizon encore antérieur à l'arrivée du cycle arténacien. Ces niveaux se distinguent des couches supérieures étant moins compactées. À partir des couches 28, 3a inférieure et 26, les intrusions de matériel du Néolithique final se font de plus en plus marquantes. À la base de la couche 25, à partir de laquelle la fosse devient dépotoir, se trouvait un vase ambigu, que la typologie aurait attribué à un Bronze indéterminé, mais qui, par sa pâte, est proche de la production du Néolithique récent et/ou final (pl. 111, n° 1). C'est à partir de ce niveau que l'on peut marquer l'apparition de l'Artenac avec des datations s'échelonnant de la couche 3b (Gif. 9419 = 4400 ± 80 B.P. soit 3324-2909 av. J.-C.) à la couche 3 (Gif. 9687, 4020 ± 75 soit 2867-2319 av. J.-C.) dont la première peut paraître un peu haute. Toutefois, cet échantillon, une branche carbonisée, provient d'une couche bien individualisée avec des éléments céramiques importants et sans qu'aucune intrusion ait pu y être décelée. Une pollution plus ancienne peut évidemment toujours s'être produite et c'est une date d'abattage qui a été en fait comptée.

Pendant toute la première phase, en plus d'éléments céramiques divers plus anciens (Néolithique ancien, Néolithique moyen, Matignons), les "Inconnus de Diconche" et les Peu-Richardiens apparaissent étroitement mélangés. Une certaine prédominance des "Inconnus de Diconche", présents toutefois dans la couche basale 46, peut être constatée dans les niveaux 40 et 23 par exemple, alors que le contraire se produit dans le niveau 21 en faveur du Peu-Richard. Les échantillonnages, restreints dans tous les cas, incitent à ne pas tenter de lire ces témoins en séquence stratigraphique et ne peuvent, en aucun cas,

ni confirmer ni remettre en question leur relation bien établie dans le chantier 3. Il faut enfin signaler deux tessons, minces, non décorés qui, l'un en 11a et l'autre en 11b, peuvent évoquer une intrusion arténacienne à laquelle les terriers pourraient ne pas être étrangers.

Nous avons pensé qu'il serait utile, en 1992, de rechercher les limites de la fosse avec la zone historique dans la diaclase et aussi de tenter d'en déterminer sa profondeur. Dans ce but nous avons donc ouvert un second sondage (C/D 3/4/5 ; pl. 2, en bas), aussi limité que possible, en prenant comme base la section sud et le carroyage initial. Si la lecture des couches néolithiques rencontrées en 1991 (voir *infra*) n'a pas montré de difficultés, par contre elle ne s'est pas révélée facile dans la diaclase elle-même, bien que nous ayons deux sections à examiner. Il faut souligner qu'elles sont très différentes par suite des intrusions modernes.

Les extractions de sable ont perturbé une partie du sommet des couches 5 et 3a, dans lesquelles nous retrouvons deux zones, certes plus distinctes que dans le sondage suivant, mais aussi les couches plus anciennes 13a et à suivre. Dans la section sud, il n'a pas été possible de lire correctement tout un comblement qui est indiqué sur le relevé comme "zone perturbée historique", la couche 15a. Elle est composée d'argile et de sable, feuilletée de lentilles terreuses, noirâtres. Nous n'avons pas tenté de retrouver le fond dans ce secteur du sondage car, à plus de 290 cm, se trouvaient encore des débris de tuiles historiques ainsi que de la céramique glaçurée. La couche 13a pourrait correspondre à la couche 10 du sondage décrit plus haut, mais avec plus de sable argileux, ce qui n'est pas surprenant étant située dans la zone où se trouvait le comblement naturel de la diaclase avant son exploitation comme sablière. Elle ne contenait aucun témoin d'une possible intrusion, ainsi que les suivantes, et les tessons déterminables étaient exclusivement soit peu-richardiens soit des "Inconnus de Diconche". Les couches 11, 11a et 11b ont été mises en correspondance grosso modo avec la 11 du sondage précédent, c'est-à-dire un comblement assimilable à du délitage des parois. Les couches 16 et 16a, dans lesquelles domine l'argile jaune, sont traversées par des lentilles plus ou moins étirées mais de faible épaisseur, de terres noirâtres. Il semble que l'on puisse interpréter cet ensemble comme un dépôt ayant ruisselé du remplissage naturel de la diaclase avec des intrusions de la surface des anciens sols. Il faut cependant souligner, sans que nous puissions l'expliquer, qu'au contraire de ce qui s'est passé dans le sondage suivant, les artefacts ont été uniquement rencontrés dans l'argile et non dans les lentilles. Cette observation doit cependant être tempérée évidemment par le fait de l'étroitesse de la zone fouillée. Dans la

section nord, 4/5, la paroi calcaire indiquait la présence d'un surplomb dans lequel avaient été aspirés des éléments des couches supérieures qui n'en touchaient pas le plafond. Signalons toutefois que cette phase doit être antérieure à l'occupation arténacienne puisque aucun témoin de cette céramique n'y a été recueilli. Cependant, une large partie surmontant ce surplomb était formée de sable argileux en place montrant un élargissement latéral naturel de la diaclase. Il faut indiquer que nous ne pensons pas en avoir atteint la base mais, pour des raisons de sécurité, il n'était pas possible de descendre plus bas tout du moins sans un agrandissement important du sondage dont l'intérêt archéologique n'était pas évident.

Dans le but de vérifier les niveaux dans une zone intermédiaire entre le sondage et la fouille principale décrits ci-dessus, une troisième intervention, très limitée, a été effectuée qui s'insère dans le carroyage initial (C/D 5/7 ; pl. 2, en haut). Elle a montré des restes des couches 5 et 3a, dans lesquels se trouvaient évidemment des artefacts arténaciens. La couche 13a, dans cet endroit aussi, peut être datée sans équivoque des périodes précédant le Néolithique final. Elle était séparée de la couche 11b par un mince niveau terreux, cette dernière présentant une limite identique avec la couche 11a. Il s'agit bien évidemment du sommet des couches s'enfonçant plus profondément dans les autres zones explorées, qui indiquent que le remplissage de la structure, avant le comblement arténacien, résulte de formations hétérogènes. Même s'il s'agit d'une phase uniforme, elle présente des différences soulignant des processus de comblements ponctuels. Il ne serait pas justifié cependant d'en déduire qu'il puisse s'agir d'une action anthropique.

Au cœur de la fosse, la couche 18/22/24 porte deux numéros car elle apparut en même temps dans les carrés 99 et en 101 sans que la jonction entre ces deux endroits ait pu immédiatement être faite pendant la campagne de 1992 (fig. 9, n° 5). Il s'agit en fait d'un niveau de terre et d'argile brûlé de couleur jaune dont la partie supérieure est noire avec de nombreux charbons de bois. Intensément calciné avec quelques éléments d'aspect "concrétionné" ou "vitrifié" petits et rares, il rappelle en tout point la couche 2. En effet, les tessons et les ossements très nombreux, par comparaison avec les niveaux 3a et 3b, ont subi une forte cuisson secondaire, et les silex étaient tellement cuits qu'ils se feuilletaient à la fouille et étaient pour la plupart irrécupérables. Ce niveau repose sur la couche 25, grise, puis est surmonté par la couche 18/22/24 noire, qui semble rejoindre la couche 24 dans laquelle on retrouve des inclusions de 18/22/24. Il y a là un ensemble dont il est difficile de définir la dynamique de formation. Il semble que des dépôts de décantation aient pu se produire dans une

cuvette formée par un niveau de stabilisation. Toutefois ces couches entremêlées, ayant été violemment calcinées avec tous les artefacts qu'elles contenaient, ne s'inscrivent pas dans un processus cohérent. Le désordre qui y règne aurait pu être créé par un terrier mais nous n'en avons pas constaté d'évidences. Quoi qu'il en soit tout son matériel est exclusivement arténacien ce qui lui confère une homogénéité et une certaine rapidité de formation.

La couche 3a a été divisée en 1993 en 3a supérieure et 3a inférieure dans l'étude du mobilier mais ces couches ont été réunies ainsi que la 3c étant donné leur pauvreté en céramique par rapport à la couche 3. Ce sont des niveaux avec de nombreux éléments de calcaire délités et il n'est pas certain qu'à ce stade l'excavation ait été systématiquement utilisée comme dépotoir. Il faut aussi noter que, par rapport à la couche 3, les tessons sont de plus grande taille et ne semblent pas avoir souffert autant des piétinements qui ont affecté certaines des couches supérieures. Il s'agit d'un comblement par l'effritement des parois de la fosse, avec des matrices limono-argileuses, sans toutefois que des apports de vieux sols soient évidents.

La couche 3b, épisode en 3 et 3a seulement repéré en 1992, s'est révélée être assez localisée avec un fort pendage vers le centre de la fosse (fig. 9, n° 4). Très riche en charbons, avec même une branche d'une cinquantaine de centimètres de long et de 5 cm d'épaisseur à son maximum, elle contenait des tessons très importants dans sa partie supérieure, à l'ouest. Par contre, vers le nord-est elle était moins nette, semblant avoir été délayée par ruissellement des eaux de pluie. En fait l'année suivante, au relevé de cette partie de la section, elle n'était plus visible. Les terres qui l'entouraient n'ayant pas été brûlées, il faut donc penser, étant donné son ampleur et son épaisseur, 10 cm en moyenne, qu'il s'agit de vidanges successives de foyers. Il n'a pas toujours été facile de déterminer la limite entre 3a et 3b avec une dispersion des charbons de bois en provenance de la seconde.

La couche 12, niveau jaunâtre d'argile presque pure du moins dans sa partie centrale, semble indiquer une stabilisation progressive de la fosse. Résultat d'une décalcification, probablement importante, elle contenait de nombreux artefacts ce qui semble être un peu contradictoire. Toutefois il faut noter la rareté des tessons mais l'abondance de la faune, dans un très bel état de conservation, et celle du lithique.

La couche 3, au contact de la couche 4, est marquée par l'apparition de charbons et de petits éléments calcaires totalement absents en 4. Formée de terres plutôt granuleuses, noires, elle se différencie également difficilement de la couche 3a qui, graduellement montre une couleur plus claire, jaunâtre

et surtout des éléments calcaires beaucoup plus nombreux. Il faut probablement y voir une action différentielle des éléments altérés de la diacase. Le mobilier devient soudainement beaucoup plus riche. Toutefois, les tessons, arténaciens en grande majorité, très fragmentés, la présence de coprolithes assez nombreux et l'état de la faune indiquent, semble-t-il, le début de l'utilisation massive de la fosse comme dépotoir. L'accès devait aussi en être devenu possible pour les canidés et suidés, visiteurs habituels des dépôts d'ordures. Il faut aussi signaler la présence de petits terriers, probablement de taupes, qui mouchetaient la couche 3, avec toutefois une intrusion plus importante dans le carré F5.

La couche 5 a été reconnue seulement dans le secteur est à partir de CD5/CD7 jusque dans le carré C9, s'insérant entre les couches 3 et 3a. Au contact de la couche 4, il a été très difficile de lui assigner une limite exacte. Elle est composée d'une terre noire, collante, dans laquelle le mobilier arténacien est toujours abondant. Elle a été individualisée pendant la première année d'intervention, mais nous pensons actuellement qu'en fait, elle fait partie de la couche 3.

La couche 4 est beaucoup plus puissante dans la coupe nord que dans la coupe est et se présente en berceau, comme les précédentes, régulièrement et lentement constituée. Elle a été divisée à la fouille en 4a, 4b et 4c, en fonction des passes mécaniques nécessaires en raison de sa puissance, sans que ces divisions soient justifiées par des changements dans sa nature. Composée de terres brunes, collantes par suite d'un apport modéré d'argile, ses limites sont parfois difficiles à préciser aux interfaces avec les autres couches, les transitions s'opérant très graduellement. Toutefois, dans sa partie supérieure, c'est-à-dire au-dessus du niveau 8, sa surface est très chaotique soit en raison des dépôts désordonnés soit par suite des recreusements. Le mobilier n'est que relativement abondant, surtout si les comparaisons se font avec la couche 3. Il n'est pas exclu que nous soyons en présence d'une formation de ruissellement et donc de la cessation de l'utilisation de la fosse comme dépotoir. S'agit-il d'une période d'abandon du site ? Les tessons sont sans équivoque arténaciens en grande majorité, puisque certains que nous pensions être plus récents, voire Bronze ancien, sont maintenant, après étude de l'ensemble du matériel, rattachés à l'Artenac. Signalons que des éléments peu-richardiens et des "Inconnus de Diconche", y sont encore présents mais en nombre limité. On peut estimer que 50 % de tous les artefacts ont subi l'action du feu. Des minces lits d'argile, couche 8, y apparaissent et une ligne carbonneuse souligne la base atteinte dans le secteur est, qui n'est pas non plus nécessairement la fin de la couche.

La couche 8 (fig. 9, n° 2) a été mise en valeur en cours de fouille car elle pouvait représenter une structure. En fait, il semble s'agir des vestiges d'un niveau, argileux et mélangé de cendres, largement raviné qui subsistait, avec un palier en relation avec le pendage général. Il n'est pas possible de lui attribuer une signification anthropique quelconque et il s'agit probablement d'un événement climatique sans conséquence durable.

Si jusqu'à présent la formation des dépôts s'est effectuée en suivant une logique gravitationnelle, nous allons maintenant rencontrer des dispositions beaucoup plus désordonnées. D'autre part, les intrusions par les animaux fouisseurs sont beaucoup plus fréquentes, mais, soulignons-le, sans jamais apporter d'indications de pollution historique.

La couche 2 partiellement affectée par des terriers, est de nature toute différente. Elle se compose exclusivement de sable jaunâtre, incluant des lentilles de graviers et surtout des agglomérats de limons très durs, enrobant parfois des artefacts qu'il était très difficile d'extraire. Ces agglomérats, formant des "poupées", rappellent à la fouille par leur consistance les concrétions dans les grottes paléolithiques. Il ne semble pas cependant que l'on puisse les attribuer à une formation naturelle. En H et I, la couche montre des passages très rubéfiés, avec des boulettes d'argile cuite, des silex éclatés et de très petits tessons de 2 à 3 cm². Ces lentilles surmontent un mince niveau cendreux sans qu'il soit cependant possible d'envisager des foyers en place. La couche 2a en est le témoin le plus important. Ces agglomérats sans aucune organisation pourraient peut-être être interprétés comme les témoins de la destruction d'un sol d'ustion. D'ailleurs, le mobilier est brûlé dans sa quasi-totalité : les silex se feuilletent, les tessons sont cuits dans leur épaisseur et les os bleuis et blanchis ou/et noircis. Il faut noter à côté de petits tessons des fragments importants de vases, très recuits, mais sans qu'ils puissent être interprétés comme des ratés de cuisson.

Cette couche ne s'est pas déposée uniformément et semble avoir comblé des creux dans le niveau inférieur, niveau 4, tout en laissant à sa surface des cuvettes. Par exemple, au centre, elle butte sur les couches 1 et 7 comme si ces dernières étaient venues combler un vide laissé par un dépôt aléatoire. Dans la section est (pl. 4) en E et F elle n'a que peu d'ampleur, alors qu'en G et H elle dépasse 50 cm de puissance. Dans la section nord (fig. 10), elle s'est déposée d'une façon plus régulière. Elle demeure une énigme et seule l'hypothèse d'un nettoyage d'une aire fortement carbonisée peut être retenue. De là à imaginer qu'il s'agit de la destruction d'une aire de potier il y a un pas important, que nous n'osons pas franchir. Elle n'est

d'ailleurs pas la seule unité stratigraphique à poser problème.

La couche 7, terre assez peu tassée, grumeleuse, noire, qui formait comme un canal au centre de ce niveau, lui-même grisâtre, a été rencontrée dès le début de la fouille en 1991 (fig. 9, n° 1). Il s'agit d'un terrier important, probablement de blaireau, mais ancien puisque tout le mobilier qui y a été entraîné est néolithique. Les parois étaient recouvertes d'une mince couche argileuse, brunâtre, surtout visible au contact avec la couche 2. Nous pensons y voir un revêtement créé par le passage du fouisseur portant des terres dans sa fourrure. Dans ce terrier, le mobilier, en position secondaire, était très abondant ainsi que les charbons, ces derniers étant d'une origine difficile à déterminer puisque aucune couche à proximité n'en possédait une telle quantité. Il n'a pas été possible dans les sections de retrouver avec certitude le tracé, ou plutôt les tracés de ces terriers. Nous ne pouvons donc considérer la couche 7 que comme le résultat d'intrusions d'animaux en diverses étapes, probablement aux dépens de la couche 4 et antérieurement à la formation de la couche 2. Peut-être une extension de la fouille vers le nord et l'est permettrait-elle d'en découvrir le point de départ. Répétons-le, il s'agit cependant d'un épisode pendant le Néolithique sans pollution historique. Il faut rappeler ici que l'érosion sur le plateau de Diconche a probablement atteint au moins un mètre. Ceci signifie que des couches plus récentes ont dû être totalement éliminées et que la couche 7 aurait pu en être un témoignage.

La couche 1 est une couche grise, assez pulvérulente qui a été presque en totalité prélevée en 1988. Nous avons déjà signalé son extrême richesse en artefacts (elle a été divisée en S = superficielle, - 10 et - 20 ensuite, ainsi que "α" au contact de la couche 2). Dans les carrés I8 et 9, elle était encore présente d'une manière résiduelle à la reprise des fouilles en 1991. Elle atteignait cependant encore une puissance de près de 50 cm dans les carrés 9, surmontant en partie le niveau 7, sans montrer de division de texture. Mince (10 cm environ) sur les bords de la fosse, elle fut dès le début de la fouille une indication du pendage général des couches que nous allions rencontrer. Composée d'une terre fine, charbonneuse, en partie sableuse, les éléments calcaires y sont très rares et très dispersés. Les silex, la faune et les tessons sont assez fréquemment brûlés et on peut estimer qu'environ 50 % du matériel a été ainsi affecté. Il faut noter l'absence de vestiges historiques, toutefois un tesson campaniforme signe une présence chalcolithique alors que des tessons décorés de digitations, attribués au début des fouilles à un Bronze ancien, peuvent être, comme nous l'avons déjà souligné, réintégrés dans l'Artenac.

c. Discussion

Certains auraient pu s'étonner de l'absence d'intrusions plus récentes dans les niveaux supérieurs, mais il faut ici rappeler, au risque de nous répéter, que l'érosion sur le plateau a éradiqué aux alentours d'un mètre de la roche mère. Ceci signifie donc que les couches 1 et associées, par suite du comblement naturel après l'abandon du site par les Artenaciens, ont été certainement largement protégées. Cette érosion par contre, a certainement éliminé une partie du dépôt du Néolithique final les surmontant. Nous verrons que l'étude du matériel provenant des fossés nous permet de conclure à une occupation s'étendant au-delà du Chalcolithique, par comparaison avec les sites récemment étudiés, que nous considérons bien calés dans une chronologie post-campaniforme. Les intrusions apparaissent dans la partie supérieure actuelle, la couche arable, par suite des travaux agricoles qui entamaient un dépôt homogène.

L'histoire de cette fosse se divise donc en deux phases entre lesquelles des niveaux au matériel mélangé, 28, 3a et 26, offrent une transition.

La première phase semble indiquer sans équivoque une succession d'effondrements de surplombs par suite d'un ou de plusieurs soutirages successifs du remplissage naturel d'une diaclase. Deux grandes périodes peuvent y être discernées dans la zone centrale. Chaque fois, des éboulis successifs de calcaire altéré, avec recul du surplomb, entraînent des lambeaux de vieux sols avec un mobilier peu abondant mais très significatif des périodes pré-artenaciennes.

Il est vraisemblable qu'après le premier effondrement important, assez éloigné de la paroi donc naturellement à proximité du centre du soutirage, le surplomb, encore assez épais, se soit effrité graduellement. À un moment donné son épaisseur diminuée provoqua un nouvel effondrement proche de la paroi qui est matérialisé par les couches 20 et 11. À partir de cette étape la paroi de la diaclase a continué à se desquamer pour former les couches de 10 à, probablement, 3a inférieure. Parfois les sols anciens se sont trouvés en déséquilibre et ont chuté sur les éboulis couches 10 et 28. Ce qui caractérise toute cette phase c'est que les couches n'étaient que peu ou pas compactées, ce qui les distingue des niveaux supérieurs de la seconde phase. Il faut évidemment tempérer ces interprétations par le fait que nous avons seulement connaissance de ce qui s'est passé dans cette zone de la diaclase et que la fouille des autres quadrants pourrait apporter des informations, sinon contradictoires, du moins complémentaires. Il demeure, comme nous l'avons déjà mentionné, que le soutirage de la diaclase s'est indubitablement produit avant l'arrivée des Artenaciens sur le site. Mais était-ce avant le

creusement de la première enceinte, datée du Peu-Richard, nul ne peut l'affirmer même si c'est du domaine des possibilités.

La seconde phase dans sa première moitié, à l'exception de l'ensemble 24, 25 et 18/22, peut s'interpréter comme une continuation d'un processus naturel de comblement avec une occupation du site marquée par de rares, mais significatifs, éléments céramiques. À partir de la couche 12, celle-ci étant d'ailleurs d'une nature énigmatique, nous voyons les apports anthropiques s'amplifier. La couche 3, avec son extrême fragmentation et des coprolithes, suggère le passage d'animaux omnivores, par conséquent un accès à ce qui semble bien être devenu un dépotoir. Cet accès semble peu compatible avec une fosse très profonde à moins que dans les zones disparues ait existé une pente douce, ce qui pourrait suggérer l'amputation actuelle de parties supérieures des couches 3a supérieure à 2. À ce point, il faut souligner, qu'avant les processus d'érosion la fosse avait certainement un diamètre beaucoup plus ample. C'est, d'ailleurs, cette paroi disparue qui a dû l'alimenter largement en débris de calcaire durant toute la seconde phase de son histoire.

En conclusion toutes les hypothèses et tous les espoirs que nous avons mis dans la découverte d'une structure identique à celle découverte par E. Eschassériaux sur le site de Peu-Richard ont été déçus. D'autre part, l'éventualité d'une carrière ayant procuré des matériaux complémentaires à l'exploitation des fossés, si elle est du domaine du possible, ne semble pas très crédible étant donné la nature et la conservation du calcaire.

C. LE MOBILIER

1. LE MOBILIER PRÉ-ARTENACIEN

La base du remplissage de la fosse n'ayant pas été atteinte, toutes suppositions quant à la présence d'éventuels dépôts contenant du matériel plus ancien que du Peu-Richard sont permises et il était tentant de rechercher dans les différents assemblages lithiques et céramiques des témoins d'occupations antérieures.

Les tessons recueillis ne l'ont pas été en quantité suffisante pour qu'un traitement statistique soit valablement entrepris. Nous avons vu au cours de la description des structures qu'un nouvel horizon a été rencontré en stratigraphie dans le chantier 3. C'est un ensemble bien individualisé s'insérant, sur Diconche, entre le Peu-Richard et l'Artenac.

Nous ne pensons pas que les rares éléments du Peu-Richard ou des Matignons justifient une analyse plus complète en ce qui concerne les formes et les techniques. En tout état de cause, pour les "Inconnus de Diconche", nous renvoyons à l'étude descriptive du chantier 3 où cet horizon a été défini (voir *supra*). Nous nous contenterons donc de mentionner les éléments les plus significatifs de chaque étape chronologique sur des bases uniquement typologiques. Les tessons recueillis dans les niveaux arténaciens supérieurs résultant d'intrusions des occupations antérieures seront aussi pris en compte ici.

a. Néolithique ancien, moyen ou indéterminé

Un petit nombre de tessons ne peut pas être inséré dans les horizons récents et trouve des équivalents soit dans des ensembles du Néolithique ancien soit dans des contextes incertains. Le tesson brossé (pl. 104, n° 2), bien que portant des traces de lissage interne, semble bien avoir été décoré ce qui évoque des horizons impressionnés du Midi, en particulier Leucate-Corrèze (Guilaine *et al.* 1984). Sur le site de Font-Belle plusieurs décors du même type ont été recueillis nous incitant à faire la même comparaison (Burnez, à paraître). Les tessons portant des pointillés sans encadrement (pl. 106, n° 12 ; pl. 111, n° 11 ; pl. 128, n° 29 ; pl. 144, n° 25) par leur très bonne facture et leur épaisseur évoquent un tesson que nous avons déjà signalé hors contexte au Chaillot de la Jard (Bouchet, Burnez 1991). Le tesson décoré avec un peigne à deux dents verticalement (pl. 106, n° 13) a sa réplique exacte sur le site de Font-Belle à Segonzac (Burnez, à paraître) piégé dans un fossé daté des Matignons, comme certains des tessons brossés évoqués ci-dessus. Rappelons que sur ce dernier site des tessons décorés à la coquille en pivotant, en même position stratigraphique, en tout point identiques à ceux de Bellefonds ont déjà été publiés (Roussot-Larroque *et al.* 1992). Le tesson numéro 29 (pl. 155) qui posait problème est éclairé d'un jour nouveau par les découvertes sur le site des Ouchettes à Plassay (Joussaume *et al.* 1994) qui permettent de prudents rapprochements avec le Néolithique "épicaldial". Faut-il aussi considérer le tesson décoré à l'ongle horizontalement (pl. 183, n° 4) et le petit bol décoré de la même manière (pl. 134, n° 3) ? Il n'y a là que des indications dispersées mais que confortent les découvertes faites sur le site de Font-Rase à Barbezieux, entre autres. Bien que découvert dans la couche 1, un fragment de bracelet (pl. 205, n° 6) peut aussi à la rigueur désigner un horizon ancien (Roussot-Larroque 1990b). Nous reviendrons sur cette période dans nos conclusions générales.

VI. LES ENCEINTES

ARTENACIENNES

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRÉ

Les structures que nous allons décrire sont dans leur totalité rattachées à l'Artenac. Rappelons que la petite enceinte est appelée ceinture intérieure et la grande ceinture extérieure (fig. 2). Il est assez difficile non seulement de relier entre eux leurs divers éléments, mais aussi de les classer chronologiquement l'un par rapport à l'autre. L'analyse et le traitement statistique de la céramique donnent certaines indications, comme on le verra plus loin, mais la pollution des fossés récents par les sols des occupations antérieures, est à considérer dans les divers corpus reconnus dans chaque secteur qui, parfois, sont peu importants, tant qualitativement que quantitativement. Les quelques datations ¹⁴C ne permettent pas d'en tirer non plus des conclusions définitives (tableaux, annexe 7).

Dans un premier temps nous nous contenterons de décrire l'ensemble des structures, puis leurs mobiliers avant de tenter une interprétation chronologique.

A. LES STRUCTURES

1. L'ORGANISATION SPATIALE

Les corrélations directes entre les chantiers 5 et 7 (fig. 23, 24), en particulier avec la disparition d'un fossé dans la ceinture extérieure, sont très conjecturales par suite de la destruction de 30 m à 40 m de structures par la tranchée SNCF. Pour la lecture de la ceinture intérieure nous ne disposons pour relier les chantiers 3 et 7, en grande partie, que de photographies aériennes sectionnées aussi par cette tranchée.

La ceinture intérieure, au niveau du chantier 3, montre trois fossés segmentés (fig. 22). L'interne est représenté par les secteurs Rc0, Rc1a et Rc1b. Bien

visible sur les photographies aériennes, elle se poursuit dans le chantier 7 par les secteurs XIX, XVII, XVI, LVII, X, XI, XII, XIV et XV. Deux larges interruptions assimilées à des entrées probables (A et B) se placent entre XXVI et LVII et entre XIII et XIV (fig. 24 ; pl. 77). Le fossé segmenté médian débute par Rc2a et Rc2b dans le chantier 3 jusque sur le sommet du plateau où ces traces s'estompent. Il réapparaît progressivement dans le chantier 7 dans les secteurs V, XXXI, XXV, XX, XXI, XXII. Le fossé extérieur PR2, dans le chantier 3, avec son extension visible tout au long du parcours sur les clichés aériens jusqu'à la voie ferrée, se continue par les VI, XXX et s'arrête à l'entrée β.

La ceinture extérieure au niveau du chantier 5 comporte également trois fossés (fig. 2, 23) qui, d'après les photographies aériennes, viennent rejoindre la ceinture intérieure vers le chantier 3. Le fossé interne segmenté, bien visible sur tout son tracé, a été reconnu avec les secteurs XXII, II, VIII, V, IX, X, XIII. Ce fossé interne se poursuit dans le chantier 7 avec les secteurs XL, XXIV, LII, LV, LIII, XVI et probablement XLVI. Sur ce tracé ont été mis en évidence quatre entrées palissadées (A à D).

La ceinture extérieure, dans le chantier 5, comporte aussi un fossé médian très érodé. Au nord, il apparaît de façon très ténue sur les photographies aériennes (fig. 2 ; photo 1). À partir du sommet où l'érosion a été la plus forte on le retrouve de plus en plus marqué avec les secteurs XXI, XXV, XXVI, IV, XVI, XV, XI et XIV. Ces derniers, le long de la voie ferrée, pourraient s'interpréter comme les vestiges d'une entrée en "pince de crabe" dont l'autre branche aurait été éliminée par l'enceinte extérieure (fig. 23). Ce fossé se continue dans le chantier 7 avec les secteurs XLI, XXXIV, XXIII, LIX, XLVIII et XLVII. De larges interruptions coïncident avec les entrées du fossé interne (fig. 24).

Le troisième fossé, externe, très apparent au nord sur les photographies aériennes, se poursuit dans le chantier 5 par les secteurs I, VI et VII mais ne semble

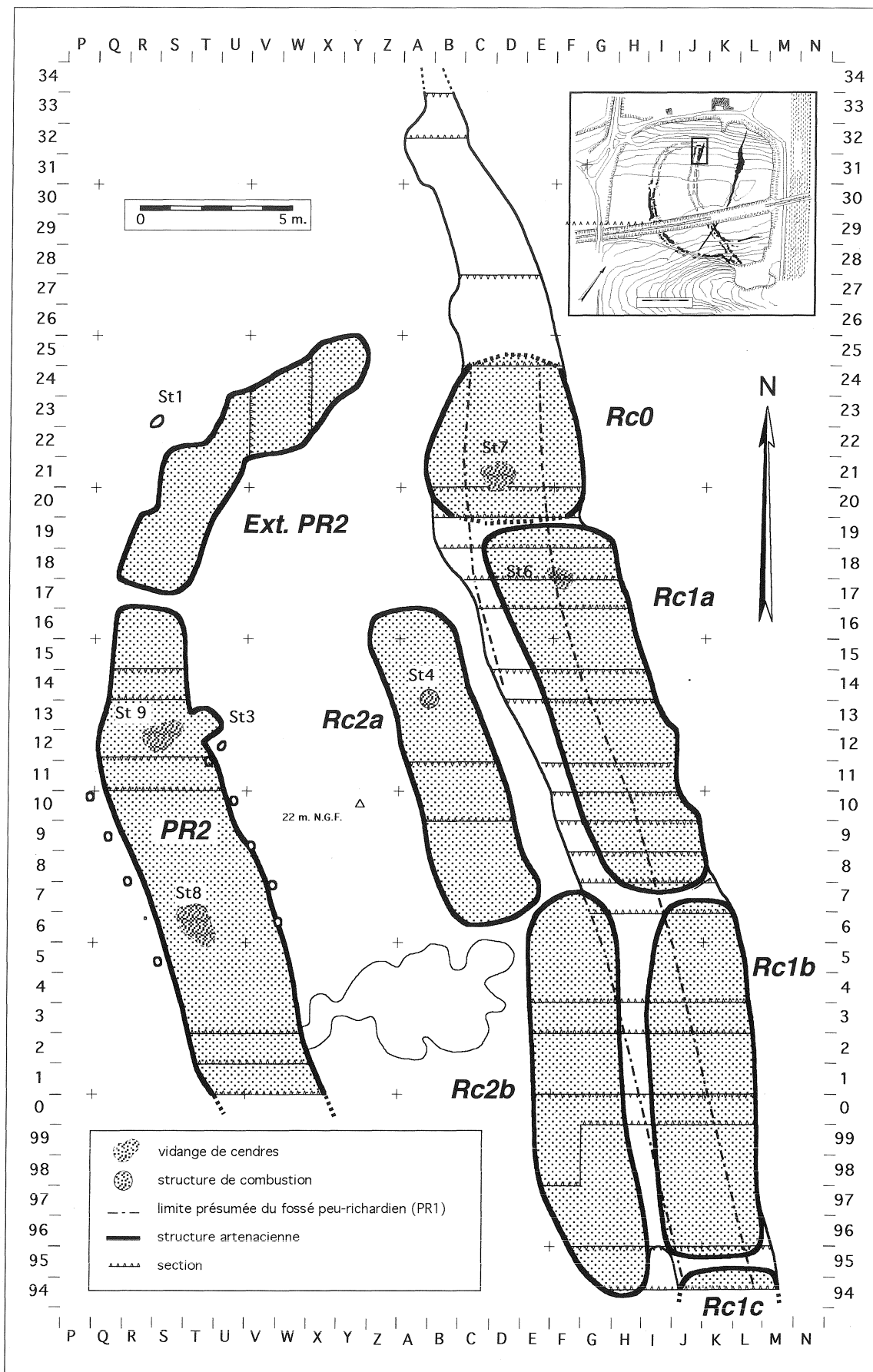


Fig. 22 : Chantier 3, plan général, structures arténaciennes.

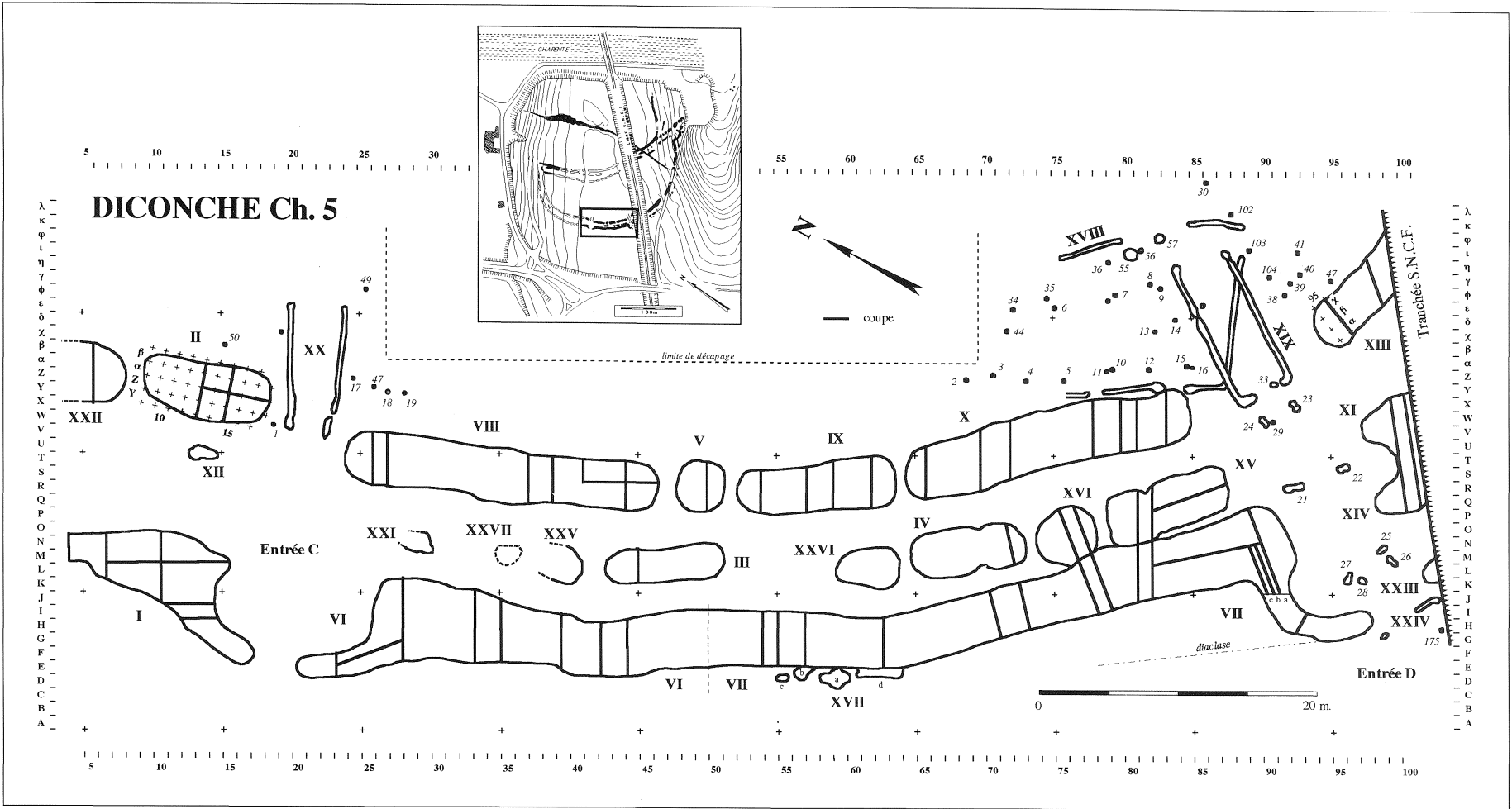


Fig. 23 : Chantier 5, plan de masse.

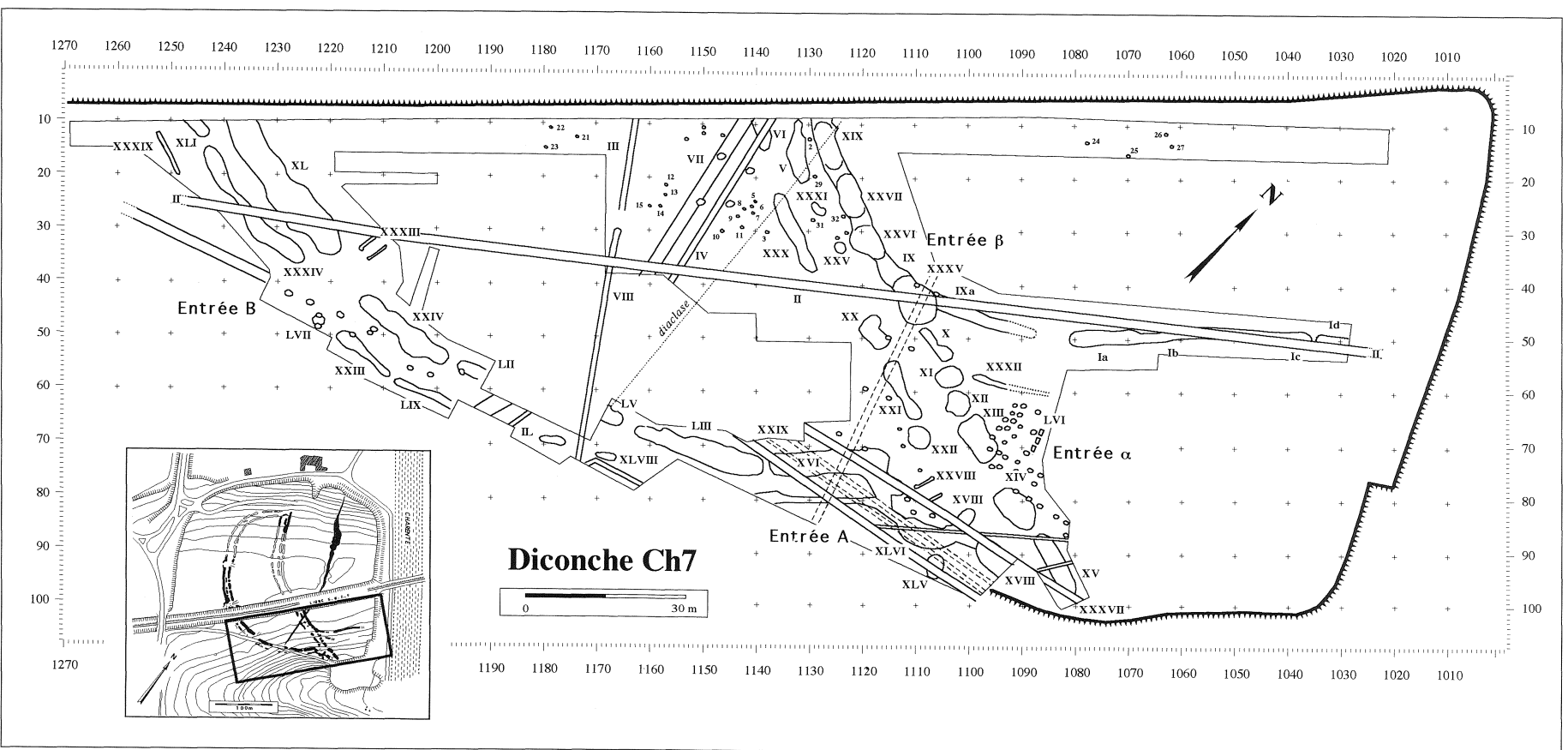


Fig. 24 : Chantier 7, plan de masse, toutes structures.

pas trouver de continuité directe dans le chantier 7. On y retrouve les deux entrées C et D cette fois-ci en "pinçe de crabe".

2. LES COMBLEMENTS

Le détail de la description des couches est donné en annexe (annexe 1). Nous nous contenterons ici de décrire les grandes lignes qui nous ont paru caractériser les enceintes artenaciennes. C'est dans les chantiers 3 et 5 que nous trouvons la vision la plus éclatée des différentes phases de l'occupation.

a. Les fossés internes

Les comblements dans tous les segments composant le fossé interne du chantier 5 sont très comparables (fig. 25 ; pl. 33, 35 à 40). Après un faible épisode limoneux basal issu de la déstabilisation des parois, on observe un éboulis en provenance de l'intérieur de l'enceinte, vestige vraisemblablement d'une structure en élévation. En effet, il est composé de dalles très régulières souvent de grandes dimensions. Lors de cet épisode on a observé, uniquement dans le secteur X jouxtant l'entrée C, un effondrement de plusieurs blocs mégalithiques alignés, qui semblaient participer à un parement orthostatique (pl. 40, 41). On n'a pas retrouvé cependant l'équivalent de l'autre côté de l'entrée. Les vestiges des parements étaient particulièrement soignés dans cette zone se composant de dalles régulières, plates, probablement égalisées et non brutes d'extraction. L'absence de structures

comparables dans la branche sud, tout comme dans les autres entrées, est curieuse. Il est donc possible que les orthostates, s'il s'en trouvait là, ont été prélevés, si l'on admet que les deux côtés de cette entrée puissent avoir été identiques. Dans le chantier 7 (fig. 24) des éboulis importants ont été rencontrés dans les secteurs XXIV et XL (pl. 55 à 58) ; dans ce dernier cas, ils montrent des dépôts en "piles d'assiettes" caractéristiques des effondrements de parement. Il y a là un argument qui vient conforter l'unité des segments des fossés intérieurs de la ceinture extérieure suggérée par le plan global.

Venant de l'extérieur de l'enceinte, les apports sont exclusivement terreux. La phase suivante montre un amoncellement de blocs formant souvent un dôme dans l'axe du fossé dont l'origine sédimentaire ne peut guère être autre qu'anthropique. La présence, dans les secteurs II et VIII du chantier V, de nombreux restes humains sans connexions dans ce niveau apporte un autre argument à cette interprétation.

En association stricte avec ce fossé existent des entrées, de l'ordre d'une dizaine de mètres, aménagées par deux tranchées de palissade parallèles et perpendiculaires au fossé. Leur profondeur ne dépasse pas 10 cm (structures XIX, XX du chantier 5, XXXIII, XVIII et XXVIII du chantier 7 : fig. 24 ; pl. 18, 19). Elles forment un couloir d'une dizaine de mètres de long et d'un peu plus de trois mètres de large. Des palissades du chantier 5 présentent au niveau de l'accès un retour réduisant l'ouverture à moins de deux mètres. Les comblements des tranchées montrent encore quelques fantômes de poteaux dont le diamètre n'excédait pas 20 cm. On peut même suggérer des

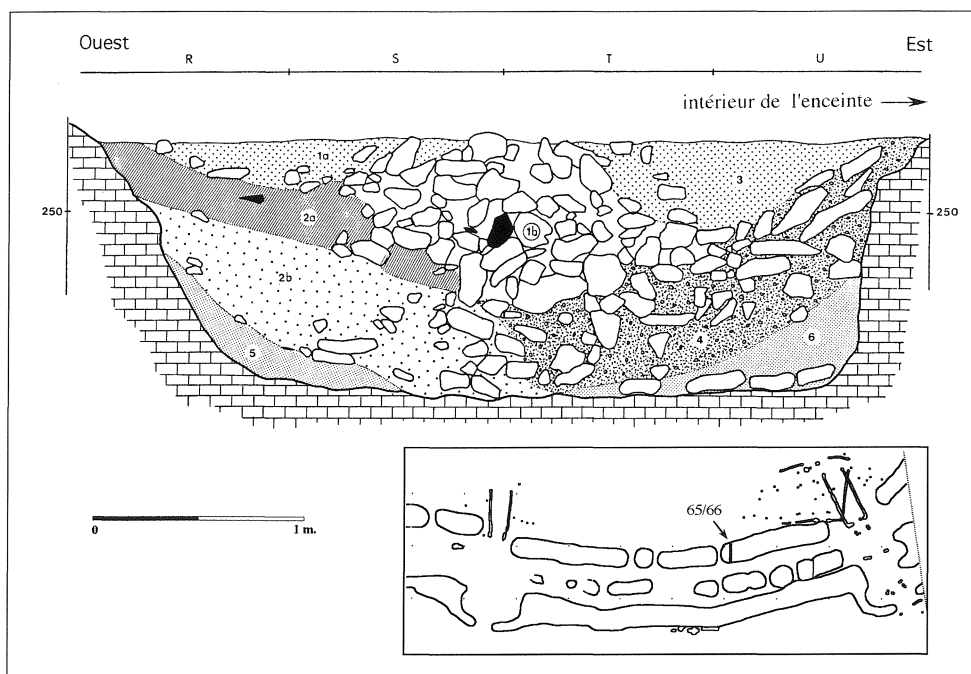


Fig. 25 : Chantier 5, Str. X, section 65/66.

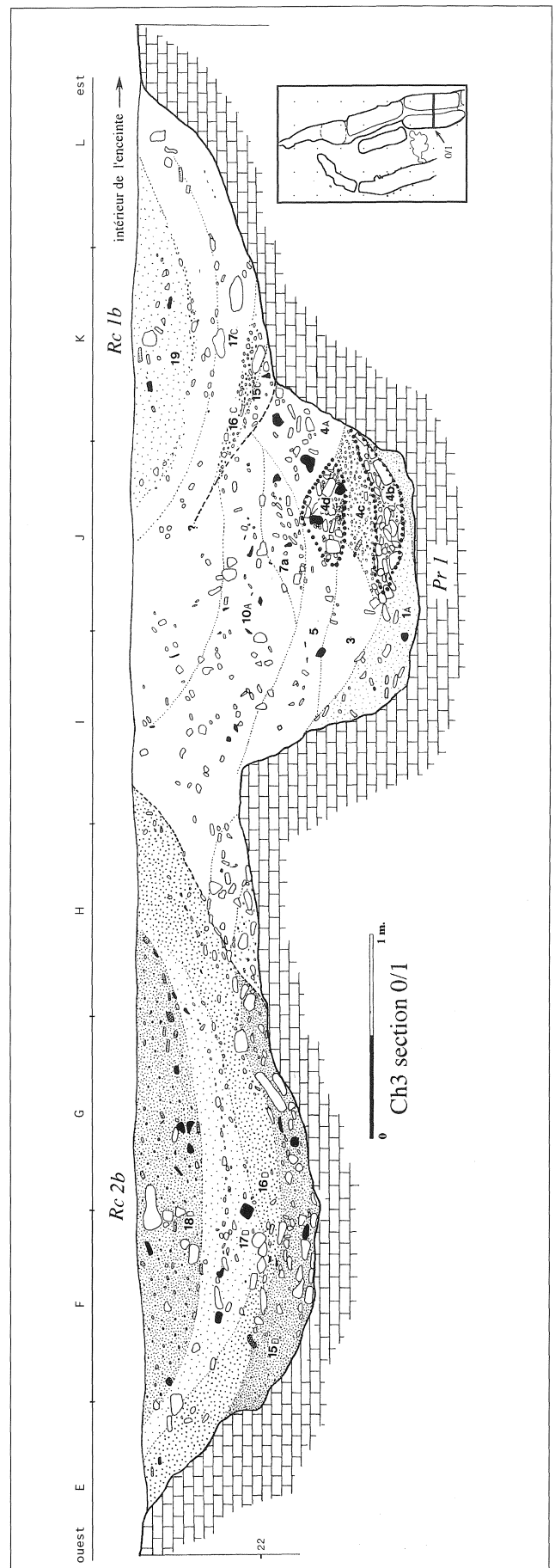


Fig. 26 : Chantier 3, PR1, Rc1b, Rc2b, section 0/1.

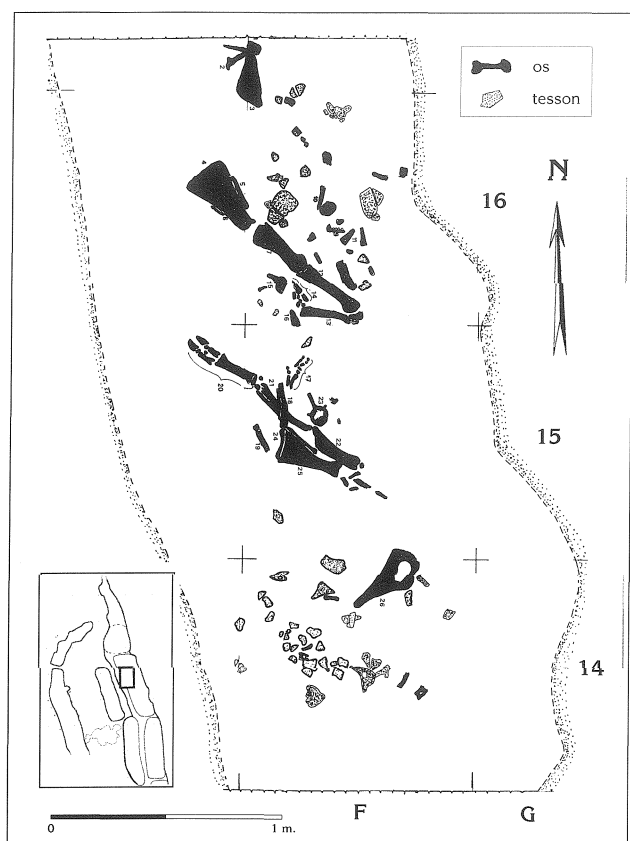


Fig. 27 : Chantier 3, Rcl1a, planimétrie US 20.

reprises ou des restaurations par des dédoublements. L'entrée B, très érodée, n'a pas été explorée et dans l'entrée A, seule la branche ouest a permis de localiser les trous de poteau (pl. 50).

Toutefois, il est difficile de préjuger des inclinaisons qu'ils ont pu avoir initialement. Il est cependant vraisemblable que des planches ou des fascines fermaient les interstices pour structurer les parois. Retenaient-elles des talus ou bien consolidaient-elles des murailles en pierres sèches ? Nous n'avons aucune indication à ce sujet pas plus qu'à celui de leur possible hauteur au-dessus du sol ancien, dont nous ignorons d'ailleurs le niveau originel. Les effets de l'érosion ont créé des solutions de continuité dans la branche nord de la palissade de l'entrée C (pl. 19) et dans la branche sud de l'entrée D (pl. 18). Le rôle de ces palissades demeure énigmatique. Elles forment des réductions d'accès, mais il est impossible de savoir si elles dessinaient un couloir ouvert ou couvert.

Dans le chantier 3, le fossé interne qui reprend le fossé Peu-Richard est lui aussi segmenté. Son comblement montre de fortes analogies avec le précédent (pl. 7, 12 à 16). Après le dépôt limoneux basal, on retrouve une phase à blocs importants qui, là

aussi, peuvent être issus de la ruine d'une structure en élévation. En revanche, la phase de comblement anthropique suggérée dans le chantier 5 ne semble pas exister ici. On mentionnera cependant quelques vidanges de foyer ou épandages de cendres (fig. 4, structures 6 et 7 ; pl. 17, section 20/21). Toutefois, une des dernières couches en gouttière (couche 20) contenait une faune abondante avec parfois des membres entiers de bovidés en connexion (fig. 27), ainsi que des céramiques, dont un vase presque entier mais réparti sur environ quatre mètres (pl. 214, n° 1), et de nombreux rognons de silex. La surface de ce fossé était recouverte par une couche argileuse, très organique et riche en mobilier (couche 21) qui témoigne probablement d'une phase d'occupation après remplissage du fossé, comme c'était le cas pour le fossé médian.

Dans le chantier 7, ce fossé interne reprend en partie le tracé peu-richardien et s'en éloigne à partir de son entrée (pl. 78). Les segments XIX, XXVI et XXVII (pl. 72, 73) se présentent d'une façon identique aux structures du chantier 3. La couche primaire et celles d'éboulis pierreux sont là aussi suivies d'un niveau riche surtout en faune (couche 3), identique à la gouttière décrite précédemment. L'ensemble était surmonté par la couche grasse, noire (couche 2) équivalente à celle du chantier 3. Sur la pente, le comblement primaire est plus important sans qu'il soit fondamentalement modifié mais les niveaux supérieurs ne s'y retrouvent pas (pl. 67 à 69).

b. Les fossés médians

Dans la ceinture extérieure du chantier 5, le fossé médian est extrêmement érodé puisqu'il disparaît graduellement vers le nord (pl. 42). Ce qui reste des dépôts primaires s'observe le mieux dans le secteur XV (pl. 21, 22, 24). En majorité ils se composent d'une alternance de lits très limoneux, clairs, à blocs de petites dimensions, très altérés, un peu plus nombreux vers l'entrée. Les sections relevées des carrés 80 à 82 (pl. 22) offrent une largeur de quatre mètres environ, largeur assez surprenante pour un remplissage d'une soixantaine de centimètres de puissance au maximum. Au dépôt primaire colluvionné succèdent, semble-t-il, deux phases qui pourraient résulter d'une reprise de ce fossé justifiant ainsi sa largeur excessive. Ceci est particulièrement net dans la section 76/77, l'une avec les couches 1a et b, l'autre à l'est avec la 1c (fig. 28). On retrouve cette bipartition dans les sections 80/81 et 81/82, mais moins marquée par suite d'une plus grande érosion qui a réduit l'amplitude des dépôts (pl. 22, 24). Les secteurs III et IV, sections 71/72 et 44/45, ne sont plus que des fantômes de segments (pl. 21).

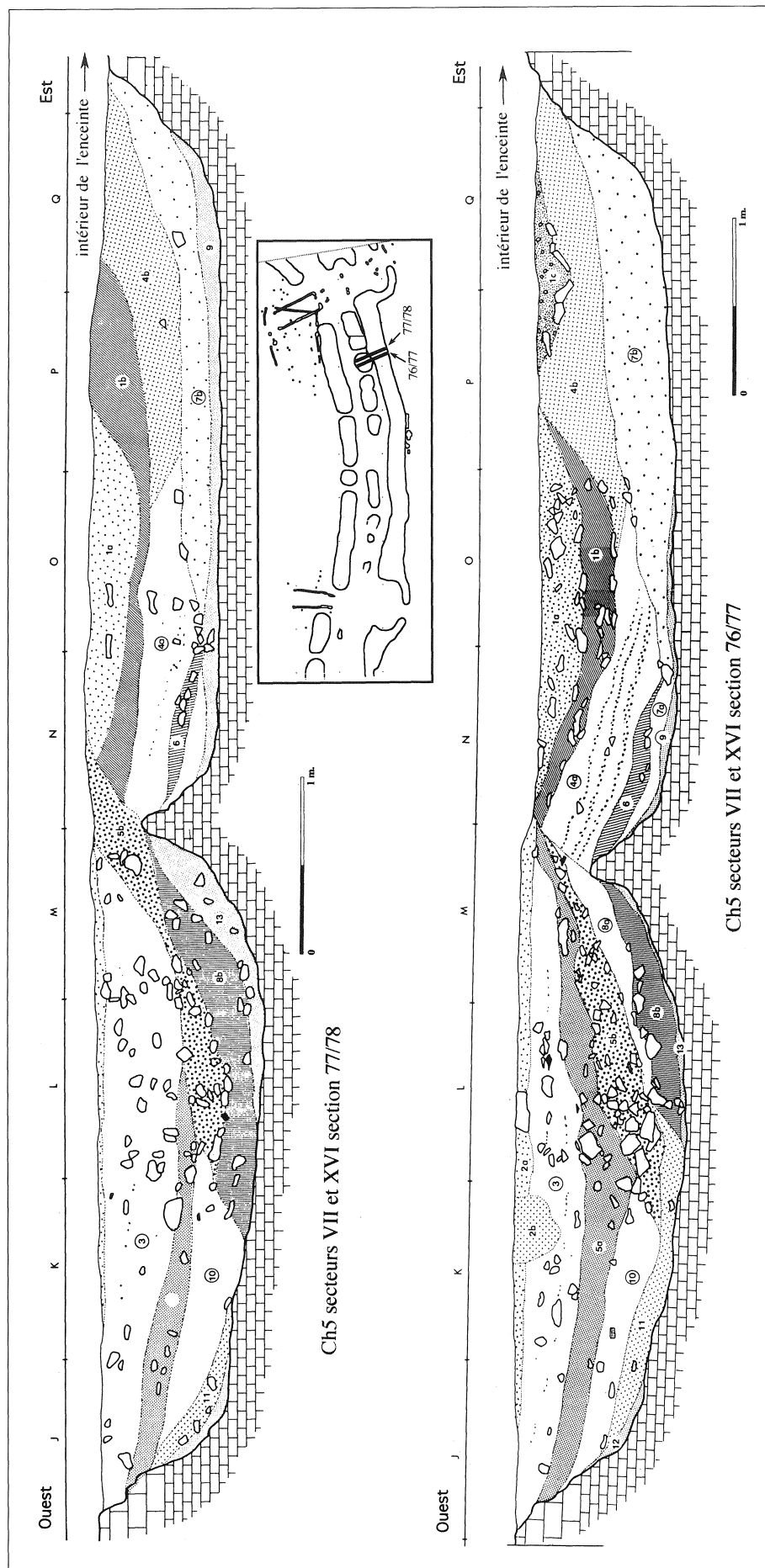


Fig. 28 : Chantier 5, Str. VII et XVI, sections 76/77 et 77/78.

La corrélation architecturale déjà mentionnée dans le chantier 7 (XLI, XXXIV, XXIII ...) est confirmée par l'aspect érodé et un comblement similaire (pl. 55). Au niveau de l'entrée A on retrouve les mêmes caractères avec XLVII (pl. 47 à 49). Par contre, les secteurs XLIIa et b (pl. 54) s'en rapprochent par leur comblement sans qu'on puisse les insérer avec certitude dans cette enceinte (pl. 48).

Dans la ceinture intérieure (fig. 24), on retrouve ce fossé médian avec les secteurs XXII (pl. 52), XXI (pl. 53), XX (pl. 52), XXV, XXXI (pl. 51) et V du chantier 7. Nous constatons une érosion croissante avec des comblements très comparables aux précédents (pl. 76a). Lorsque l'on se tourne vers le chantier 3 (fig. 4), avec un espace de près de 150 mètres non fouillé, ce sont les secteurs Rc2a (pl. 8) et Rc2b (pl. 12, 13) qui présentent les meilleurs analogies. Toutefois, les gradients d'érosion observés dans les deux autres chantiers ne sont pas applicables ici. Cette observation doit être pondérée d'une part à cause d'une exposition différente et d'autre part par la surface reconnue très réduite. Leur comblement est de nouveau à dominante claire et des blocs altérés de taille réduite. Par suite d'un choix d'une stratégie de fouille, privilégiant l'exploration horizontale du comblement, dans le segment Rc2a nous ne disposons que de deux relevés en B/C/D 9 (pl. 8). Cependant ils se trouvent confirmés par ceux effectués dans le Rc2b en 93/94, 95/96, 2/3, 0, 4 (pl. 13). Dans tous les cas, nous rencontrons une relative pauvreté de pierres calcaires, surtout de dimensions utilisables en construction. Cela contraste fortement avec le Rc1a (fig. 14), dans lequel des moellons, de taille respectable, indiquent la présence d'une construction le surplombant (fig. 8 ; pl. 17). De plus, le niveau sommital dans le secteur Rc2a a montré un grossier dallage pouvant avoir servi de sol avec un foyer en place (Str. 4 ; fig. 29). Cela indique la réutilisation pour des activités domestiques de l'emplacement du segment comblé, tout au moins en partie.

c. Les fossés externes

Le fossé externe dans la ceinture extérieure (chantier 5) apparaît actuellement continu entre les deux entrées C et D, alors que les photographies aériennes montrent clairement une segmentation vers le nord (fig. 2 ; photo 1). Toutefois, les irrégularités de la surface du fond dans la zone fouillée suggèrent que la présence d'une telle segmentation a pu exister (pl. 42). Le comblement dans cette section est très homogène et très différent de celui du fossé interne. Tout au long des secteurs I, VI et VII on a trouvé un dépôt de base induré et épais, surmonté d'une alternance de lits essentiellement terreux sombres et de

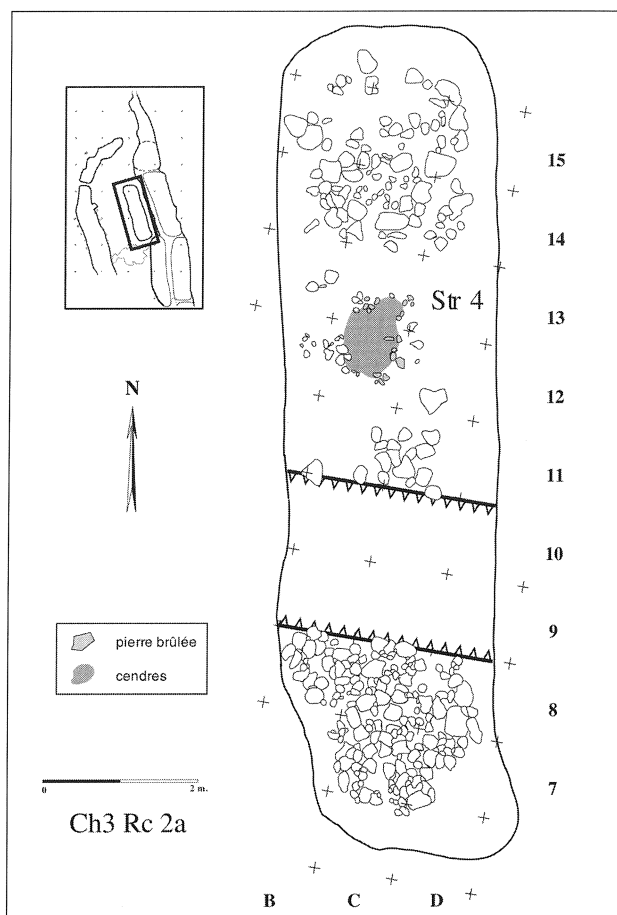


Fig. 29 : Chantier 3, Rc2a, relevé planimétrique, base US 7.

cailloutis ne pouvant provenir que de la déstabilisation de la paroi (fig. 30 ; pl. 26, 27, 29 à 32). La présence de nombreux gros blocs ne s'observait qu'à proximité immédiate des entrées aménagées en "pinces de crabe".

Leurs appendices avaient une profondeur conservée qui n'excédait pas 60 cm pour un mètre de large (pl. 25, 32). Le comblement de base limoneux blanchâtre épais d'une dizaine de centimètres, tapissant les parois et le fond, indique que ces structures sont restées à l'air libre. Le reste du remplissage est essentiellement composé de blocs ne s'organisant pas en calage. Ces appendices sont difficiles à interpréter comme des tranchées de palissade en l'absence de "fantômes" de poteau dans le reste du comblement pierreux.

L'entrée C offre la particularité d'une double rangée de fosses géminées ayant pu caler soit des poteaux soit des stèles (pl. 20). Cette dernière hypothèse s'appuie sur la découverte dans la structure VII, parmi les éboulis jouxtant l'entrée, d'une écaille de calcaire, produite par le gel, portant des indications de gravures (fig. 40 et couvertures). Curieusement ces poteaux ne semblent pas avoir tous eu le même rôle ou du moins la même fonction. Les fosses 24/29 et 23

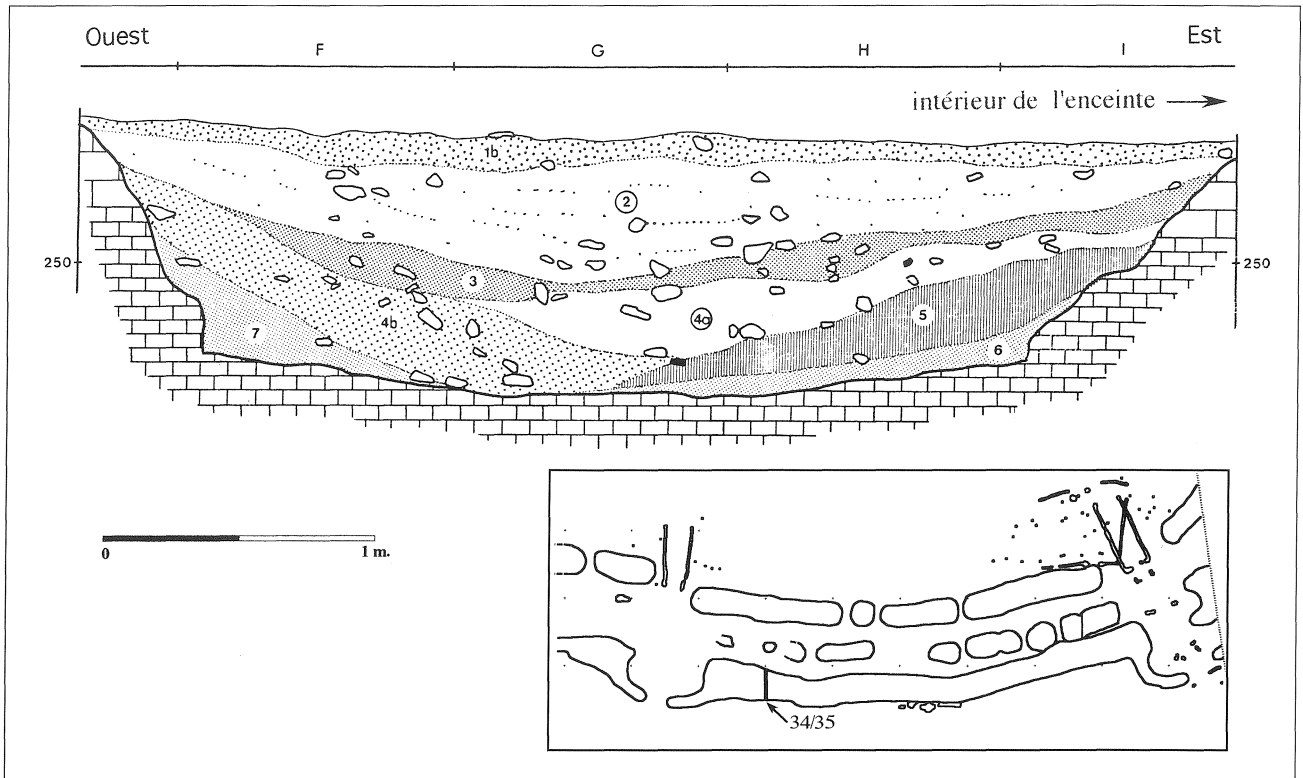


Fig. 30 : Chantier 5, Str. VI, section 34/35.

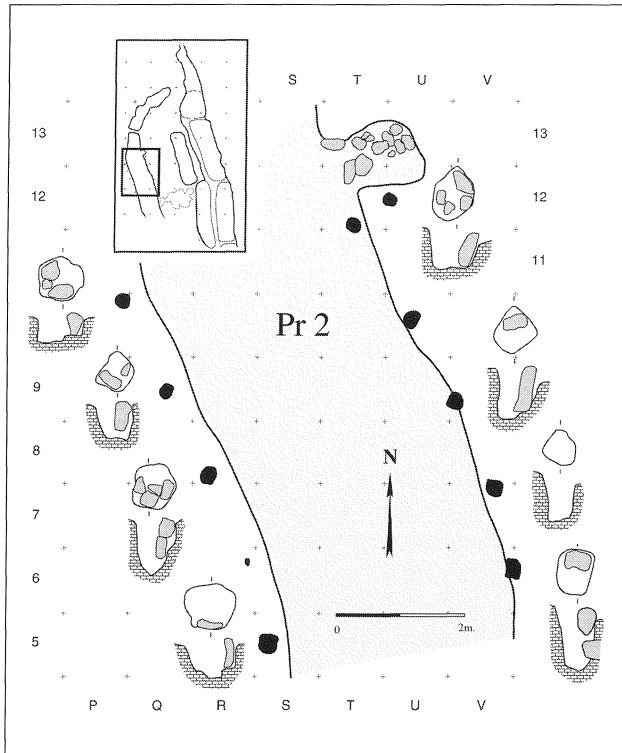


Fig. 31 : Chantier 3, PR2, relevé planimétrique.

gardent, à peu de chose près, un espacement identique avec l'orientation est/ouest de la palissade, le secteur XIX. Les deux trous géminés qui suivent vers l'extérieur, les 21 et 22, sont au contraire perpendiculaires aux précédents et semblent provoquer un léger rétrécissement. Ce rétrécissement se retrouve au niveau des 27 et 25 sur lesquels s'appuient les 26 et 28 (le 28 n'était peut-être pas géminé). Ces derniers se trouvent à peu près à une distance équivalente à l'intervalle entre les deux branches fossoyées de la "pince de crabe". Les fosses, très érodées, étaient conservées sur 30 cm de profondeur au maximum. Ce qui restait des calages permet d'imaginer des éléments dressés d'un diamètre de 40 cm. À l'extérieur des appendices, la structure XXIV, avec une indication d'une palissade recoupée par la tranchée SNCF et à l'opposé un trou de poteau, permet d'évoquer un système de fermeture.

Dans la ceinture intérieure au niveau du chantier 3, c'est dans le PR2 avec son extension, ext. PR2 (fig. 4), que le comblement offre les meilleurs rapprochements avec l'absence de blocs de grandes dimensions (section 10/11 par exemple ; pl. 10, 11). Seul un large épandage cendré au cœur du fossé vient rompre la monotonie du comblement (fig. 4 ; structure 8) et un autre plus réduit à la base (structure 3). On remarquera en outre que cette zone est délimitée par deux séries de cinq poteaux dessinant une aire rectangulaire (fig. 31). Cette structure enclôt

une aire de quatre mètres de large et de six mètres de long, jouxtant à l'est la structure 3 dont la fonction n'est pas connue. Il ne semble pas que l'on puisse établir un lien entre elles. Les trous de poteau sont actuellement en partie dans le calcaire et en partie dans le remplissage primaire du fossé. Le décapage des bandes 5 à 9 n'a pas apporté d'éléments pouvant indiquer une aire structurée.

Tous, à l'exception d'un éventuel trou de piquet (carré R7), ont un diamètre d'une vingtaine de centimètres pour une profondeur de 30 cm à 40 cm avec des pierres de calage bien conservées. Ces trous de poteau ne pouvaient admettre que des rondins d'un diamètre de l'ordre de 10 cm, indiquant donc une structure légère. Il est délicat de les mettre en relation directe avec l'un ou l'autre des épandages cendreaux (fig. 31). Par contre, le parallélisme qu'ils montrent avec les bords du fossé est trop parfait pour être une coïncidence. Faut-il évoquer une passerelle, un bâtiment, une clôture ... ? Nous ne nous sentons pas en mesure de les interpréter.

Au niveau de la ceinture intérieure du chantier 7, ce fossé trouve son prolongement avec les structures VI et XXX (fig. 24). La première structure détruite en grande partie par les fossés d'un chemin moderne et surtout par la voie de chemin de fer, n'appelle pas beaucoup de commentaires (pl. 75). En revanche, la structure XXX était formée de deux segments et la troncature de certaines couches suggérait des vidanges partielles et une histoire complexe du comblement (pl. 74). Dans sa partie nord elle contenait un niveau cendreaux (couche 6) qui n'était pas sans rappeler les épandages du PR2 que nous venons de décrire. Les gros blocs s'y trouvaient d'une façon indigente. Il n'y a pas de suite au-delà de l'entrée B et ce fossé semble donc absent. De la même façon, au niveau de la ceinture extérieure, le fossé externe du chantier 5 n'existait pas sur le chantier 7. La voie ferrée a détruit toute relation architecturale entre les deux chantiers, ce qui ne permet pas d'établir d'éventuels liens entre eux. On perd donc pour les deux ceintures un fossé sur la face sud du site.

3. LES RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

Nous ne reviendrons pas sur la reprise du fossé peu-richardien. Nous ne traiterons ici que des modifications majeures dans les plans des enceintes artenaciennes qui ne concernent pas le chantier 3.

Dans le chantier 5 (fig. 23) se trouve la seule relation chronologique entre deux des trois enceintes qui démontre l'antériorité du fossé médian par rapport

au fossé externe. Ce dernier (secteur VII) a recoupé le fossé médian par deux fois (secteurs XV et XVI sections 76/77, 77/78, 80/81) (pl. 22).

Un recreusement au sein même du fossé externe a été constaté sur l'appendice du secteur VII (entrée C). Cet appendice était séparé du fossé par un palier. Le recreusement a indiqué une vidange du fossé sans affecter le comblement de cette extrémité de la "pince de crabe" (pl. 26). Une reprise identique a été constatée sur l'entrée D. Dans les deux cas cela peut signifier que les deux "pinces de crabe" étaient tombées en désuétude et implique une restructuration des accès.

Dans le chantier 7 (pl. 46), des recreusements majeurs s'observent dans la ceinture extérieure en premier lieu au niveau du secteur XL de l'entrée B (fig. 24 ; pl. 57). Un fossé peu important a été approfondi et élargi ce qui suggère que la palissade, alors centrée dans la nouvelle entrée, appartient à cette phase architecturale (pl. 79). Dans le secteur LV (pl. 59), un fossé plus profond remplace un fossé antérieur. Au niveau de l'entrée A (pl. 47 à 50), le secteur XVI recoupe un ancien segment XXXVI (pl. 63) et XLVII (fig. 32). De même le secteur XLVI chevauche un étroit fossé XLII, à nouveau recoupé quelques mètres à l'ouest par XLVIII. Comme en B les palissades (secteur XXVIII) de cette entrée ne se trouvent centrées qu'entre XVI et XLVI. Les structures XVIII et XLV, en limite sud du chantier 7, ne s'inscrivent dans aucun plan cohérent (pl. 48, 63, 65). La position extérieure de XLV incite à faire des comparaisons avec les fossés "centrifuges" du site de Chez-Reine à Semussac (Mohen *et al.* 1984).

4. LES DATATIONS ¹⁴C

Les rares datations ¹⁴C dont nous disposons, comme nous l'avons déjà évoqué, n'autorisent même pas de prudentes suggestions, étant donné l'inversion chronologique dans le PR2 entre les deux dates 3940 ± 90 B.P. (Gif. 7956) et 4270 ± 60 B.P. (Gif. 7957). Elles sont de toute évidence difficilement utilisables à plusieurs titres.

La plus ancienne qui, en stratigraphie, se trouve paradoxalement au-dessus de la plus récente, a été effectuée sur des charbons en position secondaire dans les bandes 0/2.

La seconde, effectuée sur une quantité limite de charbons, par ailleurs dispersés, était bien dans les couches primaires mais perturbées par des terriers de petits fouisseurs. Ce dernier handicap est illustré par l'écart de 90 ans qui donne une calibration particulièrement large.

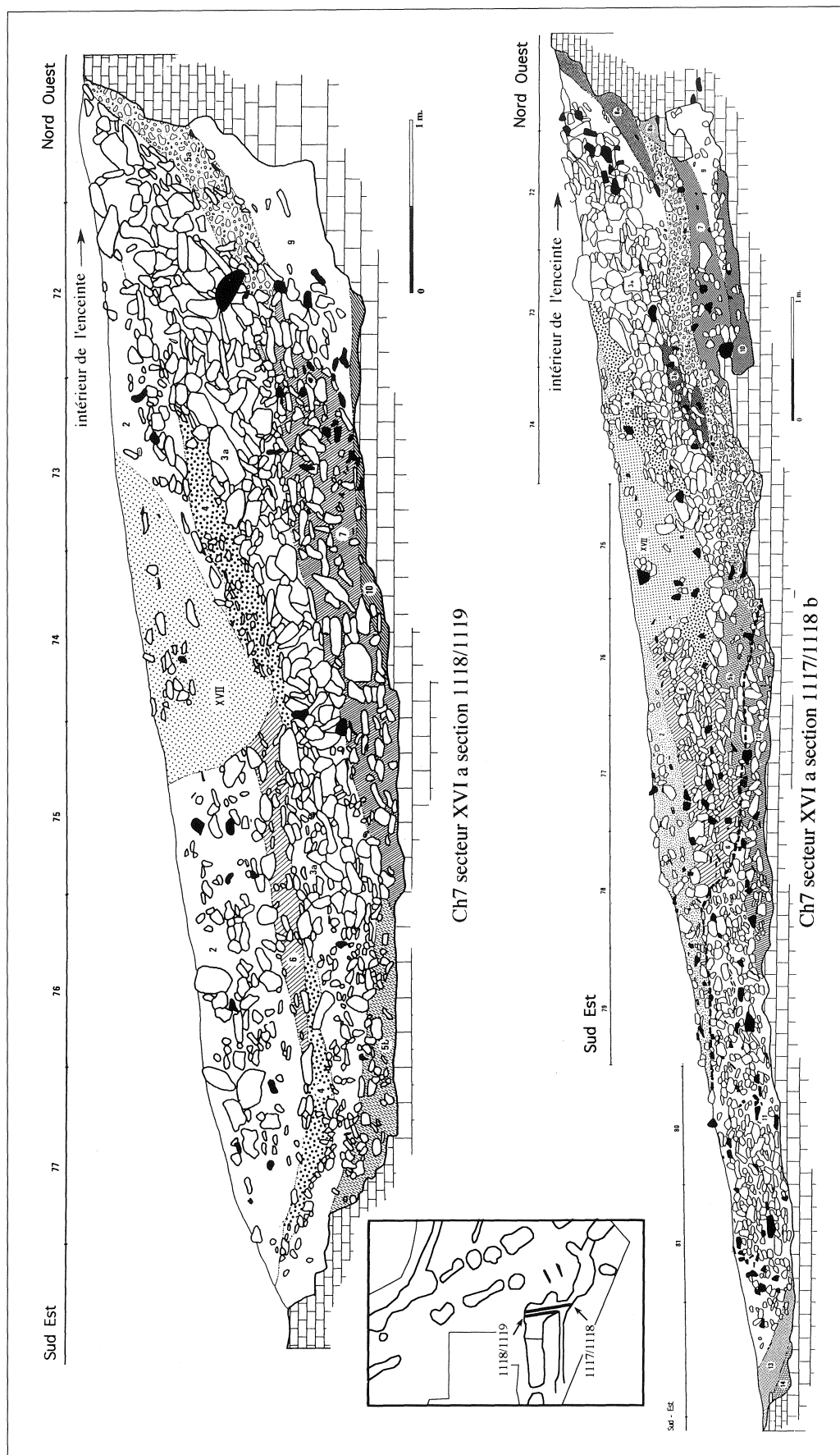


Fig. 32 : Chantier 7, Str. XVI, sections 1118/1119 et 1117/1118b.

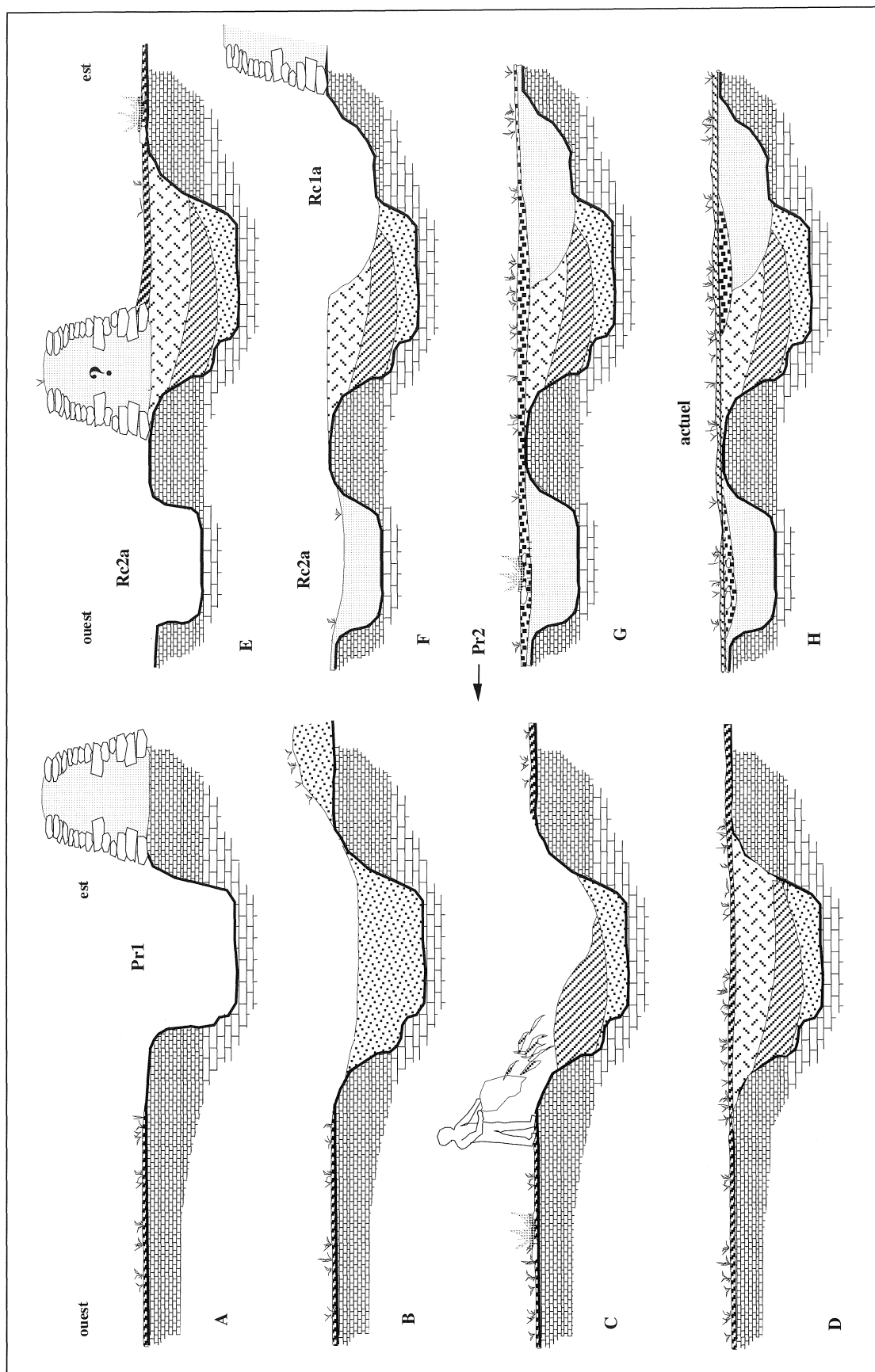


Fig. 33 : Chantier 3, hypothèse évolutive des structures.

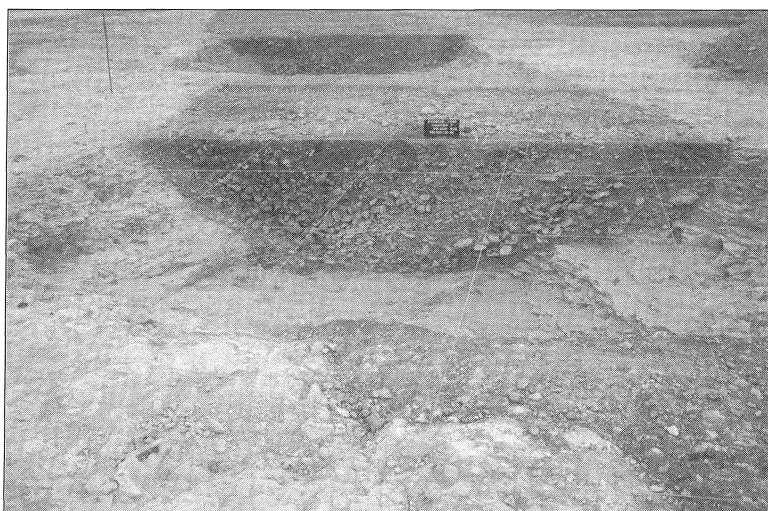


Photo 3 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 7 : secteur XXVI, section 30-31 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).



Photo 4 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 7 : secteur XL, section 10-11 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).



Photo 5 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 7 : structures Ib (Peu-Richard) et II (historique), section 1068-1069 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).



Photo 6 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 7 : vue générale de l'entrée B (cliché : P. Fouéré).

VI. LES ENCEINTES ARTENACIENNES



Photo 7 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : secteurs VII et XV, section 81-82 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

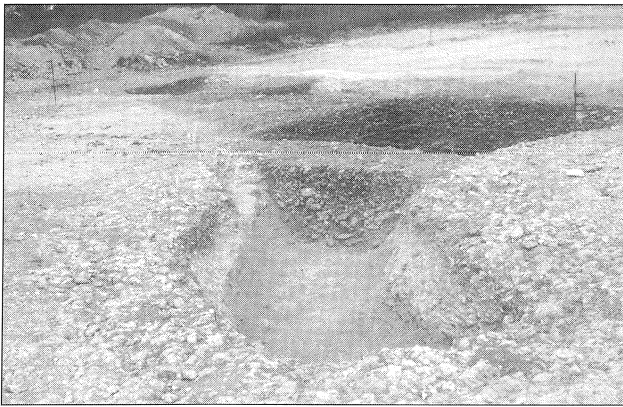


Photo 8 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : secteur I, vue générale de la "pince de crabe", section HI (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

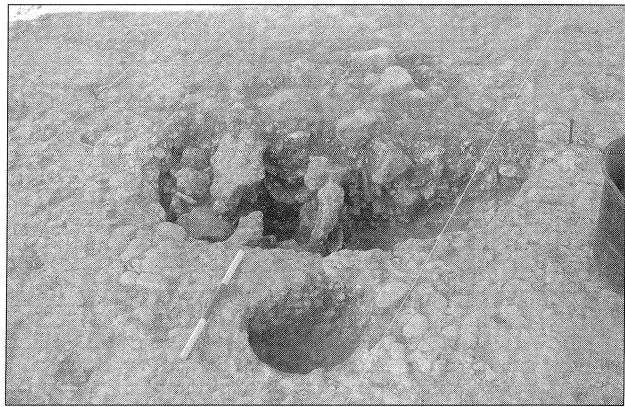


Photo 9 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : trou de poteau 24/29 dans la "pince de crabe" (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

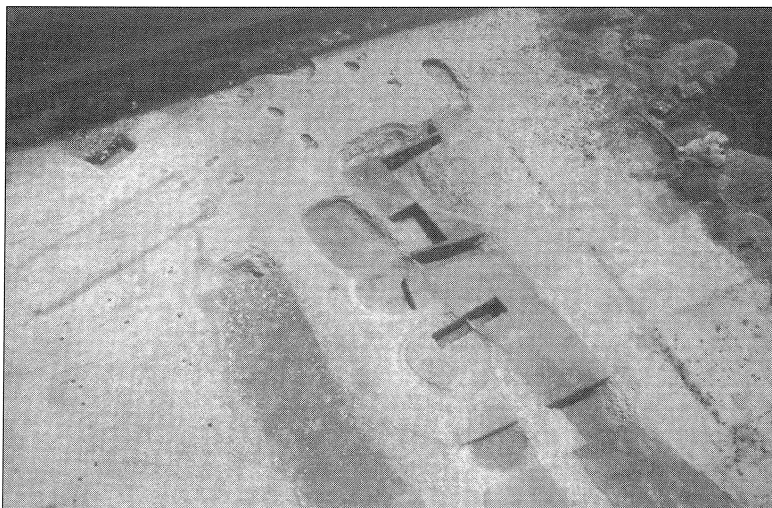


Photo 10 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : entrée C (cliché : P. Fouéré).

Une autre datation, disponible pour les fossés, est celle sur des os humains du fossé interne de la grande enceinte à 3920 ± 50 B.P. (Gif. 8341) date proche de celle de la couche supérieure du chantier 4, couche 3 : 4020 ± 75 B.P. (Gif. 9687). Des réserves sont toujours possibles en ce qui concerne l'os, mais les calibrations ne les éloignent pas sensiblement. Par contre il est moins plausible de les rapprocher de celle obtenue dans le chantier 7 dans le secteur XXX nord : 4140 ± 50 B.P. (Gif. 9053). Ce segment a montré au moins deux phases entre lesquelles nous n'avons pas pu établir de relation chronologique. Il est bien évident que l'absence de datations sur les autres secteurs est regrettable *a posteriori* et nous prive d'éléments de comparaisons isotopiques.

B. LA CÉRAMIQUE

1. LE CHANTIER 3

L'histoire du chantier 3 est malheureusement telle qu'il y a peu de structures qui puissent être considérées indemnes d'intrusions lors des diverses phases arteniennes. Il est bien évident que seuls le segment Rc2a et la structure PR2, avec son extension, ont quelques chances de ne pas être pollués. Par contre les Rc1a, Rc1b et Rc2b ont été difficilement isolés à la fouille et les matériels sont loin d'être purs. Il faut aussi souligner que les zones les plus riches ont toujours été les niveaux supérieurs et que, par conséquent, les tessons déterminables dans les couches inférieures n'ont pas été abondants.

Nous pensons qu'avant d'aborder les problèmes chronologiques, l'inventaire des éléments significatifs doit être fait, ainsi que des comparaisons avec les corpus tant du chantier 4 que du chantier 7. Nous allons procéder par regroupements partant de ce qui semble être le plus homogène (Rc2a avec une évocation de Rc2b et PR2/ext. PR2).

a. Fossé médian (Rc2a et Rc2b)

- Le segment Rc2a

Il faut tout d'abord souligner l'absence de tessons décorés peu-richardiens. Ceci pourrait indiquer que l'enceinte de cette époque aurait pu délimiter des zones d'activités se déroulant dans l'espace qu'elle cernait sans beaucoup d'extension productrice de rejets à l'extérieur. La structure 5 offrant d'ailleurs un argument contraire. Ceci bien évidemment ne s'applique pas aux "Inconnus de Diconche" dont l'implantation est impossible à préciser. Cependant le

décor incisé vertical, sur un tesson épais (pl. 207, n° 16), permet d'opérer un timide rapprochement avec le tesson déjà signalé (pl. 96, n° 6) qui en est très proche.

Le matériel déterminable provient uniquement du dessus du fossé. Ce qui frappe en premier lieu dans ce segment, c'est un pourcentage élevé de décors par rapport à la moyenne, mais identique à celui du PR2, et qui, par comparaison avec le chantier 4, incite à le rapprocher des niveaux supérieurs de la stratigraphie. Les thèmes montrent une certaine diversité avec des motifs composites en zigzags et en ligne horizontale (pl. 207, n° 17, 21). Il faut faire une mention spéciale pour le décor d'arcs de cercle emboîtés surmonté d'un point qui est assez original (pl. 207, n° 8). L'utilisation des points obtenus par une baguette à cœur tendre et les chevrons multiples emboîtés sont des indications d'une chronologie plutôt tardive (pl. 207, n° 12 ; pl. 208, n° 9) ainsi que les carènes sinueuses aiguës (pl. 207, n° 20) au nombre de trois. Les assiettes relativement abondantes, tant par leur nombre que par la variété de leur décor, incitent à des comparaisons avec les niveaux supérieurs du chantier 4 (pl. 207, n° 22 ; pl. 208, n° 8, 11). Le profil d'un récipient tulipiforme avec un décor de trois lignes disposées horizontalement, dans lequel il serait possible de voir un timide rappel campaniforme (pl. 208, n° 14), permet à nouveau des rapprochements avec des exemplaires du chantier 4 (pl. 148, n° 7 ; pl. 154, n° 1 à 3 ; pl. 182, n° 10). Par contre, une anse nasiforme en "bec de canard" a une connotation plutôt ancienne (pl. 207, n° 22). Le reste du matériel céramique n'attire pas de commentaires n'apportant pas d'indications chronologiques précises : nombreux bords impressionnés (pl. 207, n° 1, 3, 4, 6, 7, 9) et mamelons jumelés (pl. 207, n° 18). Il faut enfin noter comme une possible indication d'aires d'activités proches de ce segment deux fusaïoles et trois "faisselles" (pl. 207, n° 13 à 15). Par leur petite dimension et leur minceur il ne nous semble pas certain que ces objets aient pu avoir cette utilisation mais il faut souligner leur ressemblance avec un exemplaire de la Fontaine-de-la-Demoiselle (Rousset-Larroque 1986). Toutefois la proximité d'un foyer (structure 4) au même niveau sommital de Rc2a signe plutôt une occupation secondaire et affaiblit la valeur des éléments de la structure reconnus comme chronologiquement significatifs.

- Le segment Rc2b

Les données sont encore moins fiables par suite des intrusions venues du fossé peu-richardien ce que reflète l'importance du nombre de tessons de ce style, 33 dont 20 du Peu-Richard-Maritime, style qui est donc encore en légère majorité dans ce secteur. À signaler une cupule très classique qu'il est donc

possible à nouveau de rattacher aussi bien à un horizon récent du Peu-Richard qu'à l'Artenac (pl. 209, n° 20). Toutefois les pourcentages ne montrent pas des variations importantes par rapport aux autres segments même s'il y a certainement un fléchissement du nombre de tessons décorés artenaciens. Ils ne présentent pas de caractéristiques particulières, tout au moins dans l'état très fragmentaire dans lequel ils nous sont parvenus. Cependant il semble que les motifs plus chargés soient prédominants avec des lignes multiples, des arcs de cercle emboîtés (pl. 209, n° 13 ; pl. 211, n° 1, 4, 9, 10, 13), dans un cas avec un épaulement bien marqué (pl. 211, n° 3) et des chevrons emboîtés (pl. 209, n° 21) en registres non jointifs, ce qui n'exclue pas les thèmes simples en zigzag (pl. 211, n° 5, 12) ou linéaires (pl. 209, n° 18). Par contre, on les trouve près de la lèvre (pl. 209, n° 14) et un tesson porte deux lignes aux points allongés (pl. 209, n° 16) ce qui sur le chantier 4 signe une date récente. Bien que sur dessin un rapprochement puisse être tenté, le décor tronqué du vase n° 17 de la planche 209 n'est certainement pas campaniforme. Les bords impressionnés sont toujours très nombreux avec 2,74 % des tessons déterminables (pl. 212, n° 3 à 9, 11, 13, 14) mais ceci ne semble pas avoir une signification chronologique. Notons une anse de profil nasiforme assez prononcé (pl. 212, n° 10) et une autre du même type, mais avec une excroissance, qui peut provenir tout simplement d'une malfaçon (pl. 213, n° 2). Les assiettes sont plutôt rares (pl. 211, n° 15, 18, 19) et seules six sont décorées. Le motif reconnaissable (pl. 211, n° 15) est plutôt à affinité récente, si l'on en juge non par le chantier 4, mais par les sites du Gros-Bost et du Camp (Burnez *et al.* 1995). Il faut aussi remarquer un récipient à bord très éversé, type bien connu dans le chantier 4 (pl. 213, n° 9) et un nombre inhabituel de vases archéologiquement reconstituables (pl. 211, 213). Le grand vase numéro 1 de la planche 213 a été figuré avec quatre anses par rapprochement avec le vase rencontré dans le chantier 5 dont il semble très proche (pl. 247, n° 7). Un petit godet, indatable a aussi été recueilli dans ce segment (pl. 209, n° 12).

b. Le fossé interne

- Le segment Rc1a

Nous avons opéré un reclassement des poches qui présente cependant de nombreuses incertitudes, étant donné la position de ce segment qui a été, en grande partie, creusé aux dépens des structures précédentes. Il possédait donc, du côté ouest, une paroi friable, incertaine et vulnérable dans les comblements antérieurs. Il faut cependant rappeler (voir *supra*) que la plus grande partie du matériel a été récoltée dans la partie sommitale en gouttière (pl. 15, 16 ; couches 20-

21). Il semble que par grano-classement les rognons de silex, les os, tout le matériel, a été rassemblé dans ces couches supérieures. De rares ossements d'animaux en connexion suggèrent un enfouissement anthropique (fig. 27). Si c'était le cas il faudrait penser que ce matériel ne date pas le segment lui-même mais une occupation postérieure du site. La même observation a pu être faite sur le Rc2b avec un squelette de chien entier et des vertèbres de bovidés en connexion. Il faut noter une présence relativement importante de tessons peu-richardiens, relativement car les couches du fossé PR1 contenant cette céramique, avaient été en partie prélevées pour creuser le dépotoir des "Inconnus de Diconche". Nous verrons qu'en Rc1b, où il n'y a pas eu d'intrusion de ce dernier style, les tessons peu-richardiens sont encore plus nombreux. Deux fragments peuvent présenter des affinités avec les "Inconnus de Diconche" (pl. 214, n° 17 ; pl. 215, n° 12). Il faut noter une certaine abondance de vases non décorés de tout profil, dont certains pourraient faire aussi penser à cette céramique. Dans cette catégorie le numéro 1 de la planche 216 l'évoque irrésistiblement bien qu'il se trouve stratigraphiquement éloigné du dépotoir ou, du moins, de ce qui nous en est parvenu.

Les décors artenaciens sont présents en un pourcentage restreint. Les anses nasiformes, par contre, dont une très marquée (pl. 217, n° 8), sont relativement abondantes ce qui va à l'encontre de ce que nous suggérons au sujet de la rareté de certains éléments artenaciens. Les décors ne montrent pas une grande variété, semblant être plutôt linéaires, simples (pl. 214, n° 1, 2, 4, 5). Cependant, les motifs plus complexes s'y trouvent aussi, soit association d'arcs de cercle au-dessus d'une ligne (pl. 214, n° 13), soit des registres de lignes droites ou d'arcs de cercle (pl. 214, n° 3, 9, 10, 14). Les assiettes sont peu nombreuses (pl. 217, n° 9, 11, 15) et celles qui sont décorées montrent des motifs complexes (pl. 217, n° 12, 13, 16). Il faut noter un profil légèrement caréné qui a été aussi rencontré dans la couche 3 du chantier 4 (pl. 138, n° 1). Un grand plat (ou couvercle) n'appartient pas nécessairement à l'horizon artenacien mais sa pâte ne l'en sépare pas (pl. 216, n° 10). Les bords impressionnés sont en régression (pl. 215, n° 1 à 10) mais, comme nous l'avons déjà souligné, il s'agit d'un ensemble très remanié. Deux mamelons sont pincés dont l'un est précédé de "cupules" (pl. 216, n° 11). À noter une anse à perforation verticale (pl. 215, n° 14). Enfin un vase décoré de pincements de doigts, que nous pensions devoir attribuer au Bronze au début de la fouille, n'a pas de raison d'être extrait de l'Artenac après la découverte d'exemplaires identiques dans le chantier 4 (pl. 215, n° 13). Enfin l'absence de carènes sinueuses semble être en contradiction avec les éléments récents que nous avons énumérés.

Il faut souligner que des récipients nous sont parvenus relativement complets (pl. 214, n° 1, 2, 4 ; pl. 216) ce qui corrobore l'impression que des enfouissements de débris y aient été effectués empêchant les prédateurs d'y sévir.

- Le segment Rc1b

Ce segment, dont nous avons aussi isolé les éléments après la fouille, révèle une présence peu-richardienne forte avec une prédominance nette des tessons du style maritime sur ceux du continental (43 contre 28). Il ne semble pas que cet impact ait eu une grande influence sur tous les pourcentages que nous avons calculés. Malheureusement l'état fragmentaire de ces tessons n'a pas permis d'individualiser les vases. Si l'on se réfère au vase numéro 1 de la planche 81 qui a produit plus de trente tessons décorés on peut apprécier le nombre que peut en donner après éclatement deux vases de styles différents. Un seul tesson pourrait être attribué avec réserves aux "Inconnus de Diconche" (pl. 219, n° 17) et, par sa pâte, le grand plat de la même planche numéro 19 est rattaché à cet horizon.

Cette impression d'un nombre restreint de vases peu-richardiens peut être renforcée par l'abondance en pourcentage des tessons décorés artenaciens alors que les anses nasiformes sont moins nombreuses. Nous pensons qu'il est par trop aléatoire de jongler avec ces données chiffrées pour en déduire des informations de portée générale sur une attribution chronologique ou culturelle. Les décors artenaciens montrent une tendance vers la surcharge par le nombre important des motifs dans les registres, soit par des pavés rectangulaires (pl. 218, n° 1), soit par des arcs de cercle emboîtés (pl. 218, n° 3, 8, 10, 12), soit par des chevrons (pl. 218, n° 14) ce dernier motif, de connotation chronologique tardive, soit par des associations de zigzag et de ligne (pl. 218, n° 9, 15). Cependant les motifs linéaires existent (pl. 218, n° 4 à 7) même avec surcharge (pl. 218, n° 2). Certains motifs sont assez rares et originaux pour être signalés (pl. 218, n° 13, 18). Les assiettes décorées (pl. 219, n° 2) ou non (pl. 219, n° 3, 4, 6, 8, 9) sont nombreuses mais trop fragmentées pour pouvoir être toutes individualisées. Les bords impressionnés se trouvent dans un pourcentage normal (pl. 219, n° 12 à 16). Les anses nasiformes ne sont pas très nombreuses ; par contre, un exemplaire est très marqué (pl. 212, n° 1). Enfin les carènes sinueuses, au nombre de quatre, se trouvent dans ce segment alors qu'elles manquaient dans le Rc1a (pl. 219, n° 20).

- Rc0 et surface

Nous avons individualisé des vases provenant de toute la zone PR1 mais qui se trouvaient, soit en dehors de l'emprise des recreusements et à partir des carrés 20

jusqu'à la disparition du fossé, soit recueillis en surface après le passage des engins. Rappelons que cette zone s'est révélée très confuse à la fouille par suite de diverses étapes mal différenciées. Il y a eu évidemment toute la gamme des décors mais les décors chargés ont facilité l'individualisation de vases (pl. 209, n° 1 à 11 ; pl. 220). Notons la décoration sous une anse classique ce qui n'est pas courant (pl. 220, n° 13). Les assiettes décorées montrent une réelle exubérance (pl. 210, n° 17, 18, 21 à 24). Nous y trouvons deux tessons porteurs d'impressions digitées (pl. 210, n° 15, 16), une assiette, ou couvercle, à bord plat vers l'extérieur (pl. 210, n° 19), un fragment circulaire dans lequel on peut aussi bien voir un plat à pain, un couvercle ou bien un objet identique à ceux qui ont été recueillis sur le Gros-Bost (Burnez *et al.* 1997), une sorte de gros mamelon qui, ayant son équivalent aux Loups à Échiré, pourrait être rapproché des "Inconnus de Diconche" (pl. 210, n° 12) et un fragment d'une probable louche avec perforation (pl. 210, n° 11). Les bords impressionnés qui nous posaient problème au début du sauvetage, sont maintenant bien calés dans l'Artenac.

c. Le fossé externe (PR2)

- La structure PR2

Avec cette structure, qui se compose dans la zone fouillée de deux segments (PR2 et ext. PR2) que nous traitons ensemble, nous disposons d'un échantillonnage plus abondant sans que l'on puisse déceler des discordances importantes dans les pourcentages par rapport à ceux déjà analysés.

Les intrusions peu-richardiennes sont réduites puisque nous n'avons que cinq tessons peu-richardiens décorés sur un total de 23 800 tessons dont 1 994 déterminables. Il faut rappeler que PR2 a recoupé la structure 5 qui ne contenait que des tessons peu-richardiens. Les profils des écuellés montrent des embouchures refermées (pl. 222, n° 4, 6 ; pl. 227, n° 1, 4) et nous pouvons remarquer un vase tulipiforme (pl. 222, n° 1). Malheureusement, les décors artenaciens sont dans un état tel qu'il a été difficile d'individualiser avec certitude des vases, bien qu'en pourcentage ils atteignent un volume élevé (16,15 %). Cependant, il faut noter une tendance à des motifs chargés (pl. 223, n° 2, 6, 7, 9, 10 à 13, 15 à 17 ; pl. 227, n° 1, 5 et surtout 10 à 13) avec un décor à proximité d'un bord (pl. 223, n° 8) et un motif circulaire près d'une lèvre éversée (pl. 227, n° 4). Les motifs horizontaux sont doubles (pl. 224, n° 4 ; pl. 227, n° 2, 5, 8) et un récipient était couvert de triangles enchevêtrés qui, contrairement à ce que nous avons pensé initialement, n'est pas campaniforme mais présente incontestablement des affinités avec ce style chalcolithique (pl. 224, n° 10). Cette impression d'un

ensemble récent dans le cycle artenacien est renforcée par les assiettes non décorées (pl. 225, n° 1 à 5, 7 à 11), dont un très grand plat (pl. 226, n° 14) et décorées. Sans que le nombre de ces dernières soit plus important d'une façon sensible, par contre leurs motifs aléatoires renvoient aux niveaux supérieurs du chantier 4 (pl. 224, n° 8 ; pl. 225, n° 12, 17, 19). On trouve des arcs de cercle et des chevrons emboîtés en nombre important (pl. 225, n° 16, 18, 20), des registres de lignes verticales (pl. 225, n° 21, 22) et rectangulaires (pl. 225, n° 6). Il est certain que nous avons là une exubérance caractérisée. Les bords impressionnés sont présents comme ailleurs sans variation numérique significative (pl. 226, n° 1 à 8). Les anses nasiformes ne sont pas plus nombreuses non plus, mais elles ont une nette tendance à être bien dégagées (pl. 227, n° 3, 5, 7, 11) dont une avec une perforation inachevée (pl. 227, n° 9) et un jumelage (pl. 222, n° 7). Enfin, ce qui est rare à Diconche mais par contre très fréquent dans les sites tardifs (Gros-Bost, le Camp), nous en avons une qui montre une arête en méplat au lieu d'un arrondi (pl. 227, n° 6). Dans cet ensemble se retrouvent tout naturellement les anses en prise directe sur la lèvre (pl. 224, n° 1 ; pl. 226, n° 15) et un très vraisemblable pied creux (pl. 226, n° 9). Les carènes sinueuses aiguës sont aussi présentes (0,5 %) avec cinq exemplaires (pl. 223, n° 18, 19) et un épaulement très net (pl. 223, n° 22). La structure PR1 est le seul endroit où nous avons pu recueillir une cuiller en dehors du chantier 4 (pl. 226, n° 11) et l'objet numéro 23 de la planche 223 ne rappelle que de loin les "vases-supports" du chantier 4. Il est certain que dans cet ensemble nous trouvons des éléments d'un Ardenac récent. Nous reviendrons sur ce diagnostic car les datations ¹⁴C qui y ont été effectuées sont contradictoires. Un bord épais d'où part un bourrelet perpendiculaire pose problème (pl. 223, n° 21). Typologiquement il semble indiquer le style des Matignons mais sa pâte, par sa cuisson et sa texture, rend cette attribution peu vraisemblable. Les cordons sont présents au Camp à Chalignac mais digités et horizontaux. Nous pensons qu'il vaut mieux laisser, si ce n'est que temporairement, ce tesson sans attribution culturelle. Le même problème se pose avec le vase numéro 10 de la planche 222 dont l'anse surprend dans ce contexte. Le profil du vase la rapprocherait plus du cycle néolithique récent. N'oublions cependant pas que dans le chantier 4 nous avons rencontré une copie évidente par les Ardenaciens d'un décor peu-richardien-maritime (pl. 132, n° 23).

2. LE CHANTIER 7

En dépit de deux campagnes de fouilles importantes en 1990 et 1991, le chantier 7 n'a

malheureusement pas répondu à toutes nos attentes. Globalement, nous avons pu individualiser 336 vases. Nous avons souligné les difficultés d'interprétation posées par les enceintes extérieures. En effet, si le matériel recouvert indique une phase avancée de l'Ardenac, il est cependant certain que des structures plus anciennes ont été bouleversées lors des phases plus récentes. Ce n'est donc qu'avec des réserves que le matériel récupéré peut être intégré dans des considérations chronologiques et seulement à la lumière du chantier 5. Pour cette raison, nous nous proposons de diviser l'étude du chantier 7 en deux parties : d'un côté les enceintes internes qui peuvent être rapprochées du chantier 3, de l'autre les enceintes externes regroupées avec le chantier 5.

a. La ceinture intérieure du chantier 7

- Le fossé interne

Les segments qui ont repris le fossé peu-richardien (XIX, XXVII, XXVI et IX) se sont montrés d'une extrême pauvreté en céramique. De plus, ce matériel est très ubiquiste dans le cycle artenacien et n'autorise donc pas de diagnostic chronologique. Il faut mentionner au passage la présence de bords digités, comme partout dans les niveaux de l'Ardenac (pl. 228, n° 16, 18 ; pl. 230, n° 13, 14, 16, 17). Les autres secteurs hors de l'emprise peu-richardienne (X, XII, XIII, XIV et XV) ont offert un mobilier plus utilisable. Les secteurs XIII et XIV ont livré un mélange de tessons à décoration linéaire d'aspect plutôt ancien dans le cycle (pl. 228, n° 2, 5, 9 ; pl. 230, n° 9) à côté de motifs qui sont franchement récents (pl. 228, n° 7 ; pl. 230, n° 2, 3). Par contre les assiettes décorées avec des motifs complexes sont relativement nombreuses (pl. 228, n° 10, 11, 13, 17 ; pl. 230, n° 12) ainsi que des décors à proximité des lèvres de gobelets ou de bouteilles (pl. 228, n° 4 ; pl. 230, n° 6). Tous ces tessons sont très fragmentés et peuvent provenir tout autant de l'occupation initiale artenacienne que de reprises lors des phases suivantes.

- Le fossé médian

Les segments érodés de cette phase n'ont livré que du matériel, certes artenacien, mais sans qu'il soit possible de le classer dans le cycle (pl. 231, n° 5 à 8). Il n'est dans ces conditions pas possible de confirmer ou d'infirmer les observations que nous avons effectué à son sujet dans le chantier 3. Dans le secteur XX, il faut noter un tesson peu-richardien-maritime et un bol pygmée (pl. 231, n° 10, 11). Le secteur XXI, à côté d'un tesson peu-richardien-maritime très érodé (pl. 232, n° 20), n'offre que des éléments ubiquistes dans le cycle artenacien (pl. 232, n° 21 ; pl. 234). Il faut cependant souligner la présence de décors avec des baguettes à

cœur tendre (pl. 234, n° 7, 16 et peut-être n° 10) et l'absence d'assiettes décorées. Quant au secteur XXII, à nouveau, nous n'y avons recueilli qu'un matériel arténacien sans caractéristique chronologique sûre.

- Le fossé externe (VI et XXX)

Les segments que nous lui attribuons sont bien mieux documentés que les précédents en particulier le secteur XXX qui montre au moins deux phases (voir *supra*) que la stratigraphie n'a pas permis de classer chronologiquement. Une date ¹⁴C pour sa partie nord à 4140 ± 50 B.P. (2878-2587 av. J.-C.) (Gif. 9053) offre en calibration un chevauchement crédible avec la couche supérieure du chantier 4 (Gif. 9687 : 4020 ± 75 B.P. : 2867-2319 av. J.-C.). Les éléments d'affinité récente semblent non seulement être plus nombreux mais aussi moins fragmentés. Une tasse presque entière a été recueillie dans la partie nord (pl. 233, n° 2). Il faut noter des assiettes décorées (pl. 235, n° 1, 4, 5) à côté d'autres non décorées portant parfois des lobes (pl. 235, n° 2, 3) et une avec une lèvre formant un pseudo marli (pl. 235, n° 12). Les profils de vases de différentes tailles ont pu être reconstitués dont des gobelets mais les fragments recueillis ne portent pas de décors (pl. 236). Les bouteilles et les écuelles décorées sont assez nombreuses dont une bouteille avec un décor assez chargé et une anse nasiforme très évoluée (pl. 237, n° 1). On peut noter des motifs simples à connotation plutôt ancienne mais non exclusive (pl. 237, n° 2, 3, 6, 8) alors que d'autres plus complexes offrent des rapprochements avec les niveaux supérieurs du chantier 4 (pl. 237, n° 4, 5, 7, 9). Le dernier exemplaire avec ses "parenthèses" couchées a son équivalent dans le niveau 4 (pl. 145, n° 17) proche du motif quadrangulaire ouvert du niveau 3a inf. (pl. 115, n° 1) sans qu'il soit réellement possible de lui attribuer une signification chronologique. L'utilisation de baguette à cœur tendre est bien attestée (pl. 238, n° 4, 8). Par contre, l'utilisation de points allongés sur une ligne est une technique que nous avons rencontrée dans le chantier 4 avec des indications d'affinité campaniforme que nous avons déjà soulignées. Le décor du vase n° 9 de la planche 238, un triangle à champ finement couvert de résille est intéressant à noter. Il s'insère avec difficulté dans les registres anciens. Nous avons déjà indiqué la présence d'une anse nasiforme très pointue sur le vase numéro 1 de la planche 237 et il faut la rapprocher d'une autre de même type (pl. 238, n° 8) et de celle très érigée du vase numéro 12 de la même planche. Dans le même ordre d'idée, nous avons un téton en prise directe sur la lèvre impressionnée d'une coupe (pl. 233, n° 6) et le décor de gros points en ligne dont le rattachement chronologique est cependant incertain d'après les

données du chantier 4 (pl. 233, n° 8). Il est bon de signaler la présence d'un fragment de cuiller, instrument rare à Diconche (pl. 233, n° 7) et un objet non identifiable qui pourrait cependant évoquer une faisselle (pl. 233, n° 11). Dans ce qui reste du secteur VI, deux profils tulipiformes peuvent aussi prudemment être attribués à un horizon récent (pl. 231, n° 1 à 4).

b. La ceinture extérieure du chantier 7

- Le fossé interne (XL, XXIV (a et b) LII, LIII, LV, XVI et XLVI)

Comme dans le chantier 4 les bords digités sont présents dans tous les segments et nous n'en ferons pas une mention particulière. Le secteur XL n'a pas fourni des éléments très marquants. Nous notons une assiette avec un décor de trois chevrons emboîtés obtenus par incision (pl. 239, n° 5) et des motifs qui, dans l'ensemble, n'évoquent pas une production récente. Toutefois, l'utilisation d'une baguette à cœur tendre est attestée (pl. 239, n° 14). Le secteur LII n'a rien fourni de significatif et le secteur LIII n'a guère d'éléments d'une signification chronologique certaine. Sur un profil, probablement de gobelet, nous avons des registres de chevrons jointifs (pl. 239, n° 17) mais par contre des registres séparés d'arcs de cercle (pl. 239, n° 22) côtoient une assiette dont le décor est très classique (pl. 239, n° 20). Dans le secteur XXIV, il faut noter un tesson difficilement interprétable, soit couvercle soit assiette à décor extérieur (pl. 231, n° 22) et l'utilisation d'une baguette creuse pour obtenir deux lignes encadrant une anse nasiforme (pl. 231, n° 13). Un très beau vase, à la rupture de pente très marquée, d'une extrême minceur, très fragmenté, montre autour d'une anse nasiforme un décor de registres avec, au moins, six éléments passant de l'arc de cercle au chevron (pl. 231, n° 17). Un décor conservé très partiellement évoque cependant d'une façon convaincante le vase numéro 11 de la planche 180. Le secteur LV, pauvre, n'attire pas de commentaires particuliers. Par contre, le secteur XVI détonne dans l'ensemble par l'abondance du matériel, sa meilleure conservation et sa variété. Il faut probablement prendre en compte, du moins en ce qui concerne le nombre, le fait qu'il se situe à une entrée, zone en général plus riche. Nous avons aussi déjà souligné (*supra*) qu'il n'était pas possible d'exclure une pollution par les fossés de la ceinture extérieure. Le secteur XVIIb, le plus éloigné des effets d'une possible intrusion, sans être très riche, montre un matériel à tendance plutôt ancienne. Dans les décors prédominent les registres isolés que ce soit des arcs de cercle simples ou bien emboîtés (pl. 240, n° 7, 8, 10). Mais les triangles jointifs tant sur une assiette que sur une écuelle (pl. 240, n° 3, 9), un fragment d'anse au

ruban pointillé (pl. 241, n° 23) ainsi qu'une assiette à lobe et une carène sinueuse aiguë — ces dernières ont été absentes jusqu'à présent — tempèrent cette analyse chronologique (pl. 240, n° 5, 14). Un décor à peu près certainement effectué à l'aide d'un coquillage au-dessus d'une rupture de pente, par sa minceur, sa texture est indiscutablement arténacien, alors que la technique surprend (pl. 241, n° 27). Enfin, il faut noter deux "manchons" qui n'ont pas de signification chronologique dans le chantier 4 mais qui doivent caractériser une aire d'activité spécifique dans le voisinage de l'entrée A (pl. 240, n° 15, 16). Nous avons joint XVIa, XVIc et XXXVI, ce dernier représenté par un seul vase individualisé, d'excellente qualité, avec un décor simple (pl. 242, n° 7). Dans cette entrée nous voyons apparaître des éléments à signification franchement plus récente : anses nasiformes pointues ou exubérantes (pl. 241, n° 2, 8 ; pl. 243, n° 11), des carènes sinueuses (pl. 241, n° 21), des décors de quatre lignes zigzagantes (pl. 242, n° 3, 13), des triangles jointifs à champ hachuré se développant sous la rupture de pente (pl. 241, n° 11) et surtout des décors de points isolés soulignant la lèvre (pl. 242, n° 10, 11). Le vase probablement globuleux avec son anse décorée — celle-ci à rapprocher du numéro 23 décrite ci-dessus — pose un réel problème (pl. 241, n° 1). Depuis que notre connaissance des horizons récents de l'Artenac s'est élargie grâce aux sites du Gros-Bost et du Camp, nous pensons que c'est plutôt vers cette même ambiance que nous devons chercher des parallèles. Il faut aussi rappeler l'anse rubanée, longue et décorée dans le chantier 4 dont les motifs, comme sur la nôtre ici, sont obtenus au point-tiré (pl. 183, n° 3). Cependant la forme du vase et celle de l'anse, large et aplatie, surprennent, quand par contre les incisions sur la lèvre appartiennent bien au contexte arténacien. Il ne faut cependant pas que ces éléments, que nous pensons tardifs, occultent des récipients, bouteilles ou écuelles, aux décors plus classiques et simples (pl. 241, n° 3, 4, 9 ; pl. 242, n° 1, 4 à 9, 12).

Il faut remarquer l'absence d'assiettes à décor complexe, celles que nous avons reconnues étant très simples (pl. 241, n° 14, 17). Toutefois le numéro 18, de la même planche pourrait faire exception. De même le décor sur la lèvre éversée d'une assiette trouve des équivalents dans le chantier 4 (pl. 241, n° 10). Nous avons ici aussi un "manchon" (pl. 243, n° 9) qui semble cependant d'un profil un peu différent de ceux du chantier 4 et un récipient travaillé dans la masse (pl. 240, n° 13).

Il ressort de cet ensemble de l'enceinte intérieure que des éléments très récents sont nombreux mais toutefois avec une importante présence d'éléments que nous sommes tentés d'appeler classiques car ils n'ont pas de connotation chronologique particulière.

- Le fossé médian (XLI, XXXIV, LVII, XXIII, LIX, IL, XLVIII et XLVII)

Cette enceinte, la plus extérieure dans le chantier 7, est en fait la continuation de l'enceinte médiane du chantier 5. Nous avons été confrontés, dans le chantier 7, à une extrême pauvreté du matériel déterminable, aucun élément ne pouvant être isolé dans tous les secteurs. Nous n'avions plus que les couches de base des fossés de l'enceinte médiane dans le chantier 5 que nous allons maintenant évoquer, enceinte qui, en fait, n'est datée que par une anse nasiforme.

3. LE CHANTIER 5

Les secteurs du chantier 5 se répartissent dans les trois enceintes comme suit :

- 1) l'enceinte médiane : tous les secteurs n'ont pas été fouillés, étant donné leur état d'arasement. Seuls les secteurs XXI, III, IV XVI, XV l'ont été, auxquels il faut ajouter, avec quelques réserves, les structures XI et XIV ;
- 2) l'enceinte externe : secteurs I, VI, VII, XXIII et XXIV ;
- 3) l'enceinte interne : secteurs XXII, II, VIII, V, IX, X et XIII.

Les palissades et les trous de poteau n'ont pas fournis de matériel probant et de toute façon il n'aurait pas pu être pris en compte, pour les seconds, étant donné l'incertitude de leur appartenance chronologique.

a. L'enceinte médiane

Nous avons déjà souligné le caractère résiduel des dépôts dans cette structure et les éléments déterminants ont été d'une pauvreté exemplaire. Dans le secteur XV, une anse nasiforme (non figurée) a été la bienvenue rompant une stérilité presque totale. Elle se trouvait tout à fait à la base de la couche 12, presque au contact du fond de l'excavation (pl. 22). Dans la même couche se trouvait une armature foliacée losangique. En XI et XIV, secteurs qui sont rattachés à cette enceinte avec quelques réticences, un beau vase décoré de triangles à champ pointé isolés présente une rupture de pente assez marquée. Il n'est pas possible de lui attribuer un horizon chronologique certain (pl. 246, n° 6). Dans le secteur XI, un tesson très mince de facture tout à fait arténacienne porte deux cupules ce qui, une fois de plus, n'est pas en faveur de l'utilisation de ce "décor" comme marqueur ni culturel ni chronologique (pl. 246, n° 7).

Nous n'avons donc que de rares éléments qui permettent cependant d'assigner ce fossé à l'Artenac, le plus ancien par sa position stratigraphique.

b. L'enceinte externe

Dans le secteur I, nous ne disposons que de rares éléments. Un tesson d'une orientation difficile indique cependant une assiette ou un grand plat non décoré (pl. 247, n° 2). Plusieurs tessons décorés de registres, plutôt jointifs, de chevrons (pl. 247, n° 5) et une écuelle très mal conservée, mais qui devait être d'excellente qualité, portant une ligne double de points (pl. 247, n° 8) ne sont pas chronologiquement typiques d'une phase du chantier 4 plutôt que d'une autre. Par contre, quelques tessons, non décorés et non figurés, trouvés dans les couches superficielles, appartiennent, sans contredit à notre sens, à l'horizon campaniforme dont nous trouverons un témoin décoré en même position stratigraphique dans le secteur VII. Ils se différencient très nettement des vases artenaciens, par leur couleur rougeâtre, leur relative épaisseur et leur toucher "onctueux" qui les rapprochent de ceux de la Grande Pigouille à Belluire (Charente-Maritime) (Bouchet *et al.* 1993).

Le secteur VI s'est montré plus généreux. Signalons que les bords impressionnés sont, dans le chantier 5, présents uniformément même si nous ne les mentionnons pas partout (pl. 247, n° 1). Un petit bol complet a été recueilli tout à la base du fossé (pl. 247, n° 4) ainsi qu'un grand récipient très fracturé avec quatre anses nasiformes (pl. 247, n° 7). Une grande bouteille, également très fragmentée mais de bonne qualité, portant des registres séparés de quatre arcs de cercle avec des traces d'incrustation blanche, se trouvait au sommet de la structure (pl. 247, n° 3). Par contre un fragment d'une écuelle avec un motif complexe, associant cercle et registres d'au moins cinq chevrons, provient de la couche 7, c'est-à-dire du comblement primaire (fig. 30 ; pl. 247, n° 6). Sa position stratigraphique est à mettre en parallèle avec celle des décors de cercle rencontrés dans le chantier 4. Nous y reviendrons plus loin.

Le secteur VII présente un corpus assez contrasté avec des éléments très récents, certes rencontrés dans les couches hautes, le sommet du chantier 7. Nous y trouvons un tesson campaniforme international, hors stratigraphie (pl. 248, n° 2) ainsi qu'un bord épais avec un moyen de préhension disparu, qui porte sur un cordon des impressions de doigts (pl. 248, n° 1) et un vase très bien reconstitué portant une décoration de coups d'ongle sur toute la panse (pl. 248, n° 4). Les deux derniers, pour lesquels nous avons pensé à une intrusion du Bronze ancien, posent problème depuis les découvertes de l'Artenac tardif dans les sites du Gros-Bost et du Camp et un tesson très proche provenant de la grotte éponyme. Il n'est pas inutile de rappeler ici les décors de coups d'ongle présents dans les niveaux supérieurs du chantier 4. Ces

considérations seront reprises dans nos conclusions. L'anse nasiforme exubérante, recueillie hors stratigraphie (pl. 248, n° 5), la carène sinueuse (pl. 248, n° 3) bien calée en stratigraphie à la base du comblement (- 330 cm du point 0), le bord portant une décoration simple mais près de la lèvre (pl. 248, n° 6) et l'assiette à décor élaboré (pl. 249, n° 9) s'inscrivent aussi dans un horizon récent. Nous avons enfin une très grande bouteille, de qualité correcte, qui, autour d'une anse nasiforme, développe une bande formée de trois lignes zigzagantes non pas obtenues au point-tiré mais incisées. Nous pensons pouvoir lui attribuer le fond conique qui lui était associé (pl. 246, n° 1). Soulignons la rareté à Diconche des décors incisés qui semblent prédominer dans les périodes plus récentes (Gros-Bost, le Camp) mais aussi dans les zones périphériques à la Saintonge. Dans le dernier cas il ne s'agit évidemment pas automatiquement d'une indication chronologique.

Malheureusement, les autres secteurs, XXIII et XIV, n'ont pas livré de documents déterminables hormis leur appartenance à l'Artenacien. Dans l'ensemble, il faut noter que se sont les endroits proches des entrées qui se sont montrés, non pas riches dans le cas présent, mais moins pauvres.

c. L'enceinte interne

Dans le secteur XXII un seul vase a été reconstitué. Il porte des bossettes ce qui, d'après le chantier 4, n'est pas un élément chronologique sûr.

Dans le secteur XX, la palissade, un tesson a été piégé dans le trou de poteau 161/164, élément final de sa branche nord. Il est trop atypique et trop mal conservé pour être d'une quelconque utilité dans la datation.

Le secteur II pose de nombreux problèmes. En effet dans cette branche de l'entrée D, nous avons recueilli de nombreux restes humains, principalement des calottes crâniennes, mélangés à une abondante faune. Ces os ont été datés de 3920 ± 50 B.P. (Gif. 8341). Il est difficile de ne pas être influencé par cette date et d'autre part par le réemploi tardif de ce fossé comme zone de rejets. Les éléments céramiques n'apportent pas franchement d'indication chronologique. Un petit tesson décoré à l'ongle, qui n'a pas été figuré, n'est pas un bon marqueur, puisque, dans le chantier 4, ce type d'ornementation apparaît à la base du dépôt artenacien. Les formes semblent indiquer plus de bouteilles que d'écuelles mais sur un échantillon trop restreint. Les décors de registres séparés prédominent nettement (pl. 250, n° 2, 5, 6, 10) ; seuls les triangles sont joints, mais c'est l'utilisation la plus fréquente de ce motif géométrique (pl. 250, n° 11). Il faut cependant noter que ce vase a

été retrouvé presque entier ainsi que le gobelet numéro 5 de la planche 250. Ceci incite à penser qu'ils ont la même provenance que les calottes humaines. Le décor à la baguette à cœur tendre est présent (pl. 250, n° 2).

Le secteur VIII a fourni aussi plusieurs calottes crâniennes mais dans un état de conservation moins bon que les précédentes (chapitre XI). Elles étaient accompagnées d'une faune abondante et de nombreux tessons dans un niveau plus terreux que dans le secteur II. Il n'est donc pas certain que nous puissions établir une stricte contemporanéité entre les dépôts. Cependant, nous trouvons un vase de taille moyenne presque complet à lèvre impressionnée, qui a pu posséder plus de quatre tétons (pl. 251, n° 1). L'assiette décorée de triangles n'est pas un élément très fiable de datation (pl. 251, n° 10) quand par contre le vase à carène sinueuse est certainement tardif (pl. 251, n° 9) de même que la bossette allongée (pseudo carène sinueuse) (pl. 251, n° 2). L'anse à proximité de la lèvre d'un bol grossier va plutôt dans le même sens (pl. 251, n° 5) ainsi que le récipient tulipiforme (pl. 251, n° 3) et le décor incisé qu'il n'y a pas de raison d'attribuer au Peu-Richard (pl. 251, n° 4). Les autres récipients n'apportent pas d'indication chronologique précise, mais il est certain que cet ensemble serait en accord avec la datation ¹⁴C obtenue sur les ossements humains du secteur II.

Le secteur V, structure circulaire de taille modeste, bien que fouillée intégralement n'a pas apporté d'enseignements précis en ce qui concerne la datation. Un vase assez grossier qui devait être entier, bien dispersé dans les niveaux, porte deux couples de tétons assez pointus (pl. 252, n° 1) et un gobelet a pu être reconstitué archéologiquement (pl. 252, n° 2). Les décors surchargés des écuelles, très proches par la décoration mais avec des profils différents, sont plutôt d'affinité tardive (pl. 253, n° 9, 11).

Le secteur IX a été d'une pauvreté exemplaire alors que le secteur X à proximité de l'entrée C a livré des éléments intéressants. Il s'y trouvaient des témoins récents sans équivoque. Des carènes sinueuses (pl. 249, n° 2), des décors à deux étages avec un mélange de lignes zigzagantes et de chevrons emboîtés avec deux anses nasiformes d'une très belle bouteille (pl. 249, n° 1), un col avec deux étages dont un de losanges (pl. 249, n° 5) donnent certainement l'indication d'une ambiance tardive. Les autres décors sont, par contre, d'une datation plus incertaine (pl. 249, n° 3, 6 à 8). Il faut noter des lèvres impressionnées (pl. 249, n° 10, 11), un bord qui montre la technique de montage et de renforcement de la lèvre (pl. 253, n° 3). Nous avons rencontré un bord parfaitement rectiligne, comme nous en avons déjà signalés plusieurs, pour lequel une explication autre

qu'une embouchure carrée est difficile à suggérer (pl. 253, n° 2). Enfin, un curieux fragment d'un disque qui semble un peu large pour une fusaïole est difficilement interprétable (pl. 253, n° 8).

Le secteur XIII, au contraire de ce que nous avons rencontré dans les autres entrées, a été d'une remarquable pauvreté et n'a pas permis d'individualiser des récipients d'une façon fiable.

Il ressort de cet inventaire que le fossé interne semble avoir présenté des éléments récents en plus grand nombre que le fossé externe.

C. LE MATÉRIEL LITHIQUE ARTENACIEN DES ENCEINTES

Plusieurs centaines de milliers de produits de débitage proviennent des fossés artenaciens donnant une masse de matériel difficile à traiter de façon exhaustive. Nous nous sommes par conséquent limités à plusieurs zones-tests réparties dans les chantiers 3, 5 et 7, espérant ainsi avoir un aperçu de l'ensemble du matériel. Ce dernier ne présente guère d'originalité sur le plan techno-typologique par rapport à celui qui a été décrit dans la fosse du chantier 4 et, afin d'éviter toute redondance, nous nous attarderons surtout ici sur la répartition spatiale du matériel et les quelques éléments complémentaires dans les enceintes dans le but de rechercher d'éventuelles zones d'activités

1. RÉPARTITION DES MATIÈRES PREMIÈRES

a. Distribution horizontale

Une analyse de la fréquence du silex turonien sur toute la surface de l'enceinte montre que sa répartition n'est pas homogène (fig. 34). Une nette différence existe entre la ceinture interne, où les pourcentages pondéraux dépassent fréquemment 10 %, et la ceinture externe où ceux-ci atteignent rarement 5 %. En revanche, il n'y a pas de variation significative entre les différents fossés interne, médian ou externe de chaque ceinture. Ces observations tendent à montrer que le débitage du silex turonien se faisait préférentiellement à l'intérieur de la petite enceinte.

Cependant, le silex turonien a été importé à l'état brut dès l'occupation peu-richardienne et encore plus massivement au début du Néolithique final (couche 11 du PR1), dont les implantations semblent limitées à la ceinture interne. Il est probable qu'une partie des éléments provenant des niveaux artenaciens soit un

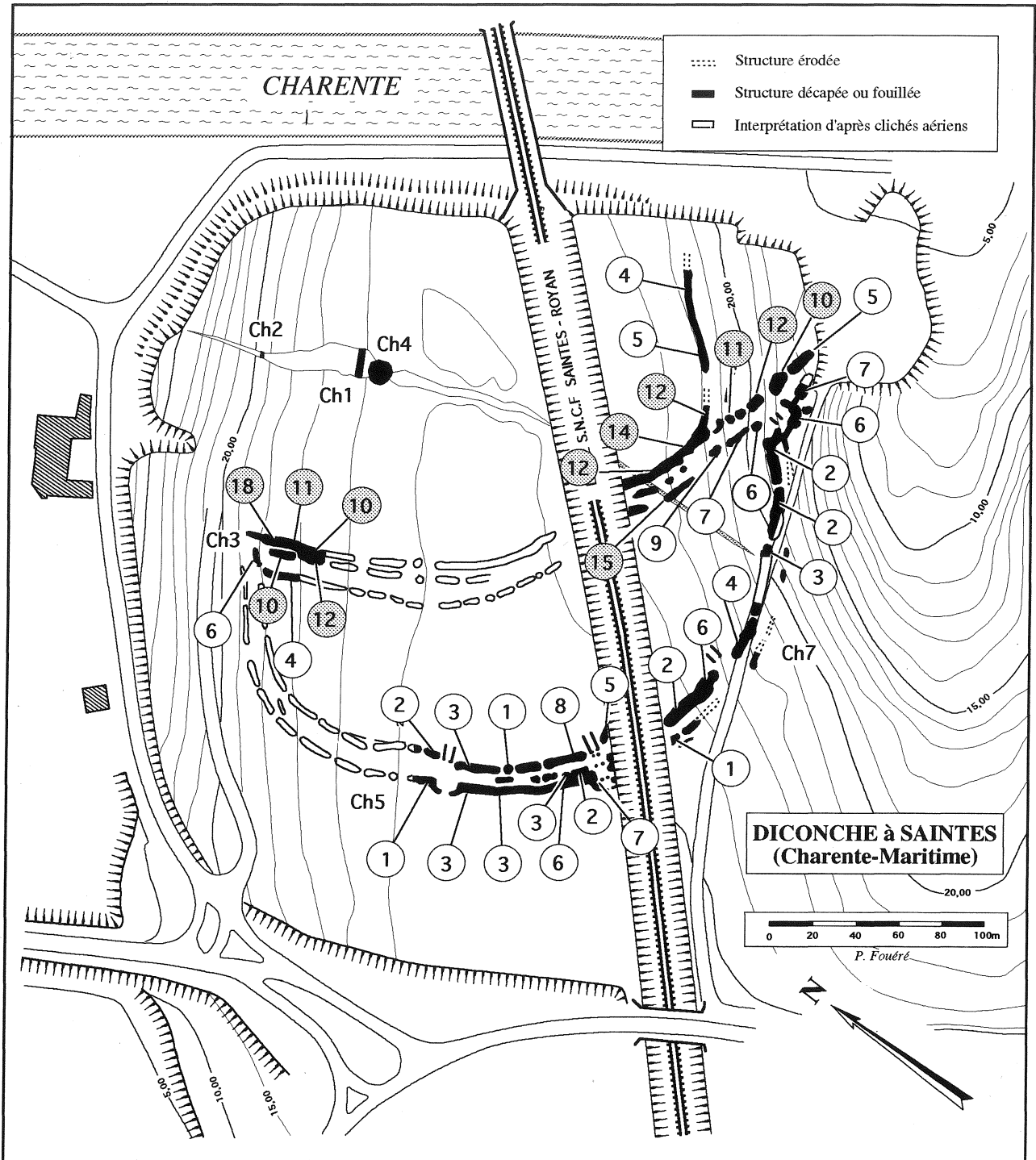


Fig. 34 : Répartition spatiale du débitage sur silex turonien.

réemploi des produits plus anciens. En effet, ils sont fréquemment brisés, certains présentent des doubles patines. De plus, le taux de supports retouchés est souvent très élevé dans les niveaux artenaciens, alors que celui-ci ne dépasse rarement 10 % pour les autres périodes (fig. 35). Une telle réutilisation des déchets par les Arteniens a déjà été évoquée dans l'enceinte du Chaillot à la Jard (Fouéré 1991). Toutefois, l'importante masse de silex turonien et les différents apports observés dans le chantier 4 font que l'importation de matière brute par les Arteniens ne peut être contestée.

Il reste difficile de quantifier cet apport pour chaque période, compte tenu de ces réutilisations, des multiples recreusement et de la disparition probable avec l'érosion des sols d'une partie des éléments. Si on se réfère aux quantités moyennes recueillies lors des fouilles, d'environ deux kilogrammes par mètre linéaire de fossé d'un mètre cinquante de profondeur, et en supposant que celles-ci soient constantes, on peut estimer à environ deux tonnes la quantité de silex turonien contenu dans les trois fossés de la ceinture interne, toutes périodes confondues. Sur la dizaine de siècles que compte l'histoire du site, dans l'hypothèse d'une occupation continue, cela ne représente guère que deux kilogrammes de silex importés par an ...

En ce qui concerne le silex sénonien, des différences existent dans la fréquence des rognons extraits de la craie et ceux provenant des altérites. Dans les fossés de la ceinture interne, 20 à 50 % en moyenne des produits de débitage à plage corticale proviennent de rognons extraits de la roche mère, le reste a été récolté dans les argiles à silex (fig. 35). Dans la ceinture externe, moins de 10 % en moyenne des silex santoniens proviennent de la craie. Ces variations sont probablement à mettre en relation avec la présence des bancs de silex rencontrés lors du creusement des fossés de la ceinture interne, alors que ceux-ci n'existaient pas dans les autres.

Mentionnons enfin des variations dans l'état de surface des objets selon les ceintures. D'une façon générale, les silex des fossés de la ceinture externe sont plus patinés que ceux de la petite enceinte, en particulier dans les fossés médians et externes du chantier 5. Cela traduit des conditions d'exposition à l'air libre et d'ensevelissement sans doute différentes, mais qui n'ont rien à voir avec une plus grande ancienneté des objets. D'une façon générale, on remarquera à ce sujet que les silex des niveaux supérieurs dans les structures, plus exposés aux variations chimiques (pluies, engrais ...), ont un voile blanchâtre plus prononcé que ceux des couches inférieures. Dans le chantier 3, les matériaux peurichardiens sont mieux conservés que les matériaux artenaciens.

b. Distribution verticale

Quelques tests menés sur le matériel de différents fossés montre que la répartition du matériel est très inégale au sein d'une même structure, liée en partie à la nature du dépôt encaissant (éboulis, colluvions terrigènes ...) mais également à de probables évolutions des activités qui avaient lieu à proximité du fossé (fig. 35).

Quelques traits généraux semblent se dégager de l'ensemble des structures, en particulier une abondance de plus en plus marquée du matériel dans les niveaux supérieurs des comblements, à l'exception de couches "accidentelles" dues à des rejets domestiques qui provoquent une inflation du nombre d'objets (couche 11 du chantier 3, couche 5 de Str. Ib du chantier 7 ...). Ces variations peuvent être interprétées comme une augmentation de l'activité de débitage lors de la période de comblement de la structure ou une utilisation différente de celle-ci, en dépotoir lorsque la dépression est presque comblée. Allant dans le sens de cette dernière hypothèse, on remarque une proportion croissante des supports retouchés en fin de comblement, qui marque un gaspillage plus faible et une possible réutilisation opportune de supports anciennement débités. Ces réutilisations sont en outre fréquemment attestées par l'existence de doubles patines affectant les surfaces des objets retouchés. La proportion des éclats corticaux et à dos naturel est souvent moindre et va également dans le sens d'un moindre apport de matériaux nouveaux.

Quelques matières premières exogènes ont été trouvées dans les fossés parmi lesquelles, on signalera deux fragments de haches polies en "roche verte". L'un d'eux (pl. 262, n° 6) a été analysé par C.-T. Le Roux : il s'agit d'une "métadolérite altérée, dans laquelle on discerne les mêmes composants que dans le type A, mais avec une structure plus confuse. Elle pourrait être un faciès aberrant du type A, mais aussi provenir du Thouarsais par exemple".

Deux autres hachettes provenant du chantier 7 sont également en roche cristalline, l'une, de très petite taille (pl. 269, n° 11) est en roche sombre (pyroxénite ?), l'autre est une probable amphibolite (hornblende verte) à plagioclases (pl. 269, n° 18). Ce dernier objet, découvert en surface du secteur XL dans le chantier 7, présente un début de perforation sur une de ses faces dans le but probable d'en faire une pendeloque.

La calcédoine a été utilisée occasionnellement. Une petite hache polie, qui provient du chantier 3 a été façonnée dans cette matière (pl. 265, n° 5).

Quelques poignards sur lesquels nous reviendrons sont en silex turonien de la région du Grand-Pressigny.

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

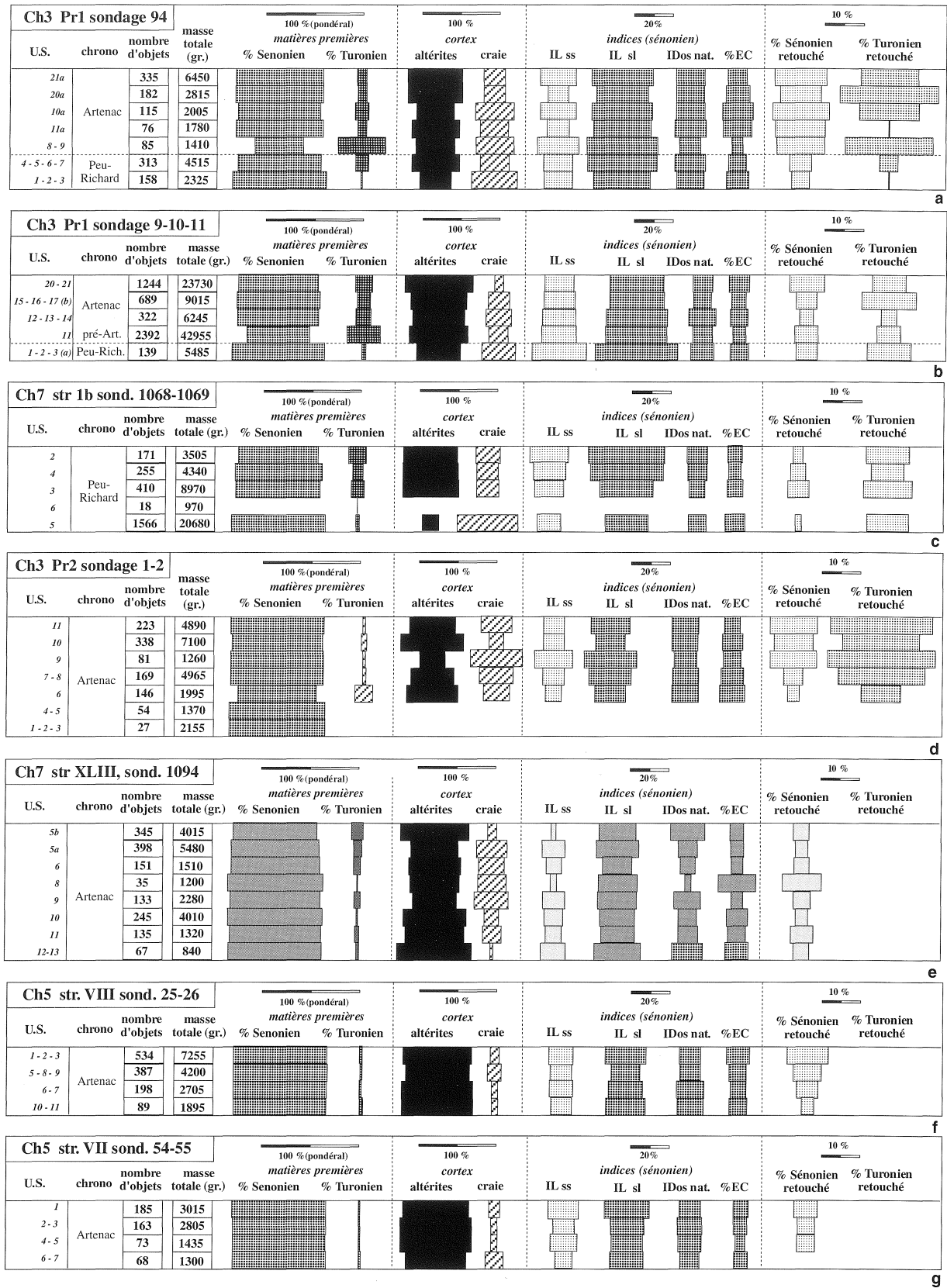
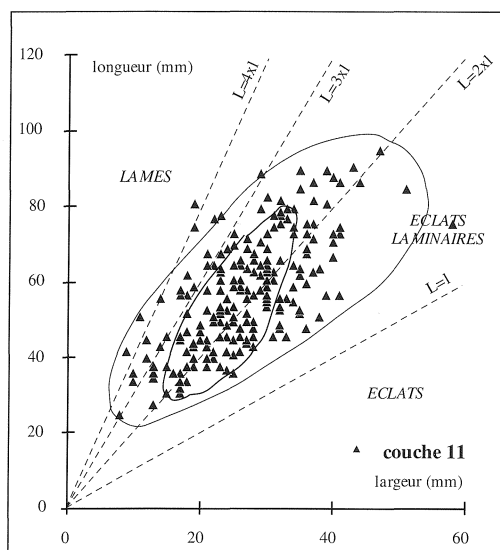
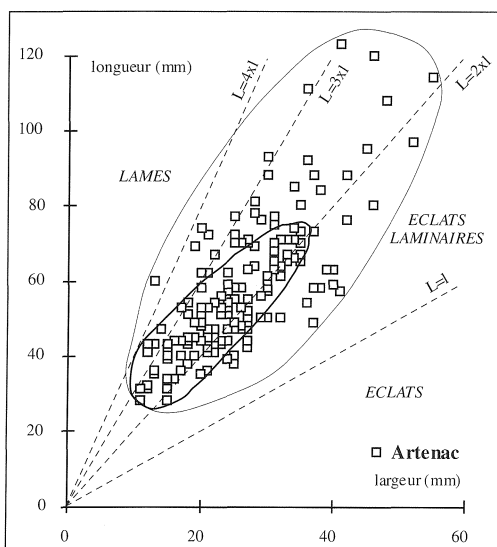
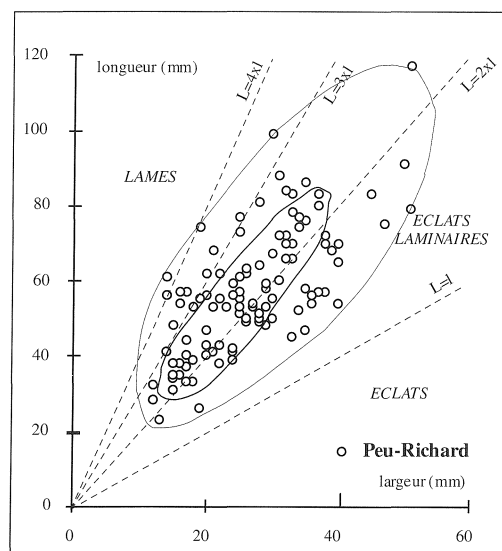


Fig. 35 : Exemple de répartition verticale du mobilier lithique dans les fossés.

Fig. 36 : Débitage laminaire. $L = f(\text{largeur})$.

Enfin, signalons parmi les meules en grès, une meule brisée, pesant encore cinq kilogrammes, en granite rose à phénocristaux d'orthose, dont l'origine est à rechercher dans les contreforts du Massif central ou du Massif vendéen. Elle provient de la base du segment de fossé Rc2a du chantier 3.

2. RÉPARTITION DES PRODUITS DE DÉBITAGE

Les techniques de débitage ne présentent guère d'originalité par rapport au chantier 4.

Nous ne reviendrons pas sur les schémas opératoires des silex turoniens. L'utilisation très spécifique de ces silex pour les haches apparaît dans toutes les séries et les éléments chauffés existent sur toute la surface du plateau, mais en proportions trop faibles pour permettre de localiser un éventuel atelier spécialisé.

En ce qui concerne les silex blonds à noirs du Crétacé, la fréquence du débitage laminaire est comparable dans toutes les enceintes avec peut-être une importance moindre dans la ceinture externe (fig. 35). Elles dépassent rarement 15 % de lames franches et 25 % avec les éclats lamellaires. Ces proportions semblent plus fortes à proximité de l'enceinte peu-richardienne et on peut de nouveau évoquer une pollution. Ces proportions sont à comparer avec celles d'autres sites régionaux (fig. 37). La fréquence du débitage laminaire arténacien apparaît peu important à côté de celui observé dans les séries peu-richardiennes-continetales et assez proche de celui du Peu-Richard-Maritime. Dans les ensembles arténaciens plus tardifs (Douchapt à Beauclair, le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme ...) les produits laminaires sont encore plus rares, malgré l'utilisation de matières premières comparables.

Les lames sont en général moins régulières que celles que l'on rencontre dans les séries du Néolithique récent ; les profils torsés sont plus fréquents, le débitage moins soigné et l'utilisation du percuteur tendre très rare. Les dimensions sont comparables. Les lames les plus longues ne dépassent pas 12 cm, la moyenne se situant entre 40 mm et 80 mm (fig. 36). Ce sont des lames courtes ($I_{all.} = 2,53$) et peu épaisses ($I_{apl.} = 3,27$).

La fréquence à peu près constante des différents produits de débitage dans tous les fossés suggère qu'il n'y avait pas de secteurs du site spécialisés dans une chaîne opératoire particulière. Seul le sondage XIII proche de l'entrée C dans le chantier 5 a livré plusieurs pièces foliacées plus ou moins régulières et des ratés de taille (pièces bifaciales), qui indiquent un probable petit atelier de taille d'armatures à proximité.

3. LES ÉLÉMENTS RETOUCHÉS

La ceinture interne est sans aucun doute le secteur qui a livré le plus d'outils sur le plateau de Diconche avec le chantier 4, attestant une implantation plus marquée des activités domestiques à l'intérieur de la petite enceinte.

Les séries provenant des fossés artenaciens sont largement dominées par les grattoirs dont la fréquence dans toutes les structures permet une analyse de leur variabilité. Le test effectué sur 630 grattoirs provenant des chantiers 3, 4, 5 et 7 montre une grande similitude dans le choix des supports quel que soit le lieu échantillonné (fig. 37). Les éclats courts plats ou épais et éclats laminaires sont privilégiés (pl. 255, n° 1 à 11) ainsi que les éclats corticaux qui trouvent là leur utilisation principale (pl. 254, n° 5, 6). Les outils sont par conséquent courts avec un indice d'allongement inférieur à 2 et d'épaisseur variable (fig. 39). Les grattoirs en bout de lame sont plus rares (pl. 254, n° 1 à 4). Les grattoirs de morphologie comparable à ceux de la couche 11 du PR1, avec une retouche envahissante directe sur les bords sont assez fréquents (pl. 254, n° 12). On observe cependant plus rarement l'esquillage latéral (pl. 255, n° 2).

De rares outils composites associent un front de grattoir à un perçoir (pl. 254, n° 14 ; pl. 255, n° 8, 10), à un burin (pl. 254, n° 9) ou encore à une encoche (pl. 255, n° 11).

Les couteaux sont les outils les plus communs dans l'Artenac après les grattoirs, dans toute leur variabilité technologique, à tranchant brut (pl. 257, n° 7 ; pl. 258, n° 1) ou à retouche envahissante du tranchant (pl. 257, n° 1 à 4). Les couteaux plus simples à encoche opposée aux traces d'utilisation, signalés dans le chantier 4 et la couche 11 du chantier 3, existent également dans les fossés (pl. 258, n° 6). Les supports les plus employés sont l'éclat plat ou l'éclat laminaire peu épais. Ce sont des outils de grandes dimensions comprises généralement entre 6 cm et 13 cm de longueur avec une moyenne autour de 8 cm.

On remarquera la grande rareté des micro-denticulés dans les ensembles artenaciens de Diconche, à l'exception de ceux proches des structures peu-richardiennes. Ils sont absents du chantier 5, et présents en de rares exemplaires dans le chantier 3 et le chantier 7 (pl. 259, n° 11, 12). Il semble par conséquent que ce type d'outil, très fréquent dans le Néolithique récent régional ait été remplacé par les autres formes d'objets tranchants durant le Néolithique final.

Certaines lames à retouche envahissante des bords appartiennent au groupe des outils tranchants (pl. 259, n° 1 à 5). Elles portent fréquemment un lustré d'utilisation. Les formes les plus allongées se rapprochent sur le plan typologique des poignards (pl. 259, n° 2).

Bien que présents dans la ceinture externe, les outils tranchants sont, comme pour les grattoirs, plus

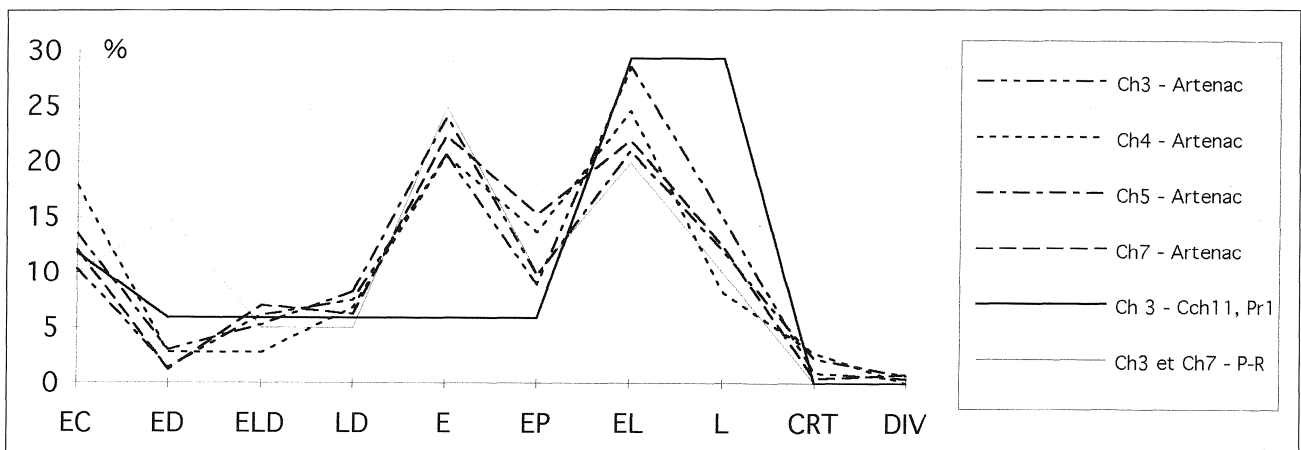


Fig. 37 : Distribution des grattoirs en fonction des supports.

VI. LES ENCEINTES ARTENACIENNES

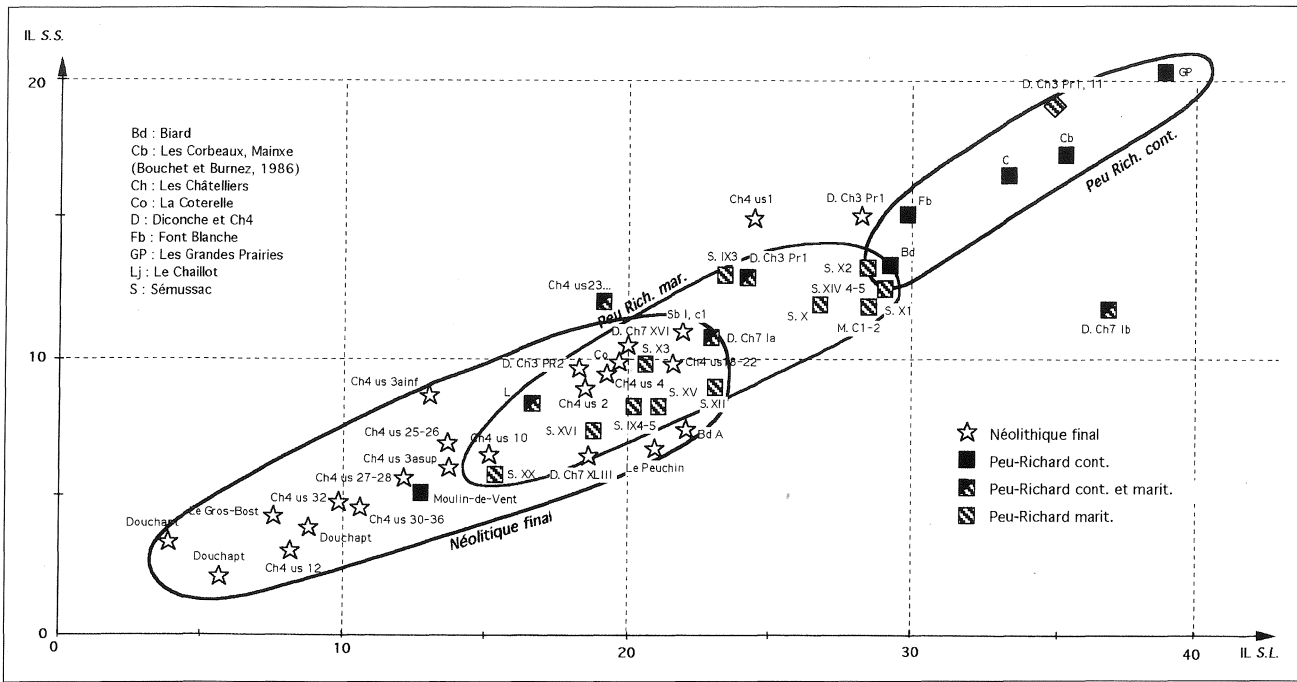


Fig. 38 : Comparisons des indices laminaires de différents sites.

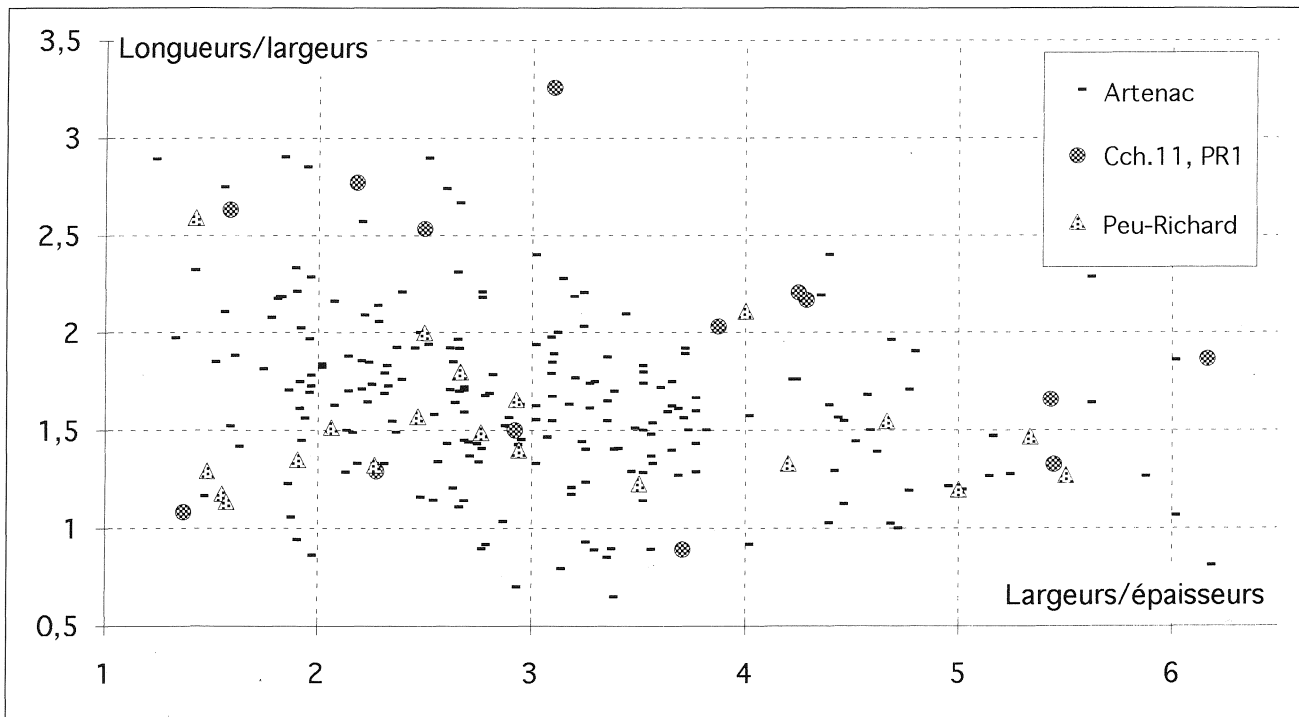


Fig. 39 : Diagramme longueur/largeur des grattoirs en fonction du rapport largeur/épaisseur.

fréquents dans les fossés de la ceinture interne. En revanche, les seuls poignards en silex pressigniens proviennent de l'enceinte externe, au niveau du chantier 5. L'un d'entre eux a été trouvé entier dans le secteur I et présente un dos poli (pl. 267, n° 2). Un fragment mésial, qui provient du sommet du secteur VII présente une retouche en écharpe (pl. 267, n° 2). Quatre autres fragments proviennent des fossés internes du chantier 5, deux sont des poignards sur lame à crête (pl. 268, n° 4, 5), les deux autres sur lame de plein débitage (pl. 268, n° 1, 8). Leur situation sur le site n'est probablement pas due au hasard et est peut-être à mettre en relation avec les nombreux restes humains découverts dans les secteurs II et IX du chantier 5. Faisaient-ils partie du viatique de sépultures détruites ?

Les perçoirs, peu fréquents, ne présentent pas de concentration particulière à la surface du site. En dehors d'un fonds atypique (pl. 256, n° 4, 6, 8 ; pl. 269, n° 2), il existe quelques perçoirs fusiformes (pl. 256, n° 5) et des percettes (pl. 256, n° 9). De rares burins sont présents, grossièrement préparés sur une cassure aménagée plus qu'une vraie tronçature (pl. 256, n° 10, 15). Le macro-outillage comprend quelques tranchets à retouche bifaciale des bords (pl. 260, n° 1 à 4) ainsi que l'ensemble des ratés de taille (pl. 263, n° 4 à 5 ; pl. 264, n° 2 à 5), ébauches achevés (pl. 264, n° 1) et haches représentant la chaîne opératoire complète de la fabrication du matériel poli sur silex turonien sur laquelle nous ne reviendrons pas. Un talon brûlé, à section plano-convexe devait appartenir à une herminette (pl. 265, n° 4). Un fragment mésial provient d'un outil poli allongé, probablement un ciseau (pl. 266, n° 3).

On retrouve, comme dans le chantier 4 (pl. 195, n° 5) des pièces massives à bords régularisés présentant un lustré ventral bien marqué (pl. 256, n° 18 ; pl. 263, n° 1).

La répartition spatiale des armatures présente de fortes variations dans les enceintes. Les flèches tranchantes sont en général minoritaires par rapport aux armatures foliacées et à ailerons et pédoncule, 18 % dans le chantier 3 (sur 92 armatures), 29 % dans le chantier 7 (sur 112 armatures) et seulement 3 % dans le chantier 5 (sur 76 armatures). Il apparaît que leur fréquence diminue fortement lorsque l'on s'éloigne de l'enceinte peu-richardienne. La retouche des bords est bifaciale, à l'exception des rares armatures à retouche abrupte souvent de forme irrégulière (pl. 260, n° 6). Les deux tranchantes du chantier 5 s'apparentent au type Montplaisir (pl. 268, n° 6, 7), qui existe également dans le chantier 7 et le chantier 3 (pl. 260, n° 12). Rappelons la présence d'une armature de type Sublaines provenant de la surface du chantier 3 (pl. 260, n° 15).

La plupart des armatures perçantes, en particulier les flèches à ailerons et pédoncule, sont présentes dans les différents fossés des deux ceintures, ce qui ne permet pas de rattacher les ensembles structuraux aux phases observées dans le chantier 4. Les pointes foliacées constituent la majeure partie des armatures dans les fossés. Elles représentent 60 % sur le chantier 3, 58 % sur le chantier 7 et plus de 80 % sur le chantier 5. Elles sont le plus souvent cordiformes, de dimensions assez standardisées (pl. 261, n° 5 à 9, 12 ; pl. 267, n° 5, 7), en quantité environ deux fois moindre amygdaloïdes, et plus exceptionnellement losangiques. Les supports utilisés, lorsqu'ils sont identifiables, sont en premier lieu les éclats plats (pl. 267, n° 5, 8), mais aussi les éclats kombéwa (pl. 267, n° 7, 9). L'enceinte médiane du chantier 5 a livré une unique armature foliacée losangique (pl. 268, n° 3) mais l'indigence de la série associée ne permet pas d'attribuer de façon péremptoire ce fossé à la première phase néolithique final du chantier 4. L'enceinte médiane de la ceinture interne contenait en outre quelques flèches d'apparition plus récente (pl. 269, n° 14).

Les pointes à ailerons et pédoncule représentent 22 % des armatures sur le chantier 3 (pl. 261), 13 % sur le chantier 7 et 16 % sur le chantier 5. Elles montrent une grande variabilité morphologique. Les formes triangulaires dominant, sans standard dimensionnel ni morphologique : il existe des pointes microlithiques, des pointes à ailerons dégagés (pl. 261, n° 18), courts (pl. 261, n° 20) voire à peine saillants (pl. 261, n° 15, 16). Les rares formes ogivales se répartissent dans les fossés internes du chantier 5 en Str. IX et II (pl. 268, n° 15, 16), les secteurs XXX (pl. 269, n° 10) et XLIII (pl. 269, n° 9) du chantier 7 et Rc0 du chantier 3 (pl. 261, n° 21). Si on admet une apparition plus tardive de ces armatures à la suite des observations du chantier 4, cela pourrait contribuer à une attribution récente de ces structures.

D. DIVERS

1. L'INDUSTRIE DE L'OS

Nous ne pouvons ici que renvoyer le lecteur aux excellentes études concernant l'outillage les parures en os et bois de cerf (chapitre VII) et les coquilles marines portant des traces d'utilisation (chapitre VIII).

L'outillage est très classique en ce qui concerne les poinçons (ou pointes), les ciseaux (ou biseaux) et les aiguilles qui ne sont pas caractéristiques du cycle du Néolithique final. Par contre, la gaine de hache à perforation transversale (pl. 275, n° 1 ; chantier 5,

secteur X) est d'un type inconnu dans le Néolithique récent Matignons/Peu-Richard qui ne pratique que la gaine à tenon (les Matignons, Font-Rase, Montgant à Mainxe en Charente).

Il faut noter l'abondance des baguettes en bois de cerf qui semblent aussi être une acquisition du Néolithique final (Burnez 1996). Leur utilisation demeure assez conjecturale comme celle des côtes qui aurait pu, d'après D. Bonnissent, servir de peigne à carder. Cette interprétation est intéressante car elle rejoint l'apparition des moutons à laine (Bökönyi, Bartosiewicz, chapitre IX) et des fusaiöles. Elles contribueraient donc à former un faisceau d'informations montrant l'importance du filage dans l'Artenac.

L'anneau en bois de cerf (chantier 5, secteur I ; pl. 277, n° 21), d'une facture très grossière en comparaison des équivalents proposés est moins significatif. Il a cependant peu de chance d'être ancien.

Les parures sont surtout remarquables par la présence de "boutons" ou plaquettes biforés dont un exemplaire se trouve en stratigraphie dans le chantier 3, couche 11 des "Inconnus de Diconche". Des comparaisons peuvent se trouver aussi bien dans le Seine-Oise-Marne que sur les Grands Causses avec toutefois une apparition qui pourrait être antérieure à l'Artenac. Un fragment très abîmé (non figuré) du chantier 5, secteur VII pourrait provenir d'une épingle à palette ce qui renforcerait le caractère tardif de l'Artenac dans une de ses phases terminales sur Diconche. Toutefois, il faut noter la possible association de ce type d'objet avec des plaquettes biforées dans le dolmen A6 de Chenon (Charente) dont l'ensemble du mobilier évoque le Vienne/

Charente (Gauron *et al.* 1983, pl. VI, VII) avec toutefois des intrusions campaniformes, voire plus tardives.

Enfin, l'épingle à tête incomplète annelée (pl. 277, n° 32) permet à D. Bonnissent d'évoquer les tiges segmentées en os telle celle de la Pierre Virante à Xanton-Chassenon (Vendée), d'une attribution chronologique certainement tardive (Joussaume 1981).

Les coquilles marines recueillies en nombre important sont surtout intéressantes par le fait qu'elles ont été utilisées comme outils. Elles correspondent à une activité importante sur Diconche mais dont la nature demeure très conjecturale. Faut-il rappeler ici les "manchons" pour évoquer une activité de potier ? C'est une possibilité mais certes pas une probabilité.

2. UNE STÈLE ORNÉE À DICONCHE ?

Nous devons rappeler que dans l'éboulis de la section 90a (pl. 26) du secteur VII nous avons recueilli un fragment (20 x 10 x 30 cm), détaché par le gel, d'un bloc de calcaire important, qui porte les restes d'une gravure consistant en chevrons et en points (fig. 40 ; photo de couverture). Il semble à peu près certain que nous avons là une partie de stèle ou de statue-menhir. Ceci n'a rien de surprenant puisque l'on en connaît du Languedoc jusqu'à la Suisse à l'est (Gallay, Chaix 1984) et jusque sur les Grands Causses dans des horizons chronologiques identiques. La mauvaise qualité du calcaire local ajoutée au manque de fouilles systématiques des entrées de nos camps suffisent à expliquer que des témoins de l'art du Néolithique final n'aient point été découverts avant l'exploration de

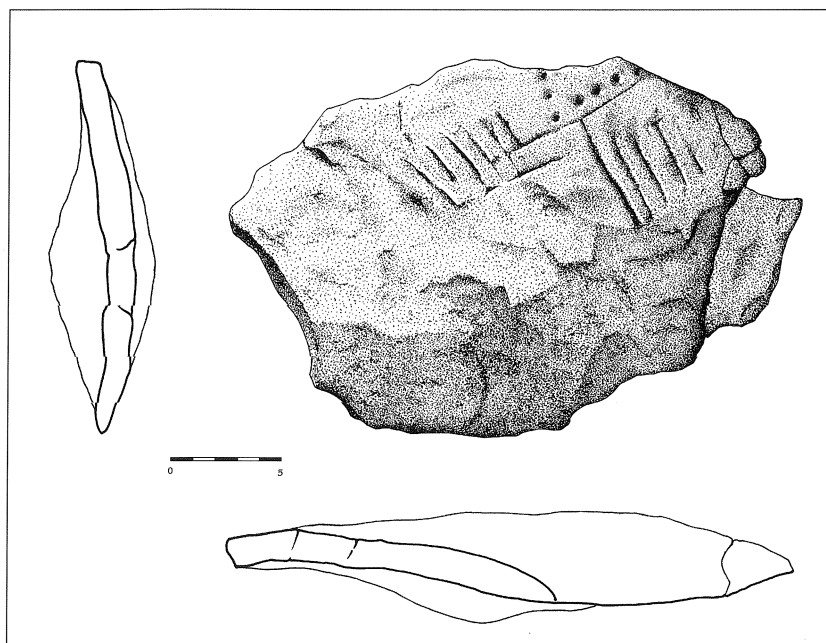


Fig. 40 : Chantier 5, secteur VII, écaïlle calcaire gravée.

Diconche. Malheureusement, il nous faut reconnaître que la position chronologique de cette découverte est très imprécise. Sa présence dans un éboulis indique probablement une réutilisation après cassure. De plus c'est un fragment unique car l'examen minutieux de tous les blocs extraits de cette zone après sa découverte n'a pas permis d'en trouver d'autres. Au pire, il aurait pu avoir été ramassé en surface sur le gisement et réutilisé dans les structures du chantier 5. Du moins le style des gravures évoque indiscutablement les thèmes décoratifs artenaciens. Nous sommes donc laissés avec un choix d'interprétations parmi lesquelles nous serions tentés de donner la préférence à une possible relation entre l'entrée structurée et des stèles. Le recreusement final du fossé, alors que l'appendice était comblé, pourrait inciter à rattacher notre gravure à une phase primaire de l'entrée.

E. INTERPRÉTATION CHRONO-STRUCTURALE

Il nous semble indispensable de justifier l'interprétation que nous avons retenue ici pour la rédaction finale, qui diverge des premières conclusions de nos rapports intermédiaires ainsi que d'une publication un peu prématurée (Burnez, Fouéré 1993) rédigée en 1990. De toute évidence les données que nous venons d'exposer, les variations des comblements, la disparition d'un fossé dans les deux ceintures et surtout les relations stratigraphiques prouvent le diachronisme des structures artenaciennes.

Nous étions alors tentés de voir, avant l'exploration du chantier 7, une extension de l'aire délimitée reflétant une poussée démographique et donc une succession d'étapes passant des enceintes internes, relativement modestes, vers des enceintes élargies, externes. Sur la base de la morphologie des fossés médians et la jonction des deux ceintures au niveau de l'entrée A, l'extérieure s'appuyant sur l'intérieure, nous sommes à présent convaincus qu'il faut les considérer comme un ensemble.

L'hypothèse de ceintures à fossés doubles ou multiples n'est pas satisfaisante à Diconche bien que ce type de structures ait été considéré jusqu'à présent comme le plus fréquent dans les enceintes fossoyées saintongeaises (les Matignons, Pont-d'Husson, Chez-Reine, Réjollès à Biron ...). Déjà, dans les chantiers 3 et 7, cette notion est contredite par le fossé peurichardien simple. En ce qui concerne l'Artenac c'est une certitude donnée par les fossés médians érodés, d'une part, et d'autre part par la disparition, sur le

flanc sud-est dans les deux ceintures, d'une des autres lignes de fossés. En outre, c'est logiquement dans cette zone que les reprises d'anciennes structures sont les plus nombreuses. Quelle que soit notre conviction, il ne faut tout de même pas éliminer la possibilité d'une phase à fossé double. Un des éléments d'argumentation serait que la présence de remparts uniquement liés aux fossés internes aurait pu nécessiter l'ouverture de deux fossés-carrières. Un autre serait d'interpréter comme un ensemble l'entrée palissadée C, "la pince de crabe" et les compléments de trous de poteau ou stèles. La reprise systématique des entrées dans la quasi-totalité des enceintes régionales n'est pas en faveur de cette hypothèse et peut tout aussi bien entraîner des modifications architecturales successives.

D'un autre côté, les fortes similitudes dans les modes de comblement, pour les fossés internes à blocs et les fossés externes majoritairement terreux, confortent à la fois les liens entre les deux ceintures et la vraisemblance de l'existence de fossés simples. Le plan recherché à chaque phase comprend une petite enceinte à l'intérieur d'une autre plus vaste. Nous reviendrons sur l'interprétation que l'on peut donner de ce type d'architecture, mais devons souligner que les comparaisons avec des sites tant étrangers que français révèlent que la bipartition existe dans bien des cas. Sans aller très loin, les fouilles des Loups et de Font-Belle ont bien montré que deux enceintes ont souvent fonctionné, tout du moins partiellement, ensemble (Burnez 1996). Nous proposons donc une lecture des plans des diverses phases en prenant en compte ces remarques préliminaires tout en étant parfaitement conscients qu'elle est, tout au moins en partie, guidée par des *a priori* subjectifs.

- Phase I (fig. 41)

Les premiers éléments d'architecture artenacienne à Diconche seraient donc représentés par les fossés médians des deux ceintures. Leur antériorité au niveau de l'enceinte externe, grâce aux arguments stratigraphiques des chantiers 5 et 7, ne peut pas être mise en doute. Dans la ceinture interne, la corrélation peut être établie de façon satisfaisante par l'analogie structurale, la forte érosion des structures, la similitude des comblements et la grande pauvreté du mobilier qui, bien que statistiquement faible, ne présente aucun caractère évolué des industries artenaciennes.

Pour les phases architecturales II et III intégrant les deux autres séries de fossés, quatre hypothèses chronologiques sont proposées (tableau 1) si on élimine celle d'un fonctionnement en fossés doubles, cas de figure qui semble définitivement invalidé par la disparition d'un d'entre eux dans chaque ceinture du chantier 7.

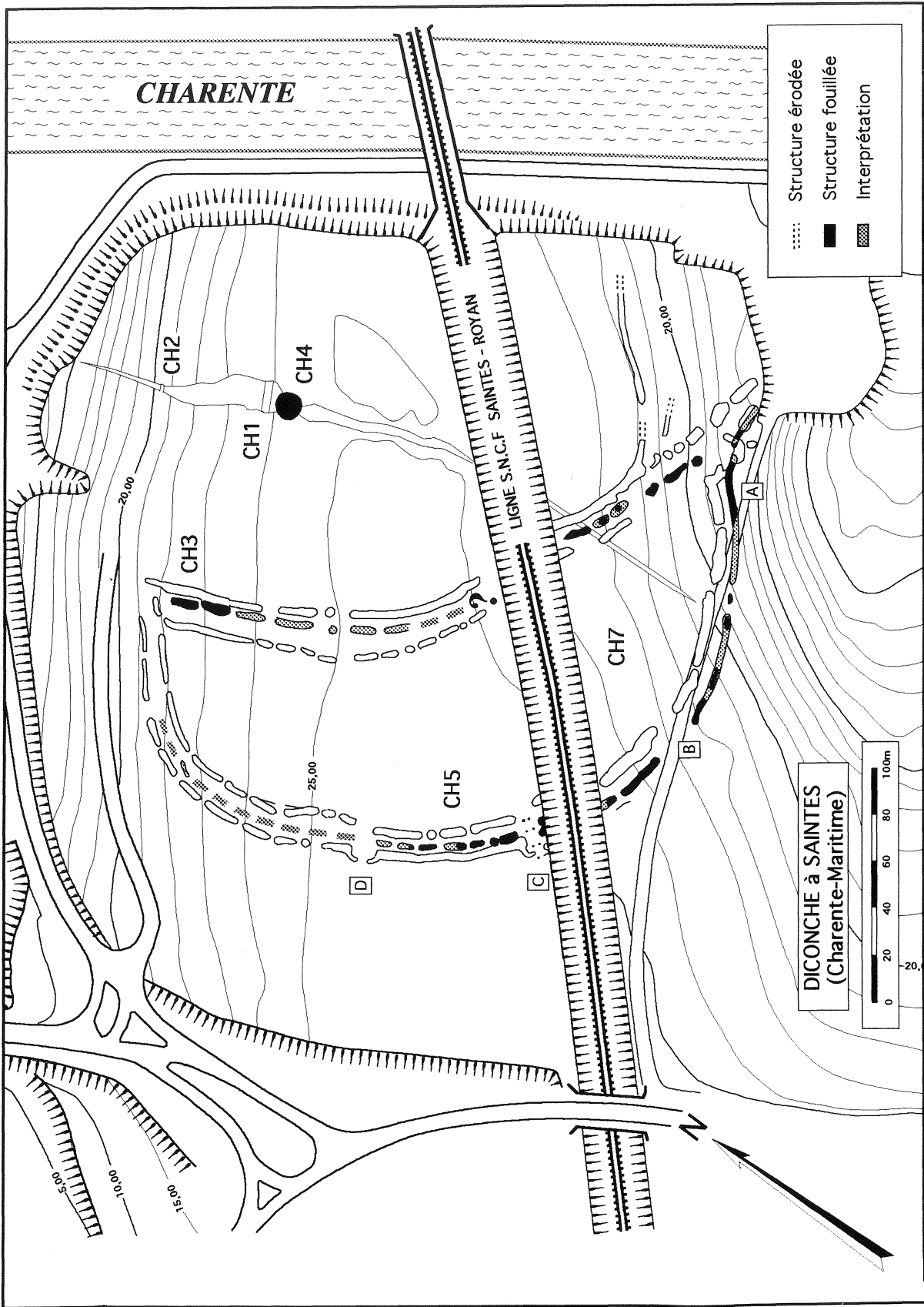


Fig. 41 : Diconche, Arténac phase I.

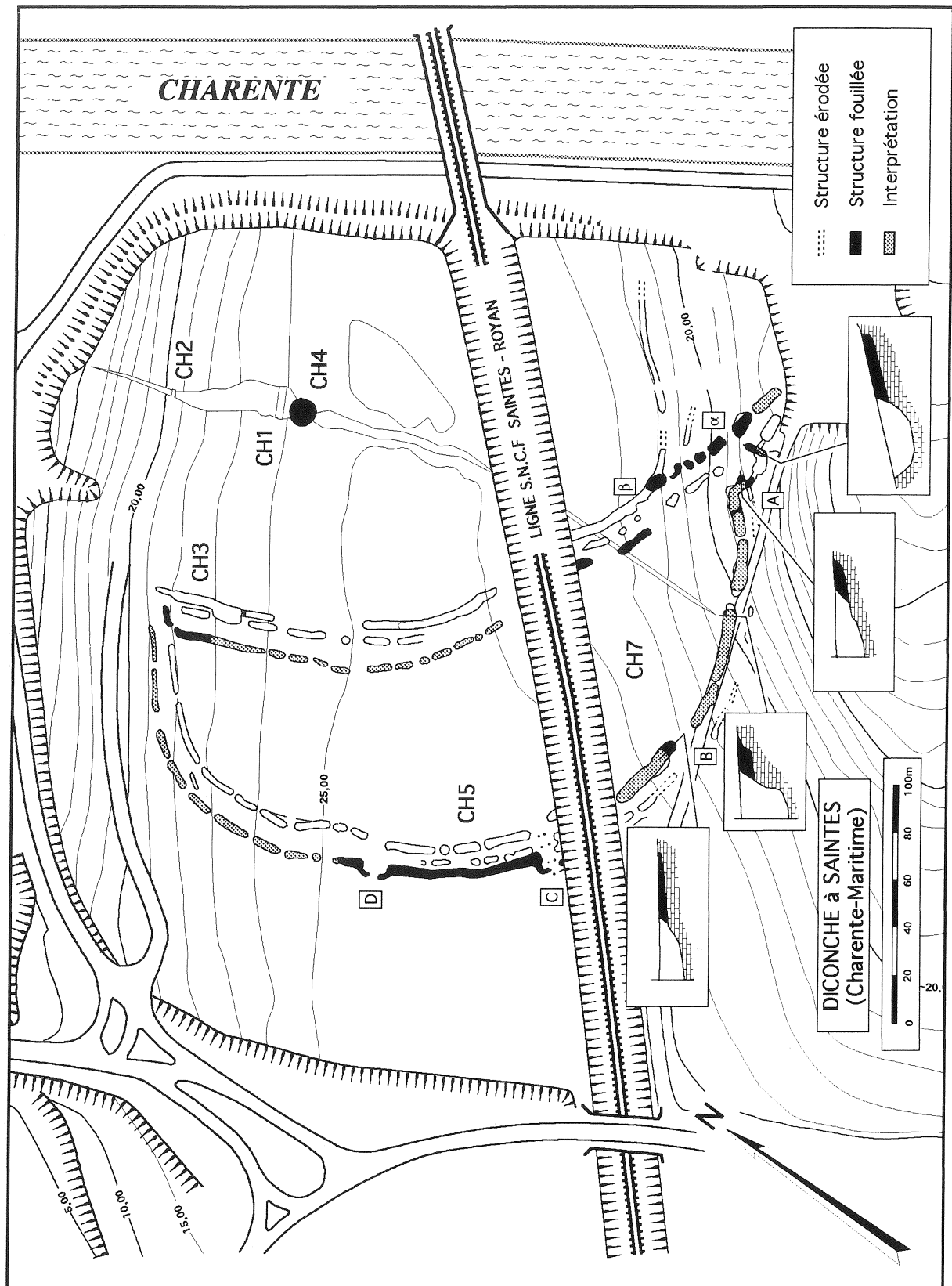


Fig. 42 : Diconche, Arténac phase II.

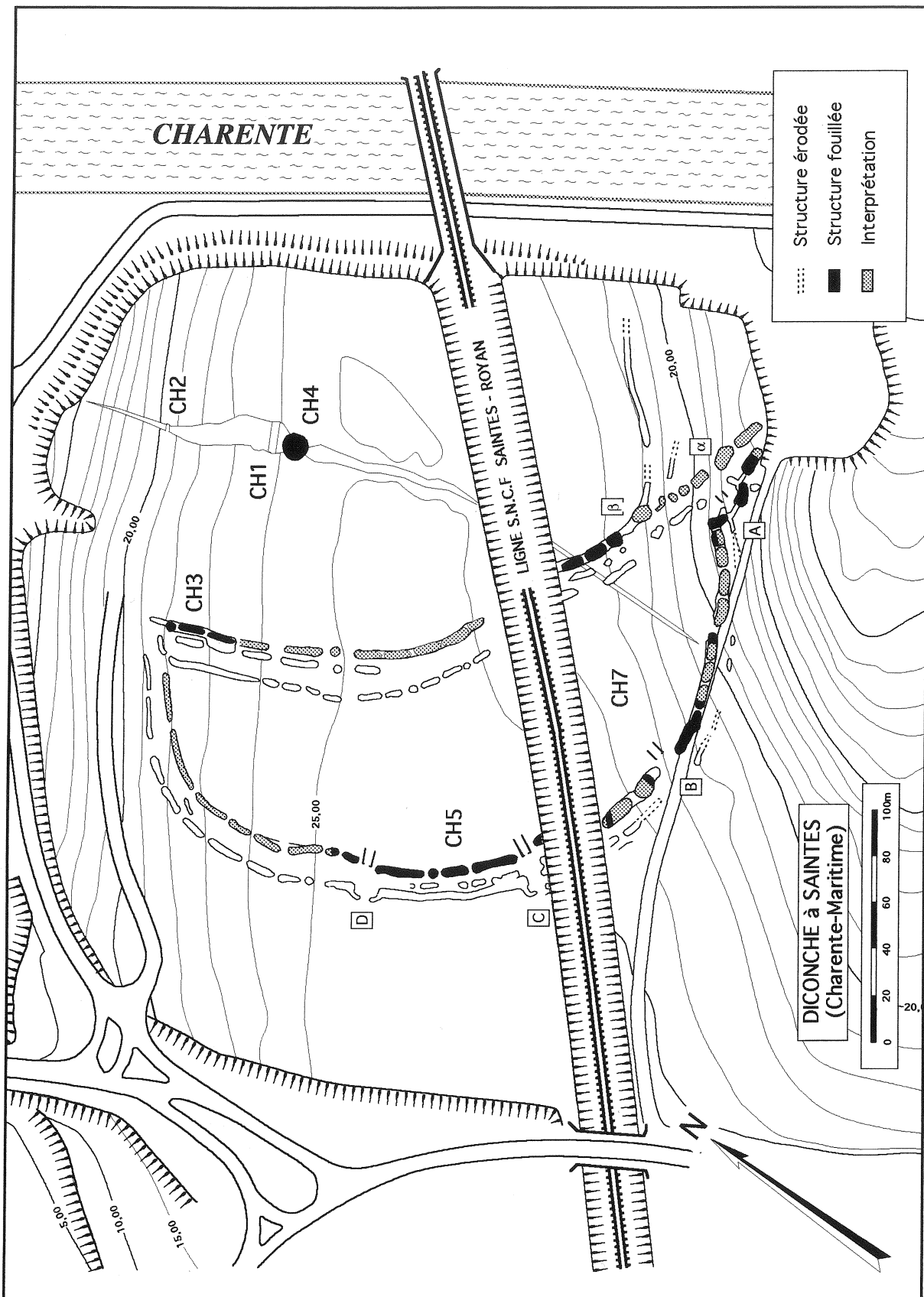


Fig. 43 : Diconche, Arténac phase III.

	ceintures	Hypothèse A	Hypothèse B	Hypothèse C	Hypothèse D
phase II	interne	<i>fossé interne</i>	<i>fossé interne</i>	<i>fossé externe</i>	<i>fossé externe</i>
	externe	<i>fossé interne</i>	<i>fossé externe</i>	<i>fossé interne</i>	<i>fossé externe</i>
phase III	interne	<i>fossé externe</i>	<i>fossé externe</i>	<i>fossé interne</i>	<i>fossé interne</i>
	externe	<i>fossé externe</i>	<i>fossé interne</i>	<i>fossé externe</i>	<i>fossé interne</i>

Tableau 1 : Hypothèses chronologiques.

Malheureusement, il est difficile d'opter de façon péremptoire pour l'une ou l'autre de ces propositions, l'argumentation possible pour chaque cas présentant souvent de grandes faiblesses. La position stratigraphique des mobiliers, dans des contextes souvent bouleversés et aux dynamiques sédimentaires encore mal maîtrisées, n'apporte guère d'arguments valables. Les fourchettes larges des datations isotopiques, sans doute aussi trop rares sur le site, ne permettent pas d'argumenter de façon satisfaisante une évolution chronologique des fossés dans un sens plus que dans un autre. Les éléments les moins contestables sont peut-être les caractères sédimentologiques des comblements et les observations architecturales. On a déjà souligné, par exemple, la forte ressemblance des comblements des fossés externes, terreux, opposés à ceux des fossés internes plus caillouteux avec des gros blocs provenant de la déstabilisation de structures en élévation.

On remarquera à ce sujet que les discussions portent uniquement sur l'évolution structurale liée aux fossés — architecture et comblement — considérés comme seuls éléments déterminants. Il va de soi que la réalité devait être tout autre et on peut sans risque suggérer que les préoccupations artenaciennes devaient tout aussi bien être guidées par les constructions et réfections des structures aériennes, le creusement des fossés apparaissant comme un épiphénomène lié aux besoins en matières premières et/ou à un complément architectural. Il est en effet certain que les creusements des fossés, dans les niveaux de craie pulvérulente, ne pouvaient fournir à eux seuls les blocs nécessaires aux parements visibles dans les éboulis des fossés de l'enceinte interne. Ceux-ci proviennent de bancs plus compacts ou des blocs éolisés prélevés en surface. Les structures effondrées dans les fossés des occupations antérieures pouvaient également représenter des sources de matière première faciles à exploiter. En outre de telles réfections, visibles sur les rares remparts encore conservés (le Fort-des-Anglais, Fort-Harrouard par exemple ...) semblent une procédure courante. Coûteuses en matériaux, elles peuvent justifier amplement l'ouverture de nouveaux fossés-carrières. Dans le cas présent, il est possible d'imaginer qu'un

rempart primaire a été érigé en bordure des fossés internes pendant toute l'histoire du site. Il aurait sans contredit nécessité des restaurations pour lesquelles les fossés externes auraient joué le rôle de carrières parallèlement à un entretien continu du fossé initial. Ceci pourrait également expliquer le maintien des interruptions entre les segments pour assurer l'accès à la structure en élévation. En suivant ce schéma les fossés internes seraient les plus anciens (hypothèse A). Les autres hypothèses, pour lesquelles s'équilibrent les arguments pour ou contre, ne nous ont pas permis en définitive d'en retenir une plus que l'autre.

Sans toutefois vouloir l'imposer de façon péremptoire, c'est en effet cette histoire chronologique qui présente le moins de contradictions. Nous proposons donc l'évolution suivante :

- Phase II (fig. 42)

Elle voit les creusements des fossés internes en arrière des fossés médians de la phase I, suivant sans doute par hasard l'ancien fossé peu-richardien totalement comblé dans la ceinture interne. La régularité dans la succession et l'alignement des segments reprend le tracé de l'enceinte de la phase I après une phase d'abandon marquée par l'érosion de ces fossés. Ces structures et peut-être le rempart devaient cependant être encore partiellement visibles pour expliquer la reprise du même plan, avec réutilisation probable des mêmes entrées.

- Phase III (fig. 43)

Il est difficile d'estimer le temps qui sépare ces deux phases. On peut suggérer des réfections pendant une utilisation continue du site, comme une reconstruction après une phase d'abandon. Notons toutefois que notre interprétation induit des changements dans la structuration des entrées. Rappelons que cette dernière phase a nécessité le creusement de nouveaux fossés dans les chantiers 3 et 5 et une simple reprise du tracé des anciens dans le chantier 7, avec des recreusements et de probables récupérations de matériaux. On peut également suggérer sans risque que les structures en élévation ne se dégradèrent pas toutes à la même vitesse sur le site

en fonction de leur position topographique, de leur exposition aux intempéries et de la qualité des matériaux employés. L'observation pendant cette dernière décennie du délabrement des structures reconstruites de Champ-Durand en est une bonne illustration.

Au niveau de la ceinture interne, la phase III verrait le creusement du fossé externe du chantier 3 et probablement sur tout le sommet du plateau. Il disparaît avec le secteur XXX du chantier 7, qui coïncide avec le début de la pente qui limite le plateau calcaire au sud. Pour des raisons qu'il reste difficile d'expliquer, qui sont sans doute liées à la topographie, la réutilisation des structures existantes a suffi pour ces nouveaux aménagements. Un recreusement est visible au niveau du secteur XIV dans la branche sud de l'entrée A qui marque cependant un probable entretien des fossés.

Il en est de même au niveau de la ceinture externe du chantier 7, où des recreusements sont très visibles au niveau des secteurs XVI, LV et XL sud. En revanche, les relations stratigraphiques n'existent pas dans le chantier 5. Des "pinces de crabe" participent à la complexité des aménagements de certaines entrées, au moins de C et D, avantageusement placées sur le sommet du plateau, ce qui accentue leur caractère ostentatoire. Une autre devait exister au niveau de l'entrée A, détruite en partie par les recreusements ultérieurs et placée au point délicat de la jonction des deux ceintures. Sans doute faut-il associer à cette phase les trous de poteau doubles de l'entrée C et les palissades des entrées des fossés internes. Le recreusement du fossé XL, visible au niveau de l'entrée B, montre la volonté de centrer cet accès par rapport aux dépressions formées par les segments et montre ainsi que ces structures ne peuvent être intégrées que dans la dernière phase arténacienne. La date ^{14}C du secteur II du chantier V (Gif. 8341 : 3920 \pm 50), proche de celle du PR2, de même que le mobilier céramique et lithique vont dans le sens d'un

comblement tardif des fossés internes dans le cycle arténacien (voir à ce sujet l'étude statistique de F. Fischer, chapitre XIV) et peut s'expliquer dans le cas d'un entretien de ces structures qui devaient sans doute, pour des raisons qu'il reste à préciser, demeurer plus ou moins vides. Quoi qu'il en soit, on remarque que les niveaux supérieurs du secteur VII du chantier 5 sont les plus tardifs, avec la présence d'éléments campaniformes qui montrent que le fossé était comblé à la fin du troisième millénaire. L'effondrement des structures aériennes, visible uniquement dans les fossés internes marque sans doute l'abandon définitif du site.

Nous voulons en outre insister ici sur la différence profonde du fonctionnement des deux aires que révèle l'analyse des mobiliers. Les fossés délimitant les enceintes internes et le dépotoir du chantier 4 indiquent que toutes les activités domestiques s'y sont exclusivement déroulées. Il y a une extraordinaire convergence des témoignages : les fusaïoles, "les peignes à carder" et la quasi-totalité de l'outillage osseux ; les plaquettes biforées ; les coquillages marins montrant des traces d'usure ; les faïsselles ; les "manchons", à usage inconnu il est vrai ; les cuillers et louches et pour l'industrie lithique, le façonnage des haches en silex turonien. Dans cette optique, il faut mentionner les très nombreux fragments d'argile cuite montrant des empreintes de bâtonnets que nous avons attribués à du torchis. Que ce soit exact ou qu'ils proviennent d'un four, ils sont des indices allant dans le même sens que les précédents. Dans le chantier 5, seuls sont présents l'anneau en os, la gaine de hache et les deux épingles, objets chargés d'une signification particulière, qui pourraient avoir fait partie de viatiques accompagnant les sépultures détruites dont les restes sont abondants. Ceci ne peut qu'aviver le regret que des structures n'aient pas été révélées sur les 500 m² décapés autour du chantier 4 et fait craindre qu'elles aient été entièrement éliminées par l'érosion.

VII. L'INDUSTRIE SUR

MATIÈRES DURES ANIMALES

Dominique BONNISSENT

Le site de Diconche, du point de vue de l'outillage et de la parure sur matières dures animales présente une grande richesse tant en nombre qu'en diversité et surtout un mobilier provenant d'une zone d'habitat. La majeure partie du matériel se rapporte à l'Artenac, les niveaux Peu-Richard et la couche dite des "Inconnus de Diconche" du chantier 3, US 11 n'ayant livré que très peu d'éléments (fig. 44).

A. LE PEU-RICHARD

De la phase initiale de l'enceinte il ne provient que quatre éléments façonnés. Outre deux fragments de poinçons sur poulie, réalisés sur métapode fendu d'*Ovis-Capra*, on note deux éléments remarquables, un percuteur et un ustensile original en bois de cerf (pl. 270, n° 1, 2). Le percuteur a été prélevé dans la partie proximale d'un bois de mue, l'andouiller d'œil est sectionné. La meule — zone dense où la corticale compacte est la plus épaisse — a été utilisée comme partie active de l'outil, le merrain formant le manche. Deux microscopiques esquilles sont restées enchâssées dans la partie active (Burnez, Fouéré : rapport de fouille 1988). Les découvertes de percuteurs tendres sur bois de cervidé sont exceptionnelles en préhistoire, un exemplaire a été publié, dans le Paléolithique supérieur (Bordes 1974).

L'objet original correspond à un ustensile formé d'un manche et d'une partie creuse qui pourrait être interprété comme une sorte de cuillère ou de bec verseur bien que ce type d'objet soit inconnu dans le corpus céramique de ce cycle Matignons/Peu-Richard. Il a pu servir à transvaser, verser ou à porter à la bouche, des aliments ou autres matières, liquides

ou peu consistantes. Il est débité dans un segment d'andouiller, une extrémité a été travaillée par abrasion et forme la cuiller. L'intérieur du bois est complètement évidé, mais l'altération préférentielle du spongieux par rapport à la corticale en est peut-être, en partie, la cause. Un objet d'apparence similaire mais en "corne" (*horn*) a été interprété aussi comme une cuiller. Il a été découvert dans un Campaniforme tardif à Broomend, Aberdeen en Écosse (Harrison 1980, p. 105).

Le reste de l'industrie se compose de fragments osseux portant des traces d'utilisation ou de débitage. Un segment de *scapula* de boviné, pris au niveau de l'épine, présente un contour arrondi obtenu par raclage, ce fragment a été découvert au fond d'un fossé, son utilisation (pelle ?) sûrement très ponctuelle est inexplicable (pl. 274, n° 1).

Parmi les déchets de débitage on retrouve les rejets courants ; deux fragments de languette d'extraction en bois de cerf, ainsi que deux ramures correspondant à des bois de mue exploités, comme l'indiquent les traces de débitage. Une diaphyse de métatarse de boviné sciée longitudinalement par rainurage, présente au niveau du *distum* un début de sciage transversal. Ce déchet correspond à la fabrication d'un ciseau ou d'une pointe. Un tibia d'*Ovis-Capra* apparaît comme un déchet moins courant, il présente des traces de sectionnement transversal à la percussion lancée, le travail n'a pas été achevé (pl. 274, n° 4). Enfin, un fragment de bois de cerf, pourrait correspondre à un élément de parure, sorte de pendeloque à gorge destinée à la suspension (pl. 277, n° 34). L'objet est érodé et lacunaire.

Ainsi les vestiges, concernant cette phase Peu-Richard sont composés d'éléments peu courants et de déchets de débitage.

B. LES "INCONNUS DE DICONCHE"

Ces niveaux ont livré quelques outils présentant peu de caractéristiques particulières au regard de la phase antérieure Peu-Richard et postérieure Artenac. Il s'agit de quatre fragments de poinçon sur métapode fendu d'*Ovis-Capra*, un poinçon complètement façonné sur diaphyse, un poinçon d'économie sur un fragment de diaphyse appointée (pl. 271, n° 16) et un segment d'aiguille en os. L'exploitation du bois de cerf est marquée par deux segments d'andouiller portant des traces de débitage à la percussion lancée et par raclage.

Trois éléments de parure proviennent de ces niveaux, une *purpura lapilus* sectionnée pour utilisation en grain d'enfilage, un dentale utilisé comme perle et une plaquette-pendeloque biforcée en os (pl. 277, n° 1, 16). Les dentales sont fréquents sans spécificité culturelle ou chronologique. Les plaquettes-pendeloques biforcées sont absentes de la phase Peu-Richard, il est donc intéressant de noter leur apparition dans cette couche des "Inconnus de Diconche".

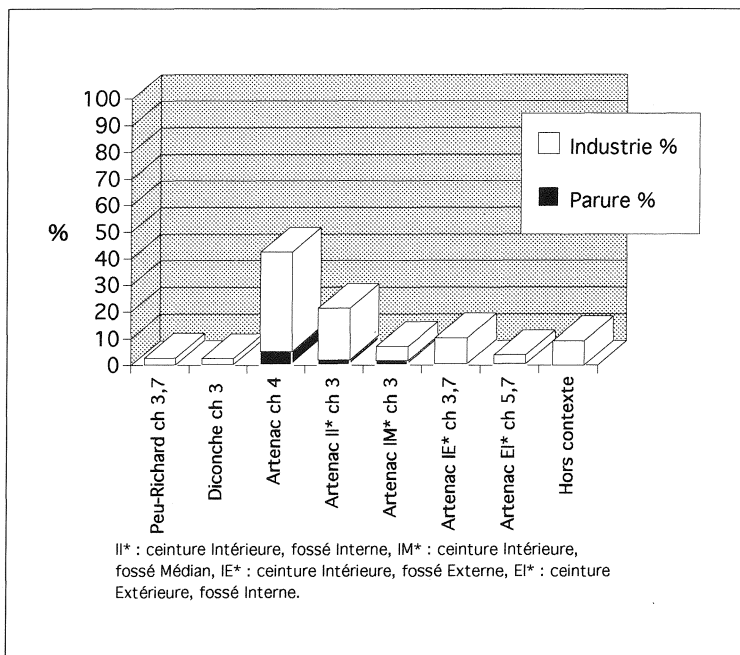


Fig. 44 : Répartition chronologique et spatiale de l'outillage et de la parure (échantillon : 419 individus).

C. L'ARTENAC

L'essentiel de l'industrie sur matières dures animales provient des niveaux Artenac, du chantier 4 et des fossés de la ceinture intérieure. Cette phase a livré 313 artefacts relevant des diverses chaînes opératoires de l'industrie, de l'ébauche à l'outil, aux déchets de débitage, ainsi que 45 éléments de parure. Cette profusion de mobilier permet d'aborder, dans son ensemble, la culture matérielle sur os et bois de cerf.

1. L'OUTILLAGE SUR OS

a. Les poinçons

Les métapodes d'*Ovis-Capra* correspondent au segment anatomique le plus répandu (fig. 45). La fabrication de ce type de poinçon est exclusivement sur os fendu. Il en est de même pour les niveaux Peu-Richard et Diconche. C'est le *distum* de l'os, la poulie, qui a été le plus exploité comme partie proximale de l'outil (pl. 271, n° 1 à 6), soit 83 % des poinçons

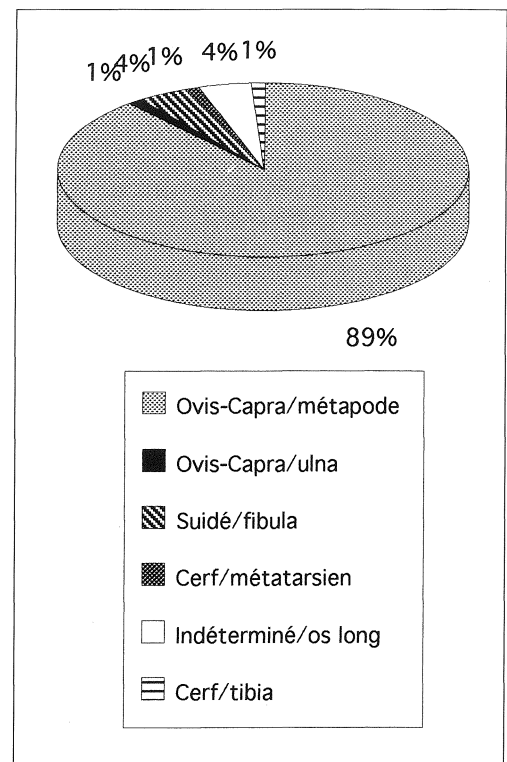


Fig. 45 : Répartition des poinçons selon l'espèce et la partie anatomique (échantillon : 98 individus).

(fig. 46). Les poinçons sur *proximum* de métapode (pl. 271, n° 7, 8) ou sur *distum* immature (la poulie est absente car il n'y pas eu synostose de l'épiphyse), sont beaucoup moins fréquents (pl. 271, n° 9 à 11). Du point de vue technologique, quelques poinçons révèlent des sillons de rainurage longitudinal non effacés par le polissage. Ces traces sont plus explicites sur les déchets de débitage. Ces poinçons présentent des dimensions très variables pouvant correspondre à des usages différents ou des réappointages successifs.

Les poinçons sur *distum* de *fibula* non fendue de suidé immature sont peu fréquents ; ils sont au nombre de quatre (pl. 271, n° 12 à 14). La zone épiphysaire présente selon les poinçons, divers degrés de façonnage. La diaphyse est taillée, régularisée, appointée et polie, parfois jusqu'à dégager une portion du canal médullaire. La finesse de ces poinçons, la similitude de support osseux avec l'épingle à tête trapézoïdale percée (pl. 277, n° 31), également sur *distum* de *fibula* de suidé immature, fait hésiter à les classer dans les poinçons plutôt que dans les épingles. Cette observation a également été faite pour de fins poinçons des niveaux Artenac du site de Fort-Harrouard II à Sorel-Moussel en Eure-et-Loir (Villes 1983). Un poinçon, toujours de ce type, a été trouvé dans la sépulture collective de l'usine Vivez à Argenteuil (Seine-et-Oise) (Tarrête 1977, p. 198).

Les autres supports osseux sont rarement exploités (fig. 45). Un poinçon sur ulna appointée d'*Ovis-Capra* est original par ses dimensions réduites (pl. 271, n° 19). Deux poinçons sont totalement façonnés, le degré de polissage ne permettant plus la détermination du support osseux (pl. 271, n° 17, 18).

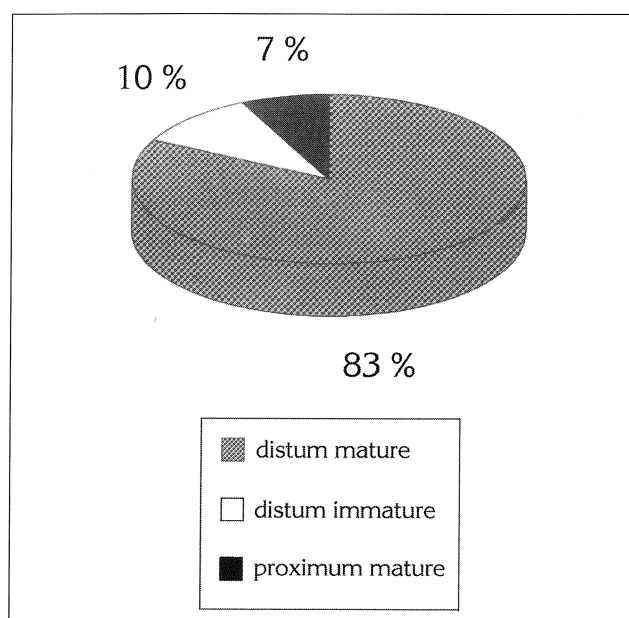


Fig. 46 : Segments anatomiques utilisés pour les poinçons sur métapode fendu d'*Ovis capra* (échantillon : 58 individus).

Les poinçons présentent donc dans leur ensemble peu de variété, la grande majorité correspond au stéréotype classique réalisé sur *distum* de métapode fendu d'*Ovis-Capra* adulte.

b. Les biseaux

Ils sont pris sur *proximum* de métapode, de cerf ou de boviné (tableau 1). L'extrémité distale présente un biseau simple ou bifacial (pl. 272, n° 1 à 5). Ils sont systématiquement réalisés sur os fendu. Treize fragments de biseaux ne sont représentés que par leur partie active.

Espèce/partie anat.	Nombre
Cerf/métatarsien	1
Cerf/métacarpien	2
Boviné/métatarsien	2
Indéterminé/os long	13
Total	18

Tableau 1 : Répartition des biseaux selon l'espèce et le segment anatomique.

c. Les pointes

Elles présentent plus de variabilité dans le choix du segment anatomique (tableau 2). Certaines sont réalisées sur métapode fendu de cerf ou de boviné (pl. 272, n° 6 ; pl. 273, n° 1), mais quelques exemplaires correspondent à des pointes d'économie

Espèce/partie anat.	Nombre
Cerf/métatarsien	2
Cerf/métacarpien	1
Cerf/métapode	1
Boviné/métatarsien	1
Boviné/métapode	1
Boviné/nasal	1
Indéterminé/os long	12
Total	19

Tableau 2 : Répartition des pointes selon l'espèce et le segment anatomique.

réalisées sur fragment de diaphyse non régularisé (pl. 273, n° 3, 5, 6, 7). Une pointe mousse est originale par son support, un nasal de boviné (pl. 273, n° 2).

Les extrémités distales pointues sont le résultat d'un façonnage, les extrémités émoussées pouvant être l'effet d'une utilisation sur un matériau fortement abrasif.

Certaines pointes et biseaux sont réalisés sur le même segment anatomique, métapodes de cerf ou boviné. On peut citer en exemple le biseau et la pointe de la planche 272 (n° 5, 6). Lorsque la partie active est absente, la détermination de l'outil devient impossible comme le montrent les dessins numéros 7 et 8 de la planche 272. Cette similitude de support pour les pointes et biseaux crée une catégorie de 23 outils indéterminés pouvant correspondre à l'un ou à l'autre type.

d. Les pointes plates sur côte de grand ruminant

Ces pointes sur côte fendue, fréquentes dans les stations lacustres de Suisse, ont été retrouvées assemblées en faisceaux interprétés comme peignes à carder (Voruz 1984). Parmi les cinq exemplaires du site de Diconche (pl. 273, n° 10 à 14), un seul présente une extrémité distale pointue comparable aux exemplaires des palafittes. Les quatre autres éléments présentent une extrémité à pans plats et convexes formant des sortes de spatules. La côte est fendue de façon à dégager une zone plane de corticale compacte, une extrémité présente une zone de fracture, l'autre est mousse et dans un cas appointée (pl. 273, n° 14).

e. Les aiguilles

Quelques fragments de diaphyse osseuse, complètement façonnés, de section circulaire et à extrémité distale pointue, correspondent à des aiguilles à chas (pl. 273, n° 9). Un fragment de diaphyse présentant une perforation allongée pourrait correspondre à l'extrémité proximale d'une grosse aiguille ou d'une sorte de passe-lacet (pl. 273, n° 8).

f. Les fragments osseux présentant des traces d'utilisations occasionnelles

Ce type de vestiges est souvent difficile à interpréter car il correspond généralement à une utilisation très ponctuelle et inhabituelle. De ce fait ces fragments osseux et leurs stigmates sont souvent uniques. En effet l'essentiel des traces d'utilisation se limite à des traces d'abrasion par raclage ou de poli d'utilisation, il n'y a pas à proprement parler de débitage cohérent.

Une *scapula* de boviné, présente sur le bord externe de la cavité glénoïde un poli d'usure qui ne

peut être, par sa position anatomique, en relation avec une altération du squelette du vivant de l'animal. Un fragment de couronne dentaire de boviné présente une facette en biseau avec un poli de surface. Une côte, toujours de boviné, présente une extrémité arrondie obtenue par abrasion (pl. 274, n° 2).

g. Les déchets de débitage

Une première catégorie de déchets de débitage se rattache à la fabrication des poinçons sur métapode d'*Ovis-Capra*. Une diaphyse présentant des traces de rainurage longitudinal, correspond au premier stade de la chaîne opératoire (pl. 274, n° 6). Un autre type de déchet, plus fréquent, correspond à des fragments de diaphyse fendue par rainurage mais dont la zone de fracturation au moment de dissocier la diaphyse n'a pas suivi le canal prédécoupé par le rainurage. Ces vestiges sont reconnaissables aux traces de rainurage sur les bords non régularisés (pl. 274, n° 5). Dans la fabrication des poinçons sur métapode d'*Ovis-Capra*, c'est le *proximum* de l'os qui, dans la grande majorité des cas, est rejeté et que l'on retrouve parfois (pl. 274, n° 7).

Le *distum* de métapodes sciés, de cerf ou de boviné, est un déchet très courant dans les industries néolithiques, on en compte ici huit. Sur le site de Diconche, les biseaux et les grandes pointes sont réalisés sur *proximum*, la poulie articulaire n'est pas utilisée, elle est donc sciée et rejetée. On remarque donc une certaine correspondance entre les déchets de débitage et les outils.

2. L'OUTILLAGE SUR BOIS DE CERF

Sur le site de Diconche, toutes périodes confondues, seul le bois de cerf a été exploité pour l'outillage, bien que des bois de chevreuil soient présents dans la faune du site. Les fragments de ramure sur lesquels la meule est conservée permettent de déterminer cinq bois de mue et un bois de massacre. La présence des bois de mue indique un ramassage occasionnel des ramures de grande taille.

a. Une gaine de hache

Il s'agit d'une gaine de hache à emmanchement transversal, type rare en Saintonge apparaissant pendant le Néolithique final. Sur le numéro 1 de la planche 275, les zones tramées symbolisent les restaurations. La gaine est taillée dans un merrain de cerf, à l'embranchement d'un andouiller. L'objet étant très altéré, l'épaisseur de la corticale compacte est diminuée. La partie destinée à recevoir la hache, la douille, est évidée. L'autre partie pleine, forme une

sorte de marteau. L'utilisation en percussion posée avec un percuteur (Billamboz 1977), semble la plus adaptée à la morphologie et à une certaine fragilité de l'outil, qui ne résisterait pas longtemps à une utilisation en percussion lancée. La forme conique de l'orifice d'emmanchement devait s'adapter à la partie distale d'un manche de même forme, ce dispositif évitant à la gaine de coulisser vers l'extérieur. Ce système de blocage est toujours d'actualité.

b. Les baguettes simples sur bois de cerf

Ce type d'outil est très courant, on compte cinq éléments complets et quinze fragments (pl. 275, n° 2 à 11). Ces baguettes sont façonnées à partir d'une languette d'extraction prise sur bois de cerf par rainurage longitudinal. Les bords sont généralement régularisés, les extrémités arrondies et mousses, parfois légèrement plus pointues. Ces baguettes ne sont pas rectilignes, elles présentent souvent une légère courbure. Les hypothèses d'utilisation les plus courantes correspondent à des baguettes retouchoirs à silex selon J. Roussot-Larroque (1974) et A. Billamboz (1977) ou à des navettes de tisserand. Il faut reconnaître que ces objets restent assez énigmatiques. Elles apparaissent en Saintonge pendant le Néolithique final avec l'Artenac comme dans les Deux-Sèvres (Burnez 1996).

c. Les pointes sur bois de cerf

La majorité des pointes sont réalisées sur extrémité d'andouiller, elles sont au nombre de neuf. La partie proximale présente généralement des traces de débitage transversal réalisé à la percussion lancée. L'extrémité distale est appointée par raclage ou par enlèvements et montre parfois un poli d'usage. Ces pointes sont de longueur très variable, certaines sont parfois encochées (pl. 271, n° 4, 5).

d. Les bois de cerf présentant des traces d'utilisations occasionnelles

Une extrémité d'andouiller possède une zone abrasée par raclage (pl. 276, n° 6). Sur une ramure deux andouillers sont sectionnés à la percussion lancée alors que le merrain aussi sectionné, présente une extrémité arrondie et mousse, qui indique une utilisation comme pic.

e. Les déchets de débitage sur bois de cerf

Les déchets les plus fréquents correspondent à des segments d'andouillers débités transversalement sur une ou sur les deux extrémités, ils sont au nombre

de onze. Les fragments de ramure comportant des traces de débitage correspondent à des "nuclei" exploités puis rejetés. Ils présentent des traces de sectionnement transversal et des traces de débitage longitudinal par rainurage (pl. 276, n° 1, 2). Il faut aussi noter quelques fragments de languettes d'extraction. Sur une de ces languettes un large sillon transversal, réalisé à la percussion lancée, correspond à un sillon d'arrêt, mais la baguette ne s'est pas détachée selon ce pré-découpage (pl. 276, n° 3). Enfin, l'embaumure d'un grand cerf est sectionnée à la percussion lancée, ce fragment ne présente pas de traces d'utilisation, il correspond à un rejet.

D. LA PARURE

1. LES PERLES

Elles présentent une certaine variété de matière première, terre cuite, os, pierre. Les perles en terre cuite, au nombre de 4, sont plutôt circulaires et grossièrement modelées. Le trou, de section irrégulière, a été effectué sur pâte fraîche sans doute à l'aide de fines brindilles (pl. 277, n° 6 à 9).

Trois perles en os, de forme cylindrique, sont taillées dans une diaphyse d'os long dont le canal médullaire a été exploité et souvent régularisé pour l'enfilage. Des traces de sciage sont visibles aux deux extrémités. La diaphyse est régularisée et polie. Une de ces perles présente encore des fragments de spongieux dans le canal médullaire (pl. 277, n° 10). Seule une perle en os est de forme sphérique, évidée à l'intérieur : elle pourrait imiter les perles en cuivre (pl. 277, n° 13). Ces perles en os sont fréquentes dans les sépultures Artenac (Roussot-Larroque 1984).

Deux fines perles en forme de rondelle, caractéristiques du Néolithique final ont été façonnées dans une roche verte (pl. 277, n° 14, 15). Un petit bloc de calcaire corallien beige, légèrement translucide, présente en son centre une perforation biconique et pourrait être une ébauche de perle (pl. 277, n° 20).

2. LES COQUILLAGES

Les quelques coquillages utilisés pour la parure ne présentent pas d'aménagement particulier. En ce qui concerne les dentales (pl. 277, n° 16 à 18) c'est le canal naturel qui a été exploité pour l'enfilage, une perforation due à l'érosion permettait de suspendre un murex (pl. 277, n° 19).

3. LES PLAQUETTES BIFORÉES

Elles sont réalisées sur os plat et présentent deux perforations. Elles sont de forme elliptique ou trapézoïdale (pl. 277, n° 1, 2, 3, 4, 5). Une des plaquettes correspond à une ébauche ; une première perforation a été effectuée, une seconde a été juste amorcée et le pourtour de la plaquette n'a pas été régularisé (pl. 277, n° 3). Pour ces éléments, les perforations sont de section biconique. Ces plaquettes apparaissent à Diconche vers 4500 B.P. dans la couche 11 du chantier 3 (pl. 277, n° 1) et se poursuivent dans l'Artenac. Ces plaquettes sont, selon les auteurs, soit des pendeloques soit des boutons.

4. LES PENDELOQUES

Une diaphyse régularisée est de section cylindrique sauf sur une face qui porte un méplat, effectué par raclage (pl. 277, n° 35). Une extrémité de l'objet présente sur sa circonférence une gorge profondément incisée. S'il s'agit d'une pendeloque, la gorge sert à la fixation. Mais ce fragment pourrait aussi être interprété comme un *nucleus à perle*, dont une est en voie d'extraction.

Un autre élément, correspondant à un segment de diaphyse de section quadrangulaire, est décoré d'un fin sillon (pl. 277, n° 33). Il peut correspondre soit à une perle inachevée soit à un fragment de pendeloque à gorge, dont seule la tête est conservée.

5. LES DENTS PERCÉES

Un premier ensemble est composé de quatre canines, trois de canidés et une d'ours. Elles présentent toutes une perforation biconique au niveau de la racine (pl. 277, n° 23 à 25). Une racine de boviné percée, fragmentaire, imite une canine de carnivore (pl. 277, n° 26). Une gorge située dans la courbure de cette imitation de dent décore la pendeloque.

Le deuxième ensemble comprend des fragments de canines de suidés percées. L'une d'entre elles est biforée (pl. 277, n° 27 à 30).

Les dents de canidés et de suidés sont courantes dans l'Artenacien, il faut noter en revanche que les dents d'ours sont beaucoup plus rares, mais connues (Roussot-Larroque 1984).

6. LES ÉPINGLES

Une épingle à tête percée, est réalisée sur *fibula* de suidé immature (pl. 277, n° 31). C'est le *distum* de la *fibula* ⁽³⁾ qui a été exploité, elle présente naturellement une forme trapézoïdale. La partie diaphysaire est amincie et polie, elle devait être appointée. Ce type d'épingle a déjà été trouvé dans les niveaux Artenac du site de Fort-Harrouard (Villes 1986) et dans le site plus proche de la grotte de Campniac à Périgueux (Dordogne) dans un contexte sépulcral plus ancien.

Une épingle originale (ou pendeloque) est réalisée sur os long fendu (pl. 277, n° 32). La tête de l'épingle est située au niveau de la zone épiphysaire de l'os où l'on distingue encore une zone de spongieux. La tête présente un décor de deux demi-bourrelets sur la face supérieure. Ce type d'épingle ne semble pas connu dans le Néolithique final.

7. UN ANNEAU EN BOIS DE CERF

Cet objet présente un diamètre trop large pour être une bague et trop étroit pour un bracelet (pl. 277, n° 21). Sa fonction est indéterminée. L'anneau est pris sur un segment de merrain ou andouiller. Les traces de débitage sont absentes car effacées par le façonnage de l'objet, on observe un méplat sur une portion de la circonférence.

Ce type d'objet est connu également sur bois de cerf en Suisse dans les palaffites (Troyon 1860). Des anneaux sur os dans le Néolithique de l'Aunis et du Poitou (Joussaume 1981, p. 498) et dans le Bronze ancien (Bouchet *et al.* 1990) peuvent lui être rapprochés avec prudence.

8. LES PLAQUETTES

Quelques fragments de plaquette en divers matériaux, ivoire de suidé et test, présentent des bords mousse et des traces de découpage. Ils peuvent correspondre à des déchets de fabrication d'éléments de parure.

Des fragments de canines de suidé ont pu être utilisés comme outils pour façonner l'os ou le bois (Pétrequin 1988).

(3) Tous mes remerciements vont à Christophe Griggo pour son aide lors des déterminations.

E. LA RÉPARTITION DU MATÉRIEL

Pour la phase Peu-Richard, l'essentiel du mobilier était sur le fond du fossé (chantier 7), avec une majorité d'éléments en bois de cerf, sans que l'on puisse tirer plus de conclusions devant le faible nombre d'éléments (9). Il en est de même pour la couche 11 du chantier 3. En revanche la répartition du matériel apparaît plus significative pour l'Artenac dont l'occupation est marquée par une structuration importante de l'espace, protégée par deux ceintures de fossés, dont une zone d'habitat dans une petite enceinte. Ainsi la plus forte concentration d'outils et de parures se situe dans le dépotoir, le chantier 4. On observe ensuite une diminution progressive de la concentration des artefacts dans les fossés jusqu'au fossé extérieur de la ceinture interne où la densité augmente à nouveau. La ceinture extérieure présente de l'industrie uniquement dans son fossé interne, dont la gaine de hache et l'anneau en os. On en déduit une activité maximum dans l'enceinte intérieure. La répartition du matériel par type d'objet indique quelques zones de concentration. Onze perles, toutes matières confondues, sur un total de quatorze, proviennent du chantier 4. En revanche, une seule plaquette-pendeloque biforée a été trouvée dans ce secteur, les trois autres étaient dans les fossés. Ce type de parure est généralement trouvé en milieu funéraire. Les deux épingles proviennent également des fossés (XIX et XXX nord - chantier 7).

F. CONCLUSION

Du point de vue culturel, la couche des "Inconnus de Diconche" se démarque par l'apparition des plaquettes-pendeloques biforées inconnues dans le Peu-Richard.

La phase Artenac, par la nature de l'occupation — habitat structuré — et la densité des vestiges, nous permet d'appréhender l'industrie sur matières dures animales dans son ensemble.

Parmi les différents animaux exploités pour l'outillage, deux groupes se détachent (fig. 47) : celui des *Ovis-Capra*, majoritaire correspondant à deux espèces domestiquées, et celui du cerf, espèce sauvage chassée. Il faut observer que le cerf représente une double source de matière première, l'os et

les bois. Comme nous l'avons signalé, les bois de mue font augmenter l'effectif de cette espèce.

La fabrication des outils sur os long est exclusivement sur os fendus à part les poinçons sur *fibula* de suidé. Cette observation est aussi valable pour les phases Peu-Richard et "Inconnus de Diconche", mais la faiblesse de l'échantillonnage ne garantit rien.

On observe une certaine monotonie de l'outillage sur os avec une large prédominance des poinçons.

Pour les outils réalisés sur os long, c'est le métapode qui est privilégié, d'*Ovis-Capra* pour les poinçons (fig. 45), de cerf ou de boviné pour les pointes et biseaux. C'est le *distum* de l'os qui est choisi pour les poinçons alors que le *proximum* est préféré pour les pointes et biseaux. Outre une dimension de l'os adaptée à celle de l'outil désiré, cette prédilection pour le métapode s'explique peut-être par le fait que ce segment anatomique et son enveloppe charnelle manque d'intérêt culinaire, par rapport aux autres os longs du squelette. Ceux-ci, fémur, tibia/fibula, humérus et radius/ulna étaient peut-être cuits, servant de support à la viande et en partie brûlés ou cassés pour en extraire la moelle, et donc inutilisables. Les métapodes ne présentent jamais de traces de décarnisation comme on l'observe généralement sur les os consommés. Les métapodes correspondent à l'extrémité des pattes des animaux qui étaient peut-être isolées comme matière première pour l'industrie et délaissées le temps d'un "nettoyage naturel" des os.

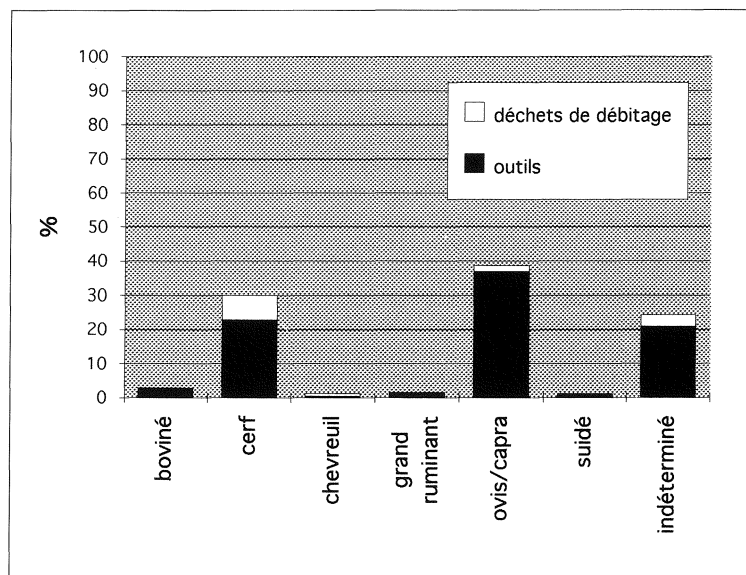


Fig. 47 : Espèces exploitées dans l'Artenac pour l'outillage sur matière dure animale (échantillon : 313 individus).

VIII. LES COQUILLES MARINES

Dr. Michel GRUET (†), Laurence LEMONNIER-CHÉREL, Yves GRUET

A. INTRODUCTION

L'examen des coquillages marins trouvés sur le site de Diconche nous a montré que certains ne pouvaient être classés uniquement comme restes alimentaires puisqu'ils présentaient des traces flagrantes d'utilisation. Ce nouvel aspect du rôle des coquillages marins étant mal connu dans le Néolithique de l'Ouest et du Centre-Ouest, nous avons décidé d'observer plus attentivement tous les fragments des coquilles du site.

Les coquilles à vocation de "parures" seront aussi citées.

B. MÉTHODE

- Détermination spécifique des fragments

Elle est faite d'après des ouvrages de référence (Poppe, Gotto 1991 ; 1993) et les collections de référence du laboratoire.

- Dénombrement des individus

Dans le cas des bivalves, on détermine s'il s'agit de valves droites ou gauches d'après la charnière ou les empreintes musculaires. Pour les gastéropodes, les apex et les péristomes donneront une idée du nombre minimum d'individus.

- Taille des coquilles

La place du morceau peut être retrouvée sur une coquille entière actuelle de la même espèce. Des relations biométriques spécifiques (collections de référence) nous autorisent à évaluer une taille d'origine des coquilles.

- Origine des coquillages

La littérature scientifique en écologie marine et notre expérience nous aident à déterminer le milieu d'origine des mollusques : côte battue ou abritée, marais, estuaire, baie, côte ouverte, côte rocheuse ou de sédiments meubles, zone intertidale ou subtidale. Savoir si ces coquillages furent collectés vivants ou morts reste une question importante, car les lieux de ramassage ne sont pas les mêmes et l'action de pêche diffère de celle d'une collecte de coquilles échouées. Parfois, certains indices comme la forme, l'usure ou la présence de faune fixée à l'intérieur des coquilles, permettent de trancher.

- Coquilles parures

Bien connues dans la littérature (Taborin 1974a et b ; Barge 1982) elles seront d'autant mieux identifiables qu'elles présenteront des perforations ou d'autres traces d'utilisation.

- Coquilles outils

Lorsqu'elles sont entières, ce qui est rare, la forme modifiée par l'usure sera un premier indice. L'examen à la loupe binoculaire confirme la présence de traces d'utilisation : stries d'abrasion orientées autrement que les stries naturelles d'accroissement d'une coquille, poli et usure des bords, du dessus ou du dessous des valves. Ces stigmates doivent différer des traces naturelles produites dans le milieu d'origine ou sur le site lui-même.

Laurence Lemonnier-Chérel a mis en œuvre une technique déjà pratiquée sur des restes osseux (Fritz *et al.* 1993). Des moulages au silicone, puis des contre-moulages à la résine, fournissent des répliques de la coquille. Ces répliques sont montées et examinées au microscope électronique à balayage (Barreau A., Université de Nantes). L'intérêt de la méthode réside dans sa répétition possible et surtout elle n'affecte pas l'intégrité de l'objet.

C. OBJETS ÉTUDIÉS

Toutes les coquilles proviennent du chantier 4 et des fossés du chantier 3 (annexe 4). Elles sont situées dans des couches stratigraphiques datées du Néolithique final. Les coquilles ont été regroupées dans deux tableaux (chantier 3 et chantier 4). On y trouve leur référence, leur espèce, la nature du fragment (sa place sur la coquille) et la présence ou non de traces d'utilisation. Remarquons qu'il est difficile de distinguer les traces d'utilisation sur des fragments de coquilles. En effet, ces traces sont localisées, pour les coquilles entières de ce site, au niveau de l'umbo et du bord ventral. Nous considérons que les fragments n'appartenant pas à ces zones riches en traces ont fait partie de coquilles "outils" cassées. Nous utiliserons la terminologie biologique des différentes parties de la coquille et de son orientation (fig. 48).

D. RÉSULTATS

Le graphique (fig. 49) récapitule les proportions des différentes espèces de coquillages marins utilisés sur le site de Diconche. Il ne prend en compte que les coquilles "outils". Les poids, y compris ceux des fragments, ont été additionnés par espèce. Nous avons aussi retenu le nombre de restes (Nb R). Le nombre de bivalves n'a guère de signification ici car l'on ne sait pas si les coquilles ont été récoltées valves jointes ou non, or la présence de tubes de serpulidés à l'intérieur d'une valve de lutraire (E4, 121 1, z = 20) prouve que cette coquille, au moins, a été ramassée échouée sur la plage (donc sans but alimentaire). Il ressort de ce graphique que les coquilles les plus utilisées sont les palourdes *Venerupis decussata*, les lutraires *Lutraria lutraria*, les mactres *Mactra glauca* et les vernis *Callista chione*.

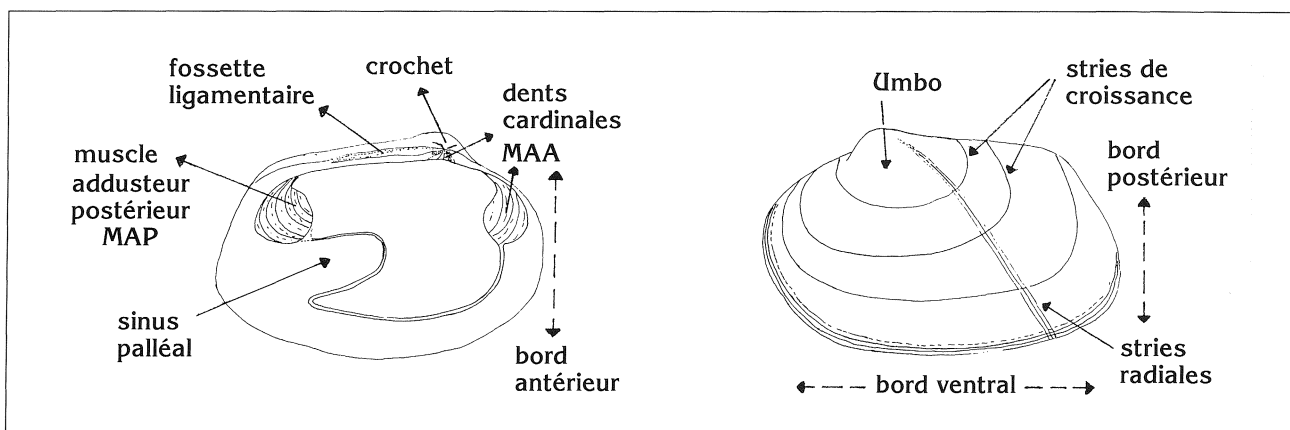


Fig. 48 : Termes employés pour décrire un Mollusque Bivalve, ici une palourde. Valve gauche en vue interne à gauche et en vue externe à droite (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel).

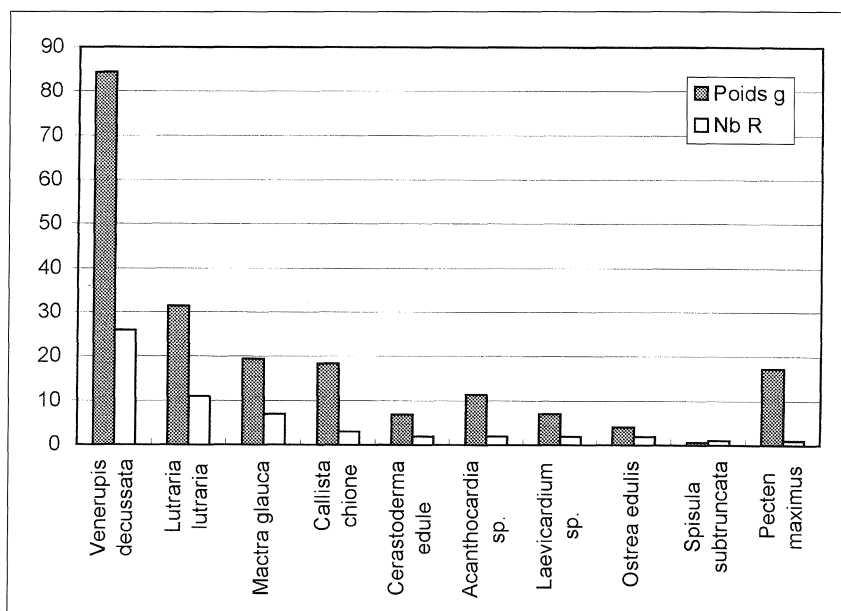


Fig. 49 : Graphique indiquant l'importance relative en poids (g) et en nombre de restes (Nb R) des coquilles "outils" du site de Diconche (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel).

1. *VENERUPIS DECUSSATA* (photo 11)

Cette espèce est la plus fréquente et fournit des preuves d'utilisation flagrantes. En effet, des coquilles présentent une usure telle que leur forme est modifiée. Il faut noter l'arrêt brutal des stries de croissance dans la partie ventrale ce qui traduit une disparition de matière et donc une usure importante par raclage. Vue sur la tranche du bord ventral de fines stries d'abrasion s'orientent perpendiculairement au bord. La partie umbonale présente aussi souvent un poli à l'œil nu et des stries entrecroisées très significatives visibles à la loupe et au microscope (photo 11, n° 7).

2. *LUTRARIA LUTRARIA* (photo 12, n° 1 à 3),
MACTRA GLAUCA (photo 12, n° 4 à 6)

Ces espèces sont caractérisées par leur grande taille et par la faible épaisseur de leur coquille. Les fragments présentent des stries d'usure sur la partie externe bombée de la coquille, soit l'umbo et son voisinage. Ces stries sont généralement orientées selon deux directions croisées ce qui ne peut être dû à un phénomène d'usure naturel.

3. *CALLISTA CHIONE* (photo 13, n° 1, 2)

Cette espèce est de taille intermédiaire entre les trois espèces citées précédemment. La coquille est assez épaisse et solide. On peut voir que l'umbo a été abrasé de façon importante avec disparition de matière.

4. AUTRES CAS

La coquille Saint-Jacques, *Pecten maximus* n'est représentée que par une valve creuse (photo 13, n° 3 à 6), elle présente une modification de sa forme générale apparemment plus allongée suite à l'usure du bord ventral. Contrairement aux autres coquilles, elle montre à vue et au toucher un poli gras, très différent des polis présents sur les autres coquilles. Des stries très fines ne sont observables qu'au microscope. La coque, *Cerastoderma edule* n'est représentée que par deux fragments. Ils ne peuvent appartenir au même individu étant donné la différence de taille de leurs côtes radiaires ; mais ils ont été trouvés tous les deux près du foyer, structure 4, sur le fossé médian Rc2a (chantier 3). Ces fragments ne présentent pas de traces évidentes d'utilisation. Les morceaux d'*Acanthocardia* et de *Laevicardium* font très probablement partie des coquilles "outils". Le morceau d'*Ostrea* montre une usure et un poli assez évidents. La *Spisula subtruncata*,

valve entière, ne porte pas de traces évidentes à la loupe.

5. LES PARURES (fig. 50)

Les parures en coquilles sont beaucoup mieux connues que les coquilles "outils" comme le montrent les synthèses de Taborin (1974a et b) et de Barge (1982). Il subsiste néanmoins des difficultés pour attribuer un rôle certain de parure à des coquilles qui ne présentent pas toujours des perforations ou autres stigmates. Retenons à Diconche des *Dentalium*, dentale lisse ou costulé, des *Littorina obtusata* dont l'une est nettement perforée, l'autre non, une *Nassarius reticulatus* entière, une *Ocenebra erinacea* perforée.

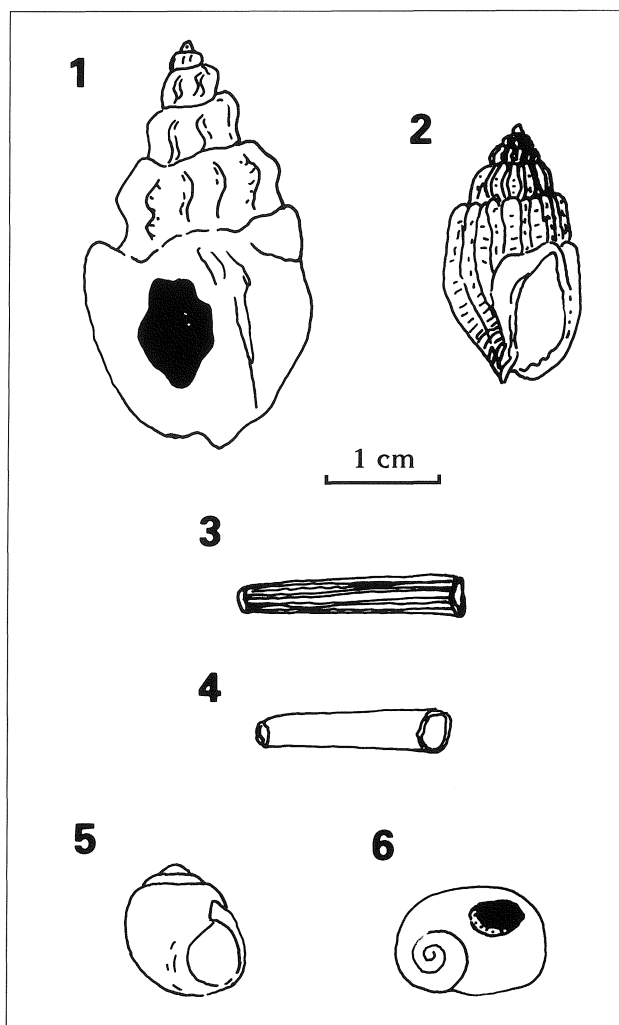


Fig. 50 : Coquilles de parures (voir les références dans les tableaux). Un murex perforé *Ocenebra erinacea* en 1 ; une nasse entière (parure ?), *Nassarius reticulatus* en 2 ; une dentale costulé en 3 ; une dentale lisse en 4 ; une littorine obtuse *Littorina obtusata* non perforée (parure ?) en 5 ; une littorine obtuse *Littorina obtusata* perforée en 6.

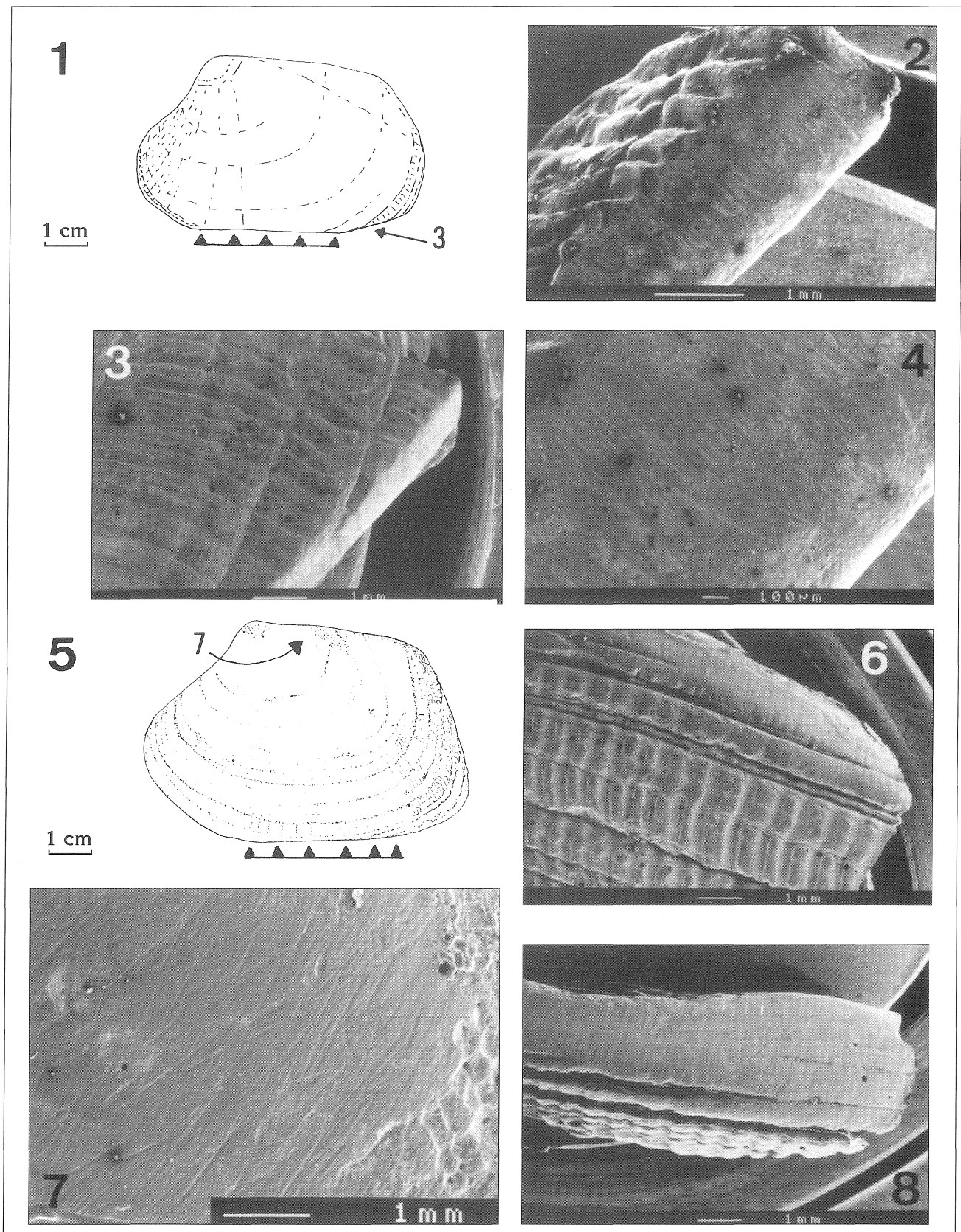


Photo 11 : 1 à 4 : palourde "outil" *Venerupis decussata*. 1 : schéma de cette valve gauche au bord ventral nettement usé et à l'umbo très légèrement poli ; 2 et 4 : bord ventral usé et à nombreuses fines stries ; 3 : bord ventral en vue externe montrant bien l'arrêt brutal d'une strie de croissance dû à l'usure ; 5 à 8 : autre palourde "outil" *Venerupis decussata* ; 5 : schéma de cette valve gauche au bord ventral nettement usé et à l'umbo très clairement poli ; 6 et 8 : détails du bord ventral ; 7 : fines stries entrecroisées sur l'umbo poli.

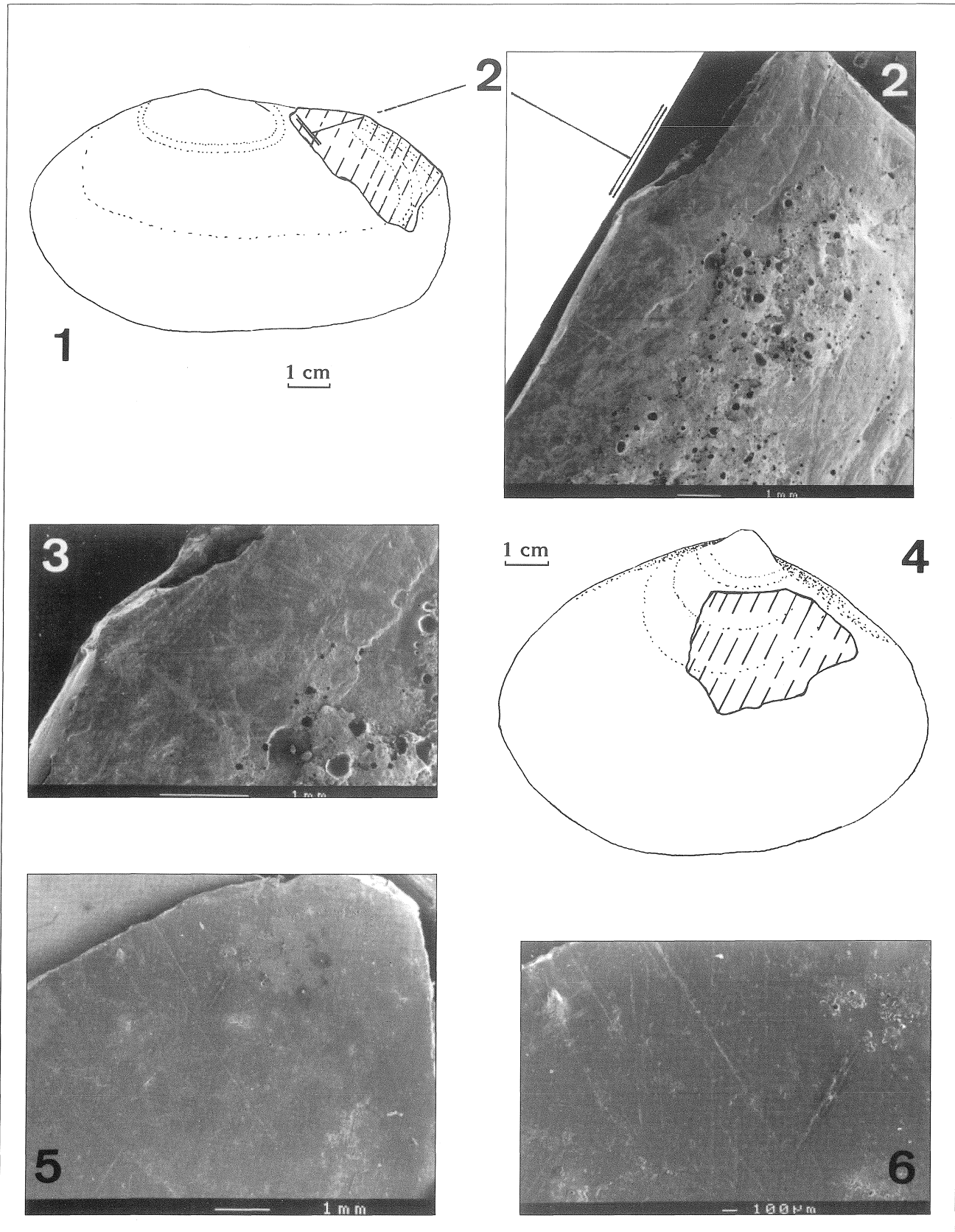


Photo 12 : 1 à 3 : fragment de lutraire "outil" *Lutraria lutraria*. 1 : schéma montrant la position du fragment sur un dessin de lutraire actuelle ; 2 et 3 : détails de stries se prolongeant sous le dépôt encroûtant la coquille ; 4 à 6 : fragment de mactre "outil" *Mactra glauca* ; 4 : position du fragment sur une coquille actuelle ; 5 et 6 : détails de fines stries entrecroisées au niveau de l'umbo et un peu au-dessous.

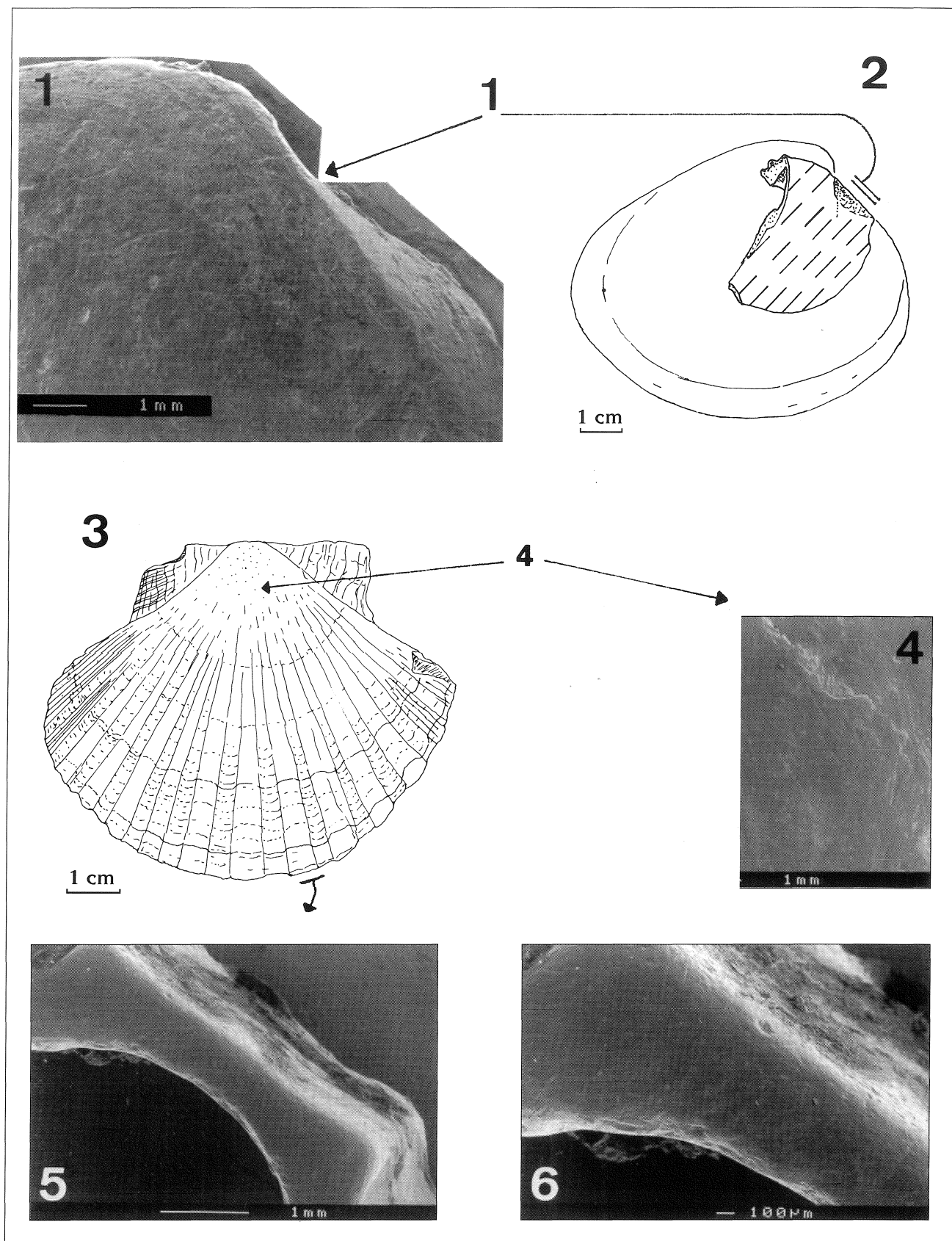


Photo 13 : 1 et 2 : fragment de vernis *Callista chione*. 1 : détail de l'umbo très usé vers l'avant au point de modifier la courbure de la coquille ; 2 : schéma de la position du fragment sur une valve droite actuelle ; 3 à 6 : valve creuse entière de coquille Saint-Jacques *Pecten maximus*. Sa forme est modifiée et apparemment allongée par usure du bord ventral ; 4 : détail de l'umbo poli et à très fines stries ; 5 et 6 : bord ventral usé et poli à très fines stries.

E. INTERPRÉTATION ET CONCLUSION

Les coquillages de l'Artenac du site de Diconche ne représentent pas des restes alimentaires mais uniquement des parures et des coquilles "outils". Y aurait-il eu à Diconche consommation, puis utilisation comme "outils" ? Cela n'est pas totalement à exclure pour les palourdes *Venerupis decussata* qui se conservent vivantes longtemps. Les autres coquilles "outils" sont généralement subtidales et nous proposons qu'elles aient été ramassées mortes ou mourantes, échouées après les tempêtes sur des plages moyennement exposées. Il faut remarquer que ces espèces sont de grande taille (*Lutraria* ; *Callista chione*, le vernis ; *Mactra glauca*, la plus grande espèce marine sur nos côtes), ce qui laisse entendre un choix délibéré de grandes coquilles parmi toutes les espèces échouées. Quoi qu'il en soit, la distance de Diconche à la côte étant d'environ 30 à 50 km, cela suppose un système organisé de transport d'objets de "valeur" tel qu'il est reconnu pour les "parures" qui pénètrent, certes, beaucoup plus loin à l'intérieur des terres.

Les stigmates (stries, usure, poli ...) sur le bord ventral des bivalves suggèrent un mouvement de raclage, la valve étant maintenue perpendiculaire ou

oblique au substrat. Le poli et les stries sur la surface externe concentrées sur la partie arrondie de l'umbo plaident en faveur d'une utilisation de la coquille à plat, plus ou moins parallèlement à l'objet. Nous pensons surtout à des lissoirs (estèques) pour la céramique. Toutefois, faute d'une étude plus approfondie et d'expérimentations telles que celles de B. Vigié et J. Courtin (1986), nous maintenons cette utilisation à titre d'hypothèse. Ces auteurs soulignent l'usage possible de coquilles pour gratter et "tanner" les peaux de bêtes. La valve creuse de coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) paraît devoir être rattachée à ce type d'utilisation, sur des matières souples et grasses. Il faut aussi penser que certaines utilisations ne laisseront pas ou peu de traces, cela peut être le cas de coquilles "récipients" ou de coquilles utilisées pour décorer la céramique. Pour ce dernier usage, les bivalves comme le *Cardium* sont les mieux connus dans le Campaniforme du sud Finistère (Salanova 1992). L'utilisation de coquilles marines comme outils est aussi connue dans la région sur un autre site néolithique en bordure du Marais poitevin aux Châtelliers d'Auzay (moule du Néolithique moyen ; Large 1991). Mais le site de Diconche est tout à fait exceptionnel par l'abondance, la diversité et l'intégrité de certaines coquilles "outils".

IX. ANALYSE DE LA FAUNE

Sándor BÖKÖNYI (†), László BARTOSIEWICZ

La fouille du site du Néolithique récent/final de Diconche à Saintes (Charente-Maritime) a livré 23 151 restes d'animaux déterminés par le regretté Sándor Bökönyi qui nous a quitté avant que l'analyse de l'ensemble soit terminée.

Cette étude est dédiée à sa mémoire. C'est une évaluation sur la base de ses données zoologiques (annexe 5).

A. LE MOBILIER ET LA MÉTHODOLOGIE

L'ampleur de l'échantillon des ossements d'animaux fait de Diconche un site d'une importance particulière, spécialement si l'on prend en considération que des ensembles restreints sont seulement disponibles pour cette phase du Néolithique dans la région (Poulain-Josien 1987, p. 143-146 ; Boujot, L'Helgouach 1986).

Il n'y a pas eu d'étude sur les 44 os d'oiseaux (beaucoup d'entre-eux de passereaux), ni des amphibiens et des reptiles.

À l'exception d'une vertèbre de truite et d'un dard de raie du type *Dasyatis pastinaca*, il n'a pas été recueilli d'autres ossements de poissons. Nous remercions Olivier Legall (CNRS, Institut du Quaternaire - Bordeaux I) d'avoir bien voulu effectuer la détermination de ces vestiges.

Les 22 639 os de mammifères identifiés sont figurés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Restes des mammifères de Diconche.

Espèces	Nombre d'ossements
Bovidé (<i>Bos taurus</i> L. 1758)	11 339
Mouton (<i>Ovis aries</i> L. 1758)	395
Chèvre (<i>Capra hircus</i> L. 1758)	41
Ovi/Capridé (<i>Caprinae</i> Gray 1852)	5 092
Suidé (<i>Sus domesticus</i> Erxl. 1777)	4 352
Chien (<i>Canis familiaris</i> L. 1758)	803
Cheval (<i>Equus</i> cf. <i>caballus</i> L. 1758)	7
Restes des animaux domestiques	22 029
Cerf (<i>Cervus elaphus</i> L. 1758)	231
Chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i> L. 1758)	79
Aurochs (<i>Bos primigenius</i> Boj. 1827)	48
Sanglier (<i>Sus scrofa</i> L. 1758)	137
Lièvre (<i>Lepus europaeus</i> Pall. 1778)	30
Castor (<i>Castor fiber</i> L. 1758)	2
Hérisson (<i>Erinaceus europaeus</i> L. 1758)	3
Ours brun (<i>Ursus arctos</i> L. 1758)	1
Loup (<i>Canis lupus</i> L. 1758)	3
Renard (<i>Vulpes vulpes</i> L. 1758)	7
Martre (<i>Martes foina</i> Erxl. 1777)	3
Blaireau (<i>Meles meles</i> L. 1758)	1
Loutre (<i>Lutra lutra</i> L. 1758)	2
Chat sauvage (<i>Felis silvestris</i> Schreb. 1777)	1
<i>Mustelidae</i> Indé.	2
Restes des animaux sauvages	610

Les pourcentages approximatifs des principaux groupes d'ossements des mammifères sont présentés sur la figure 51. Le graphique montre que, malgré le nombre important d'espèces sauvages, leurs rares os isolés atteignent à peine 4 % des fragments identifiables. Par conséquent ils n'y ont pas été dissociés par espèces.

Par suite de leur nature biologique fondamentalement différente et de leur fonction culturelle, seules les ramures de cervidés attachées à un os frontal (c'est-à-dire provenant de la chasse) ont été incluses dans les statistiques sommaires présentées dans le tableau 1. Les ramures de chute peuvent être récoltées pendant le printemps sans tuer l'animal ce qui a été largement pratiqué, même par des populations qui recouraient exclusivement aux animaux domestiques pour leur approvisionnement en viande. Les processus de fragmentation des ramures sont aussi totalement différents de ceux des os. Les ramures provenant des deux espèces de cervidés figurent dans le tableau 2.

Espèces	Bois de chute	Fragments	Total
Cerf	17	171	188
Chevreuril	10	25	35
Total	27	196	223

Tableau 2 : Fragments de ramures.

Les bois de cerf ont donc été une matière première fortement appréciée pour la fabrication des outils sur ce site (cf. D. Bonnissent, chapitre VII).

Dans cette étude ce fut une décision délibérée de se concentrer sur le nombre de restes d'os identifiables (NRI) comme paramètre utilisé dans la caractérisation des échantillons faunistiques. Cependant des problèmes méthodologiques importants sont devenus de plus en plus apparents avec le spectre faunique car les méthodes différentes, par lesquelles les os sont décomptés, ont un impact marqué sur son interprétation (Gautier 1984, p. 36-38). Ce débat chronique atteint son maximum dans les discussions du soi-disant nombre minimal d'individus (MNI) représenté sur un site donné. À l'époque de son introduction, cette méthode représentait un pas en avant révolutionnaire. White s'aperçut que les différences de taille entre les espèces animales impliquaient que chacune d'entre elles contribuait différemment à l'alimentation des aborigènes de

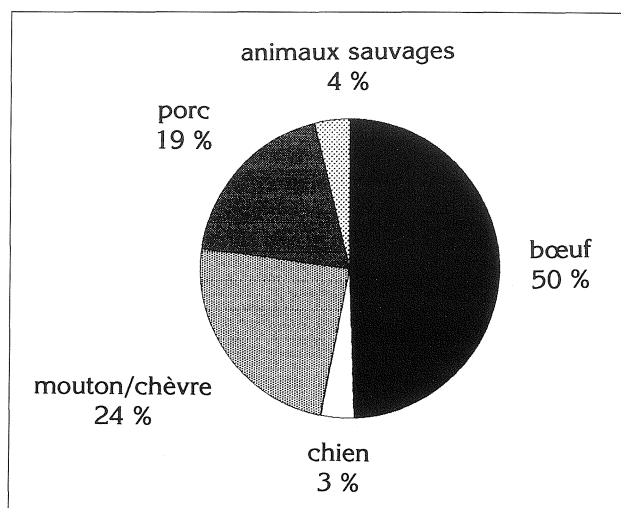


Fig. 51 : Distribution en pourcentages des ossements d'animaux à Diconche (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

l'Amérique du Nord (White 1953, p. 397). Cependant la complexité croissante des dépotoirs d'habitat biaisait les calculs précis des valeurs du NMI. Les corrélations entre la taille des échantillons et la diversité des espèces calculées, en prenant en compte le NMI, ont été contestées même dans des ensembles relativement simples (Meltzer *et al.* 1992, p. 385). Bien que Bökönyi lui-même ait proposé une méthode pour affiner l'estimation du nombre d'individus (Bökönyi 1971), ses notes manuscrites sur Diconche ne contiennent pas toujours tous les paramètres nécessaires pour de tels calculs. C'est pour ces raisons que toute tentative pour estimer le NMI représenté dans cet ensemble a été abandonnée au début de l'analyse.

Heureusement les corrélations entre le nombre de fragments d'os et le NMI devient progressivement linéaire avec un échantillon de taille croissante, c'est-à-dire que les deux calculs produisent des proportions similaires entre les espèces d'animaux dans des ensembles archéozoologiques suffisamment vastes. Diconche, avec plus de 20 000 os identifiés de toutes les espèces, entre sans conteste dans cette catégorie.

Sándor Bökönyi fut un des pionniers qui menèrent des travaux en archéozoologie après la Seconde Guerre mondiale. Même s'il n'a pas laissé d'indications particulières au sujet des critères utilisés pour l'âge des animaux, les fondements de la détermination de l'âge ostéologique peuvent être considérés comme universels tels qu'ils sont résumés dans les travaux de Habermehl (Habermehl 1961 ; Silver 1962 ; Schmid 1972). Pour prendre les mesures,

il a utilisé les critères de sélections des dimensions d'ossements d'après Duerst (Duerst 1926). Les mesures présentées dans cette étude sont définies suivant une publication plus récente par von den Driesch (Driesch 1976) qui s'appuie en grande partie sur la même source.

B. LA CONSERVATION DES OS

De nombreuses actions taphonomiques agissent sur la composition finale d'un ensemble, influençant par conséquent nos conclusions sur l'exploitation des animaux (Efremov 1940).

En l'absence d'une manipulation personnelle, les interprétations taphonomiques sont basées sur la documentation initiale préparée par S. Bökönyi. Suivant ses notes manuscrites la majorité des os étaient identifiables, cependant une importante partie était si fragmentée que l'identification ne pouvaient même pas être tentée. Cette conservation défectueuse est attribuable, en grande partie, aux apports successifs d'os et d'artefacts dans les secteurs étudiés et à l'effet géochimique dû à l'altération de la roche mère calcaire dans laquelle les niveaux anthropisés étaient situés. En plus de cette destruction, le prélèvement probable de pierres sèches dans les structures qui contenaient des ossements, voire les recreusements, ont provoqué un phénomène d'agression mécanique de broyage.

L'ensemble de Diconche est composé d'os isolés, sans connexion, dans la plupart des cas fragmentés ou endommagés, état typique de mobiliers provenant de sites identiques tel celui des Loups (Bökönyi *in* Burnez 1996). Les squelettes plus ou moins complets sont rares et principalement limités aux chiens ou aux animaux

dont les restes peuvent être considérés comme des "gains taphonomiques", c'est-à-dire des intrusions secondaires dans les dépôts archéologiques (bovidés dans le chantier 3). En plus des restes, seulement interprétés sans précision comme grenouilles ou crapauds (*Anura* sp., n = 14) ainsi que tortue (*Chelonia* sp., n = 8), des ossements de blaireau et de renard peuvent aussi appartenir à cette catégorie.

La fragmentation des épiphyses est tout à fait considérable. Il est intéressant de noter qu'il n'y avait pas d'os longs complets d'ongulés sauvages en dépit du fait que ces espèces n'étaient pas rares dans le site. Ce phénomène pourrait être expliqué par le petit nombre d'os de cervidés et de cochons sauvages. Même les espèces domestiques importantes sont seulement représentées par relativement peu d'os longs complets. Le nombre de taxons mesurables a été autour de 1 000 ce qui veut dire que seulement 5 % des os identifiables avait au moins une dimension intacte et mesurable. De plus l'état physique des os (avec une forte prédominance des dents) suggère que la préservation n'a pas été idéale tant du point de vue culturelle que naturelle comme nous l'avons déjà souligné.

Une étude ciblée sur la fragmentation des os dans un site de l'âge du Fer avec un matériel d'une pauvre conservation en Slovénie (Bartosiewicz 1991) a montré que la prédominance numérique des restes de bovidés dans le mobilier faunistique (50 % des os à Diconche) devait être traitée avec précaution. Les os les plus grands avaient été écrasés par une opération secondaire de boucherie pour produire des morceaux plus facilement adaptables aux récipients à pot-au-feu, au lieu de la décarnisation méticuleuse qui est typique du travail des bouchers spécialisés des périodes suivantes (Audouin, Marival-Vigne 1987, p. 49). L'extraction de la moelle peut avoir eu les mêmes effets d'extrême fragmentation (Binford 1978, p. 153).

Espèces	Scapula	Humérus	Radius ulna	Métacarpe	Fémur	Tibia	Métatarse	Total
Bovidé			1	5	2	2	1	11
Capridé			4	7	1	2	4	18
Cochon		3	2				5	10
Chien	2	1	5	15	1	1	8	33

Tableau 3 : Os complets des espèces animales les plus importantes.

C. LA RICHESSE TAXINOMIQUE

La faune domestique dominante (plus de 90 % des fragments d'os) sur ce site comportait des os des habituelles cinq espèces présentes dans les sites néolithiques de toute l'Europe. La rare faune sauvage était représentée par cinq ongulés (aurochs, cerf, chevreuil, sanglier et probablement aussi le cheval sauvage) ; il y avait sept carnivores (chat sauvage, martre, un petit mustélidé, blaireau, ours brun, loup et un petit carnivore non identifié), un rongeur (castor), un lagomorphe (lièvre), un insectivore (hérisson) et des espèces non identifiées d'oiseaux et de reptiles. Plusieurs espèces sont représentées sporadiquement ou par des os isolés.

Les animaux identifiés caractérisent une faune qui, considérant l'importance du mobilier, était étonnamment pauvre en espèces et donc la variabilité restreinte surprend. Le nombre d'espèces est toujours fonction de l'importance de l'échantillonnage. Lorsque les échantillons sont choisis d'une façon aléatoire, les espèces les moins fréquentes seront les dernières à apparaître (Grayson 1984, p. 137). Par conséquent les restes d'animaux tels que l'ours et le chat devront être considérés comme très rares sur ce site. Leur simple présence dans le mobilier est probablement due seulement à l'extrême ampleur de l'échantillon.

La majorité écrasante des animaux domestiques indique que la chasse jouait un rôle beaucoup moins important que l'élevage pour fournir des protéines animales, des lipides, des engrais et des matières premières (peau, laine, corne, nerfs, os etc.) dans l'économie de subsistance des occupants de l'habitat. Ce nombre relativement restreint d'espèces et la petite contribution des animaux sauvages identifiés sur le site peuvent être indicatifs d'une économie relativement stable qui s'appuyait massivement sur l'approvisionnement en viande issus des espèces domestiques. D'ordinaire en temps de guerre et de crises économiques, une plus grande variété d'espèces est plus régulièrement exploitée pour la nourriture carnée (Bartosiewicz 1990-1991), la chasse complétant d'une façon substantielle l'alimentation puisque l'élevage "monoculturel" tend à devenir moins adapté.

D. LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉLEVAGE

L'ensemble de 23 151 os et 223 fragments de ramures est un mobilier typique d'habitat du

Néolithique récent/final du Centre-Ouest. Un examen des publications sur les sites du Néolithique final dans la région atlantique de l'Europe montre que les animaux domestiques sont d'une importance primordiale dans l'économie locale de subsistance (Poulain-Josien 1987, p. 143-146 ; Clason 1983, p. 113). Plutôt que de refléter la production néolithique, la condition et la composition de ce mobilier d'habitat représentent en premier lieu des aspects de préférences alimentaires et peut-être de la production de peaux de même que des techniques de boucherie et de préparation de la nourriture. Néanmoins, étant donné son ampleur, l'ensemble de Diconche révèle indirectement les modes d'élevage au-delà d'une représentation de rejets culinaires ou de vestiges d'une activité artisanale.

Dans le cas de Diconche cependant, les pourcentages presque identiques de caprinés et de suidés sont indicatifs d'un environnement équilibré dans lesquelles les populations n'étaient pas obligées d'abandonner l'élevage d'un de ces types d'animaux par suite de conditions environnementales extrêmes. Les hauteurs sèches, d'une part, doivent avoir favorisé l'élevage du mouton et, d'autre part, les zones palustres des plaines inondables étaient idéales pour les cochons. Le bovidé est un animal domestique plus adaptable et doit par conséquent être considéré moins fiable pour établir un diagnostic environnemental. En fait, il peut être élevé dans les deux types d'habitat et déplacé plus facilement pour des besoins journaliers ou saisonniers.

Comme il a été indiqué plus haut, les principaux animaux domestiques sur Diconche comprennent des bovidés, des moutons, des chèvres, des cochons et des chiens. Les os de chevaux (*Equus cf. caballus* L. 1758) ne sont présents que sporadiquement sur ce site. Dans le rapport sur la faune des Loups (Échiré, Deux-Sèvres), Sándor Bökönyi (Bökönyi in Burnez 1996) devant un nombre aussi restreint d'os d'équidé leur attribue, sur la base de leur taille, une origine probablement sauvage. Le problème que pose actuellement l'apparition du cheval domestique en Europe occidentale demeure de toute façon sans réponse pour le moment.

Alors que les animaux domestiques, dans une certaine mesure, peuvent être déplacés et parqués dans des lieux, même s'ils sont différents de leurs habitats préférés (Bartosiewicz, Choyke 1985, p. 185), les restes des animaux sauvages sont plus caractéristiques de l'environnement naturel. Parmi ceux-ci les plus importants sont le cerf, l'aurochs et le sanglier, familiers des forêts et ceux de l'écotone entre la forêt et les espaces ouverts tels le chevreuil et le lièvre. En particulier la quasi-absence d'aurochs suggère que son habitat est devenu très limité près de Diconche

pendant le Néolithique final. En fait, des restes d'aurochs d'une taille exceptionnelle se trouvent régionalement, même si c'est d'une façon sporadique dans des petits ensembles moins significatifs (par exemple Font-Belle à Segonzac en Charente, les Orgeries à Courcoury en Charente-Maritime) dans une phase plus ancienne, le Néolithique récent du Matignons/Peu-Richard. On a suggéré que cette tendance à leur déclin, à la fois en Hongrie et en Suisse, était due à une population humaine d'une démographie croissante et sédentarisée qui avait abattu les forêts dans lesquelles vivaient ces animaux (Bökönyi 1974 ; Schibler, Chaix 1995, p. 114-115). À l'inverse, le lièvre peut apparaître comme une espèce marquant l'augmentation d'un environnement plus ouvert (Schibler, Hüster-Plogmann 1995, p. 81). Parmi les animaux sauvages identifiés sur le site, le chevreuil est connu pour s'adapter facilement aux habitats ouverts, comme les terres actuellement labourées (Bencze 1979).

La situation soulignée ci-dessus est en fort contraste avec la stratégie de subsistance carnée pratiquée par exemple en Suisse occidentale à la fin du Néolithique. Elle concerne de nombreux sites de cette période (Schibler, Hüster-Plogmann 1995, p. 81) et même des sites contemporains dans d'autres parties de l'Europe (Bökönyi 1974, p. 59) où la proportion de viande d'animaux sauvages dans l'alimentation pendant le Néolithique final augmente d'une façon notable. Ceci incite à regarder brièvement vers ce Néolithique final en Suisse occidentale où les habitats des lacs, avec une conservation exceptionnellement bonne, offrent un contraste moins éloigné, bien que marqué, avec Diconche. Sur ces sites, principalement de la céramique cordée, la base de la nourriture était fournie par les plantes. Soixante-dix pour cent des calories sont estimés provenir des céréales avec des légumes et des noix variées ainsi que des fruits sauvages. Les produits carnés procuraient les restes des apports en calories mais évidemment étaient une source indispensable de complément de protéines dans l'alimentation (Gross *et al.* 1990).

L'espèce sauvage d'une importance primordiale est le cerf qui, à la fin du Néolithique en Suisse occidentale, participe pour plus de la moitié du total des ossements recueillis. Le chevreuil et le sanglier sont tous les deux présents et augmentent graduellement en quantité dans cette zone. En tout 24 espèces sauvages de mammifères, poissons et oiseaux ont été trouvées dans les habitats des lacs suisses. Il a été suggéré que les activités vivrières de cette époque étaient la résultante de la réduction de la forêt dense, couverture des environnements accidentés du Jura. D'autre part, une plus grande biodiversité reflète les 1500-1600 ans d'intervention humaine dans l'environnement de la

région (Schibler, Chaix 1995, p. 116). La diversité observée dans les mobiliers archéozoologiques peut, cependant, être alternativement interprétée comme un signe d'instabilité croissante dans l'élevage qui rendait nécessaire un recours supplémentaire à la chasse. En alternative, l'explication que cette augmentation d'animaux sauvages proviendrait d'une chasse défensive (par exemple les chevreuils sont considérés comme des nuisibles endommageant d'une façon croissante les récoltes) inciterait à faire des recherches tant à la lumière des données sur l'agriculture que sur l'implantation des parcelles.

Il se peut que la plus grande importance des espèces sauvages sur des sites contemporains en Europe centrale soit en relation avec la topographie, donc avec leur disponibilité, ainsi qu'avec des traditions et des éléments culturels externes différents qui influencent les développements de l'exploitation du cheptel. Réciproquement, la prédominance des animaux domestiques sur les sites au sud de la Charente, comme ailleurs près des rivages atlantiques, peut refléter une réduction sévère de l'habitat naturel avec une forte expansion de la population humaine en relation avec un effet bénéfique du régime des eaux océaniques sur le climat. Il est aussi possible que l'agriculture ait contribué d'une façon plus sensible aux ressources vivrières que dans les régions continentales et que des champs étendus aient été établis aux dépens des forêts.

Les échantillons archéobotaniques étudiés par Huntley et Rowley-Conwy (chapitre X) étaient dominés par des restes carbonisés d'orge nue propre (*Hordeum vulgare* L. 1758) avec un peu d'engrain (*Triticum dicocum* L. 1758). En plus de l'écrasante dominance de l'orge, des petits échantillons botaniques de cette région contenaient aussi des restes d'engrain (*Triticum monococum* L. 1758) ainsi que des graines d'accompagnement des céréales (Gyulai *in* Burnez 1996). Par contre à Font-Belle c'est le blé amidonnier qui domine. Bien que sur les sites français néolithiques les céréales semblent avoir joué un rôle central dans l'économie, des vestiges sporadiques de fruits sauvages indiquent aussi des collectes (Huntley, Rowley-Conwy, chapitre X ; C. Bakkels *in* Les Loups ; C. Bakkels *in* Burnez 1996).

Les animaux sauvages de Diconche pouvaient avoir été chassés dans au moins quatre écosystèmes différents : des forêts denses, des forêts légères avec des taillis ou espaces ouverts avec des boqueteaux, des endroits humides (berges de rivière, plaines inondables, marais) avec une couverture forestière de quelque importance et enfin dans les terres agricoles. Le fait que le cerf et le sanglier constituent presque 1,6 % de l'ensemble indique clairement qu'il y avait une intense couverture forestière dans la région.

Parallèlement l'exploitation des ressources des animaux sauvages n'était pas très développée : à part l'exception déjà mentionnée, les restes de poissons manquent totalement mais en l'absence de tamisage de tous les vestiges, seules les plus grandes vertèbres peuvent être retrouvées. Les conditions de dépôt peuvent aussi avoir été particulièrement destructrices pour les vestiges des poissons. Il est possible, cependant, que la pêche n'ait pas été pratiquée largement étant donné qu'elle ne semble pas avoir été importante non plus dans le Néolithique final de l'Europe centrale et du Sud-Est. Ceci pourrait indiquer une certaine préférence alimentaire pour les animaux terrestres. Dans l'ensemble de Diconche les seuls mammifères en relation avec les milieux humides sont la loutre et le castor exploités probablement plus pour leur fourrure que pour leur chair. Le reste des espèces sauvages, d'une importance économique négligeable (par exemple martre, hérisson), sont les habituels animaux adaptables tant aux forêts légères, qu'aux terrains ouverts et qu'aux terres cultivées.

À ce sujet, le problème de la présence du cheval sauvage n'est pas sans intérêt. À l'heure actuelle nous ne sommes pas en mesure de distinguer facilement chevaux sauvages et domestiques uniquement sur des bases ostéomorphologiques. Il est nécessaire de disposer de séries beaucoup plus larges pour en apporter les preuves, dans lesquelles peuvent être déterminés : les ratios d'animaux adolescents ou adultes, présence ou absence d'individus âgés, les ratios des différentes parties du corps, l'usure sur les molaires arrières causée par le mors, et enfin, bien évidemment, la présence de mors et autres harnais comme il en est régulièrement trouvés sur les sites de l'âge du Bronze en Hongrie.

Malheureusement, le nombre des restes de chevaux demeure très faible avec seulement sept os dans la faune de Diconche. Par conséquent, en dépit du fait que depuis 3000 av. J.-C. les chevaux domestiqués sont connus dans la partie méridionale de l'Europe de

l'Est et même aussi dans certaines parties de l'Europe occidentale, il semble peu vraisemblable que ces spécimens proviennent d'individus domestiques. À la lumière des mesures et des dimensions de ces sept os, on peut seulement établir qu'il s'agissait d'individus plus petits que la moyenne des chevaux de l'Europe centrale et de l'Est des troisième et deuxième millénaires. La petite taille des chevaux de l'Holocène de l'Europe occidentale est bien connue et ne surprend pas ici. Ils représentent une petite population, peut-être isolée et repoussée à la périphérie de leurs habitats naturels. Une diminution dans la taille est typique dans ce genre de population. La faible densité de chevaux sauvages dans l'Europe occidentale pourrait aussi être la cause de l'adoption tardive et sporadique de cette espèce dans la faune domestique. Les humains n'ont en général pas intégré dans les espèces domestiques des animaux dont les ancêtres sauvages étaient pauvrement représentés dans l'environnement d'une zone donnée. Les chevaux domestiques qui, finalement commencèrent à apparaître sur les sites préhistoriques tardifs, peuvent avoir été des animaux provenant de régions adjacentes au centre de domestication de l'Europe de l'est. Les hypothèses concernant la diffusion des chevaux domestiques sont étayées indirectement par l'augmentation d'une très grande mobilité qui doit avoir été apportée par la domestication du cheval elle-même.

E. LES MODES D'EXPLOITATION DU CHEPTEL

La chair de tous les animaux domestiques, probablement y compris le chien, était consommée et il n'y a aucune preuve d'interdits dans ce domaine. Ceci est démontré par le ratio élevé d'animaux juvéniles et sub-adultes et la fréquence, relativement

Âge	Bovidé	Capridé	Cochon	Chien	Cheval	Cerf	Chevreuril	Sanglier	Aurochs
Embryon			18						
Néoné	38	30	83	2					
Jeune	900	328	370	53		6	2	15	3
Adolescent	127	34	135	12	4	2		4	1
Adulte	118	20	73	12	2	2	1	5	
Âgé	753	132	78	304		57	21	16	14

Tableau 4 : Groupes d'âge pour différentes espèces basés sur des os fragmentés.

basse, de sujets adultes ou âgés dans l'assemblage. Cette tendance est plus marquée dans le cas du cochon, globalement considéré comme un animal à la seule vocation de pourvoyeur de viande. Sur la base d'enseignements ethnographiques, on peut suggérer que quelques canines endommagées par le feu et ainsi craquelées au sommet sont des preuves d'un flambage qui aurait rendu la peau des cochons un produit directement consommable (Takács 1990-1991).

Des différences inter-spécifiques entre les groupes d'âge dans le tableau 4 peuvent être interprétées comme des diagnostics de différentes formes d'exploitation.

Dans le cas des bovidés, des ovi-capridés et particulièrement des chiens, des utilisations secondaires peuvent être supposées qui pourraient avoir un effet sur la composition des âges des animaux abattus pour leur viande. Les données brutes de fréquence dans le tableau 4, sont présentées en pourcentages pour les animaux domestiques dans la figure 52.

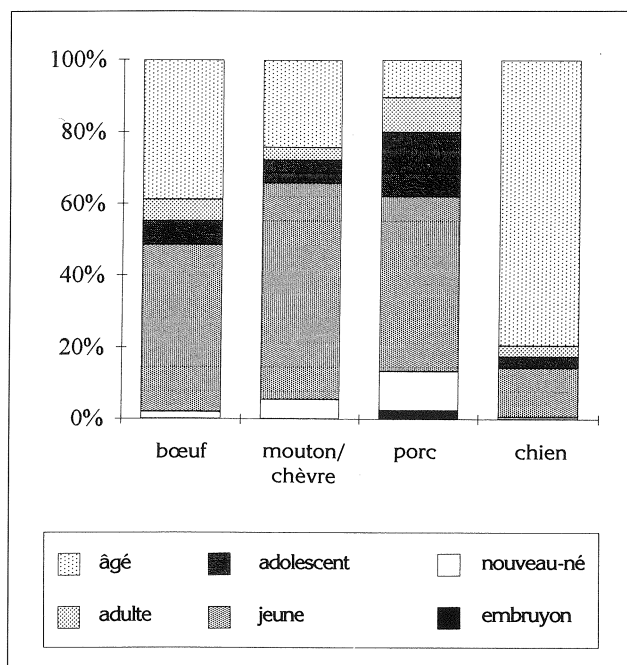


Fig. 52 : Répartition par âges des animaux domestiques (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

Il apparaît que les schémas d'abattage sont similaires pour les bovidés et les moutons et/ou chèvres. Ceci montre que ces trois espèces étaient essentiellement gérées d'une manière identique. D'autre part, la répartition par âges des moutons et des chèvres, révèle des ressemblances avec le schéma d'abattage des cochons destinés à l'alimentation. G. Dahl et A. Hjort indiquent que les caprinés jouent le rôle de "changement mineur" dans beaucoup de

civilisation : leur population flexible peut apporter une production de viande complémentaire à celle des animaux de plus grande taille et servir d'appoint en période de difficulté économique (Dahl, Hjort 1976). Le cochon est comparable aux caprinés en termes d'apport de viande. Cependant son taux de reproduction et son potentiel à l'abattage (exclusivement pour l'utilisation de la viande) sont plus élevés. Des analogies modernes montrent aussi que la dichotomie mouton/cochon caractérise deux types d'élevage d'animaux qui ne sont pas dépendants seulement de l'environnement naturel mais tout aussi bien de facteurs culturels (Bartosiewicz 1984, p. 200).

Parmi les animaux domestiques identifiés à Diconche, le chien est la seule espèce dont l'âge ratio indique une espèce utilisée non pas pour sa chair mais comme un associé pour la chasse et la garde des troupeaux et des habitats. En effet le nombre important d'os d'individus qui moururent à un âge trop avancé pour être des pourvoyeurs de viande va dans ce sens. Les grignotages par des canidés de nombreux os montrent qu'ils agissaient, sans contredit, comme des prédateurs autour du site.

Le manque relatif de sujets jeunes parmi les espèces sauvages (tableau 4) peut aussi résulter d'une chasse sélective (la préférence allant à des individus adultes donc de grande taille) ou d'une probabilité statistiquement restrictive de retrouver des restes de squelettes de jeunes, mal conservés, appartenant à des espèces sous-représentées. Une évaluation en pourcentage des groupes d'âge pour les animaux sauvages n'aurait même pas été statistiquement justifiable.

L'objectif principal de la chasse était indiscutablement de se procurer de la chair : les ongulés sont des animaux à viande typiques, comme le sont le lièvre et même le castor. Les carnivores étaient probablement aussi consommés mais ont dû être très recherchés pour leur peau. En addition, les bois de cerf étaient d'une telle importance comme matière première pour les outils qu'il est vraisemblable que, non seulement, ceux de chute étaient utilisés mais aussi les ramures des animaux tués. L'ensemble de Diconche apporte de bonnes preuves de cette activité comprenant cinq spécimens de ramures avec la partie frontale encore attachée (donc des animaux tués par les chasseurs). Il s'y trouvait aussi 27 bois de chute reconnus parmi les restes des chevreuils. Les fragments sans couronne pouvaient provenir aussi bien de la chasse que de la chute.

Les principales formes d'utilisation secondaire des bovidés peut avoir été leur lait, la traction ainsi que le fumier (fertilisation ou combustible). Il est bien connu que les premiers véhicules à roues apparurent en Asie du Sud-Est pendant le quatrième millénaire.

Des charrettes à quatre roues étaient certainement en usage dans le Bassin des Carpates et en Pologne à la fin du troisième millénaire bien que les bovidés aient bien pu être utilisés pour tirer des araires bien plus tôt. L'utilisation pour la traction peut être reconnue par des déformations variées du squelette et spécialement des os des pieds (par exemple Wäsle 1976, p. 83 ; Feddersen, Heinrich 1977/1978, p. 167 ; Johansson 1982, p. 59 ; Davis 1992, p. 5). Cependant beaucoup de ces anomalies peuvent être causées par de l'arthrite chronique ainsi que par une conformation pathologique congénitale (Dürr 1961, p. 32). L'élargissement plantaire de la surface articulée distale médiale (*trochlea capitis medialis*) et l'asymétrie dans la largeur de la *trochea* étaient liés autant à des paramètres biomécaniques (Ramaekers 1977) qu'au contenu minéral de l'os dans les métapodes de bœufs modernes de trait de Roumanie (Bartosiewicz *et al.* 1993). Cette déformation a été largement interprétée comme un symptôme consécutif à plusieurs années d'utilisation pour la traction (Ekkenga 1984, p. 76 ; Wiesmiller 1986, p. 83) et a été rencontrée en sept exemplaires sur le site de Diconche. Cependant, même dans ces cas extrêmes, il n'est pas possible d'établir une association certaine entre le symptôme et l'étiologie de restes pathologiques d'articulations (Horwitz 1989, p. 170). Les animaux de trait atteignent quelquefois des âges élevés rarement constatés chez les animaux domestiques modernes (Baker, Brothwell 1980, p. 136) et l'âge est un facteur important dans la contribution au développement des exostoses et autres phénomènes ostéopathologiques. Dans certains cas, une topographie accidentée peut aussi avoir provoqué des déformations d'os des membres des bovidés (Van Neer, De Cupere 1993, p. 231), ce facteur, cependant, peut être sans hésitation écarté étant donné le relief adouci de la région de Diconche.

Selon nos connaissances actuelles, la laine n'était probablement pas d'une importance capitale à cette époque, du moins n'y a-t-il pas de preuve de son utilisation jusqu'à l'âge du Bronze dans le Proche-Orient, même si les chevilles osseuses robustes du soi-disant "mouton du cuivre" (apparaissant sporadiquement à Diconche) sont quelquefois interprétées comme un témoignage possible de cette production. Les textiles de lin dominaient certainement dans les sites d'habitat contemporains du Néolithique final où les textiles sont bien préservés dans des conditions humides. D'autre part, la présence de fusaioles en céramique et calcaire dans le mobilier de Diconche conforte l'hypothèse d'une utilisation éventuelle de la laine sur ce site ainsi que la présence possible d'un peigne à carder (D. Bonnissent, chapitre VII). Dans le site campaniforme de la Grande

Pigouille à Belluire (Charente-Maritime), un témoignage direct du tissage a été recueilli sans qu'il soit possible de déterminer le matériaux utilisé (Bouchet *et al.* 1993). Le lait des brebis peut aussi avoir eu une importance relative. Ceci est encore plus vraisemblable pour les chèvres qui produisent plus de lait que les brebis et auraient pu ainsi participer d'une façon plus considérable dans l'alimentation des populations du Néolithique final. Malheureusement seulement quelques os ont pu être attribués à cette espèce sans ambiguïté. Les chèvres et les moutons pouvaient être conduits sur les champs pour manger les chaumes après les moissons comme il est encore fait en Turquie de nos jours et encore plus proche de nous très récemment dans le Poitou pour les chèvres. Ce n'est pas seulement une manière efficace de nourrir les troupeaux mais leurs excréments servent à fertiliser les champs et en prolonger la fertilité. Le cochon est la seule espèce domestique élevée principalement pour sa chair, cependant les cuirs, les nerfs et, accessoirement, les os étaient aussi probablement utilisés. Sous cet aspect, cet animal est encore exploité de nos jours.

F. DESCRIPTION DES ESPÈCES ÉCONOMIQUEMENT IMPORTANTES

1. LES BOVINÉS

La population bovine était plutôt variable en terme de forme du crâne et des chevilles osseuses (fig. 53), comprenant de petits crânes, avec une crête sinueuse intercornuale et des fronts irréguliers, jusqu'à des crânes larges avec une large crête droite et un front plat. Des chevilles petites, moyennes et grandes sont toutes présentes dans l'ensemble. Les longues chevilles largement ouvertes, avec une base comprimée, représentent indiscutablement un type relativement primitif (photo 14). En ce qui concerne la taille, les bovidés semblent avoir présenté beaucoup d'uniformité. Cependant, de nombreuses petites chevilles courbées, "*brachyceros*", avec une base arrondie indiquent un stade de domestication assez avancé. La majorité des spécimens semble provenir de vaches de ce type, relativement petites, bien que de telles petites chevilles compactes aient plus de chance d'être conservées intactes dans des dépôts archéologiques que leurs équivalents de taille plus grande de type "*primigenius*". Quelques fragments crâniens appartiennent aussi à ce type (photo 15, en haut).



Photo 14 : Boviné : chevilles osseuses gauche et droite d'un large individu. L'un d'entre eux (centre) porte des marques peut-être produites par un joug ; fragment gauche d'un frontal avec la base d'une petite cheville osseuse.



Une particularité des métapodes est, qu'en plus d'une relativement bonne conservation, les rapports entre la largeur proximale et la plus grande longueur peuvent être utilisés pour une identification approximative du sexe des animaux (Nobis 1954). Dans la figure 54, cinq métacarpes indiquent des animaux petits, tels que des vaches, alors qu'il s'en trouve sept spécimens plus robustes. Dans la figure 55, la majorité des métatarses est grêle, cependant trois os de taille transitionnelle et quatre très importants s'y trouvent aussi. Il serait tentant de supposer que les os du troisième groupe représentent des bœufs (de traits ?), alors que les effets de la castration sur la morphologie des métapodes peuvent être complexes et variés. Indiscutablement, toutefois, trois autres os (l'extrémité proximale d'un radius : figure 56, l'extrémité distale d'un tibia : figure 57 et le rapport longueur/largeur d'une astragale : figure 58) suggèrent la présence de trois groupes morphologiques correspondant aux normes de taille d'animaux domestiques. Ce schéma peut résulter autant de différences d'âge que de phénotypes, cependant il reflète plus vraisemblablement aussi quelque degré de "di ou tri-morphisme".

Les estimations de la hauteur des garrots ont été effectuées à partir des métapodes entiers. Comme les schémas de croissance des os longs diffèrent entre les vaches et les taureaux (Bartosiewicz 1984), les garrots ont été estimés à partir d'équations allométriques différentes élaborées pour les métapodes grêles ("vache") et les plus robustes ("taureaux") (Bartosiewicz 1988). La distinction entre les sexes n'était pas nécessaire dans le cas de radius et de tibia complets qui croissent avec une intensité égale entre les vaches et les taureaux. La valeur moyenne obtenue de la longueur de 45 os est de 121 cm (annexe 5.5), ce qui correspondrait à un grand bovidé domestique. La dispersion de cette valeur moyenne, toutefois, est plutôt importante (la déviation standard : 8,3 cm, le maximum : 143,3 cm) indiquant une considérable variabilité de taille dans le cheptel comme elle était apparue dans les proportions des os mentionnés ci-dessus.

Si les vaches étaient exploitées pour le lait, on peut penser qu'elles étaient gardées en plus grand nombre que les taureaux ou les bœufs. L'utilisation de bœufs de trait (particulièrement dans l'agriculture), cependant, peut avoir contribué à augmenter le nombre d'os robustes dans l'échantillon. L'extrémité distale des métacarpes est connue pour refléter une

Photo 15 : Cheville osseuse du type *primeginus* avec des marques possibles de joug ; troisième molaire inférieure réduite de boviné.

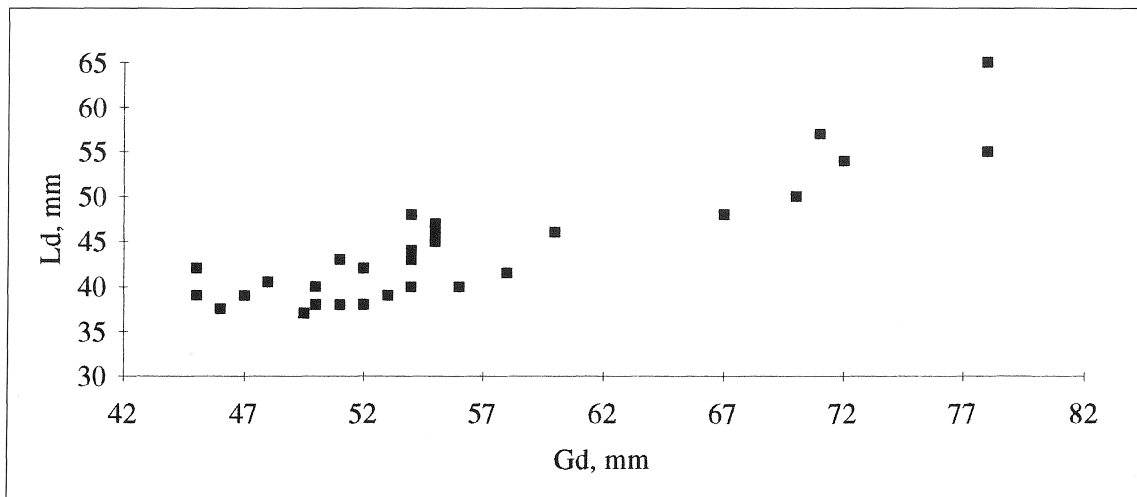


Fig. 53 : Diamètre de la base des chevilles osseuses des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

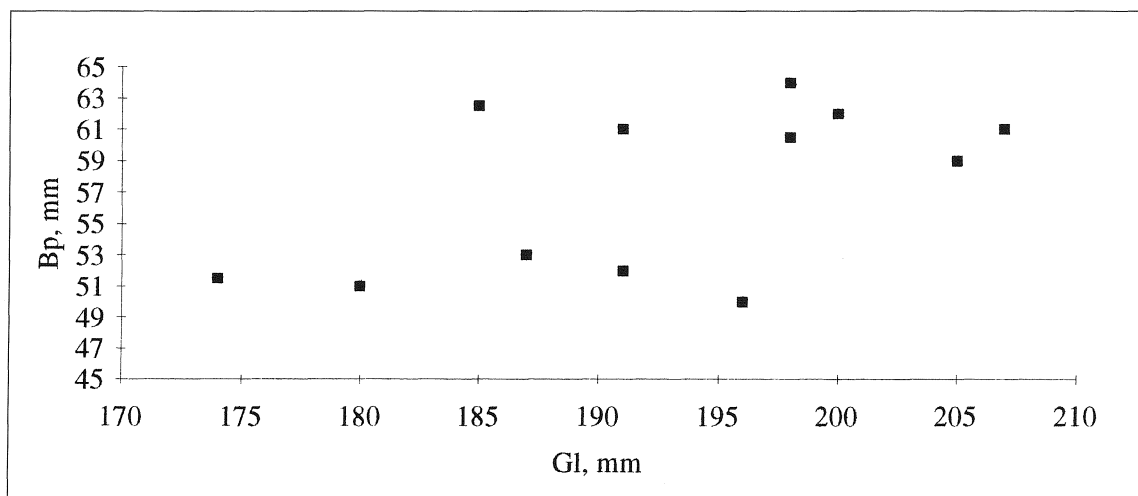


Fig. 54 : Variations des métacarpes des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

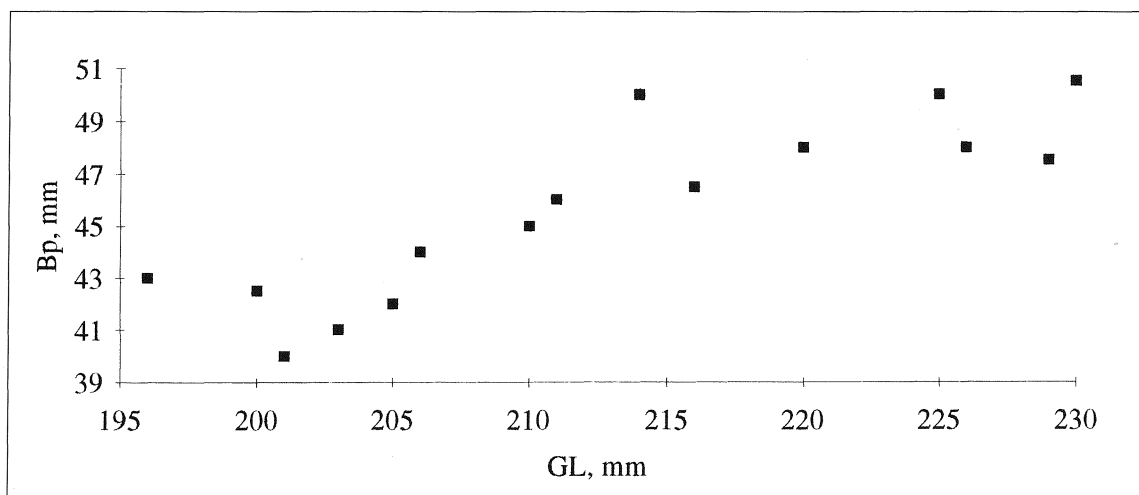


Fig. 55 : Variations des métatarses des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

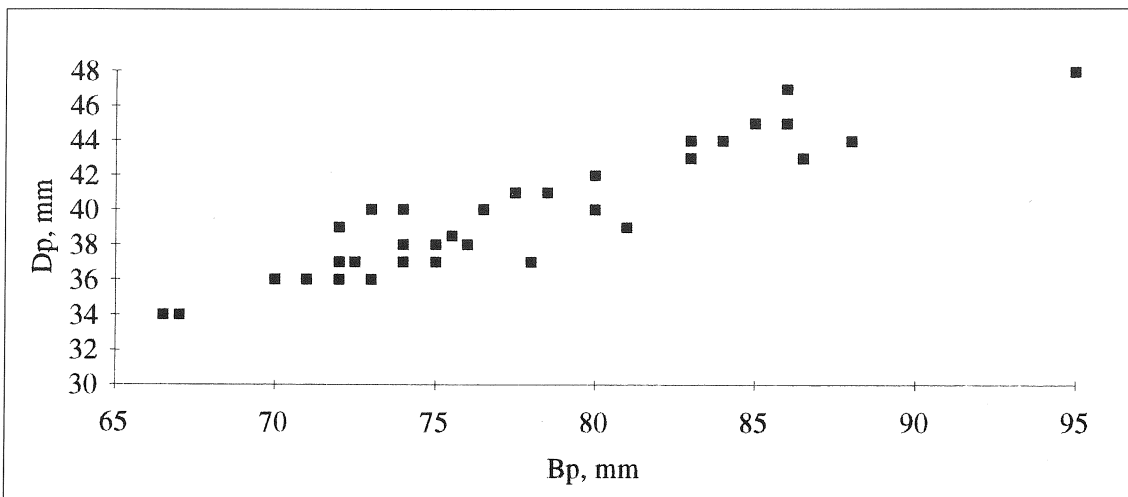


Fig. 56 : Variations des épiphyses proximales des radius des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

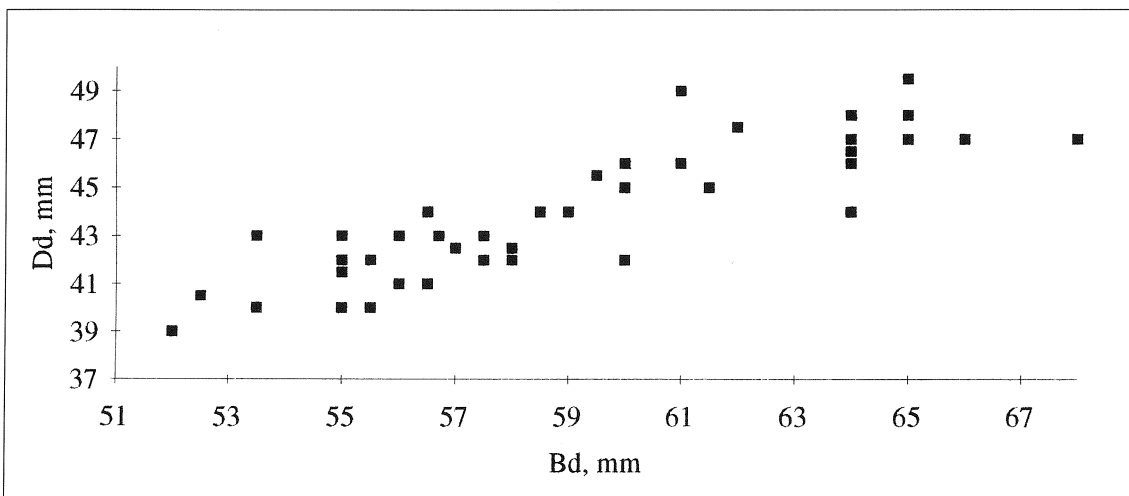


Fig. 57 : Variations des épiphyses distales des tibias des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

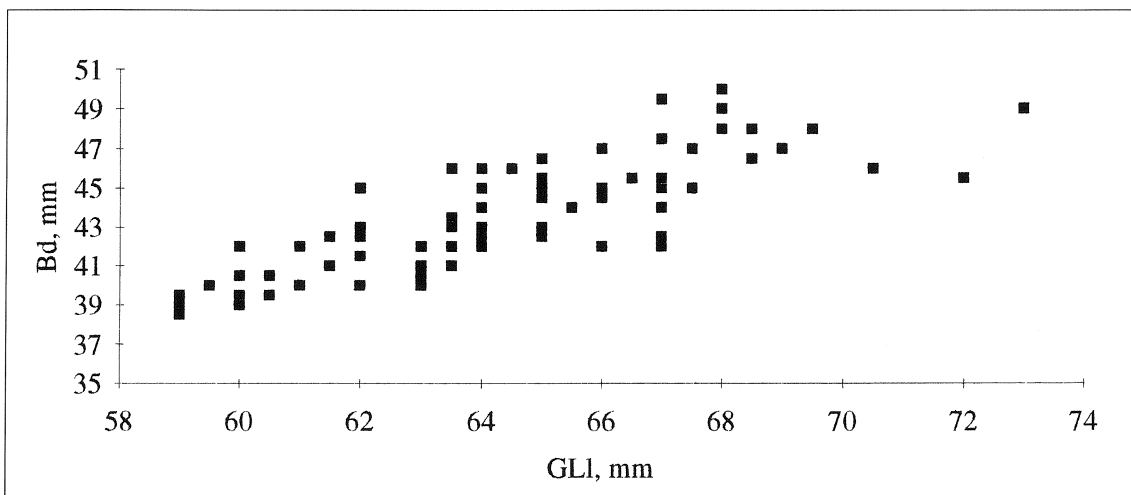


Fig. 58 : Variations des astragales des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

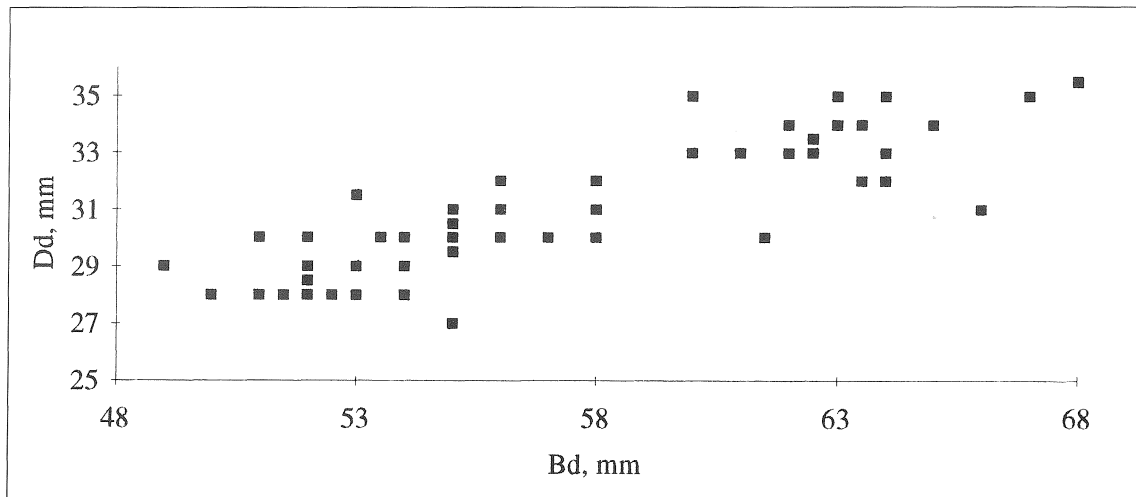


Fig. 59 : Variations des épiphyses distales des métacarpes des bovins (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

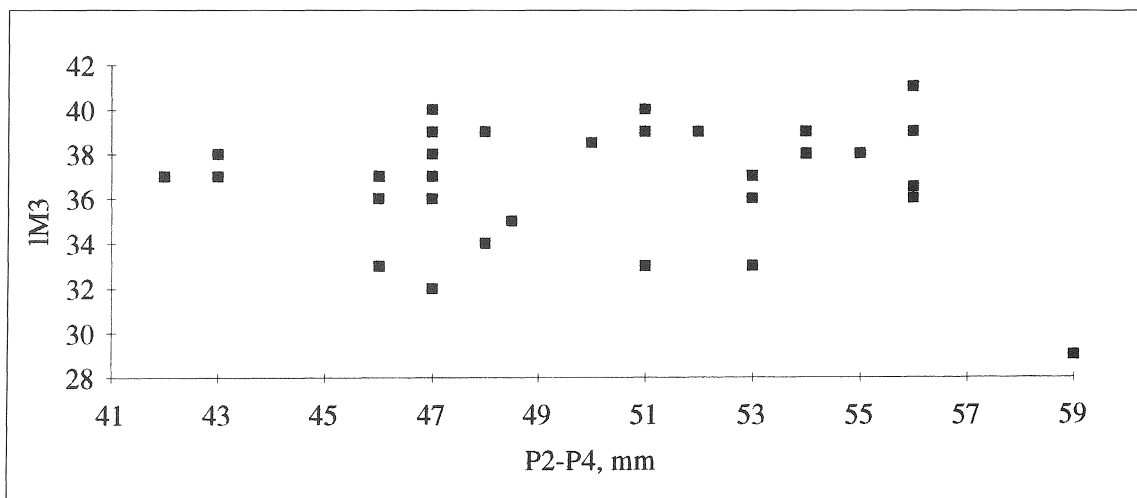


Fig. 60 : Distribution des mandibules des bovins (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

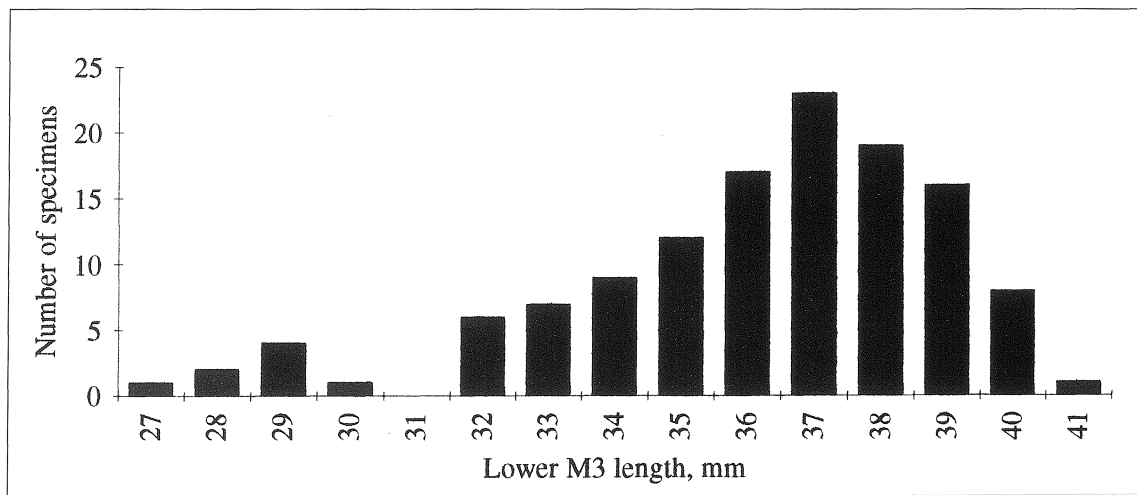


Fig. 61 : Répartition par taille des M3 inférieures des bovins (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

surcharge de poids résultant du travail de trait de plus d'une manière (Bartosiewicz *et al.* 1993). Lorsque les mesures appropriées de Diconche sont mises en rapport les unes avec les autres (fig. 59) les extrémités distales métacarpiennes se trouvent en deux groupes principaux dont les différences peuvent être aussi bien en relation avec un dimorphisme sexuel qu'avec de nombreuses façons d'exploiter le cheptel.

En principe il est possible que les bovidés aient été domestiqués localement à partir d'un stock sauvage disponible dans les alentours du site quoiqu'il soit improbable que cette opération ait pu être effectuée sur une large échelle. Le raccourcissement des rangées dentaires en concomitance avec l'empilement des dents sont d'une façon générale attribuées à une indication de domestication. Ce phénomène se retrouve à des degrés variés dans le matériel disponible à l'analyse (fig. 60). En fait le cheptel semble avoir été à un niveau comparativement élevé de domestication comme il apparaît par la présence de nombreuses troisièmes molaires inférieures à deux colonnes (fig. 61 : à gauche) ; le raccourcissement de la mâchoire est ainsi accompagné d'une réduction d'un point dans la taille des dents.

2. LES MOUTONS ET LES CHÈVRES

La situation est en quelque sorte différente pour les moutons. Alors que les chevilles osseuses tombent en trois groupes définis approximativement tant pour les formes que pour les tailles de leurs bases (fig. 62), cette variabilité peut être interprétée à l'intérieur des classes morphologiques des formes domestiques. Deux de ces groupes diffèrent seulement en terme de l'épaisseur mésiolatérale des cornes, cependant que la forme de cheville du troisième est relativement large et arrondie. Toutes les chevilles des femelles sont courtes, droites "*palustris*", presque semblables à celles des chèvres (photo 16). Les chevilles de quelques mâles sont lourdes et recourbées avec une typique section triangulaire (photo 16 en haut). Curieusement un seul individu sans corne a été rencontré dans l'échantillon, bien que ces moutons soient largement répandus à travers l'Europe. Comme il ressort des longueurs des métapodes, les moutons de Diconche avaient une hauteur moyenne au garrot de 66,6 cm (Teichert 1975 ; annexe 5.5) et semblent, en fait, avoir eu des membres extrêmement grêles (photo 16 en bas à gauche). Une autre forme plus développée est aussi représentée par la cheville massive déjà mentionnée (le spécimen le plus important dans la figure 62). Bien qu'en l'absence de squelette en connexion il est difficile de corrélérer la forme des chevilles avec les extrémités osseuses, il faut souligner que les moutons à longues et grêles pattes

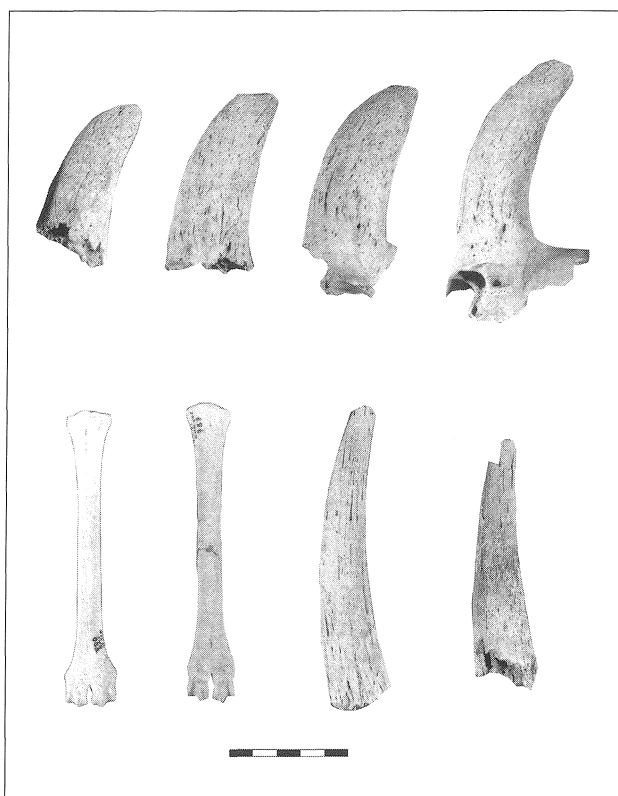


Photo 16 : Moutons : chevilles osseuses d'individus d'âges divers (en haut) ; os métacarpiens de moutons grêles (à gauche) ; chevilles osseuses de chèvres (en bas à droite).

apparaissent en Europe centrale et orientale en provenance d'Asie pendant les âges du Cuivre et du Bronze. Les deux sexes étaient porteurs de cornes, très rares étaient ceux qui n'en avaient pas. Les exemples donnés par les statuettes d'argile suggèrent qu'ils avaient pu avoir une laine plus abondante et plus fine que le mouton néolithique (Bökönyi 1974, p. 169).

Par suite de la rareté des vestiges identifiables, il est seulement possible de dire que les chèvres étaient en général de grande taille à Diconche. Les rares restes bien conservés comprennent deux fragments de cheville osseuse, les deux recourbées (photo 16 en bas à droite). Un fragment provient certainement d'un très grand bouc.

3. LES PORCS

Les porcs de Diconche sont d'un type non amélioré. Des fragments relativement bien conservés de neurocranium sub-adulte proviennent d'individus presque graciles (photo 17). Quelques tassements dentaires peuvent être indiqués dans la rangée pré-molaire.

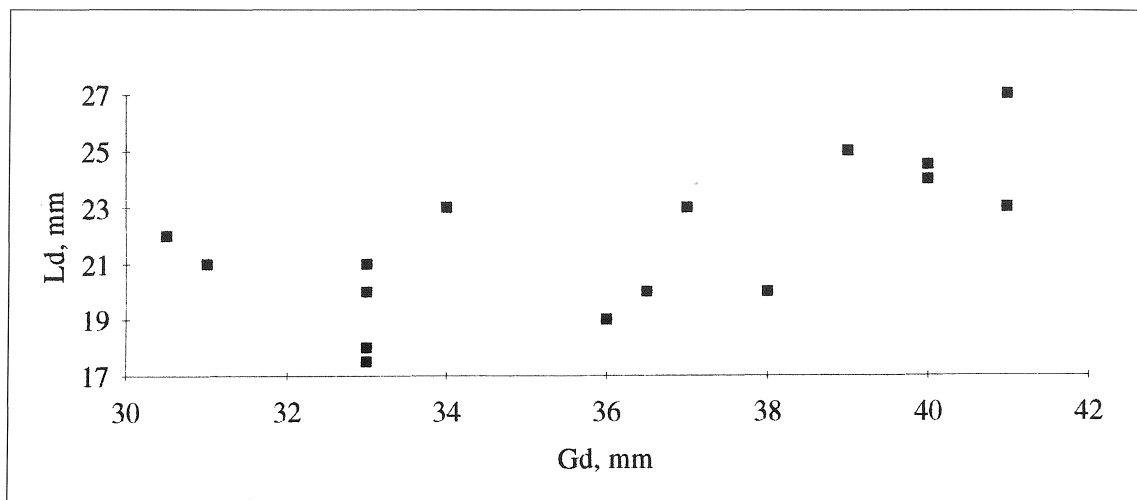


Fig. 62 : Répartition de la taille de la base des chevilles osseuses des moutons (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

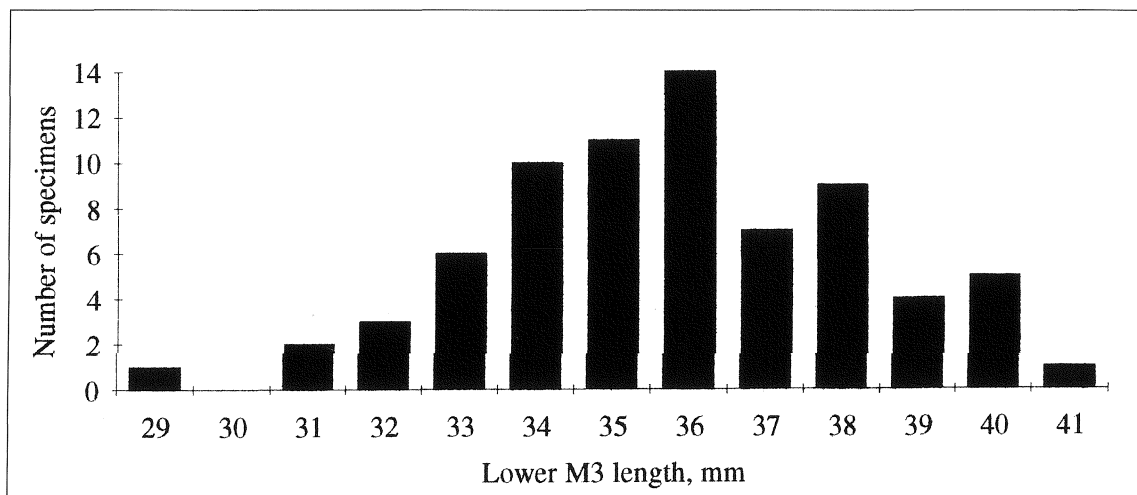


Fig. 63 : Distribution par taille des M3 inférieures des cochons (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

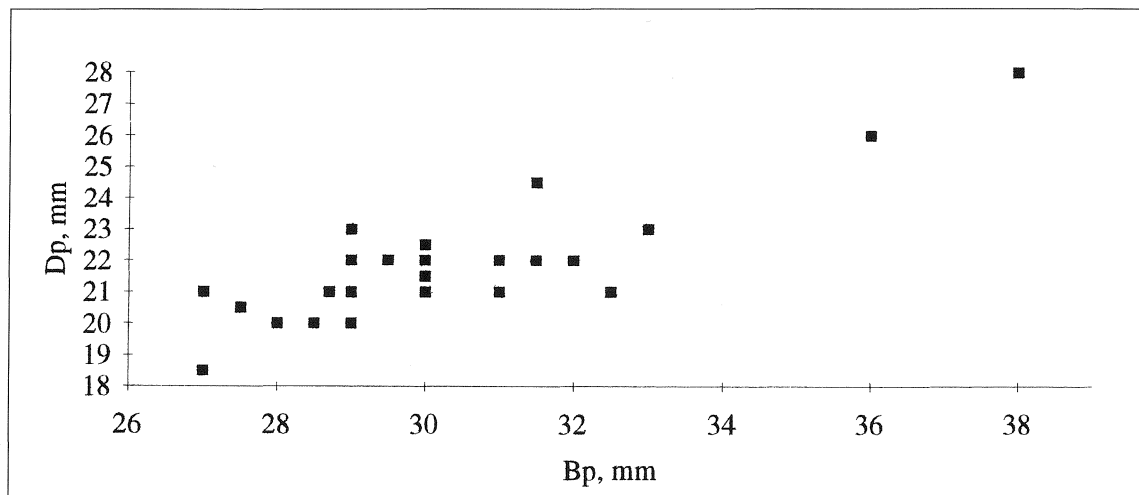


Fig. 64 : Variations des épiphyses proximales des radius de cochon (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

Alors que la distribution des tailles de la longueur de la troisième molaire inférieure était proche de la normale (fig. 63), les mesures des extrémités proximales des radius dans la figure 64 tombent en deux groupes bien séparés qui doivent résulter d'un dimorphisme sexuel. Deux vestiges seulement proviennent d'animaux qui, en taille, approchent leurs ancêtres sauvages et par conséquent il n'est pas invraisemblable qu'il y ait eu une domestication locale ou tout au moins un mélange spontané entre les troupeaux sauvages et domestiques. Un exemple, mais moins net, apparaît dans les proportions des astragales (fig. 65) dans lesquels seulement deux spécimens sont plus longs que les autres. Les estimations de hauteur au garrot indiquent la dimension moyenne des individus (Teichert 1969). La valeur moyenne estimée à 76,5 cm (annexe 5.5) avec une distorsion provoquée par la présence de deux individus plus grands qui montent au-delà de 80 cm.

Des fragments de maxillaire et de mandibule de cochon peuvent être utilisés pour déterminer les sexes par la morphologie des canines. Suivant les observations de S. Bökönyi, il a été très vite découvert anciennement que l'on avait moins besoin de mâles, agressifs et encombrants, que de femelles pour maintenir un bon niveau de reproduction. Les deux tiers des verrats étaient éliminés, jeunes ou adolescents, c'est-à-dire dans la première ou la seconde année de leur existence. En même temps, moins de la moitié des laies était abattue dans la même catégorie d'âge. De cette façon il y avait plus de laies adultes que de verrats dans le troupeau de base bien que des verrats sub-adultes aient aussi pu être utilisés pour la reproduction. Cette pratique n'avait été mise en évidence que par un nombre restreint d'os, alors qu'à Diconche elle est révélée grâce à une fouille de grande ampleur. Cette gestion d'un troupeau de cochons est une ancienne coutume des éleveurs qui remonte dans la péninsule balkanique au moins jusqu'au Néolithique moyen (Bökönyi 1974).

4. LES CHIENS

Les chiens étaient curieusement petits et légers. En dépit de la présence probable de loups dans la région, comme le montrent trois grands os de canidé, dans l'ensemble il n'y a pas de preuve suggérant une domestication locale. Les chiens ne semblant pas avoir été régulièrement consommés, les squelettes, souvent en connexion, sont bien conservés. Ils sont presque exclusivement caractérisés par un crâne fortement voûté (photos 18 et 19) et un profil plongeant parfois décrit comme le type "*palustris*". L'empilement

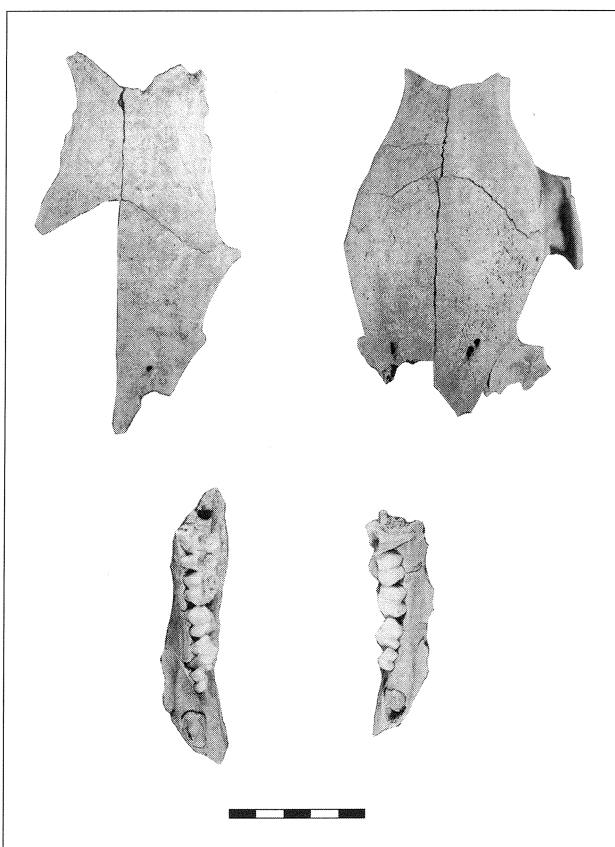


Photo 17 : Vues frontales de deux fragments de neurocrânes de jeunes cochons. Fragments droits et gauches de maxillaires montrant l'empilement des prémolaires (en bas).

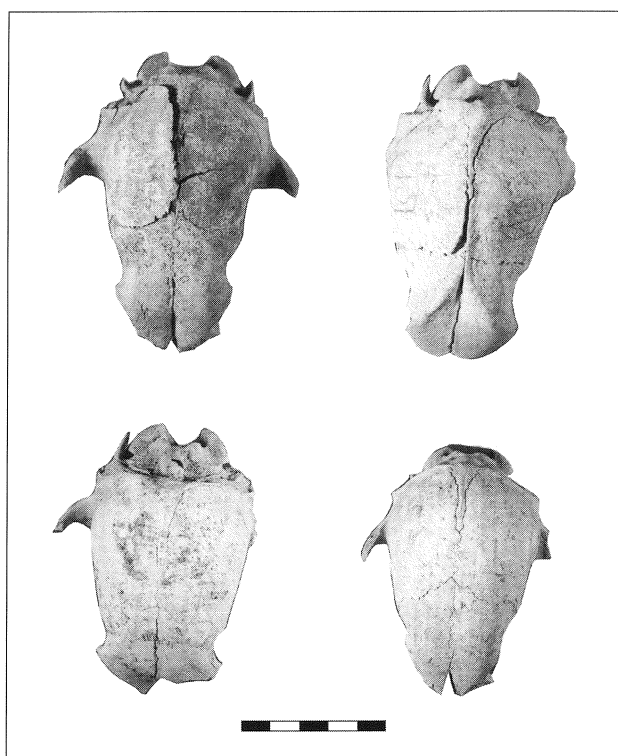


Photo 18 : Vues frontales de neurocrânes de chiens.

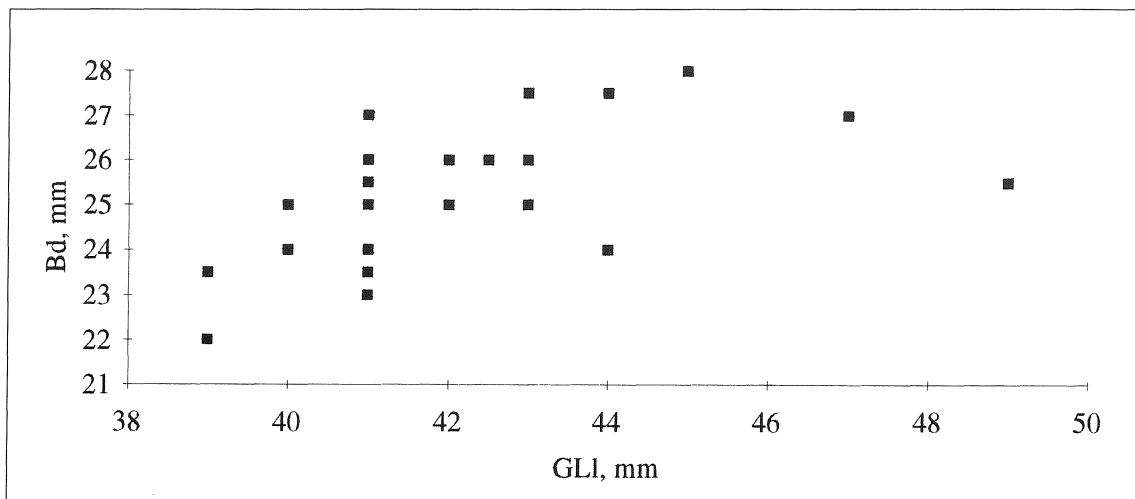


Fig. 65 : Variation des astragales de cochon (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

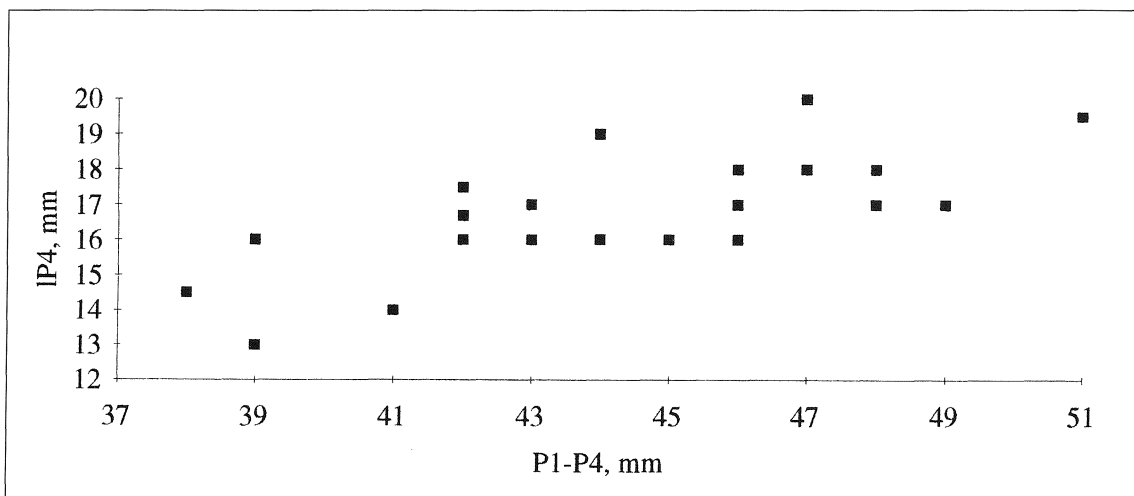


Fig. 66 : Mensuration des rangées des prémolaires supérieures des chiens (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

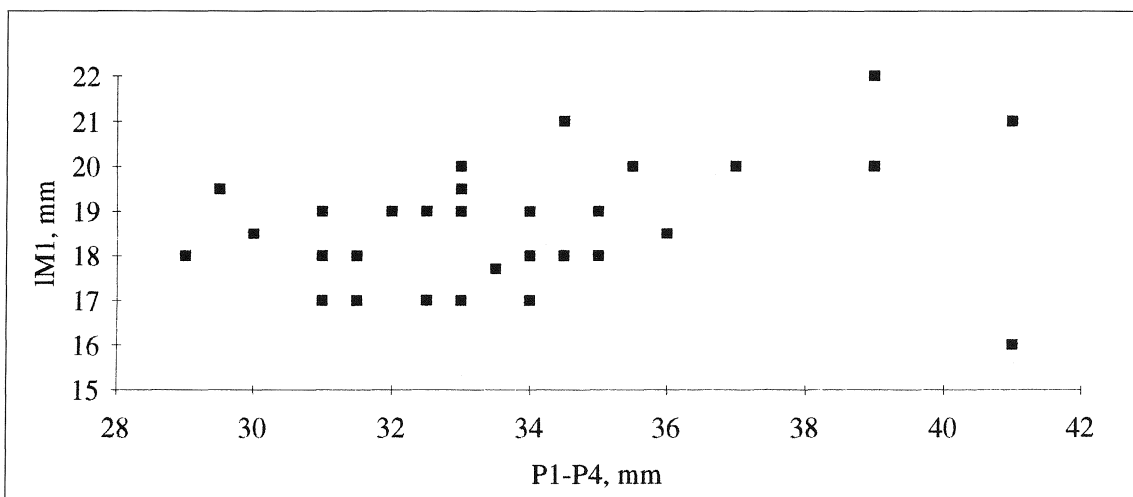


Fig. 67 : Proportion des mandibules des chiens (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).

dentaire apparaît à la fois dans les rangées prémolaires inférieures et supérieures. En ce qui concerne les proportions des maxillaires, deux petits individus sont présents avec des dents carnassières relativement longues (fig. 66). Alors que des proportions identiques dans les mandibules montrent une distribution plus régulière, chez quatre animaux il n'y a pas de raccourcissement visible de la rangée prémolaire. Dans trois cas, l'empilement des dents est aussi montré par le rapport des longueurs entre la rangée carnassière inférieure et la rangée prémolaire (fig. 67, 68). Cet empilement a pu, en général, être mieux observé sur les mandibules les mieux conservées (photo 20).

Les estimations au garrot en utilisant les os longs (Koudelka 1884 ; annexe 5.5) donnent une valeur moyenne de 42,3 cm (de 37,1 cm à 44,8 cm). Cette taille correspond au type de crânes décrits précédemment du chien néolithique de constitution légère.



Photo 19 : Vues frontales de neurocrânes de chiens et vue latérale d'un fragment de maxillaire gauche montrant l'empilement des dents (en bas).



Photo 20 : Vues latérales et supérieures des mandibules de chiens montrant l'empilement des dents.

5. LES CHEVAUX

Des restes isolés de cheval comprennent une extrémité distale (photo 22) et des dents (photo 21 en bas). Ces témoins correspondent à des parties de la carcasse de l'animal de pauvre valeur nutritive (la tête et les "membres secs" sont d'une forte teneur osseuse). Ces os ont été identifiés par S. Bökönyi comme provenant d'animaux domestiques. Comme il a été indiqué plus haut, avec les données actuelles il n'est pas possible d'assigner sans ambiguïté ces ossements plus à un cheval domestique qu'à un spécimen sauvage. Les rares fragments d'épiphyes d'équidé, cependant, pourraient indiquer un type d'exploitation autre qu'un seul approvisionnement en viande.

6. LES MAMMIFÈRES SAUVAGES

La plupart des restes d'aurochs sont de taille moyenne bien que quelques os provenaient indiscutablement de grands et même de très grands individus.

L'autre espèce sauvage importante est le cerf, qui comme les aurochs, sont les hôtes des forêts mais que les zones cultivées peuvent aussi attirer. Quelques-unes des ramures de ces animaux figureraient comme des trophées de grande taille dans la population des cerfs de l'Europe de l'Est et certainement ne représentent pas des ramures typiques de cerf en France ou en Angleterre aujourd'hui (Clutton-Brock *et al.* 1983). Ceci peut être constaté par la taille de la circonférence des fragments de couronne conservée (mais non mesurables). Deux ramures complètes de chevreuil sont aussi de dimensions respectables (photo 21 en haut).

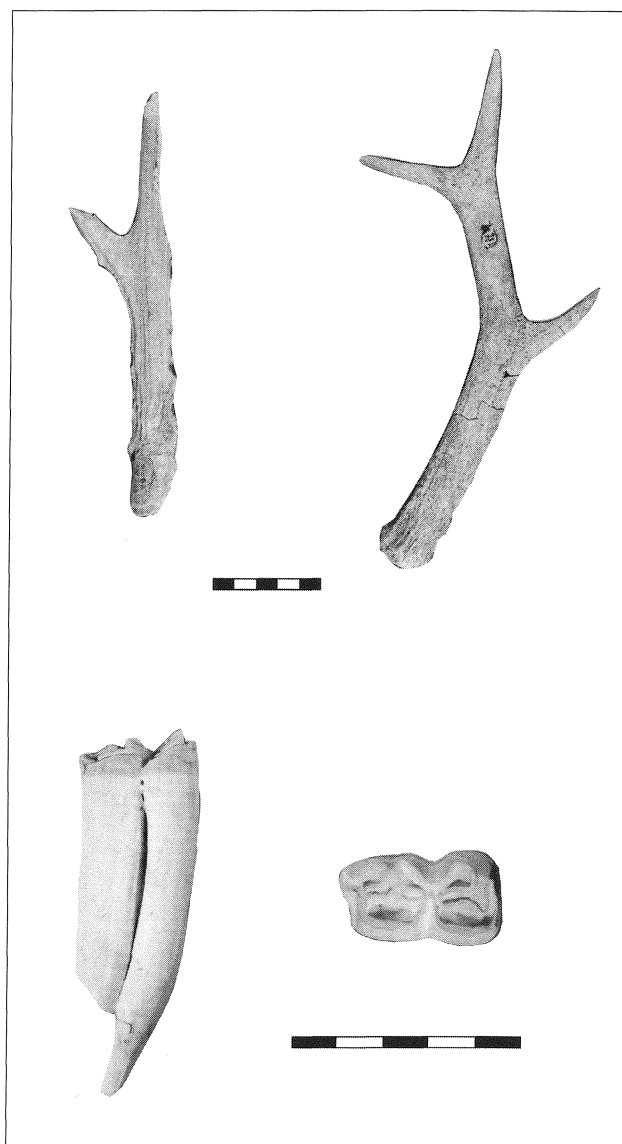


Photo 21 : Deux ramures de chevreuils (en haut) ; vues latérales et supérieures d'une prémolaire de cheval (en bas).

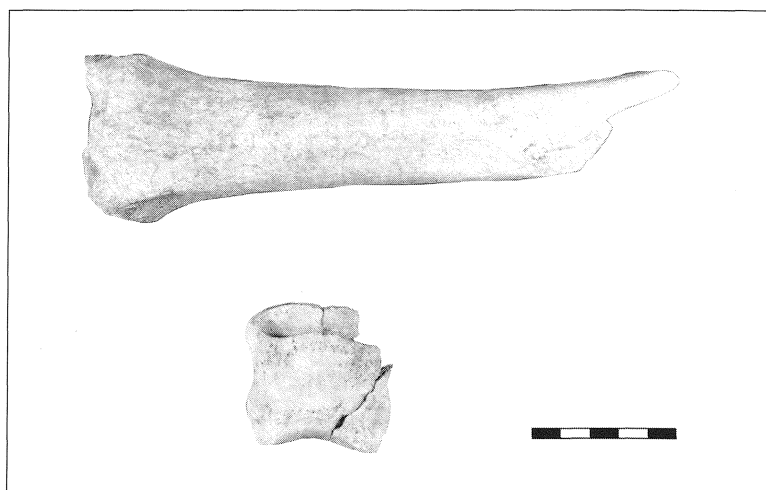


Photo 22 : Fragment distal d'un radius de cheval (en haut) et seconde phalange.

Le dernier animal sauvage d'importance économique est le sanglier. Ses dimensions ont été évoquées par rapport aux suidés domestiques. Il peut être avancé avec certitude que les rares os de très importante taille proviennent d'individus sauvages. Leur représentation modeste dans les figures correspond à la proportion domestique/sauvage 4 352/137 présentée dans la liste de la faune.

Il est possible que des os isolés de fousisseurs, renards et blaireaux, aient été intrusifs parmi les restes archéologiques, mais cependant les ossements des carnivores sauvages indiquent des animaux à fourrure. Parmi les témoins intéressants il faut signaler un *calvarium* complet d'une marte-fouine adulte (photo 23). Bien qu'aucune marque de décarnisation n'ait été reconnue sur ce crâne, l'intérêt le plus vraisemblable de cet animal doit avoir été son pelage ainsi que pour la loutre et le chat.

G. CONCLUSIONS

L'analyse de 23 151 restes d'animaux, identifiés par le regretté S. Bökönyi provenant des enceintes fossoyées de Diconche, a permis de dégager les informations suivantes :

- . la population de l'habitat dépendait de l'élevage plutôt que de la chasse. Pendant la période étudiée (4500-4040 B.P.) l'expansion des terres cultivées et un élevage performant concurrença et élimina presque la chasse comme forme viable de subsistance dans cette région.
- . le cheptel domestique était d'une importance fondamentale dans l'approvisionnement en viande des habitants. En plus de fournisseurs de protéines animales, les preuves ostéologiques suggèrent que quelques-uns de ces animaux aient pu être utilisés pour le labourage et/ou le transport.
- . le mouton (et d'une façon moins marquée la chèvre) étaient aussi d'importants fournisseurs de viande et peut-être de lait. On peut formuler l'hypothèse que le grand type de mouton néolithique tardif identifié sur le site était déjà élevé pour sa laine.
- . le cochon domestique, un animal uniquement pourvoyeur de viande, était aussi relativement important bien qu'il soit représenté par moins de vestiges que les caprinés. Dans cet environnement alluvial et tempéré cependant, de toute évidence il devait prospérer.
- . le cheval n'était représenté que par seulement quelques os qui pouvaient provenir de sujets sauvages. Même dans le cas d'individus domestiqués, le cheval ne jouait pas un rôle important comme pourvoyeur de viande.

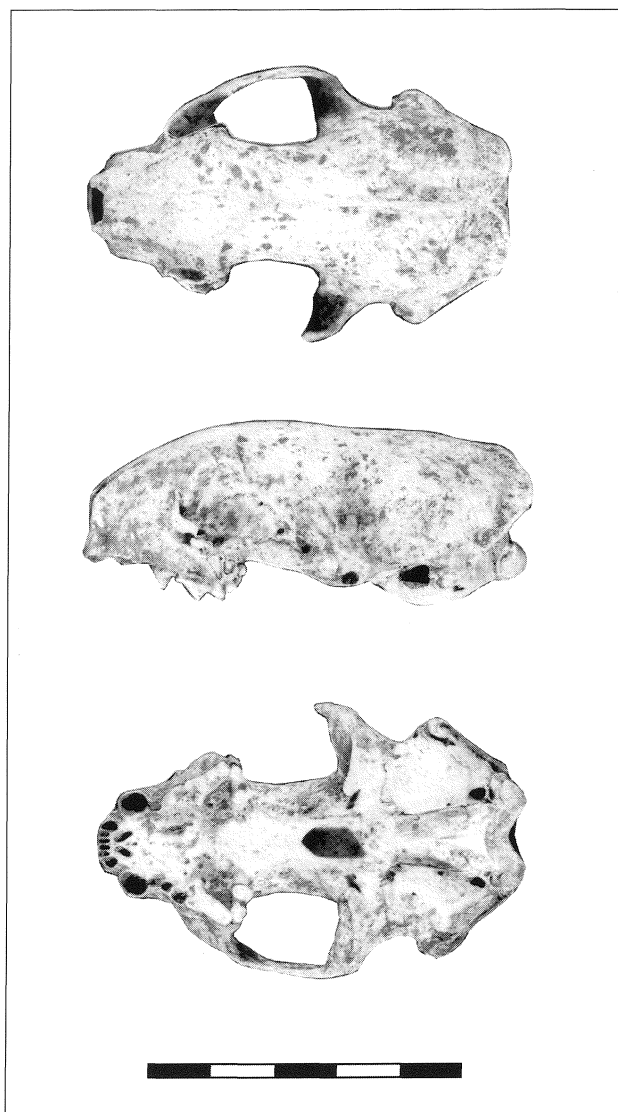


Photo 23 : *Calvarium* d'une marte fouine (en haut : *norma frontalis* ; au centre : *norma lateralis* ; en bas : *norma basilaris*).

- . les chiens identifiés à Diconche appartiennent à un type homogène, de taille moyenne, relativement gracile largement distribué dans le Néolithique de l'Europe centrale.
- . les mammifères sauvages ne jouaient qu'un rôle insignifiant pour l'approvisionnement en viande sur ce site. À côté du rôle diététique complémentaire des grands gibiers (spécialement le cerf et le chevreuil), la présence de vestiges sporadiques d'autres animaux sauvages peut être attribuée au fait que l'échantillonnage soit extrêmement abondant. Ces derniers vestiges sont cependant importants comme indicateurs de la variété de l'environnement écologique local, favorable aussi à l'élevage.

Les déformations pathologiques observées dans l'ensemble sont limitées à la présence sporadique de fractures consolidées et d'inflammations périodontales des ruminants qui affectent fréquemment les alvéoles elles-mêmes. Des lésions identiques ont été observées également sur les mandibules des bovidés et des moutons (photo 24). La taille réduite des troisièmes molaires inférieures des bovidés d'autre part, doit être considérée comme un phénomène génétique (l'empilement des dents, particulièrement dans le cas des chiens appartient à la même catégorie). Les déformations observées dans les pieds des bovinés, ainsi que les dépressions sur leurs chevilles osseuses peuvent être considérées comme sub-pathologiques, et dues à des utilisations associées, par hypothèse, à des tractions.

L'importance prépondérante des animaux domestiques et la contribution légèrement supérieure du mouton sur le porc dans la consommation de la viande sont les deux caractéristiques qui pourront être utilisées dans le futur grâce à l'évaluation typologique de l'exploitation des animaux à Diconche à la fois dans des comparaisons, non seulement régionales, mais géographiques plus larges (Bartosiewicz 1990).

Photo 24 : Mandibules de boviné (en haut) et de mouton (au centre et en bas) avec des lésions provoquées par *periodontitis*.



X. LES VESTIGES VÉGÉTAUX CARBONISÉS

DE DICONCHE ET FONT-BELLE

Jacqui HUNTLEY, Peter ROWLEY-CONWY, Wendy YIELDING

A. DICONCHE

(J. Huntley et P. Rowley-Conwy)

Diconche fait partie d'une série de sites du Néolithique récent/final dans le Centre-Ouest de la France. Il s'agit d'une enceinte fossoyée dont la phase initiale date du Néolithique récent le cycle Matignons/Peu-Richard. Une partie des restes végétaux étudiés ici a donné lieu à une datation isotopique, Gif. 9052 : 4530 ± 50 B.P., correspondant à 3056-3360 av. J.-C. D'autres enceintes de ce type sont connues dans la France occidentale, contemporaines de Diconche (Bouchet *et al.* 1990 ; Scarre 1982), mais jusqu'à présent un seul échantillon important de restes végétaux a été publié : celui du fossé "A" de Réjolles (Rowley-Conwy *in* Bouchet et Burnez 1990). Cet échantillon avait été daté aussi directement de Gif. 7466 : 4730 ± 70 B.P.

Pendant la fouille de Diconche, deux importants échantillons de végétaux carbonisés ont été recueillis. Il sera fait référence au premier "Dic. 90, Ch. 7 Str. Ib, 1012-1022-1028" comme 1012-22-28 et au second "N87, Ch. 3 87" comme A4. 87. Ils ont été tamisés avec des mailles de dimensions diverses et le contenu examiné avec un grossissement de x 50 à la loupe binoculaire. Les restes botaniques ont été identifiés par comparaison avec le matériel de référence du Biological Laboratory, Department of Archeology de l'Université de Durham ; les mensurations des grains les mieux conservés ont été effectuées avec un micromètre.

1. LES RÉSULTATS

Le contenu des deux échantillons est présenté dans le tableau.

Échantillon 1012-22-28

Cet échantillon a livré un matériel quantitativement important composé de grains, plus ou moins purs, avec des fragments d'os calcinés. La fraction retenue dans le tamis à 4 mm contenait approximativement 800 grains d'orge nue dont environ 5 % germés. Des fragments de glands, des noyaux de prunelles et quelques grains, peut-être d'amidonner ont été enregistrés.

Échantillon A4. 87

Cet échantillon, aussi important, a produit approximativement 1 000 grains d'orge nue dont environ 1 % avait germé avant d'être carbonisé. La conservation était moins bonne que pour l'échantillon précédent. Des grains embryonnaires tordus ou droits étaient aussi présents, mais leur état n'était pas assez bon pour indiquer s'il s'y trouvait seulement des orges à 6 rangs ou bien un mélange de 2 rangs et de 6 rangs. Pour la même raison environ

Taxons	1012-22-28	A4. 87
Orge nue, <i>Hordeum vulgare</i>	c.800	c.1000
Céréales indéterminées, <i>Cerealía indet.</i>	fragments	c.300
Amidonner, <i>Triticum dicoccum</i>	10	2
Glands, <i>Quercus</i> sp fruits	3	-
Prunelle, <i>Prunus spinosa</i>	2	-

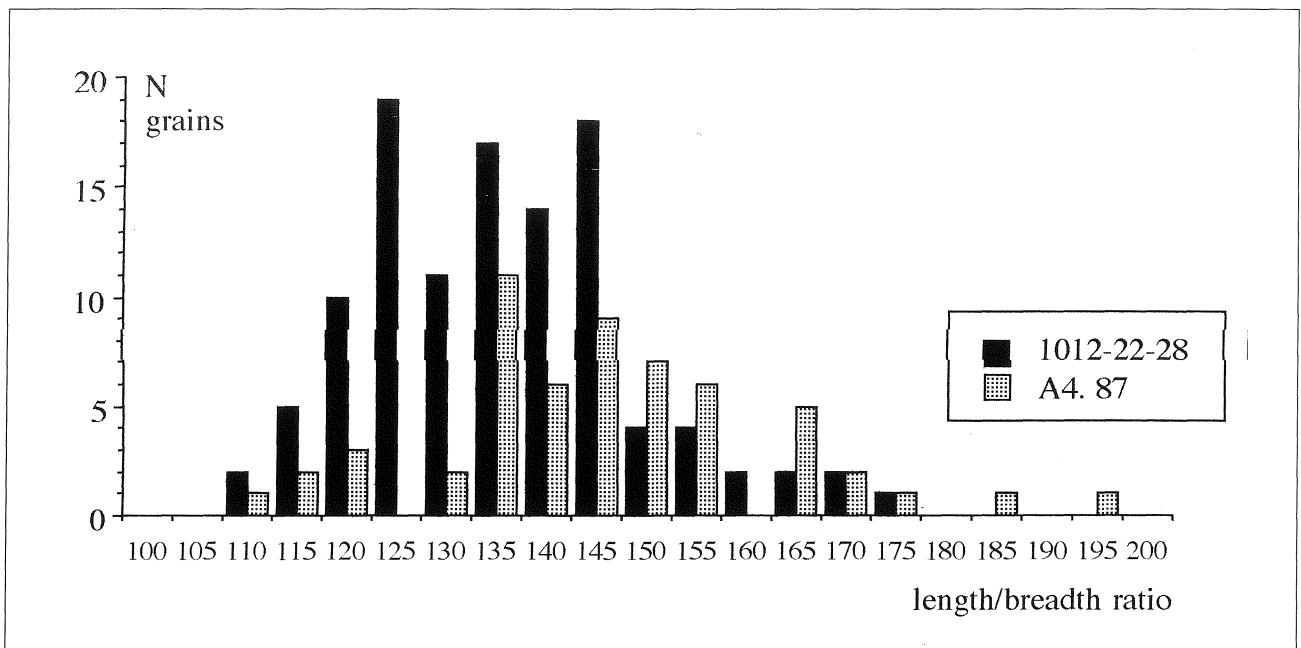


Fig. 68 : Histogramme longueur/largeur des grains d'orge (*Hordeum vulgare*) des deux échantillons de Diconche.

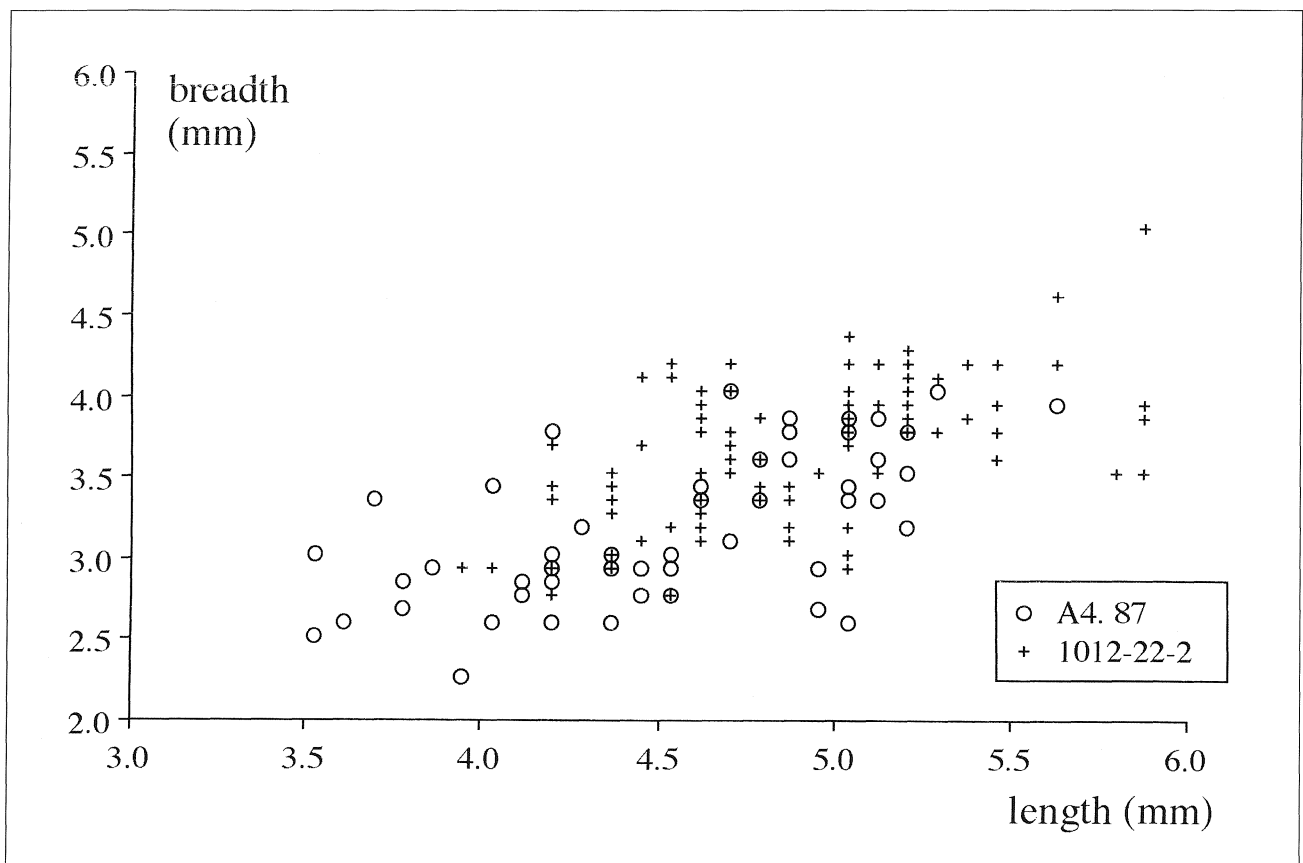


Fig. 69 : Diagramme de dispersion des largeurs des grains d'orge (*Hordeum vulgare*) des deux échantillons de Diconche.

300 grains n'ont pas pu être identifiés. Deux grains d'amidonnier étaient présents mais des glumes et autres grains manquaient.

Les deux échantillons étaient dominés par des grains d'orge nue avec très peu de représentants d'autres espèces. Un nombre restreint de grains a germé, ce qui est attribué à de mauvaises conditions de stockage plutôt qu'à une germination volontairement provoquée pour une utilisation telle que, par exemple, produire de la bière.

La technique de prélèvement peut avoir influencé les échantillons ; dans le 1012-22-28 en particulier, il ne restait rien à la flottaison qui soit inférieur à 1 mm ; il est probable que c'est le résultat d'un tamisage effectué avec un tamis de 1 mm pendant la fouille. Des informations plus nombreuses pourraient être recueillies à l'avenir si les échantillons étaient traités avec des mailles de 0,5 mm ou plus étroites de façon à retenir les graines les plus petites et les fragments de glumes. Elles sont particulièrement importantes pour la détermination de la gestion des cultures céréalières et encore plus les traitements des récoltes dans n'importe quel contexte. Par conséquent, leur absence dans ces échantillons peut ne pas remonter au Néolithique mais être le résultat de la technique d'échantillonnage.

Les figures 68 et 69 montrent les mensurations des grains. L'échantillon A4. 87 offre des grains légèrement plus petits et un ratio largeur/longueur plus grand. Cependant le matériel est suffisamment homogène pour représenter un groupe génétique unique, toutefois un tant soit peu varié particulièrement s'il a été soumis à des conditions différentes de carbonisation.

2. DISCUSSION

Les deux échantillons présentés ici sont clairement différents de celui de Font-Belle qui suit, dans lequel l'amidonnier prévaut. Ils sont plus proches de l'échantillon de Réjollès qui était aussi dominé par l'orge (Rowley-Conwy 1990).

Il est intéressant que les glands soient reconnus dans les deux sites. Ces fruits étaient vraisemblablement un approvisionnement naturel apprécié, produisant de hautes valeurs de carbohydrate, et probablement récoltés pour un stockage d'hiver. Ils sont rarement rencontrés sur les sites britanniques, mais des espèces telles la pomme sauvage (*Malus sylvestris*) et la noisette (*Corylus avellana*) sont presque présentes partout. Sur les gisements français il est évident que les céréales ont joué un rôle primordial dans l'économie. Il demeure

cependant possible que le recours aux ressources naturelles étaient plus important que les échantillons ici considérés le suggèrent. Elles ont pu être stockées dans d'autres endroits et être aussi moins exposées à l'action du feu. Ces deux facteurs ont pu les rendre moins décelables dans les données archéologiques.

B. FONT-BELLE À SEGONZAC (CHARENTE)

(W. Yielding, J. Huntley, P. Rowley-Conwy)

1. INTRODUCTION

Un échantillon de végétaux carbonisés a été recueilli sur le site de Font-Belle à Segonzac (Charente). Ce site du cycle Matignons/Peu-Richard appartient au Néolithique récent. Des charbons et des grains carbonisés du même prélèvement ont été datés (Gif. 9381) - 4460 ± 50 B.P. (3335 - 3151 av. J.-C.). Étant donné son importance et leur contemporanéité il a été décidé d'en faire l'étude conjointement avec les prélèvements de Diconche.

Cette note présentera brièvement les méthodes utilisées pour traiter l'échantillon et présentera l'analyse et l'interprétation.

2. LES MÉTHODES

L'échantillon a été pesé et son volume calculé. Il a été alors traité par flottaison : une partie de la terre a rempli un seau au quart et de l'eau de robinet a été ajoutée lentement jusqu'à ce qu'il soit plein. Les sédiments ont alors été doucement remués à la main. À l'adjonction d'eau le seau a débordé et cet excédent contenant les restes des végétaux a été tamisé dans un tamis granulométrique avec des mailles de 500 μ . Les sédiments lourds, qui restaient dans le seau avec des éléments ne flottant pas, ont été alors placés dans un autre seau pour en poursuivre le traitement. Ce processus a été répété jusqu'à ce que tout l'échantillon soit traité. Les sédiments lourds ont été alors encore traités et agités à la main pour enlever encore des fragments carbonisés. Un examen visuel de ces sédiments, après ce traitement, a permis de constater que tous les vestiges avaient été prélevés. Les végétaux ont alors été laissés sécher dans un emplacement sec du laboratoire. Une fois sec, l'échantillon a été étudié et 25 % sélectionné pour une analyse subséquente.

3. L'ANALYSE

Les 25 % sélectionnés pour l'analyse contenaient les graines suivantes :

Taxons	A4. 87
Amidonnier, <i>Triticum dicoccum</i>	665
Fragments d'épis de type amidonnier, <i>Triticum dicoccum</i>	c.40
Orge, <i>Hordeum vulgare</i>	2
Glands, <i>Quercus sp.</i>	5
Renouée liseron, <i>Polygonum convulvus</i>	1

Les grains carbonisés n'étaient généralement pas bien conservés et seulement peu d'entre eux complètement intacts. Plusieurs étaient si fragmentés que l'identification n'en a pas été possible.

Les grains d'amidonnier (*Triticum dicoccum*) étaient de loin les plus nombreux dans l'assemblage. Cependant une intrusion mineure d'autres espèces de blé ne peut pas être complètement éliminée. Si l'on considère en premier lieu la possibilité de l'épeautre (*Triticum spelta*) il est exact que les grains d'amidonnier et d'épeautre sont très semblables. H. Helbaek (1952a) avance deux critères pour distinguer les fragments de glumes : morphologique et métrique. D'après le critère morphologique aucun fragment d'épis d'épeautre n'a été vu à Font-Belle. Les points de mensuration de la méthode métrique sont montrés sur les figures 71 et 72 ; la dimension A est la largeur de l'articulation de l'épis, la dimension B est la largeur de la base de la glume. En regardant en premier la dimension B, les dimensions présentées par Helbaek (1952a) du site de Birknaes au Danemark montrent un très léger chevauchement entre amidonnier/engrain et épeautre (fig. 69). Les mesures de Font-Belle cependant entrent d'une certaine façon dans celles des épeautres de Birknaes. Cependant la mensuration est maintenant connue pour être plus variable que H. Helbaek ne l'avait envisagé : des données récentes du site de Voldtofte montrent que les dimensions de l'amidonnier/engrain peuvent parfois rejoindre celles de l'épeautre (Rowley-Conwy 1982). L'échantillon de Font-Belle ne contient aucun spécimen qui puisse être, avec certitude, identifié comme épeautre ; ceci, ajouté à une donnée morphologique, suggère que peu, sinon aucun, *Triticum spelta* est présent sur ce site. En ce qui

concerne la dimension A, celles de Birknaes données par H. Helbaek se superposent (fig. 70) ; un nombre insuffisant de témoins provient de Voldtofte. La répartition de Font-Belle (a) n'est pas d'une largeur telle qu'elle ne puisse provenir d'une seule espèce ; et (b) est plus en conformité avec l'amidonnier/engrain de Birknaes. Un ou deux spécimens plus larges de Font-Belle pourraient être de l'épeautre, mais on ne peut pas être certain qu'ils en soient. L'explication la plus simple est que l'épeautre n'y était pas présent.

Si nous nous tournons maintenant vers la possibilité de la présence de l'engrain (*Triticum monococcum*), malheureusement il n'y a pas de bonnes caractéristiques morphologiques ou métriques qui distinguent les fragments des épis d'amidonnier de ceux d'engrain ; suivant H. Helbaek (1952b, fig. 71), les deux espèces ne se chevauchent pas pleinement sur les dimensions utilisées dans les figures 69 et 70, mais

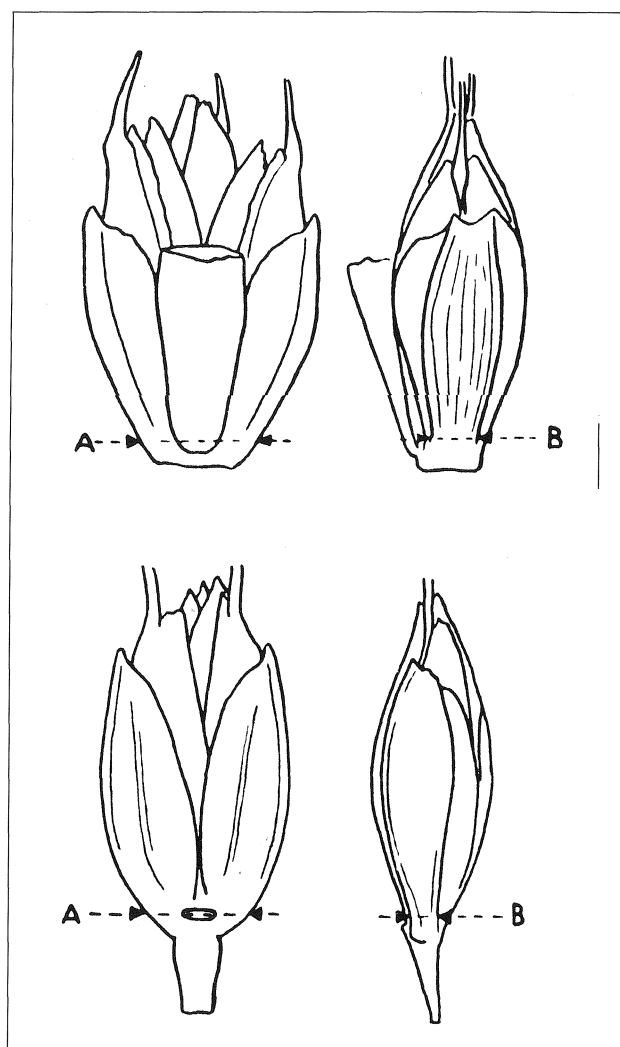


Fig. 70 : Glumes d'épeautre (haut) et d'amidonnier (bas) montrant les dimensions A et B (d'après Helbaek 1952a, fig. 1 ; Helbaek 1952b, fig. 11).

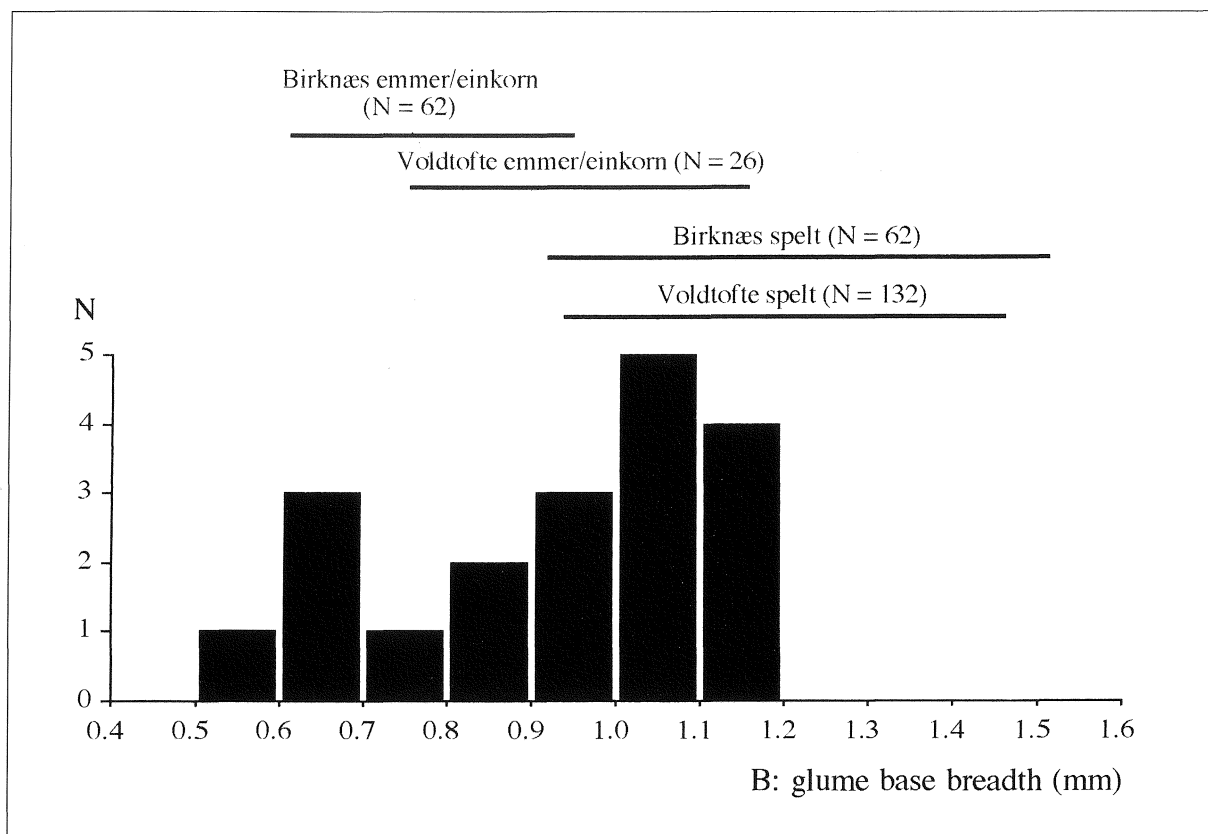


Fig. 71 : Mesures des dimensions B de Helbaek à Diconche, comparées à celles de Birknæs (Helbaek 1952a, tableau 3) et de Voldtofte (Rowley-Conwy 1982, 142, 148).

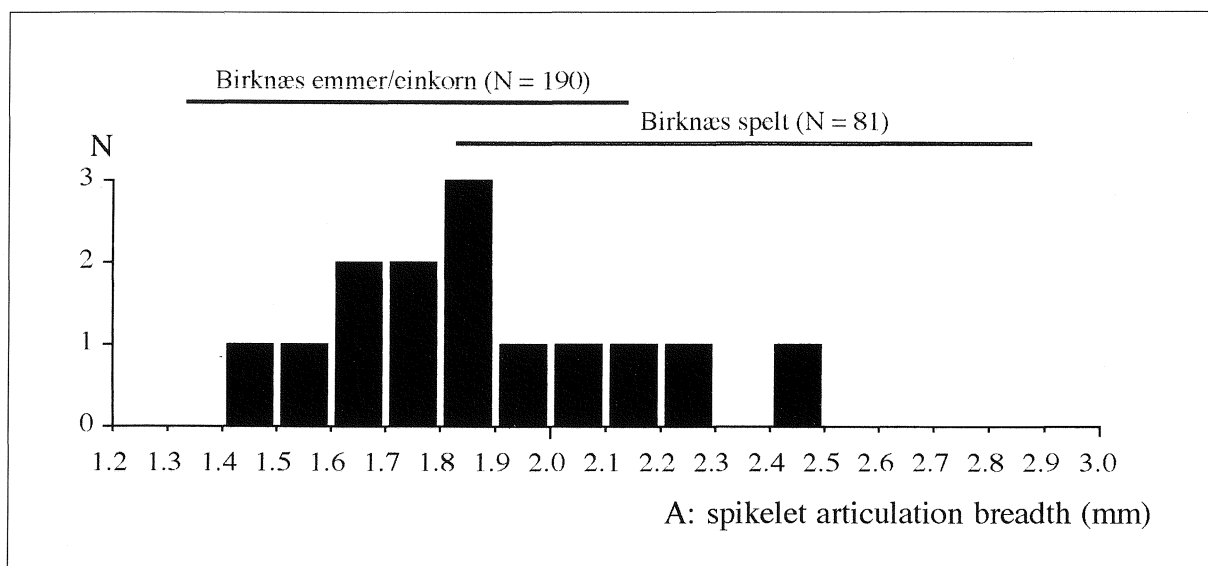


Fig. 72 : Mesures des dimensions A de Helbaek à Diconche, comparées à celles de Birknæs (Helbaek 1952a, tableau 3).

les données qu'il présente proviennent de spécimens modernes non carbonisés. Cela ne peut donc pas s'appliquer à du matériel brûlé, car la carbonisation modifie les dimensions des plantes macrofossiles. Ainsi les épis de Font-Belle pourraient provenir aussi bien d'amidonnier que d'engrain. Les grains eux-mêmes, cependant peuvent être distingués dans la plupart des cas, bien que certains demeurent ambigus. Aucun grain indiscutablement de type engrain n'a été rencontré à Font-Belle ; ainsi il est plus vraisemblable de dire que tous les épis proviennent de l'amidonnier (c'est la même chose pour les ensembles de Voldtofte et de Birksnaes utilisés dans les figures 69 et 70).

En conclusion, par conséquent, le blé de Font-Belle consiste principalement ou entièrement d'amidonnier ; la présence d'une minorité de grains d'engrain et/ou d'épeautre ne peut être écartée, mais il n'y en a aucune preuve indiscutable.

L'orge est représenté seulement par deux grains, un du type nu, alors que l'autre n'est pas assez bien conservé pour en identifier le type. La rareté de l'orge était imprévue car l'échantillon de céréale du fossé A de Réjolles, seulement à une vingtaine de kilomètres de là, comprenaient majoritairement de l'orge nue à six rangs. À Réjolles aucun grain n'était définitivement identifié comme amidonnier, par conséquent cet ensemble est en fort contraste avec celui de Font-Belle.

Quelques fragments de glands étaient présents. Aucun fruit entier n'en a été trouvé et un seul cotylédon complet a été recueilli. Les autres cotylédons étaient fragmentaires. La forme des cupules et leur forme de ses écailles sont le meilleur moyen d'identifier l'espèce des fragments *Quercus* (Renfrew 1973, p. 155). Malheureusement aucune cupule n'était présente et les espèces de Font-Belle ne peuvent donc pas être identifiées. Les glands pourraient avoir été utilisés de diverses façons, grillés et consommés tels quels, moulus ou pour teindre ou tanner les cuirs. Ils apparaissent sporadiquement sur les sites néolithiques, pour exemple dans le site de Néolithique final de Vorbasse au Danemark et dans des fosses néolithiques sur la A1 dans le Nord du Yorkshire, Angleterre (Huntley 1994). Ils étaient nombreux à Réjolles et séparés des céréales.

La graine de *Polygonum convolvulus* est la seule graine sauvage recueillie. Les mauvaises herbes sont souvent plus communes dans les échantillons de céréales qu'ici car il est difficile de les éliminer lors du traitement. Les graines de *Polygonum convolvulus* peuvent être réduites en une farine semblable à celle de leur parent proche du blé noir (*Fagopyrum esculentum*) et les graines d'espèces variées de *Polygonum* trouvées dans des contextes de l'âge du Fer suggèrent qu'elles aient été récoltées délibérément pour la nourriture (Helbaek 1954). Cependant comme

une seule graine a été retrouvée à Font-Belle il n'est pas possible d'en tirer des conclusions.

4. LE TRAITEMENT DES CÉRÉALES

Cet échantillon de grains carbonisés semble représenter une étape tardive dans la séquence des traitements décrite par G. Hillman (1981). En général les glumes sont enlevées des grains d'amidonnier (bien qu'il en soit retrouvées d'entières ou de brisées), ce qui indique que ces grains ont été au moins battus et desséchés. Cependant comme des glumes ont été recueillies cela pourrait faire penser que le traitement n'a pas été achevé avant le stockage, mais que, au contraire, les épis étaient conservés à demi-nettoyés. Si c'était le cas, l'échantillon serait probablement dans l'étape 7 de G. Hillman dans laquelle les grains ont été traités et séchés en vue d'un stockage en grosse quantité. G. Hillman (*op. cit.*, p. 138) pense que dans les climats humides l'amidonnier serait stocké sous forme d'épis mi-secs après un traitement global minimum, parce que la détérioration est moins susceptible de se produire pendant le stockage que dans le cas de grain nus. De plus H. Helbaek (1952a, p. 104) précise que "les glumes de blé sont plus facilement stockés battus qu'en épis, mais qu'il ne serait pas valable de battre la récolte entière en une fois, car le traitement violent, indispensable pour enlever les glumes, endommagerait les grains à un point qu'il les rendrait inutilisables comme semence". Par conséquent conserver les grains dans un état de traitement incomplet serait une démarche valable pour ces deux raisons.

Comment les grains étaient carbonisés est une énigme, mais ils étaient probablement brûlés accidentellement lors du traitement final et la consommation. Les cendres du foyer contenant d'autres restes, comme les glands, devaient être jetés dans un dépotoir. Alternativement, si les grains étaient conservés dans une fosse, cette dernière pouvait être stérilisée par le feu (peut-être une fois par an), ce qui aurait eu pour résultat de brûler quelques grains (Hillman 1981, p. 138).

5. CONCLUSION

Cet échantillon de Font-Belle est intéressant en ce qu'il étend notre connaissance de la variété des récoltes qui étaient importantes pendant le Néolithique récent/final en France occidentale.

Il faut se féliciter de ce que des échantillons aient été recueillis à la fois à Diconche et à Font-Belle. Bien peu est connu de l'agriculture néolithique française et

chaque échantillon augmente notre connaissance. Il faut espérer que des échantillons plus abondants, tamisés plus finement, seront prélevés au cours des fouilles à venir. De cette façon on pourra acquérir une meilleure image du passage du stade de collecteur à

celui de producteur et dans les processus utilisés pour la gestion des récoltes de cette période, reliant ainsi fermement les individus à leur environnement naturel et complétant les études palynologiques sur les changements plus vastes du couvert végétal.

XI. LE MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE

Patricia SEMELIER

Les ossements humains proviennent de la fosse (chantier 4), des fossés de l'enceinte interne (chantier 3, chantier 7 : secteurs I, XIX, XXVI et XXVII) et de ceux de l'enceinte externe (chantier 5 et chantier 7 : secteurs XVI, XVIII, XLIII, XXIV, XL et XXXIV). La majorité du matériel se trouve concentré dans le fossé interne de l'enceinte externe de part et d'autre de l'entrée nord (chantier 5 : secteurs II et VIII). Ils sont tous inclus dans la couche d'éboulis et se répartissent pour l'essentiel sur 20 cm de profondeur.

L'état de conservation est médiocre et la fragmentation importante. Il n'existe aucune connexion anatomique mais dans deux cas, il a été possible d'attribuer par appariement et par identité de stade de maturation plusieurs éléments à un même ensemble.

A. LE MATÉRIEL

1. INVENTAIRE

a. La fosse

- Les adultes (tableau 1)

	Fr	Pa	Oc	Te	Zy	Mx	Md	Sc	Hu	Co	Sa	Fe	Fi	Ca
G		1		1	1	1		3	2	1				1
D	1	2	1	1		1	1				1			
I												1	1	

Tableau 1 : Inventaire des os des sujets adultes provenant de la fosse.

Légende : Fr : frontal ; Pa : pariétal ; Oc : occipital ; Te : temporal ; Zy : zygomatique ; Mx : maxillaire ; Md : mandibule ; Sc : scapula ; Hu : humérus ; Co : coxal ; Sa : sacrum ; Fe : fémur ; Fi : fibula ; Ca : calcaneum ; D : droit ; G : gauche ; I : intermédiaire.

- Les enfants (tableau 2)

	Pa	Sc	Co	Fe	Ti	Fi
G						
D	1	1	1	1	1	1
I						

Tableau 2 : Inventaire des os des sujets immatures provenant de la fosse.

Même légende que pour le tableau 1.

- Discussion (fig. 73)

Le décompte des *scapulas* indique un minimum de quatre individus dont un enfant auquel tous les éléments post-crâniens peuvent être attribués. En ce qui concerne les adultes, il est possible d'affirmer l'appartenance à un même individu pour :

- . les temporaux droit et gauche ;
- . les maxillaires droit et gauche et le zygomatique gauche ;
- . les pariétaux droit et gauche.

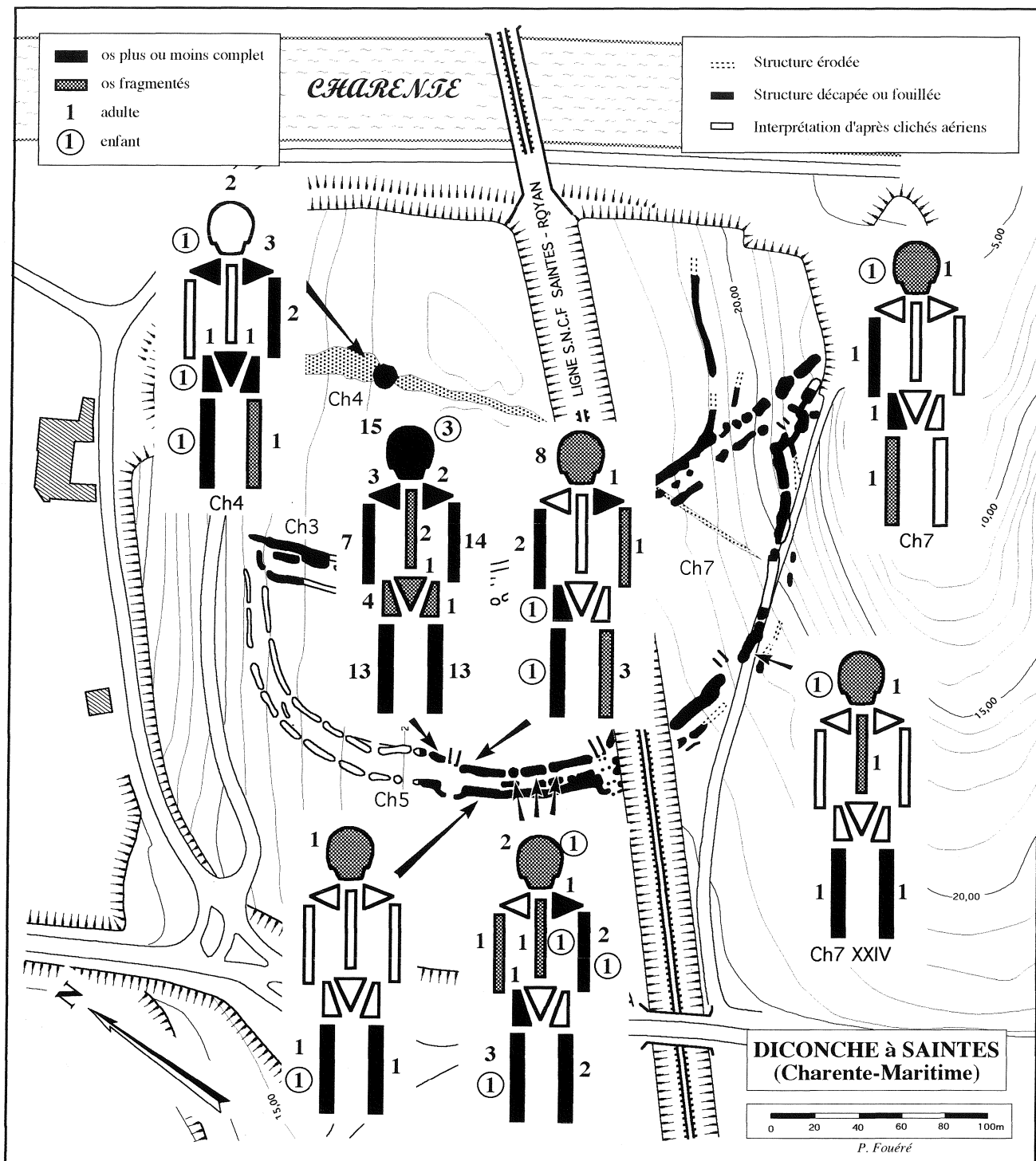


Fig. 73 : Répartition des restes humains dans les enceintes.

XI. LE MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE

b. L'enceinte interne (tableau 3)

	Fossé interne				Fossé externe		
	Chantier 7				Ch. 7		Ch. 3
	I	XIX	XXVI	XXVII	XIII	XIV	Ch. 3
Frontal				1E			
Pariétal					1A		
Humérus D		1A					
Coxal D			1A				
Fémur	2A					1A	
Fibula							1A

Le matériel est très réduit et provient de cinq segments de fossé, les secteurs XIX, XXVI et XXVII du chantier 7 correspondant à la même unité structurale. Dans le chantier 3, le fragment de *fibula* provient du segment principal du fossé externe. La moitié distale de la diaphyse humérale droite est l'os le plus complet, pour le reste il ne s'agit que de fragments. Si l'on considère l'enceinte dans son ensemble, le matériel correspond à un minimum de deux individus à savoir un adulte et un enfant.

c. L'enceinte externe

- Le chantier 5

. Le fossé interne (tableau 4)

Tableau 3 : Inventaire des os provenant de l'enceinte interne.
Légende : A : adulte ; E : enfant

	XXII		II						VIII						V		IX			X			
	A		A			E			A			E			A		E			A			
	G	I	G	D	I	G	D	I	G	D	I	G	D	I	G	I		G	D	I	G	D	I
Frontal			11			3			8									1					
Pariétal			9	8		1	1		7	6	7							1	1		2	1	2
Temporal			12	15	2	1	1		7	6								1	1		1	1	1
Occipital			9			2			5								1	1					1
Zygomatique			6	5			2		2	2								1	1				
Maxillaire			6	4		1	1		2	1								1	1				
Mandibule			12			1			3									1					2
Atlas																		1					
Axis			3																				
Cervicales			4			1																	1
Thoraciques			12																				4
Lombaires			8			1																	
Sacrum			1																				
Clavicule			7		1				1	1													1
Scapula			2	3					1														1
Humérus	1		14	7	2		1			2													1
Radius			4	6	7		1																1
Ulna				2	8					1												1	1
Carpe			1		1																		
Métacarpe			1		5			1															
Phalanges					23																		
Coxal			1	4	3								1										1
Fémur		1	13	13	10		1			1		1		1	1							1	1
Tibia			7	7	9	1		2		3			1						1				3
Fibula					16			1															1
Calcaneus			1																				1
Talus			1																				
Métatarse			1	2	14																		

Tableau 4 : Inventaire des os provenant du fossé interne de l'enceinte externe.
Légende : A : adulte ; E : enfants.

. Le fossé externe (tableau 5)

	VI & VII					
	Adultes			Enfants		
	G	D	I	G	D	I
Dents supérieures	1C		1C			
Dents inférieures		1M	2I, 4P, 5M			
Dents indéterminées			1			
Fémur	1		1			
Tibia		1			1	
Fibula			1			

Tableau 5 : Inventaire des os provenant du fossé externe de l'enceinte externe.

Légende : I : incisive ; C : canine ; P : prémolaires ; M : molaires.

. Discussion

À l'inverse du fossé externe où le matériel est très rare et disséminé sur la portion comprise entre les deux entrées, le fossé interne est particulièrement riche. Les ossements se répartissent dans toutes les structures excepté le secteur XIII (branche sud de l'entrée sud) avec cependant une concentration de part et d'autre de l'entrée nord. Le nombre minimum d'individu (NMI) pour le fossé interne est de vingt-cinq, on compte en effet vingt-deux rochers droits de sujets adultes et trois frontaux d'enfants.

Dans le fossé externe, les ossements correspondent au moins à trois individus dont deux adultes, résultat obtenu par exclusion sur critère de robustesse des deux portions de diaphyses fémorales. Toutefois, pour l'ensemble du chantier 5, ces données ajoutées à celle du fossé interne ne modifient pas le nombre d'individus.

- Le chantier 7 (tableau 6)

	Entrée A							Entrée B				
	XVI						XLIII	XXIV			XL	XXXIV
	A			E			A	A			A/E	A
	G	D	I	G	D	I		G	D	I		
Frontal							1					
Pariétal	1			1	1							
Temporal	1	1										
Zygomatique	1	1										
Maxillaire		1										
Dents inf.							1C				2M	2P
Atlas								1				
Thoraciques										2		
Fémur		1						1	1	1		
Tibia			1									
Fibula								1	1	1		
Calcaneum								1				

Tableau 6 : Inventaire des os provenant du chantier 7.

Légende : A : adulte ; E : enfant.

XI. LE MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE

Chaque structure n'a livré là encore que très peu d'éléments osseux, l'essentiel provenant des secteurs XVI et XXIV. L'ensemble ne correspond qu'à deux individus dont un enfant.

Parmi les deux molaires provenant du secteur XL et attribuable à un même individu, l'une est un germe de troisième molaire. En raison de la variabilité individuelle qui existe dans l'éruption et la calcification de cette dent, un doute subsiste quant à la classification de ce sujet dans l'une ou l'autre de ces deux catégories (adultes ou enfants).

2. DÉNOMBREMENT

a. Par structure (tableau 7)

Si l'on considère que chaque segment de fossé a fonctionné de façon indépendante c'est-à-dire que l'on comptabilise la présence d'un individu quel que soit son degré de représentation, par exemple un fragment crânien, on obtient un nombre d'individus de cinquante-quatre qui se répartissent en quarante-quatre adultes, neuf enfants et un individu appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories.

b. Pour l'ensemble du site (tableaux 7a et b)

	Adultes	Enfants
Frontal	20	3
Occipital	16	3
Mandibule	16	2
Atlas	1	1
Axis	3	
Cervicales	5	1
Thoraciques	16	
Lombaires	8	1
V. Indét.	1	
Sacrum	2	

Tableau 8a : Dénombrement des os impairs par type d'os.

Fosse	Enceinte interne						Enceinte externe													
	Fossé interne				Fossé externe		Fossé interne					Fossé Ext.		Entrée A		Entrée B				
	Ch. 7				Ch.3	Ch. 7		Ch. 5					Ch. 5		Ch. 7		Ch. 7			
	I	XIX	XXVI	XXVII	Ch.3	XIII	XIV	XXII	II	VIII	V	IX	X	VI	VII	XVI	XLIII	XXIV	XL	XXXIV
3A	1A		1A		1A	1A	1A	1A	15A	8A	1A	1A	3A	2A	1A	1A	2A			1A
1E			1E						3E	1E		1E		1E	1E	1E			1E?	
3A	1A				1A		22A					2A		1A		1A				
1E	1E						3E					1E		1E		1E?				
3A	1A						22A									1A				
1E	1E						3E									1E				

Tableau 7 : Dénombrement par structure des ossements humains.

Légende : A : adulte ; E : enfant.

	Adoles			Enfants			Adultes	Enfants	Global
	G	D	I	G	D	I			
Maxillaire	9	7		2	2		9	2	11
Zygomatique	10	8		1	3		10	3	13
Pariétal	20	16	11	2	3	2	20	3	23
Temporal	21	24	2	2	2		24	2	26
Clavicule	8	1	1				8		8
Scapula	5	4			1		5	1	6
Humérus	19	9	3		1		19	1	20
Radius	5	6	8		1		6	1	7
Ulna		2	8				2		2
Pisiforme	1						1		1
Hamatum			1				1		1
MTC V	1		1				1		1
MTC indét.			4			1	1	1	2
Phalanges prox.			13				1		1
Phalanges moy.			7				1		1
Phalanges dist.			2				1		1
Phalanges indét.			1				1		1
Coxal	2	6	3		2		6	2	8
Fémur	15	14	20	1	2		15	2	17
Patella	1						1		1
Tibia	7	8	14	1	2	2	8	2	10
Fibula		1	22		1	1	?	1	1
Talus	1		1				1		1
Calcaneum	4						4		4
MTT I		1					1		1
MTT V	1	1					1		1
MTT indét.			14				3		3

Tableau 8b : Dénombrement des os pairs par type d'os.

Pour chaque type d'os et chaque classe d'âge, le NMI correspond à la valeur maximale obtenue pour l'os droit ou gauche. Étant donné le mauvais état de conservation du matériel, les appariements par symétrie et/ou exclusion n'ont pas permis d'affiner ces résultats.

Les données, parfois importantes, obtenues pour les fragments de diaphyses indéterminées seront discutées dans le paragraphe suivant et prises en considération lors d'une étude basée sur la pesée. Celles-ci ne devraient pas modifier les conclusions présentées ci-après. Toutes structures confondues, le NMI est de vingt-sept : vingt-quatre rochers droits appartenant à des sujets adultes et trois zygomatiques d'enfants.

3. TAUX DE CONSERVATION

La représentation de chaque type d'os est variable en fonction du segment de fossé concerné.

Dans le secteur II, on constate que le taux de conservation entre les éléments crâniens et les os longs est sensiblement identique. Le déficit observé pour les fémurs et les humérus n'est absolument pas significatif. De même, si pour les os des jambes et des avant-bras on prend en compte les fragments indéterminés, les écarts se réduisent considérablement. Une étude basée sur la pesée devrait confirmer ces résultats. En revanche, le déficit est réel tant pour les os des extrémités que pour la colonne vertébrale. Les nombreuses fractures *post-mortem* et l'érosion importante des surfaces osseuses indiquent que les ossements ont été soumis à de fortes altérations tant physiques (poids des sédiments, activité animale) que chimiques (infiltration d'eau, de produits chimiques relatifs aux travaux agricoles). Par conséquent une destruction naturelle peut être responsable de la disparition des pièces les plus fragiles, comme les vertèbres, constituées essentiellement de spongieux. Toutefois, la sous-représentation des os du carpe et du tarse et surtout l'absence totale d'atlas ne peuvent pas être interprétés uniquement par la conservation différentielle, d'autant plus qu'un pisiforme parfaitement bien conservé et un *hamatum* ont été retrouvés. Les sédiments n'ayant pu être tamisés, on ne peut exclure le fait que quelques petits os des mains et des pieds soient passés inaperçus mais une fois encore, cette hypothèse ne semble pas suffisante pour expliquer le pourcentage élevé de perte. Serait-on alors en présence d'un dépôt secondaire ? Dans l'affirmative, l'absence d'atlas permettant de préciser que les liaisons

avec le crâne, liaisons de type persistantes (Duday *et al.* 1990) étaient rompues, les manipulations se seraient donc effectuées alors que les corps étaient réduits à l'état de squelettes. L'analyse de la répartition des ossements (cf. *infra*) irait également dans ce sens.

Dans le secteur VIII, la disproportion entre les éléments crâniens et post-crâniens est encore plus importante puisqu'aucun os des extrémités et aucune vertèbre n'ont été retrouvés et que le déficit en os longs est cette fois-ci également considérable. Tout comme dans le secteur II, l'humérus est l'os le mieux représenté mais de façon générale les diaphyses sont beaucoup plus fragmentaires. Dans ce cas de figure, interpréter l'absence de ces éléments par la conservation différentielle est encore moins plausible que précédemment. Par conséquent, l'hypothèse d'un dépôt secondaire est de nouveau avancée. On peut pratiquement écarter le fait qu'il s'agisse d'un dépôt primaire car il faudrait alors envisager un comportement inverse à celui qui a présidé à l'élaboration de la couche d'ossements du secteur II, à savoir un prélèvement ne portant que sur les membres inférieurs et supérieurs et éventuellement sur le rachis, atlas y compris, au détriment des crânes.

Pour les autres segments de fossé, les éléments post-crâniens prédominent largement sur les éléments crâniens. Si ces derniers ne sont pas totalement absents, ce ne sont la plupart du temps que des fragments ou des dents isolées excepté pour le secteur IX où a été mis au jour un crâne d'enfant auquel il manque toute la partie antérieure (face et frontal) et dont l'âge au décès se situe entre douze et quinze ans. En revanche, le taux de conservation des os des extrémités et des vertèbres, très proche de celui observé dans le secteur II reste très faible.

Le site pris dans son ensemble ne montre pas de déficit majeur entre les crânes et les os longs. Autrement dit, les diaphyses souvent fragmentaires rencontrées de façon isolée sur toute la longueur des fossés compensent le déficit observé dans le secteur VIII, alors que les fragments crâniens ne modifient que très faiblement les résultats obtenus pour l'ensemble des secteurs II et VIII. Bien que le matériel ne provienne que d'une partie du gisement, on est en droit de se demander si ces os isolés ne sont pas tout simplement des vestiges que l'on aurait négligé de ramasser lors du remaniement de dépôts initiaux correspondant probablement à des sépultures primaires. On ne peut toutefois l'affirmer en raison du faible taux de conservation obtenu pour les os des mains et des pieds et pour les vertèbres que la conservation différentielle ne suffit pas à expliquer.

4. ÉTAT DE CONSERVATION

a. Fragmentation

Elle est importante et affecte essentiellement les os longs. Seules quelques extrémités distales d'humérus et une extrémité distale de tibia sont conservées. Elle n'a pas le même aspect selon le type d'os. Les humérus se caractérisent essentiellement par des fracturations transversales souvent régulières et au nombre de deux ou trois par diaphyse. Les cassures longitudinales sont un peu plus nombreuses pour les fémurs, on les retrouve surtout au niveau des extrémités inférieures. En revanche, ces fractures sont largement prédominantes pour les os des avant-bras et des jambes. Les cassures en spirales (Marschall 1989) sont plus fréquentes pour les os des membres inférieurs (fémurs, tibia) que pour ceux des membres supérieurs mais elles sont loin d'être majoritaires. Les éclats, témoins de points d'impact, sont rares. Il semble donc que cette fracturation se soit produite essentiellement sur des os secs. De plus, le fait qu'elle ne soit pas systématique, quelques diaphyses fémorales et tibiales sont pratiquement intactes, suggère qu'elle soit la conséquence des remaniements et/ou écrasements provoqués par le poids des sédiments plutôt que des indices d'une activité de boucherie.

b. Altérations de la surface osseuse

Les os ont en général des surfaces très érodées, excepté pour le matériel provenant de la fosse.

Les empreintes de racines sont parfois importantes et profondes.

Quelques traces observées à la surface de certains os témoignent d'une activité animale. Elles sont nombreuses et particulièrement bien marquées sur la face antérieure d'un fragment de diaphyse fémorale. L'os ayant été attaqué par la face médiale et la face latérale, les traces se recoupent en formant de façon irrégulière des chevrons. Leur profil est en "U" et légèrement dissymétrique. L'épaisseur de la corticale n'est plus à cet endroit que de quelques millimètres. D'autres traces repérées sur un fragment de diaphyse humérale et sur une diaphyse radiale gauche ont une section plus large et plus rectangulaire. Elles correspondent toutes probablement à des empreintes laissées par des grignotements de rongeurs.

Seule une strie de découpe a pu être observée sur la face postérieure d'une diaphyse humérale gauche provenant de la fosse. Elle est localisée au tiers inférieur, au-dessus d'une cassure transversale régulière et n'est en liaison avec aucune insertion musculaire ou ligamentaire.

B. ÉTUDE PALÉODÉMOGRAPHIQUE ET BIOLOGIQUE

Étant donné le mauvais état de conservation des ossements, ces études ne peuvent être que très limitées.

1. DÉTERMINATION DU SEXE ET DE L'ÂGE

La diagnose sexuelle des adultes a été établie selon la méthode de Bruzek (1991) qui tient compte de cinq critères morphologiques. Celle des immatures n'a pas été tentée. Sur les huit coxaux d'adultes présents, un seul possède trois critères étudiables. Il s'agit d'un coxal gauche d'un sujet féminin qui provient de la fosse. Nous nous sommes abstenue de toute détermination à partir du crâne en raison du faible pourcentage de fiabilité de cette méthode.

Le mauvais état de conservation des coxaux n'a permis aucune estimation de l'âge des adultes que ce soit à partir de la surface auriculaire ou de la symphyse pubienne. Le degré de fermeture des sutures crâniennes et l'usure dentaire semblent indiquer que la population adulte n'est pas très âgée : seuls deux crânes parmi les mieux conservés sont en partie ou totalement synostosés ; de même, les dents sont dans l'ensemble peu usées et les pertes *ante mortem* sont très rares. Aucune arthrose n'est à signaler sur les quelques éléments vertébraux présents.

L'estimation de l'âge des enfants n'a pu être obtenue qu'à partir du degré d'éruption et de calcification des dents (Ubelaker 1978) et uniquement pour deux d'entre eux :

Individus	Âge
Secteur II (crâne n° 7)	8 ans (± 24 mois)
Secteur IX	12 ans (± 30 mois)

2. ÉTUDE BIOLOGIQUE

Les crânes et les os longs ont été décrits respectivement selon les travaux de D. Ferembach (1974) et Olivier (1960) et mesurés selon les définitions données par Martin (1988).

a. Squelette céphalique

Onze crânes relativement complets dont trois enfants ont pu être mesurés. La face est présente pour

deux d'entre eux (dont un enfant). Les crânes II-3, II-7 et II-9 ont une forme arrondie, les deux premiers ont un contour ovale et le dernier un contour ovoïde. Les autres ont tous une forme allongée et un contour ovale.

La majorité des crânes sont hauts avec un frontal moyennement divergent, large et bombé sauf pour les individus II-9 (très divergent et étroit) et VIII-2 (front aplati). Seul l'indice crânien horizontal reflète une certaine hétérogénéité : trois crânes (II-4, II-5 et VIII-3) sont hyperdolichocrânes (très allongés), deux (II-9 et VIII-2) dolichocrânes et deux (II-3 et II-7) mésocrânes. La seule face étudiable (crâne 9) est étroite et haute, ses orbites sont basses et sa largeur du nez est moyenne.

Une suture métopique caractérise les frontaux II-3 et VIII-7 et un os au lambda est présent sur les crânes II-5, II-9 et II-2. Des *cribra orbitalia* ont été observés pour cinq individus (II-3, II-4, II-5, II-9 et VIII-7).

b. Squelette post-crânien

D'un point de vue descriptif, le seul fait remarquable concerne la face postérieure des tibias en raison du développement particulièrement saillant de beaucoup de lignes obliques et de la faible valeur du diamètre transversal à ce niveau.

L'étude métrique ne porte que sur cinq mesures relatives à trois types d'os : il s'agit pour les humérus de la largeur de l'extrémité distale, pour les fémurs des diamètres antéro-postérieurs et transversaux sous-trochantériens et pour les tibias des diamètres antéro-postérieurs et transversaux à hauteur du trou nourricier. Les indices obtenus à partir de ces quatre dernières mesures indiquent une tendance générale à un aplatissement antéro-postérieur des fémurs et transversal des tibias.

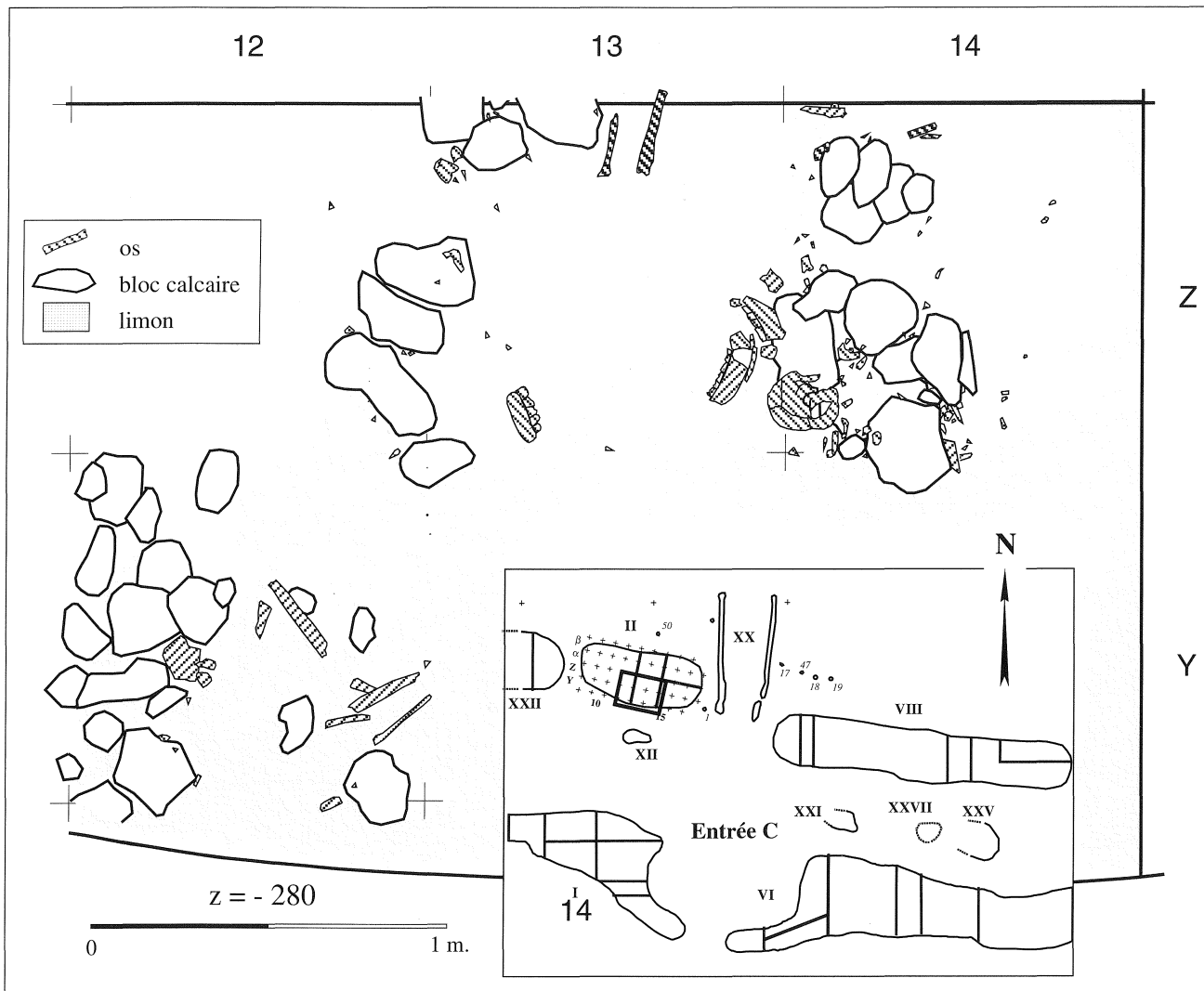


Fig. 74 : Chantier 5, secteur 2 : distribution des restes humains (cote - 280).

C. RÉPARTITION SPATIALE

Aucune connexion anatomique n'a été mise en évidence tant sur le terrain qu'en laboratoire. En revanche, pour chaque segment de fossé, de nombreuses liaisons de second ordre, essentiellement des collages, ont pu être retrouvées. Ils témoignent d'importants déplacements aussi bien verticalement qu'horizontalement (fig. 74, 75).

1. SQUELETTE CÉPHALIQUE

Dans la fosse, les éléments relatifs au squelette céphalique sont bien conservés et se présentent sous forme d'os crâniens isolés mais complets tels qu'une

voûte pariétale, un occipital, une face ... En revanche, il n'y a ni dents ni mandibule.

Dans l'enceinte interne, les éléments crâniens sont très rares, ils ne sont présents que dans les secteurs XXVII et XIII sous forme de fragments.

Dans l'enceinte externe, les éléments crâniens sont absents des secteurs XXII et V du fossé interne alors que quelques fragments sont présents dans le secteur X.

Parmi les crânes les plus complets, un seul a été retrouvé dans le secteur IX, les autres se concentrent dans les secteurs II et VIII. Leur face d'apparition est variable et ils reposent parfois en position de déséquilibre (cf. crâne II-3 qui repose sur sa face antéro-inférieure). Dans le fossé externe, les éléments crâniens ne sont représentés que par des dents. Le chantier 7 n'a également fourni que des éléments isolés (dents et fragments).

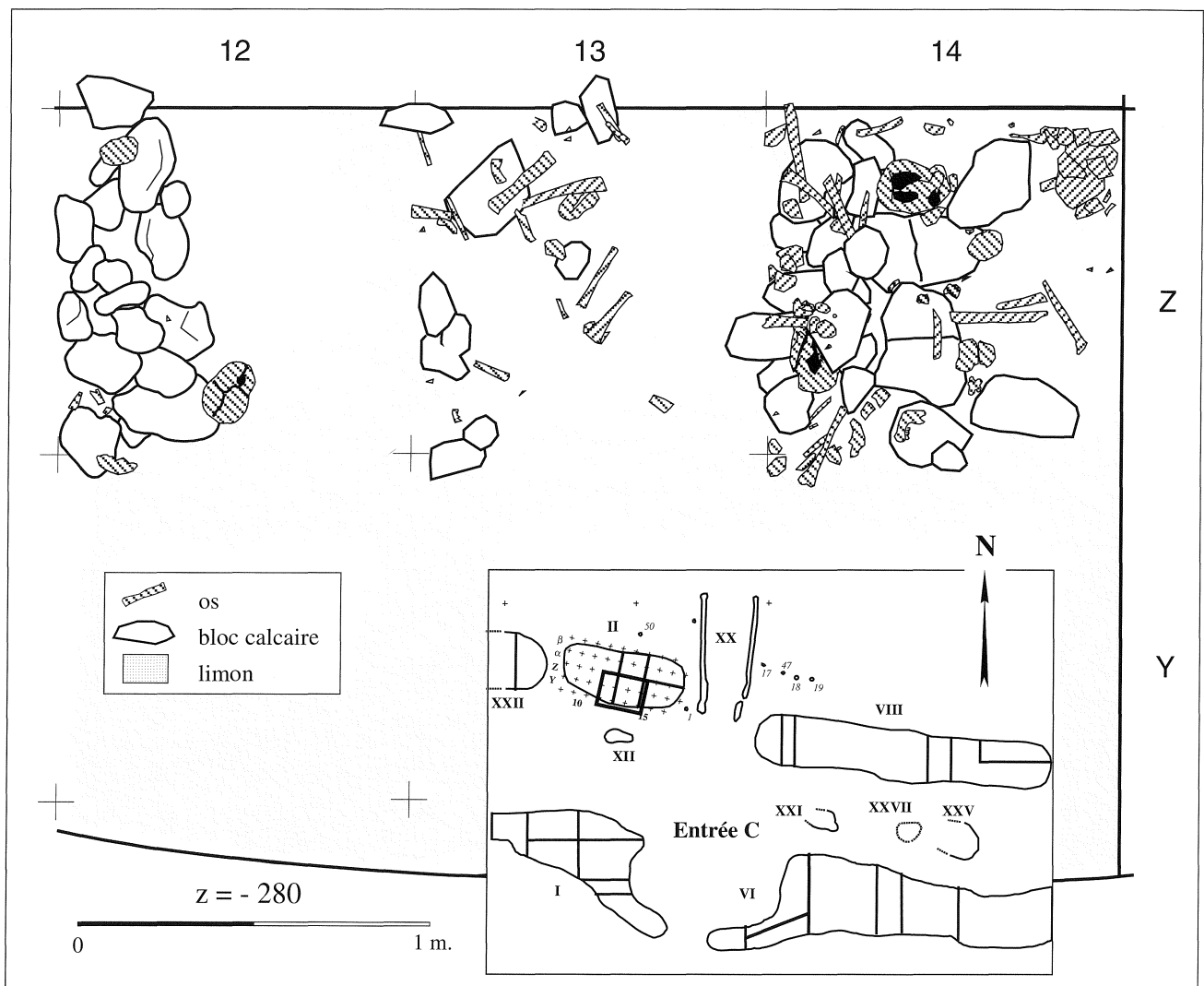


Fig. 75 : Chantier 5, secteur 2 : distribution des restes humains (cote - 300).

2. SQUELETTE POST-CRÂNIEN

Dans la fosse, les différentes régions anatomiques sont représentées à l'exception des os des mains et du rachis.

Dans l'enceinte interne, la proportion de matériel isolé relativement complet est plus importante que pour les crânes. Il s'agit essentiellement de fragments de diaphyse et d'un fragment de bassin.

Dans l'enceinte externe, il n'existe aucune répartition par région anatomique dans les secteurs II et VIII susceptible de traduire un éventuel rangement par type d'os ou même une disposition permettant de retrouver la position initiale des corps.

Les éléments isolés présents dans les secteurs XXII et V ne sont que des fragments de diaphyse (humérus et fémurs) alors que dans les secteurs IX et X ils sont associés aux éléments crâniens. Dans le secteur X, outre la présence de vertèbres, on peut remarquer que là encore, les éléments post-crâniens sont proportionnellement plus importants que les éléments crâniens. Cette constatation est également valable pour le fossé externe et le chantier 7.

D'une façon générale, il semble donc que les ossements (os entiers et fragments) se présentent soit sous forme isolée soit sous forme d'ossuaires (secteurs II et VIII) dénués de tout rangement. Les os les plus complets, aussi bien crâniens que post-

crâniens, se concentrent au niveau des ossuaires mais il arrive qu'un crâne (secteur IX) ou des diaphyses relativement complète (secteur V) soit retrouvés de façon isolée. Cependant, ce matériel épars est le plus souvent constitué de petits éléments (fragments ou dents isolées).

D. CONCLUSIONS

Le matériel humain provenant du site de Diconche correspond, toutes structures confondues, à un minimum de vingt-sept individus dont trois enfants. Il se répartit à la fois dans la fosse, dans les enceintes interne et externe avec toutefois une nette concentration dans les secteurs II et VIII du chantier 5 (entrée nord). Les ossements se présentent soit sous forme de matériel isolé soit sous forme d'ossuaire. L'analyse de la répartition spatiale conjuguée à celle du taux de conservation laisse supposer que ce matériel isolé serait le témoin de sépultures primaires qui auraient été détruites lors des diverses phases d'occupation du site, les ossements ayant pu être rassemblés pour une part de chaque côté de l'entrée nord, ce qui expliquerait l'absence totale de connexion dans les secteurs II et VIII.

XII. LES DÉCORS ARTENACIENS

Approche expérimentale

Jean-Marc BOUCHET, Claude BURNEZ

A. LA MÉTHODOLOGIE

Nous avons tenté d'expérimenter les techniques et de retrouver les objets utilisés par les Artenaciens de Diconche pour l'obtention des décorations. Nous avons adopté une démarche pragmatique proche de celle de X. Gutherz (Gutherz 1984) et de L. Laporte (Laporte *in* Gomez 1990). Dans un premier temps, l'examen de plusieurs milliers de tessons décorés a fait ressortir que, sur ce site, les empreintes ont été, à une majorité écrasante, effectuées au trait-tiré ou au point-tiré. D'autre part, il est bien évident que ces impressions ne sont pas le décor lui-même mais seulement des creux pour l'insertion et la consolidation d'incrustation. À part un exemplaire franchement rouge, les matières employées apparaissent blanches après cuisson et F. Convertini, en procédant à des analyses, a pu prouver qu'il s'agissait de calcaire. Il faut reconnaître que les problèmes de liant et de cuisson ne sont pas nettement analysables. Nous n'avons pas essayé d'insérer des matières dans des empreintes, expérimentation qui n'aurait eu de sens qu'en effectuant une cuisson et probablement en s'appuyant sur des données chimiques qui ne sont pas dans nos capacités. Toutefois, C. Chevillot (à paraître) nous a indiqué qu'il a tenté cette expérience avec succès en utilisant de la craie campanienne broyée et rendue pâteuse par un apport d'eau. Après séchage, cette incrustation a résisté à la cuisson et résiste encore lorsque l'on procède au lavage du récipient. Il est certain que d'autres techniques ont pu être employées par les Néolithiques. Cette expérience est intéressante et permet de penser que les poussières d'os utilisées entre autres dans les régions danubiennes devaient avoir un autre liant que de l'eau.

Nous avons procédé sur de l'argile commerciale épurée, notre objectif se limitant à la reproduction

d'impressions et à la détermination des objets qui avaient pu être utilisés, sans s'attacher à la "chaîne opératoire" de la fabrication de la céramique. Les empreintes ont été faites sur de la pâte fraîche plastique, souple et ayant séché environ 15 minutes en plein air. La technique du point-tiré s'accommode mal d'une argile trop sèche alors que, si l'argile est trop humide, se produisent des enfoncements de la paroi. Dès que la surface est très sèche, il se produit des écaillures : ceci est fréquemment le cas pour les incisions, très rares sur Diconche. Sur les sites du Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme (Dordogne) ou au Camp à Chalignac (Charente) par exemple, où les incisions dominent, elles sont réalisées aussi sur pâte fraîche.

Tous les outils ont été employés en général mouillés car, de cette façon, ils ne s'encrassent pas et n'effectuent pas de prélèvement de pâte. Le travail entraîne des tassements latéraux, avec très souvent des boursouflures sur les lèvres de l'empreinte et/ou des repoussés à l'intérieur de la paroi. C'est ce qu'ont probablement fait les Artenaciens. Avec un objet sec, dans la technique du point-tiré par glissement oblique, l'instrument retient de l'argile qui oblitère les empreintes suivantes. Les décors obtenus par cette technique d'humidification de l'instrument sont restés très propres, plutôt très nets, ce qui, en observant les tessons, nous a permis une détermination suffisamment précise des outils employés. Cependant, des prélèvements de pâte ont eu lieu dans certains cas et on peut penser que cela a été fait volontairement, peut-être pour obtenir des empreintes plus profondes sans que l'on puisse réellement parler d'estampage ou d'excisé.

Qu'elle que fût la technique, dans tous les cas, un lissage, sommaire et localisé, a nettoyé les bords des empreintes en éliminant la quasi-totalité des bavures. Parfois, cette action a refermé partiellement l'empreinte, provoquant un rapprochement des bords.

B. LES OUTILS

1. LES MATÉRIAUX

Étant donné la grande variété des impressions, nous avons pensé, en première analyse, que de nombreux objets divers avaient été utilisés : coquillages, actuels ou fossiles, os, plumes, végétaux divers, silex et instruments tels que peignes, matrices. En fait, il est apparu très rapidement, qu'à part quelques exceptions, les empreintes étaient obtenues simplement par des branchettes ou branches brisées sans apprêt ou bien sommairement aménagées. Il faut rappeler que, sans expérimentation, c'était l'hypothèse proposée par le Doyen É. Patte (Patte 1971, p. 141).

Après avoir procédé à une sélection d'une trentaine de tessons représentant une gamme significative des empreintes dans l'important mobilier de Diconche, nous avons donc tenté de les reproduire à partir de ces bâtons de bois.

Plusieurs essences de bois ont été essayées et notre choix s'est porté sur un seul arbuste sans que nous suggérions pour autant que cela soit nécessairement celui-là qui ait été utilisé exclusivement par les potiers néolithiques. Il s'agit du cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea* L.), qui croît aussi bien dans les milieux humides, marais ou bois marécageux, que dans les endroits secs. Une autre variété de cornouiller (*Cornus mas* L.), espèce que M. Gruet a reconnu dans la vallée de la Seugne, a pu tout aussi bien fournir des branchettes du même type. Ces arbres ne dépassent guère cinq mètres de haut et leur bois est recherché pour les manches d'outil étant donné sa grande dureté et sa résistance. Ses fruits sont des drupes rouges comestibles. Ces essences présentent les particularités suivantes :

- 1) les branches et branchettes font plusieurs dizaines de centimètres de longueur pour un même diamètre ;
- 2) les fractures sont propres et franches pour les petits diamètres sans aide d'un objet quelconque. Pour les branchettes plus importantes, entre 5 mm et 10 mm, pour obtenir une cassure sans effilochage, il faut prendre appui sur un objet, coupant de préférence, tel une lame de silex ;
- 3) c'est un bois très résistant à la flexion et à la fracture même après séchage ;
- 4) il est relativement facile à fendre en parties égales (essai avec une lame en silex) ;
- 5) il se façonne facilement sur de la roche, tel un grès fin, pour obtenir des pointes, des arrondis ou des côtés plats.

Dans le vocabulaire que nous avons utilisé, "cassure" est appliqué autant à la brisure d'un bois sans support qu'à la taille à l'aide d'un support

coupant (lame de silex). Dans le premier cas la section est franche au niveau de l'écorce mais l'aubier montre une troncature à front irrégulier. Celles qui résultent d'un véritable sectionnement de la branchette avec un instrument coupant donnent un front parfaitement rectiligne. Les impressions laissées sont alors difficiles à distinguer de celle d'une esquille d'un os du genre métacarpe d'ovi-capridé, toutes montrant de légers arrondis latéraux.

Nous devons enfin insister sur le fait que les diverses impressions que nous avons pu remarquer et reproduire ne sont qu'un échantillonnage de ce qui a pu être réalisé et que nous ne pensons pas qu'il faille voir dans ces catégories l'expression d'un choix par le potier néolithique. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agit d'une utilisation occasionnelle des matériaux disponibles et des expériences acquises. La finalité était uniquement d'obtenir des empreintes retenant fortement l'incrustation à la cuisson et à l'utilisation domestique. Elles étaient donc occultées sur le vase terminé et seul le motif était visible. L'utilisation presque exclusive du point-tiré en Saintonge répond certainement à cette exigence. Cette technique spécifique doit caractériser sinon un atelier, du moins un savoir-faire régional partagé par plusieurs producteurs.

2. MORPHOLOGIE DES OUTILS EXPÉRIMENTAUX

Ici sont seuls représentés et décrits les exemples les plus caractéristiques, sans prétendre à l'exhaustivité. Il ne semble pas d'ailleurs qu'il s'agisse de choix délibérés mais plutôt d'utilisations opportunistes et aléatoires. Les numéros renvoient à l'inventaire des poches du chantier 4 dans lequel les décors ont été sélectionnés. Tous n'ont pas été illustrés ici.

- Baguettes non apprêtées à cassure franche

Tesson 2335 : baguette fracturée sur support coupant, d'un diamètre d'environ 4 mm, utilisée verticalement. Les petits tétons sont dus au retrait naturel de la moelle comprimée par la pression de l'outil sur la pâte, les impressions se chevauchant parfois (fig. 76, n° 2 ; photo 27, n° 2). Cette technique a été très fréquemment utilisée et pourrait avoir une signification chronologique à Diconche.

Tesson 1554 : même outil que le précédent mais avec impressions obliques légèrement tirées ce qui a provoqué un chevauchement plus marqué (fig. 76, n° 1).

Tesson 1346 et 2296 : baguette fracturée d'un diamètre d'environ 4 mm. Dans un premier stade d'utilisation de la baguette, les petits tétons, peu marqués,

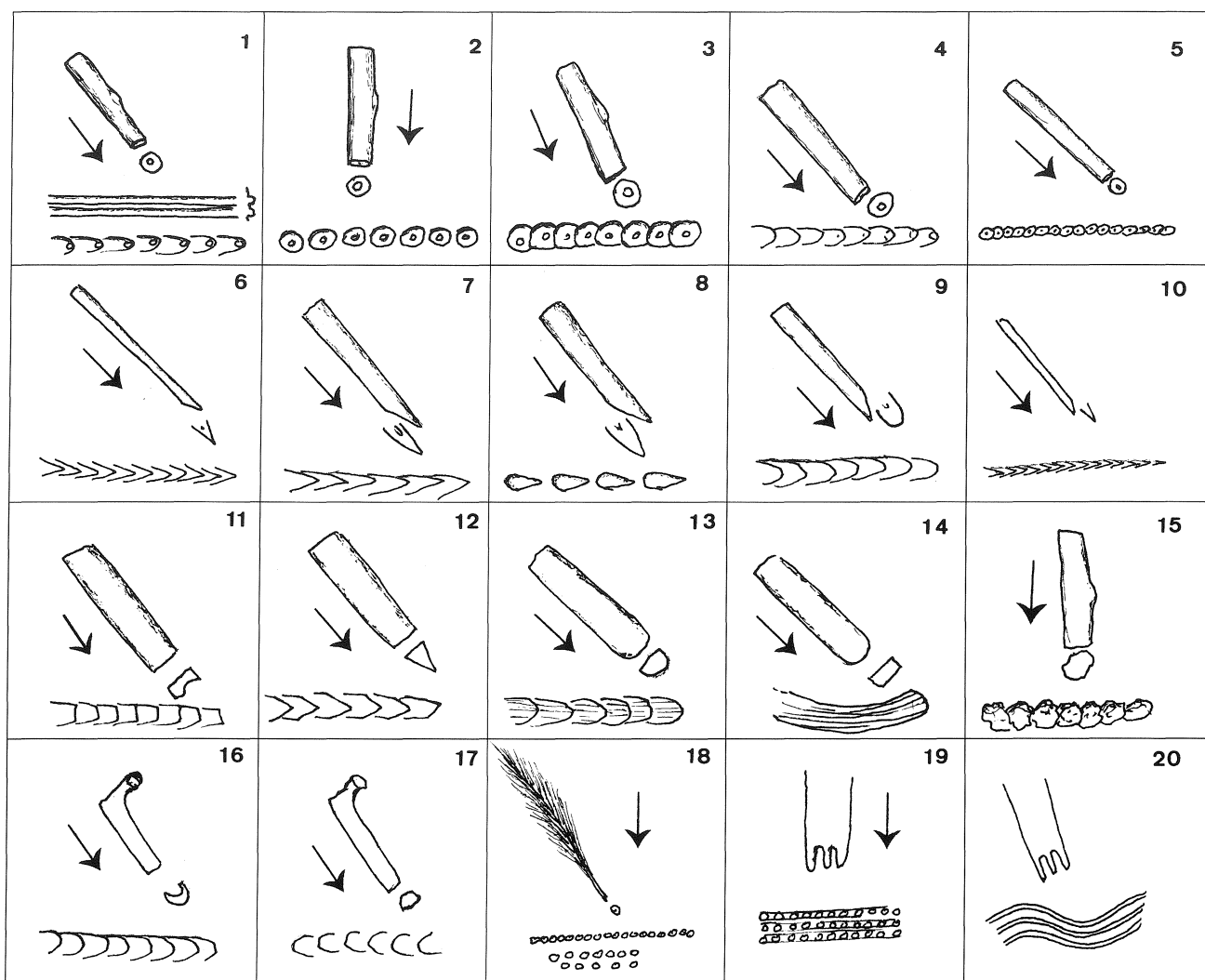


Fig. 76 : Restitution expérimentale des décors.

indiquent un retrait naturel de la moelle peu ou pas compressée par la pression de l'outil sur la pâte. Notons un exemple de pression oblique laissant des marques se chevauchant (fig. 76, n° 4 ; photo 28, n° 2). Tessons 2359 et 918 : identique au 2296 mais avec un outil plus mince (fig. 76, n° 5 ; photos 28, n° 3 et 26, n° 2).

- Baguettes fendues façonnées en poinçon

Tessons 1761, 1994, 1877 et 131 : baguettes aux alentours de 3 mm de diamètre, coupées en sifflet au milieu, ce qui a pour effet d'évider le canal médullaire, utilisées obliquement. Il s'est formé alors un demi-tube à cette extrémité qui a servi au trait-tiré. Il subsiste parfois des petits mamelons résiduels en provenance du canal médullaire.

Le même objet, utilisé pour des incisions, trace deux lignes, le canal laissant un micro listel (fig. 76, n° 6 ; photo 26, n° 3).

Tessons 1614 et 1332 : poinçon sur baguette d'environ 5 mm de diamètre coupée en sifflet ce qui élimine la

moelle sur la partie active ; peut être utilisé pour des incisions (fig. 76, n° 7).

Tesson 1735 : poinçon très fin, sur baguette ; impressions obliques par déplacement de l'outil côté moelle, sans retrait de la ligne. Points très proches (fig. 76, n° 10).

Tesson 485 : poinçon oblique, côté moelle ; impressions relativement espacées (fig. 76, n° 8).

Tesson 1495 : poinçon sur baguette de 6 mm de diamètre, utilisé sur la partie extérieure côté écorce ; point-tirés obliques (fig. 76, n° 9 ; photo 26, n° 1).

Tesson 188 : poinçon très fin ; point-tiré du côté écorce.

- Bois à troncature naturelle régulière sur bois fendu ou à troncature arrondie

Tessons 2265 (deux tessons) et 1224 : le léger arrondi apparaissant sur ces tessons pourrait aussi provenir d'un fragment d'os genre métacarpe d'ovi-capridé, pas nécessairement aménagé (fig. 76, n° 13 ; photos 27, n° 1 et 28, n° 1).

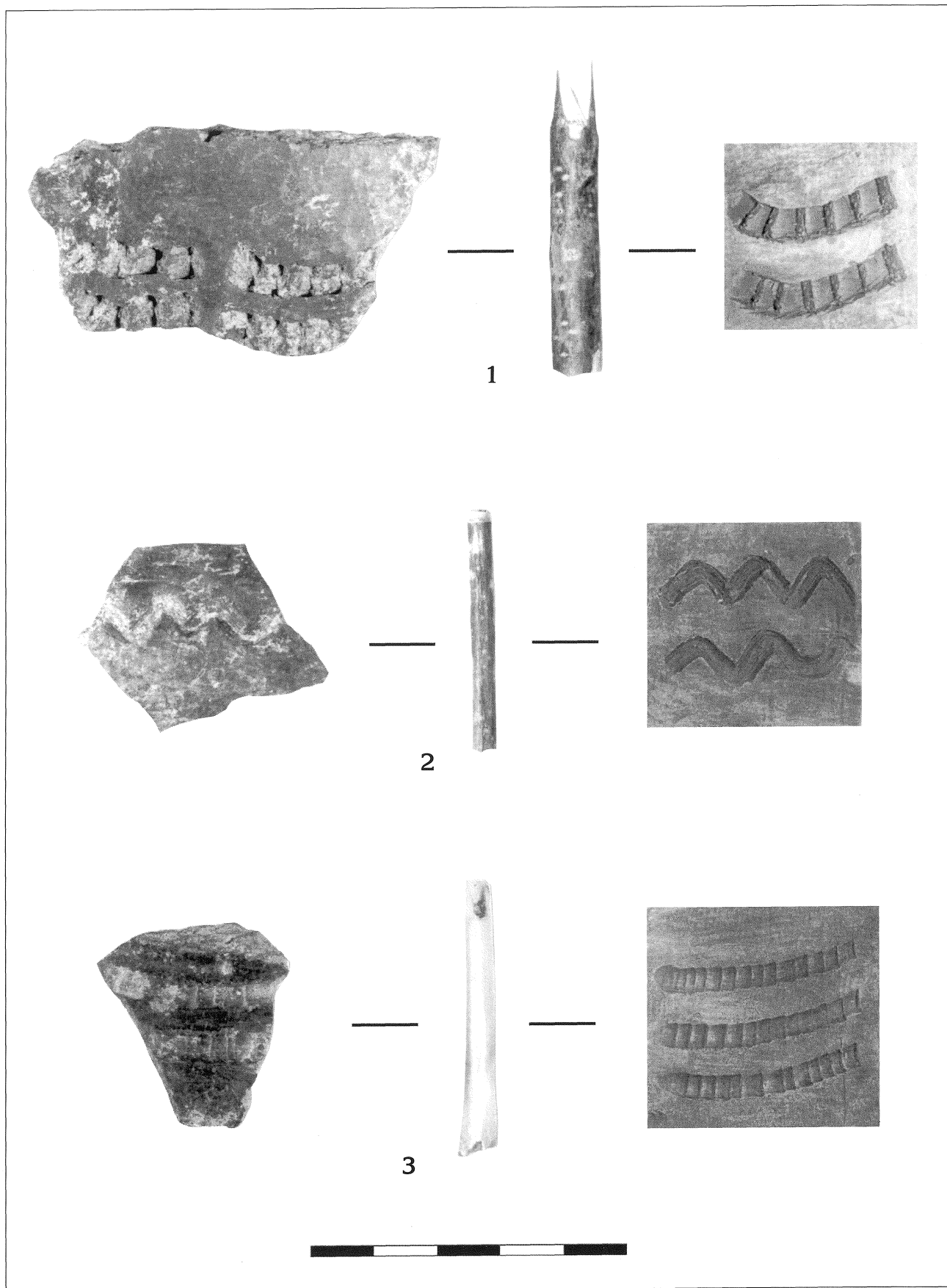


Photo 25 : Restitutions expérimentales de décors.

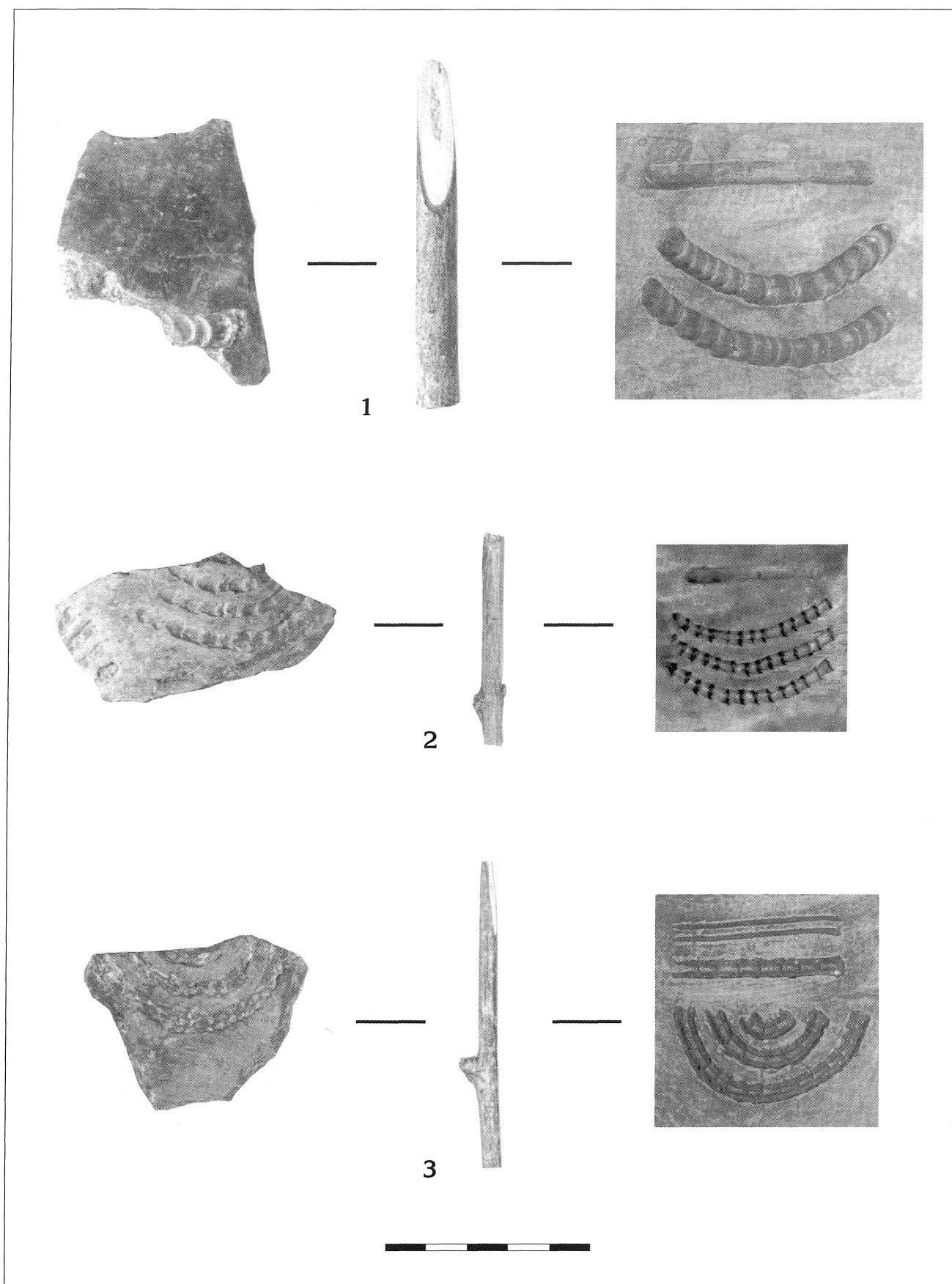


Photo 26 : Restitutions expérimentales de décors.

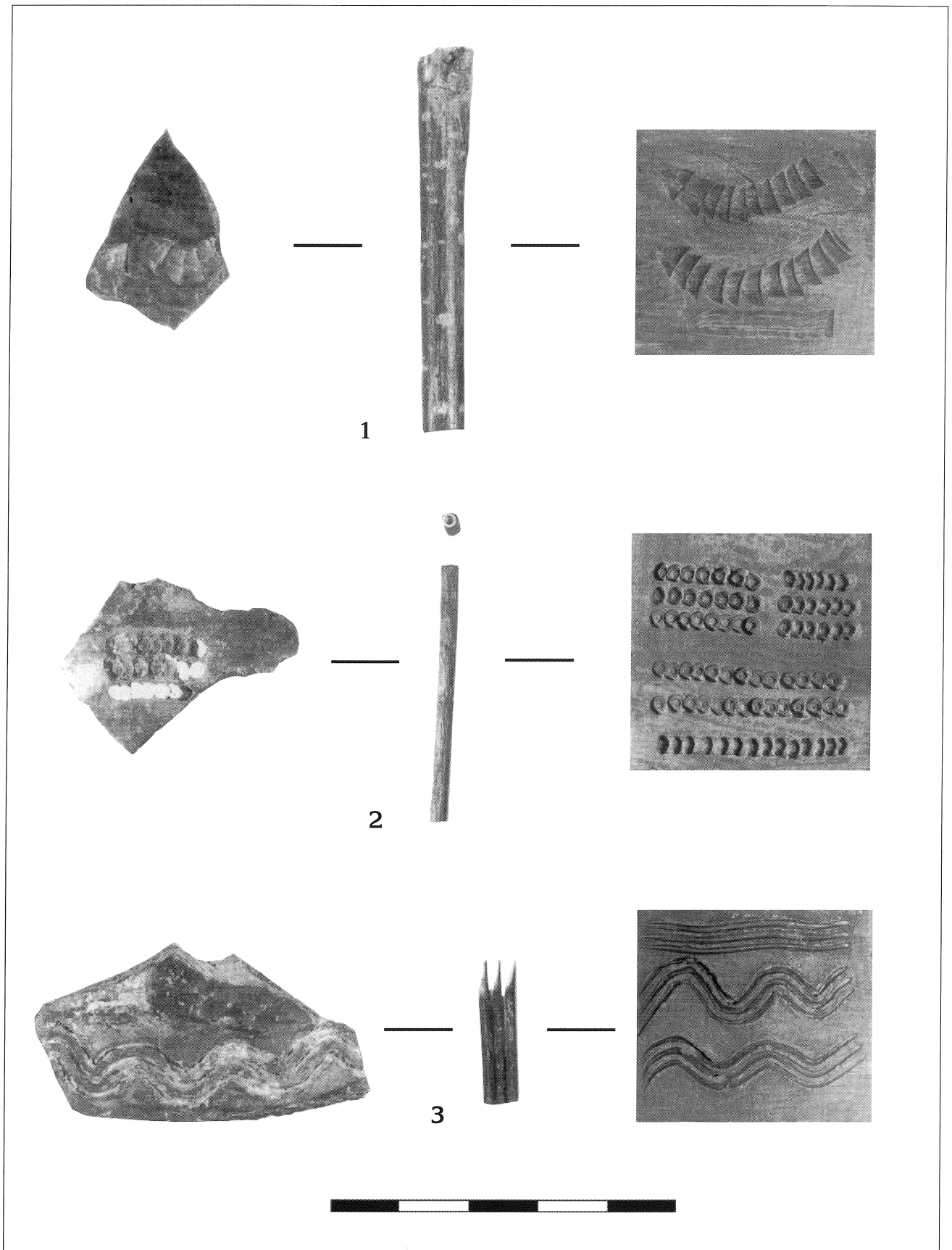


Photo 27 : Restitutions expérimentales de décors.

XII. LES DÉCORS ARTENACIENS

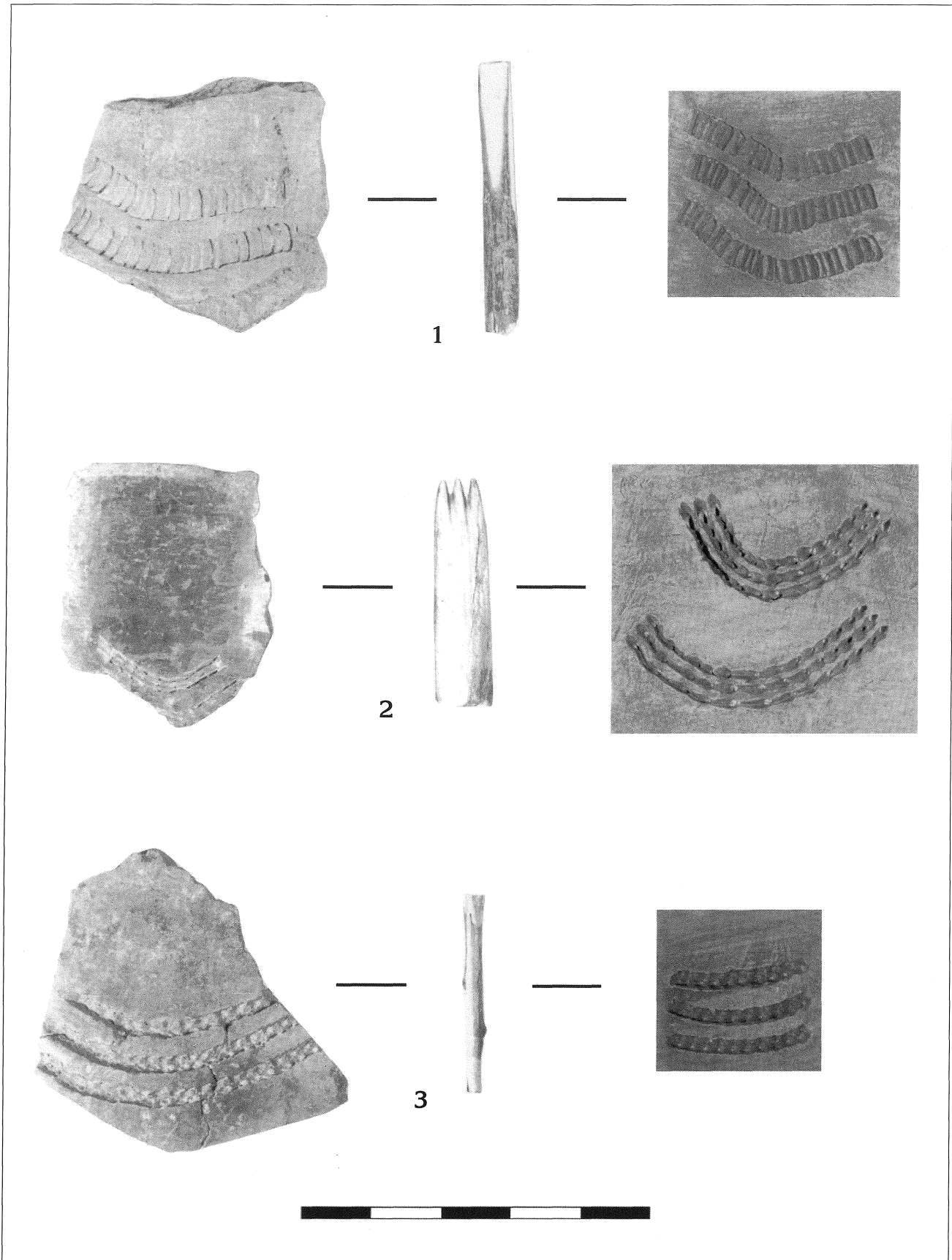


Photo 28 : Restitutions expérimentales de décors.

Tesson 2381 : bois refendu plat soit tiré soit impressionné ; dans le premier cas les stries sont plus nettes (fig. 76, n° 13).

Tesson 1434 : demi-baguette arrondie traînée laissant des stries ; à rapprocher du traîné supérieur côté rond et du tesson ; emploi d'un même instrument mais avec un lissage (fig. 76, n° 14 ; photo 25, n° 2).

Tesson 1705 : identique mais au trait-tiré côté plat (photo 26, n° 1).

- Bois à troncature épaisse et équarrie

Tesson 1781 : bois quadrangulaire de 10 mm de section ; impressions profondes obliques et rapprochées (fig. 76, n° 11 ; photo 25, n° 1).

Tesson 2473 : bois de section triangulaire ; même chose que ci-dessus, quart de baguette de 10 mm employée sur le sommet du triangle (fig. 76, n° 12).

Tesson 2489 : troncature carrée sur baguette plate de 8 mm de section refendue et cassure.

Tesson 2503 : identique ; mais il faut penser que la baguette a pu avoir gardé son état naturel dorsal.

- Baguette non façonnée

Tessons 1215 et 1601 : branchette, d'une grosseur importante, simplement brisée, sans apprêt postérieur, laissant des impressions irrégulièrement jointives d'1 cm de diamètre (fig. 76, n° 15).

- Os

Tesson 312 : os creux laissant une ligne au-dessus des impressions s'il a été utilisé obliquement, paroi ventrale avec prélèvement de pâte (fig. 76, n° 16).

Tessons 1772 et 2264 : os creux qui, au contraire du bois, ne laisse pas de stries (photo 25, n° 3).

Tesson 1845 : os creux très proche du cas précédent, même caractéristique (fig. 76, n° 17).

- Plumes

Tessons 1693 et 918 : décor à la plume, laissant un petit téton ; point-tiré pour le pourtour du motif, le champ portant des points non jointifs, obliques ; le

canal d'alimentation de la plume crée le trou sans aucun apprêt (fig. 76, n° 18).

- Peigne (ou assimilé)

Tessons 2113, 2157, 2277, 2246 et 385 : au pointillé très serré les deux premiers tessons verticaux ou bien traînés (bois) (fig. 76, n° 19, 20 ; photos 27, n° 3 et 28, n° 2).

- Coquilles

Tesson 2591 : impressions très régulières avec un fragment d'une coquille supérieure de pétoncle (Pecten).

Tesson 2597 : impressions assez proches et verticales.

Des fragments de Pecten fossile peuvent aussi avoir été employés et, aux Orgeries de Courcoury (Charente-Maritime), une huître fossile a servi à reproduire un décor en "palmette" sans difficulté (Bouchet, Burnez 1998).

Le tableau que nous présentons ne couvre pas toutes les variétés figurées et/ou décrites dans les planches. Par ailleurs, il était difficile de reproduire graphiquement les traits particuliers reconnus à la binoculaire pour lesquels on ne peut choisir entre une empreinte au bois ou à l'os. Les deux sont souvent très proches. Ce n'est que lorsque nous n'avons pas pu obtenir une empreinte assez près du modèle avec un bâtonnet que nous avons suggéré l'utilisation de l'os. Le but de cette expérimentation était de montrer qu'il était facile de créer ces impressions avec des objets non élaborés.

L'orientation de l'instrument a montré que des impressions qui, au premier abord, semblaient d'origines diverses pouvaient être, en fait, obtenues par le même objet manié différemment. L. Laporte, dans son étude sur l'Artenac, était arrivé aux mêmes conclusions (Laporte 1986). Il faut, dans les descriptions des vases, nuancer certains diagnostics faits plusieurs années avant les expérimentations et donc ne leur attribuer qu'une valeur très subjective.

XIII. ANALYSE PÉTROGRAPHIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA CÉRAMIQUE

Fabien CONVERTINI

Tout au long des années de fouille, nous avons procédé à des analyses sur la céramique au fur et à mesure qu'apparaissaient et évoluaient les problématiques archéologiques. Cette contribution regroupe donc des parties disparates concernant, entre autres, aussi bien des problèmes de provenance des matériaux argileux, des éléments de technologie céramique que des identifications de matière en incrustation dans les décors.

Pour chacun des types d'étude (pétrographique, techno-culturelle), le découpage culturel et chronologique (Peu-Richard, "Inconnus de Diconche" et Artenac) a servi de fil conducteur.

A. ÉTUDE PÉTROGRAPHIQUE

Soixante-et-un vases ont été analysés en lames minces afin de déterminer sur les divers types de production les choix spécifiques ou bien au contraire les constances dans la recherche de la matière première argileuse. La production arténacienne, par son abondance, a été privilégiée par rapport aux deux autres cultures représentées sur le site. D'autres techniques d'analyses ont été ponctuellement utilisées : il s'agit de la diffraction de Rayons X et de l'identification des minéraux lourds.

1. MÉTHODOLOGIE

a. Lames minces

Les observations ont été réalisées à l'aide d'un microscope pétrographique sur des lames minces de

céramique. L'épaisseur normalisée et constante de la tranche (25 microns) et les propriétés optiques des constituants de la céramique traversée par la lumière permettent une détermination minéralogique précise. De plus, la section doit être réalisée perpendiculairement à la paroi afin d'étudier les constituants de surface. L'utilisation d'une technique issue de la minéralogie est possible car la céramique est assimilable à une roche artificielle constituée de deux parties distinctes : d'une part d'une fraction initialement plastique appelée matrice et d'autre part d'une fraction non plastique correspondant aux inclusions (minérales et végétales). La détermination minéralogique est réalisée essentiellement sur la fraction non plastique, la plus directement accessible au microscope car la matrice est composée, elle, de particules plus difficilement identifiables car de dimension trop réduite (2 microns). Elles sont, de ce fait, situées à la limite de la résolution du microscope ; d'autres méthodes d'étude sont alors préconisées comme la diffraction de Rayons X. Néanmoins, l'étude de la matrice en lame mince permet quand même d'individualiser les deux grandes familles de constituants : une première phylliteuse (minéraux argileux) et une deuxième de nature carbonatée (calcites microcristallines). À la détermination minéralogique s'ajoutent également les études morphologique et morphométrique des inclusions ainsi que leur densité.

Toutes ces études ont pour but d'identifier le cortège minéralogique naturel afin de préciser l'origine géologique des dépôts argileux pour ensuite proposer une ou plusieurs origines géographiques.

Les définitions des termes utilisés proviennent en grande partie des travaux de L. Courtois (Courtois 1971 ; 1976) complétés par nous-mêmes (Convertini *in* Burnez 1996b).

b. Diffraction de Rayons X

Les minéraux argileux sont étudiés sur la fraction granulométrique inférieure à 2 microns. Le sédiment total est dispersé dans de l'eau déminéralisée puis décarbonaté. La séparation de la fraction destinée à être analysée se fait par décantation et centrifugation. La pâte ainsi obtenue est étalée sur trois lames : une lame est non traitée, la deuxième est mise dans une enceinte saturée en éthylène-glycol pendant 48 h minimum et la troisième est passée au four à 550 ° durant une heure. Ces trois lames sont analysées sur un diffractomètre Philips (K Cu). L'identification et l'estimation semi-quantitative des minéraux se fait par la mesure de leurs réflexions caractéristiques sur diagramme des lames glycolées.

c. Minéraux lourds

Les minéraux lourds correspondent aux grains sable de densité supérieure à 2,9. Ces particules sont particulièrement riches en informations. En effet, elles font partie du cortège des inclusions naturelles caractérisant le sédiment argileux employé pour la confection de la céramique. Ce cortège peut être comparé à ceux de prélèvements de sédiments meubles et de sables alluviaux. Cette technique d'analyse apporte des résultats précis permettant d'affiner les zones d'approvisionnement en argiles (Convertini *in Burnez* 1996b). Malheureusement, les effectifs de grains étaient souvent réduits à cause de la faible taille des tessons broyés ce qui a impliqué que peu de cortèges statistiquement exploitables ont pu être utilisés.

2. DESCRIPTION ET ORIGINE DES GROUPES PÉTROGRAPHIQUES DÉTERMINÉS

La totalité des pâtes observées dans la céramique des trois groupes culturels a été regroupée dans une description commune. Pour chaque groupe, une ou plusieurs origines potentielles est donnée, certaines étant localisées sur la figure 77.

a. Groupe A

- Description

La matrice est phylliteuse, d'aspect cotonneux, c'est-à-dire que les minéraux argileux individuels ne sont pas perceptibles.

Les inclusions, plus ou moins denses, correspondent aux quartz de granulométrie variable.

Ils sont anguleux lorsque leur dimension est inférieure à 100 microns tandis que les plus gros sont plus usés. Les feldspaths sont absents ou rares. Les fragments de carbonates micritiques sont souvent présents mais rarement en grande quantité.

Les autres inclusions correspondent aux fragments de calcédoine qui sont de deux types : débris de silex cryptocristallins présentant des fantômes d'organismes épigénisés et débris de calcédoine fibroradiée. Parfois quelques micas blancs de taille réduite ont été observés. Enfin, des éléments d'origine pédologique (papules souvent litées et grains d'hématite) indiquent que la végétation avait colonisé le milieu.

Mais l'homogénéité de ce groupe tient beaucoup à la présence d'algues vertes microscopiques (100 microns) vivant en milieu d'eau douce (lacs et cours d'eau). La densité de ces algues varie d'un échantillon à un autre, pouvant aller de quelques rares exemplaires à plusieurs centaines d'individus pour la même surface d'étude. Plusieurs échantillons qui ne présentent d'ailleurs aucun de ces micro-organismes, mais toutes les autres caractéristiques, ont été intégrés dans ce groupe. La variation de densité traduit simplement des lieux différents de collecte des argiles qui ne peuvent donc être que des "terres" situées près d'une étendue d'eau douce.

- Origine potentielle de l'argile

L'ensemble des données permet de reconstituer les conditions de dépôt de l'argile. Il s'agit certainement d'un sédiment alluvial comportant à la fois une composante lointaine (quartz usés, silex du Jurassique) et beaucoup plus locale (carbonates micritiques, calcédoine fibroradiée du Crétacé). La présence de fragments de silex issus du Jurassique écarte la possibilité d'un sédiment provenant d'une vallée qui recoupe uniquement des formations du Crétacé. Ceci entraîne que les lieux de collecte les plus vraisemblables des argiles sont situés dans la vallée de la Charente, en aval de son entrée dans les formations crétacées. L'hypothèse d'une fabrication locale a été évidemment privilégiée et peut être sérieusement étayée. En effet, grâce à l'étude des dépôts alluviaux fossiles au pied du site qui a été réalisée sur une carotte issue de la plaine inondable (cf. étude ce même volume), la palynologie et la sédimentologie ont mis en évidence qu'en contemporanéité avec l'occupation du site, la plaine de la Charente était constituée de chenaux et de nombreux bras morts qui ont permis le développement d'une flore typique de milieux gorgés d'eau (étude L. Marambat, chapitre XV). Les différentes proportions de quartz observées dans la pâte des tessons traduisent des variations dans l'approvisionnement en matières premières argileuses

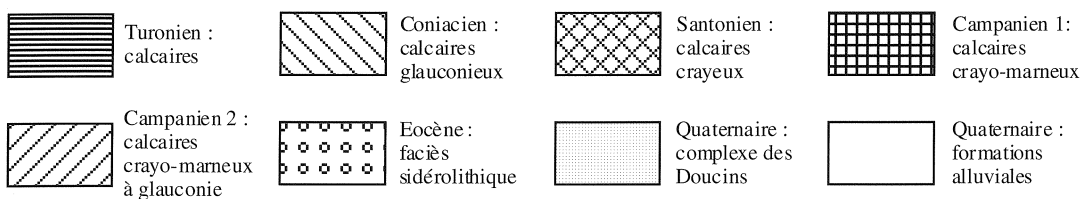
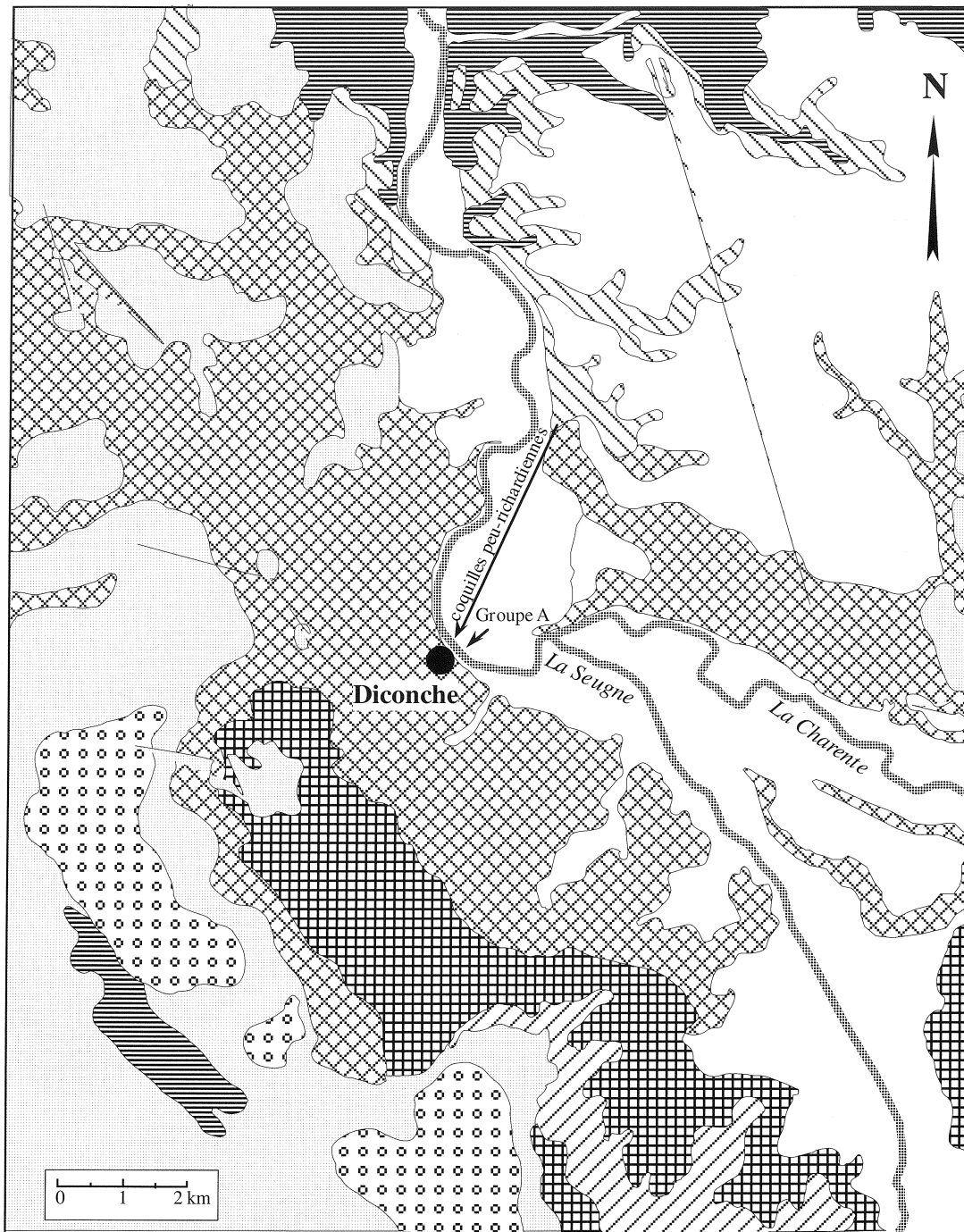


Fig. 77 : Carte géologique avec origine de quelques vases analysés (F. Convertini).

en relation avec les variations latérales des dépôts du cours d'eau qui s'est déplacé dans sa plaine alluviale. Ceci est d'ailleurs corroboré par la présence ou l'absence de carbonates (dépôts plus ou moins proches du plateau santonien) mais il faut également envisager un possible ajout de sable de rivière dans l'argile ce qui ne modifierait pas la nature minéralogique de l'ensemble mais l'enrichirait seulement. L'analyse par diffraction de Rayons X (fig. 78) des argiles alluviales chronologiquement les plus proches de l'occupation du site montre une prédominance des smectites et des illites tandis que la kaolinite et la chlorite sont peu abondantes. L'étude des minéraux lourds (fig. 88) a montré que le cortège était constitué de grenat incolore, de disthène, de sphène, de staurotide, de tourmaline brune, d'amphibole verte, de zircon, d'andalousite ...

b. Groupe B

- Description

La matrice est phylliteuse et cotonneuse, riche en calcites microcristallines. Les inclusions correspondent aux quartz et aux fragments carbonatés micritiques. Le sédiment brut employé est donc proche d'une marne.

- Origine potentielle de l'argile

Tous les niveaux de marne partiellement décalcifiés peuvent être proposés.

c. Groupe C

- Description

La matrice est phylliteuse, cotonneuse et présente une très forte densité de quartz émoussés classés avec quelques fragments carbonatés micritiques. Ce sédiment bien trié est probablement d'origine éolienne.

- Origine potentielle de l'argile

Tous les placages superficiels dont le mécanisme de dépôt est éolien peuvent être proposés.

d. Groupe D

- Description

La matrice est phylliteuse et cotonneuse. Les inclusions sont abondantes et hétérométriques. Le quartz domine le cortège. Les autres éléments correspondent aux fragments de carbonates micritiques et sparitiques ainsi qu'à du grès.

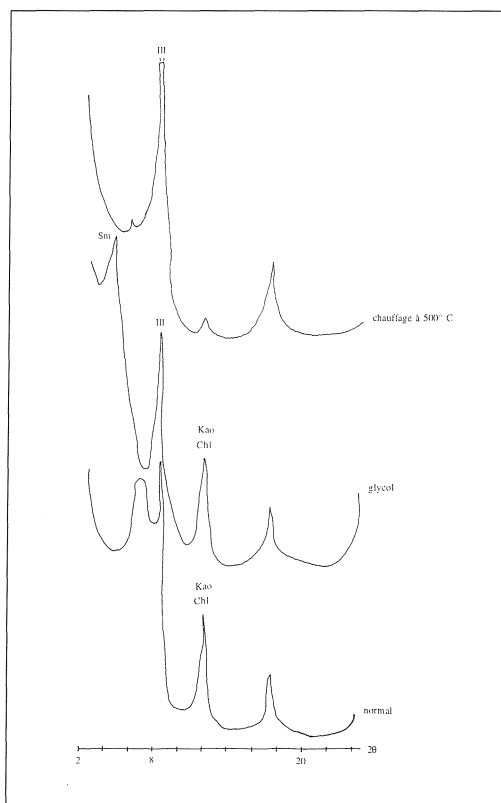


Fig. 78 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus lors de l'analyse des argiles alluviales de la carotte.

- Origine potentielle de l'argile

La présence de fragments de calcaires sparitiques et de grès élargit le champ des possibilités. Des niveaux de grès existent dans le Coniacien et le Cénomaniens d'après la carte géologique au 1/50 000 de Saintes.

e. Groupe E

- Description

La matrice est phylliteuse et cotonneuse. Les inclusions sont moyennement denses et constituées de grains de quartz (30 microns - 1,3 mm) et de feldspaths potassiques (300-400 microns), plus rares. Les éléments d'origine pédologique sont très abondants (hématite, papules).

- Origine potentielle de l'argile

Ce type de sédiment est, dans l'état actuel de la recherche, impossible à localiser.

f. Groupe F**- Description**

La matrice est phylliteuse et cotonneuse. Les inclusions sont peu abondantes mais hétérométriques (entre 50 microns et plusieurs millimètres). Elles sont le résultat de la fragmentation et de l'altération naturelle de roches granitiques faiblement métamorphisées. Le cortège minéralogique est typique de ces formations : quartz, feldspaths potassiques, plagioclases, quelques micas blancs. Ces éléments se rencontrent isolés ou bien associés. Ils sont relativement frais car peu usés. De telles formations affleurent au cœur de massifs montagneux anciens ou actuels.

- Origine potentielle de l'argile

Les granites les plus proches sont ceux du Massif armoricain (Vendée) mais ceux du Limousin ne sont guère plus éloignés.

g. Groupe G**- Description**

Un échantillon d'argile a été recueilli sur le site. Il a été jugé bon de le décrire, certaines poteries ayant pu être fabriquées avec ce sédiment.

La matrice est calcique c'est-à-dire qu'elle est formée de calcites microcristallines. Il s'agit donc d'une marne. Les inclusions détritiques sont peu abondantes. Il s'agit principalement de fragments de calcaires micritiques, de taille comprise entre 300 microns et 1 mm, comportant des débris d'organismes. Quelques quartz (50-800 microns) sont usés et les autres grains correspondent aux fragments de silex (200-300 microns). L'étude des minéraux lourds a montré un cortège numériquement réduit et proche dans sa composition de celui de la carotte (zircon, disthène, tourmaline verte et brune, staurotide, sphène, andalousite, grenat incolore).

Cette argile était déjà préparée car de nombreux grains de chamotte, de taille comprise entre 300 microns et 1,2 mm, toujours à matrice phylliteuse et qui contiennent du quartz en inclusion, sont présents.

- Origine potentielle de l'argile

Cette marne provient d'un niveau meuble de la série santonienne locale (organismes microscopiques contenus dans la craie, débris de silex).

h. Analyse de fragments de torchis

Deux fragments ont été analysés en lame mince. Le premier possède une matrice phylliteuse et cotonneuse. Les inclusions rattachent ce sédiment au groupe 1. L'étude des minéraux lourds a mis en évidence un cortège identique à celui de la carotte (staurotide, zircon, andalousite, disthène, grenat incolore, tourmaline brune ...).

Le deuxième recueilli dans le chantier 3 est différent. En effet, la matrice est phylliteuse mais encore riche en calcites microcristallines dans certaines zones. Les inclusions sont peu abondantes, quartzueuses et de taille réduite (< 150 microns) ou carbonatées selon les zones (fragments de micrites, calcites, bioclastes) (250 microns - 1,2 mm). Cet échantillon pourrait être rapproché du groupe G. Il a été analysé également en diffraction de rayons X et les diffractogrammes ont fait seulement apparaître la présence de l'illite comme minéraux argileux. Par conséquent, ce fragment de "torchis" a subi une forte chaleur qui a fait non seulement disparaître une grande partie des carbonates mais aussi la plupart des minéraux argileux. Rappelons que l'illite reste à peu près stable jusqu'à 900 ° C.

3. RÉSULTATS**a. Le Peu-Richard**

Seuls six vases ont été analysés en lame mince. Ils proviennent tous les six du chantier 3 (n° 2, 3, Dic 87 698, Dic 87 H7 cond 722 a, b et c). Leurs caractéristiques en placent 5 dans le groupe A et le dernier dans le groupe E.

Groupe A	Groupe D
2-3-Dic 87 698-Dic 87 H7 cond 722a et b	Dic 87 H7 cond 722c

Tableau 1 : Répartition des vases peu-richardiens dans les différents groupes pétrographiques.

L'analyse par diffraction de Rayons X (fig. 79a) de l'un des tessons (Dic 87 698) montre, tout comme pour la carotte, une majorité de minéraux smectitiques accompagnés par de l'illite.

b. Les "Inconnus de Diconche"

Sept vases provenant du chantier 3 ont été soumis à l'analyse. Cinq échantillons (n° 8A, 8B, 9, 15 et 17) peuvent être rattachés au groupe A. Un autre vase (n° 16) appartient au groupe B et le dernier (n° 6) au groupe C. Ces deux derniers vases présentent donc une particularité par rapport aux autres mais la localisation précise des argiles employées est impossible à déterminer faute de renseignement plus précis.

Groupe A	Groupe B	Groupe C
8A-8B-9-15-17	16	6

Tableau 2 : Répartition des vases des "Inconnus de Diconche" dans les différents groupes pétrographiques.

L'analyse par diffraction de Rayons X du vase n° 6 (fig. 79b) ne laisse apparaître que la présence d'illite et de smectites.

c. L'Artenac

Quarante-huit vases provenant de la fouille de plusieurs chantiers de Diconche ont été analysés. Dans le détail, la numérotation et l'attribution sectorielle des différentes poteries ont été reportées dans le tableau 3.

Quarante-six vases sur quarante-huit font partie du groupe A ce qui constitue une écrasante majorité de céramiques locales. L'étude des minéraux lourds réalisée sur seulement un échantillonnage réduit de bords digités ou encochés appartenant tous à ce groupe A a montré la présence des minéraux déjà mis en évidence dans la carotte (zircon, disthène, andalousite, staurotide, tourmaline brune, sphène, grenat incolore, amphibole verte ...) démontrant ainsi l'emploi des argiles alluviales de la Charente.

- Chantier 4

La céramique du chantier 4 a fait l'objet d'une étude sur trente-deux échantillons. Une série de 10 vases fins décorés recueillis dans les niveaux supérieurs de la structure a été analysée afin de vérifier si oui ou non une évolution était décelable dans l'emploi des ressources argileuses. La totalité de ces vases a été confectionnée avec une argile du groupe A (donc alluviale) mais l'étude dans le détail de la densité des grains laisse apparaître que les pâtes de ces vases sont plutôt riches en inclusions qui correspondent aux quartz, et que les pâtes les moins

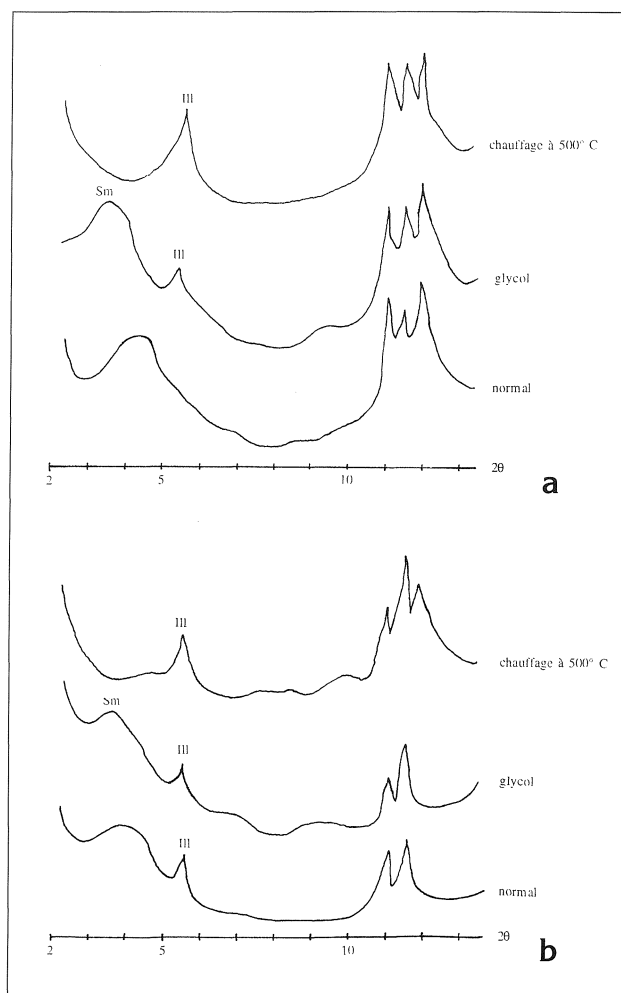


Fig. 79 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus. a : lors de l'analyse du tesson Dic 87 698 (Peu-Richard) ; b : tesson 6 de la couche 11.

denses sont situées au sommet de la structure. La dimension des grains est proportionnelle à l'épaisseur de la paroi car il s'agit essentiellement de quartz de taille réduite (< 150 microns).

De la même façon, une étude sur 17 vases à bords digités et un vase à trou recueillis sur le même chantier a été menée. Tous ont été confectionnés avec une argile du groupe A et il n'existe aucune relation entre la position stratigraphique (donc chronologique) et la densité des inclusions quartzzeuses.

Trois vases particuliers provenant de ce même chantier 4 ont été analysés. Il s'agit d'un vase à épaulement (Dic 91 821 402-406), d'un grand vase à bossettes (Dic 840) et du vase contenant la poudre blanche analysée plus loin (Dic 92 G 11 US 3 1610). Ils appartiennent tous trois au groupe A. Un autre vase Dic 90 US 8 XXX sud US 33/33 1255 a été confectionné avec une argile du groupe A.

En conclusion, les trente-deux vases analysés sur le chantier 4 appartiennent tous au groupe A.

- Chantier 7

Une autre étude focalisée sur les vases à bords digités ou encochés a été conduite sur le chantier 7. Sur dix individus, 9 appartiennent au groupe A confectionnés avec une argile très riche en éléments d'origine pédologique sans qu'aucune distinction en relation avec la granulométrie ou la densité des inclusions n'apparaisse. Le dernier individu (Dic 90 XVIb 2011-2068) est rangé dans le groupe F. Il est manifestement de fabrication étrangère au site. Des sites artenaciens sont connus dans le sud du Massif armoricain comme, par exemple, Les Loups à Échiré (Burnez *et al.* 1996) et l'étude pétrographique de la céramique de ce site (Convertini 1996) a montré la présence d'au moins une poterie à bord du même type réalisée avec une argile d'origine cristalline mais néanmoins légèrement différente quant à sa composition minéralogique. Dans l'état actuel des connaissances, il est donc impossible de situer l'origine de fabrication de cette poterie.

Le vase numéro 6 (Dic 90 Sc XXX sud 1134/31-32 1147) recueilli lors de la fouille du chantier 7 appartient au groupe A de même que les vases Dic 90 XXX sud 1133/31 US 7b 1256 et Dic 90 US 8 XXX sud 1133/33 1255.

Le deuxième vase étranger au groupe A (Dic 90 XXX sud 1133/43 1255 US 8) appartient au groupe E.

Sur les quatorze vases étudiés, 12 sont du groupe A tandis que les deux autres n'ont pas été fabriqués avec une argile alluviale.

- Chantier 3

L'écuelle (ou coupe) Dic 87 dénommée vase numéro 1 appartient au groupe A.

- Chantier 5

Le vase numéro 7 (Dic 89 Sc VI US 5 E 24/25 Z= 275) présente une argile du groupe A.

À noter que dans les niveaux artenaciens, une boule d'argile préparée et chamottée a été recueillie. Aucun vase analysé ne présente une pâte de ce type qui doit vraisemblablement exister parmi les vases du site.

La quasi-totalité des vases a été confectionnée avec un sédiment issu de la vallée de la Charente ce qui impliquerait (sur un nombre infime de récipients analysés) que relativement peu d'importation ne soit parvenue à Diconche. Si la quasi-totalité de la poterie a été produite à Diconche (ou dans la vallée à son aplomb), cela suppose la présence d'activités spécialisées pour sa confection mais également de structures de combustion dont aucune n'a été retrouvée sur le site lui-même.

B. ÉTUDE TECHNO-CULTURELLE

Les échantillons de céramique étudiés pour la détermination de l'origine des argiles ont été analysés sur les mêmes lames minces. Ponctuellement d'autres techniques d'analyses ont été mises en œuvre pour résoudre des problèmes précis.

<p>Groupe A</p> <p>Dic 91 Ch 4 1425 nv 5 - Dic 91 Ch 4 2150 nv 3 - Dic 91 Ch 4 781 nv 2 - Dic 91 Ch 4 1389 nv 4 - Dic 91 Ch 4 763 nv 1 - Dic 91 Ch 4 1116 nv 2 - Dic 91 Ch 4 906 nv 4 - Dic 91 Ch 4 1437 nv 5 - Dic 92 Ch 4 1772 nv 3 - Dic 91 Ch 4 783 nv 1 - Dic 88 Ch 4 304 - Dic 88 Ch 4 155 - Dic 88 Ch 4 122 - Dic 88 Ch 4 538 - Dic 88 Ch 4 571 - Dic 88 Ch 4 453 - Dic 88 Ch 4 149 - Dic 88 Ch 4 429 - Dic 88 Ch 4 428 - Dic 88 Ch 4 421 - Dic 88 Ch 4 95 - Dic 88 Ch 4 57 - Dic 91 Ch 4 1314 nv 4 - Dic 91 Ch 4 854 nv 2 - Dic 91 Ch 4 807 nv 2 - Dic 91 Ch 4 869 nv 4 - Dic 91 Ch 4 849 nv 2 - Dic 91 Ch 4 1051 nv 4 - Dic 90 Ch 7 XXX S 214 - Dic 90 Ch 7 6662-4696 - Dic 90 Ch 7 XXI 2037 - Dic 90 Ch 7 XVI b 2141 - Dic 90 Ch 7 XXX 1278 - Dic 90 Ch 7 XXX S 735 - Dic 90 Ch 7 XXX S 685 - Dic 90 Ch 7 - Dic 90 Ch 7 XVI b 2120 - Dic 91 Ch 4 821 402.406 - Dic 92 Ch 4 G 11 US 3 1610 - Dic Ch 4 840 - Dic 90 Ch 7 Sc XXX Sud 1134/31-32 1147 - Dic 90 Ch 7 XXX Sud US 7b 1133/31 1256 - Dic 90 Ch 4 US 8 XXX Sud US 33/33 1255 - Dic 90 Ch 7 US 8 XXX Sud 1133/33 1255 - Dic 87 Ch 3 - Dic 89 Ch 5 Sc VI US 5 E 24/25 Z=275</p>
<p>Groupe E</p> <p>Dic 90 XXX Sud 1133/43 1255 US 8</p>
<p>Groupe F</p> <p>Dic 90 XVIb 2011-2068</p>

Tableau 3 : Répartition des vases artenaciens dans les différents groupes pétrographiques.

1. MÉTHODOLOGIE

Plusieurs aspects techno-culturels peuvent être appréhendés.

a. Inclusions d'origine anthropique

La présence de particules assurément ajoutées par le potier, parfois difficilement détectables, est assez courante. Ces différentes inclusions sont le reflet d'un niveau technologique atteint et également de pratiques culturelles traditionnelles. Des études effectuées par C. Constantin (Constantin 1985 ; 1986) et par C. Constantin et L. Courtois (Constantin, Courtois 1985) ont montré que ces particules demandent souvent, avant d'être introduites dans l'argile, une préparation relativement longue qui serait justifiée par leur valeur culturelle.

b. Traitements de surface

Lorsque la lame mince a été réalisée perpendiculairement à la paroi de la céramique, la nature des traitements de surface, lissage ou polissage, est alors aisément identifiable. Les dépôts volontaires superficiels peuvent être analysés par diffraction de Rayons X tout comme les minéraux argileux.

c. Techniques de décoration

Les décors en creux ont parfois été recoupés par la lame mince ce qui peut permettre d'identifier le type d'outil.

d. Structure de la pâte

Elle dépend essentiellement des contraintes imposées par le potier lors du modelage et de la cuisson mais des signatures du sédiment argileux originel peuvent être encore perceptibles. Plusieurs types de structures ont été décrits :

- structure fluidale : les minéraux argileux sont tous orientés parallèlement à la paroi ;
- structure maillée : les minéraux argileux entourent les inclusions et procurent à l'ensemble un aspect réticulaire ;
- structure cordée : la présence d'un nombre important de vacuoles et de fissures parallèles à la paroi est la principale caractéristique ;
- structure nébuleuse : l'aspect de la matrice est difficilement observable. Les inclusions sont noyées dans celle-ci et les contours sont mal définis ;
- structure grumeleuse : les grumeaux sont de composition minéralogique identique aux minéraux de la matrice.

e. Porosité

Elle dépend de nombreux facteurs qui interviennent de façon différente à plusieurs étapes de la préparation de la pâte et de la cuisson.

f. Colorations et atmosphères de cuisson

Les colorations sont le résultat de processus chimiques agissant sur les constituants élémentaires des argiles. Elles dépendent donc de la composition chimique initiale de l'argile et également de la nature de la cuisson (réductrice ou oxydante).

g. Températures de cuisson

L'estimation de ces températures peut être fournie par l'état des carbonates de calcium.

2. RÉSULTATS

a. Le Peu-Richard

La moitié des tessons a pu être étudiée en totalité. Pour les autres, seuls quelques aspects ont pu être abordés car les lames n'ont pas été réalisées perpendiculairement à la paroi ce qui, par conséquent, a empêché l'observation des surfaces, des structures, de la porosité et des différentes couleurs de la tranche.

- Inclusions d'origine anthropique

La quasi-isotropie de la pâte ne permet pas des observations dans de bonnes conditions pour la moitié d'entre elles. En revanche, la pâte d'un échantillon (Dic 87 H7 cond 722c) contenait de nombreux fragments de coquille de taille variable (150 microns - 3 mm). Ces coquilles parfois encore accolées à des éléments calcaires (donc fossiles) n'ont pas fait l'objet d'une détermination mais elles ne paraissent pas être présentes à proximité du site et semblent devoir être recherchées, au plus près, dans les formations lumachelliques du Coniacien supérieur présentes à 5 kilomètres au nord-est en bordure de la vallée de la Charente. Le vase Dic 87 H7 cond 722b présente, tout comme le précédent, une abondance de coquilles fossiles auxquelles se rajoutent encore des grains de chamotte de taille hétérométrique (200 microns - 2,5 mm) contenant eux-mêmes parfois en inclusions des fragments de coquilles. De plus, cette céramique possède une pâte contenant énormément d'algues vertes, signatures de l'utilisation d'un sédiment alluvial. Une production de céramiques confectionnées avec l'argile alluviale et dégraissées à la coquille issue des affleurements lumachelliques du Coniacien au

nord-est de Diconche peut être proposée comme hypothèse (fig. 77).

- Traitements de surface

Les trois vases sur lesquels ont pu avoir lieu les observations montrent une surface, aussi bien intérieure qu'extérieure, lissée.

- Structure de la pâte

Deux vases ont une pâte à structure fluidale (Dic 87 H7 cond 722b et c) tandis que le dernier possède une structure cordée.

- Porosité

Dic 87 H7 cond 722a et b ont une pâte riche en fissures longues et plutôt larges parallèles à la paroi mais aussi autour des inclusions ajoutées pour Dic 87 H7 cond 722b. Dic 87 H7 cond 722c n'en possède que quelques-unes.

- Colorations et atmosphères de cuisson

Les trois tranches observables sont de couleur et de teinte homogène : orangé traduisant un refroidissement ayant permis une ré-oxydation totale de la paroi.

- Températures de cuisson

Les fragments calcaires (micrites, sparites et coquilles) conservés en bon état permettent d'estimer une température de cuisson inférieure à 700° C.

- Conclusions

En dépit de la mauvaise qualité de la moitié des lames minces, l'étude techno-culturelle a mis en évidence, sur seulement 6 échantillons, la complexité de la production céramique peu-richardienne. En effet, la présence, sur le site, de céramiques dégraissées à la coquille fossile permet d'évoquer une origine éloignée de quelques kilomètres pour une partie de la production. L'utilisation de chamotte est attestée pour au moins un vase. La finition des surfaces est peu soignée et les températures de cuisson peu élevées.

b. Les "Inconnus de Diconche"

Comme pour une partie de la céramique du Peu-Richard, les lames minces des céramiques n'ont pas été correctement réalisées.

- Inclusions d'origine anthropique

Trois vases sur 7 possèdent une pâte dont la granulométrie des inclusions a été modifiée. Le premier (n° 8B) contient une fraction de grains de quartz usés de taille comprise entre 200 microns et

4 mm incorporés dans une pâte riche en quartz de taille réduite (30 microns).

Les deux autres vases (n° 6 et 16) contiennent des fragments de coquilles pouvant atteindre plusieurs millimètres. Elles sont parfois encore accolées à des calcaires ce qui indique une origine fossilifère. Il ne s'agit donc pas de coquilles ramassées sur le littoral. L'identification de ces coquilles a été réalisée par S. Freneix du Museum d'Histoire Naturelle de Paris qui a reconnu *Nanogyra striata*, petite huître présente dans le Kimméridgien étage du Jurassique. Les affleurements les plus proches de ces terrains kimméridgiens sont situés à un minimum de 20 kilomètres au nord du site. Il s'agit donc de coquilles provenant de niveaux carbonatés riches en lamellibranches (lumachelles). Comme pour les vases peu-richardiens, la récolte de ces fossiles a dû s'effectuer dans les produits de démantèlement des calcaires les concentrant par altération différentielle.

Pour le vase numéro 6, les autres inclusions (naturelles) sont quartzieuses et n'ont aucun lien génétique avec les coquilles. Il faut donc envisager une origine exogène d'une partie ou de tous les composants de ce vase qui appartient du reste au groupe C. En revanche, le vase n° 16 contient des éléments carbonatés (calcites microcristallines, fragments de calcaires micritiques) qui pourraient provenir du même environnement que les coquilles. Une origine totalement exogène peut être envisagée pour ce vase fabriqué avec une marne en grande partie décalcifiée recueillie près des affleurements carbonatés de lumachelles du Kimméridgien au nord de Saintes.

Quels avantages peuvent apporter des coquilles dans la céramique ? Il est toujours risqué d'introduire des carbonates dans la pâte car ils peuvent causer des dommages si la cuisson n'est pas contrôlée. En revanche, les travaux de V. Steponaitis (Steponaitis 1984) sur la céramique amérindienne ont mis en évidence, par des mesures physiques, les avantages que pouvaient avoir les coquilles qui par leur grande surface font office de barrière contre les chocs thermiques.

- Températures de cuisson

La bonne conservation des éléments carbonatés indique une température de cuisson relativement peu élevée, au-dessous de 700° C.

- Conclusions

La reconnaissance d'éléments manifestement d'origine anthropique peut également être une aide pour la localisation de l'origine d'une production céramique. Deux vases sur sept analysés sont probablement étrangers sur le site de Diconche. Leur origine

semble être située au nord du Bassin aquitain dans les terrains jurassiques.

Les températures de cuisson sont du même ordre que déterminées pour la céramique peu-richardienne (< 700 ° C).

c. L'Artenac

- Inclusions d'origine anthropique

. La chamotte

Comme pour l'étude pétrographique, les céramiques étudiées seront abordées chantier par chantier.

Chantier 4 - Sur les 10 vases décorés, 9 contiennent des grains de chamotte. Seule la pâte du vase Dic 91 906 n'en possède aucun. La dimension de ces particules est variable. La plupart mesurent entre 200 microns et 1 mm mais certaines peuvent atteindre 1,5 mm. La composition minéralogique est toujours identique à celle de la pâte dans laquelle elle est introduite, seule la densité des inclusions ou la couleur de la matrice permet la diagnose qui s'avère souvent difficile. Ces fragments de céramique contiennent parfois en inclusions des algues microscopiques indiquant un broyage de céramiques du site. La densité de ces grains varie beaucoup d'un échantillon à un autre. En effet seulement deux céramiques en présentent en abondance (Dic 91 2150 et Dic 92 1772) toutes deux issues du même niveau (US 3) dans la stratigraphie de la structure.

Sur les 18 vases à bord digité ou troué, seulement 2 (Dic 88 149 et Dic 91 854) sont exempts de chamotte. Comme pour les vases décorés, la dimension des grains est variable, entre 300 microns et 3 mm. Les caractéristiques minéralogiques sont identiques à celles décrites ci-dessus. Leur nombre est abondant pour quatre d'entre eux (Dic 88 155, Dic 88 538, Dic 88 571 et Dic 91 869).

Le vase Dic 90 US 8 XXX sud US 33/33 1255 contient également beaucoup de fragments de céramique broyée.

En conclusion, sur 32 vases analysés, 27 ont été dégraissés à la chamotte.

Chantier 7 - Sur les 10 vases à bords digités, 5 possèdent de la chamotte. Il s'agit des vases Dic 90 XXX S 214, Dic 90 XVI b 2141, Dic 90 XXX S 735, Dic 90 XVIb 2011-2068 et Dic 90. Parmi eux, seul le vase Dic 90 XXX S 214 en contient une grande quantité. La reconnaissance de ces grains est, comme pour la série précédente, toujours délicate car souvent seule une différence de densité de leurs inclusions permet de les identifier. Ces inclusions sont identiques à celles de la matrice du vase, quartz et algues microscopiques, pour les productions du groupe A. En

revanche, le vase attribué au groupe F (Dic 90 XVI b 2011-2068) contient un grain qui possède une matrice aciculaire ce qui est tout à fait en accord avec son origine supposée. En effet, les argiles à matrice aciculaire sont présentes dans les massifs riches en micas, produits d'altération de roches micaschisteuses entre autres. La présence de ce type de chamotte conforte donc l'hypothèse d'une fabrication dans une zone ayant subi une orogénèse, lieu où d'autres récipients ont été réalisés avec une terre issue de l'altération de micaschistes. Rappelons que le sédiment argileux à l'origine du vase comporte des inclusions granito-gneissiques.

La pâte des vases Dic 90 US 8 XXX sud 1133/331255 du groupe A et Dic 90 XXX sud 1133/43 1255 du groupe E est bourrée de grains de chamotte (200 microns - 1 mm) avec présence d'algues microscopiques pour le premier et d'éléments d'origine pédologique pour le second. Enfin, le vase Dic 90 XXX sud US 7b 1133/31 1256 contient de rares grains de taille importante (1,3 mm).

Pour la céramique analysée de ce chantier, la pâte de 8 vases sur 14 a subi un ajout de chamotte.

Les deux vases analysés des chantiers 3 et 5 ne contiennent aucun grain de chamotte.

La forte proportion de vases chamottés (plus de la moitié mais peut-être légèrement sur-représentée à cause de la confusion possible avec des grumeaux dans certains cas) montre que cette pratique était très en vogue dans les populations artenaciennes de Diconche. Cette présence a souvent été attribuée à une forte empreinte culturelle qui existait déjà, semble-t-il, au moins dès le Peu-Richard. Mais l'utilisation des argiles alluviales riches en minéraux smectitiques, donc entraînant un fort retrait au séchage puis à la cuisson, n'obligeait-elle pas les potiers à rechercher un procédé pour pallier cet inconvénient ? Dans ce cas-là, l'emploi de fragments argileux déjà cuits est une des solutions satisfaisantes car la chamotte ne se rétracte plus, elle, à la cuisson et permet ainsi de servir d'ossature à l'ensemble.

. L'os

Un fragment d'os isolé est présent au cœur du tesson appartenant au vase Dic 88 155.

- Traitements de surface

Le polissage extérieur de la paroi semble être de rigueur pour la quasi-totalité de la production. La très grosse majorité des vases a subi un polissage intérieur à l'exception de quelques récipients.

Il est à remarquer que l'ensemble de la production analysée a fait l'objet d'une finition soignée en ce qui concerne le traitement de la paroi des vases.

Ce ne sont pas uniquement les céramiques fines qui ont été soigneusement polies mais également d'autres plus grossières.

Le vase Dic 93 2619 du chantier 4 présente une surface extérieure particulière. En effet, une couche de nature carbonatée la recouvre sur une épaisseur variable (150 - 400 microns). En lame mince, il est tout à fait clair que cette couche ne correspond pas à un concrétionnement mais qu'il s'agit d'un dépôt volontaire contenant notamment des fragments microscopiques d'organismes contenus dans la craie. L'analyse par diffraction de Rayons X (fig. 80) a confirmé la nature calcitique et smectitique (argile de la craie) de ce dépôt. La fonction de cette croûte est inconnue. Son mode d'application ainsi que sa conservation sans disparition durant l'enfouissement reste également sans réponse. Une poudre blanche a été également recueillie lors de la fouille dans un vase du chantier 4 (Dic 92 1610). C. Burnez a tout de suite fait un rapprochement entre cette trouvaille et le dépôt présent sur la surface du vase Dic 93 2619. L'analyse par diffraction de Rayons X (fig. 80) a montré qu'il s'agissait d'un mélange d'une très forte proportion de carbonates (calcites) et de quartz (pollution ?). Existe-t-il vraiment une relation entre ces deux dépôts ?

- Techniques de décoration

Un seul décor (Dic 92 1772 ; chantier 4) a été correctement recoupé par la lame mince. Il s'agit d'une incision en forme de V qui devait être remplie, à l'origine, d'une pâte calcaire disparue.

La présence de poudre blanche incrustée dans les décors en creux de 4 tessons arténaciens recueillis dans les chantiers 3 (Dic 88 92) et 4 (Dic 88 68, Dic 88 322, Dic 88 284) a motivé une analyse par Fluorescence X. Cette poudre est identique pour les quatre échantillons. Elle est composée essentiellement de carbonates (calcite) auxquels s'ajoutent un peu de fer et de manganèse. En aucun cas, il ne peut s'agir d'os broyé comme cela a déjà été signalé dans les productions du Midi de la France (Échallier 1988 ; Échallier, Grimal 1990).

- Structure de la pâte

La structure la plus souvent observée est de type cordée c'est-à-dire qu'elle est en relation avec la nature essentiellement smectitique de l'argile alluviale utilisée. La structure fluidale est, elle aussi, assez souvent rencontrée. En revanche, les autres structures sont peu développées, quelques pâtes étant grumeleuses.

- Porosité

Elle est souvent liée à la structure de la pâte surtout lorsque celle-ci est de type cordée. D'abondantes fissures étroites et courtes sont disposées parallèlement à la paroi.

Un autre type de porosité est souvent visible. Il s'agit de vacuoles correspondant à la combustion de végétaux naturellement présents dans l'argile et expliquant partiellement la présence d'un cœur noir.

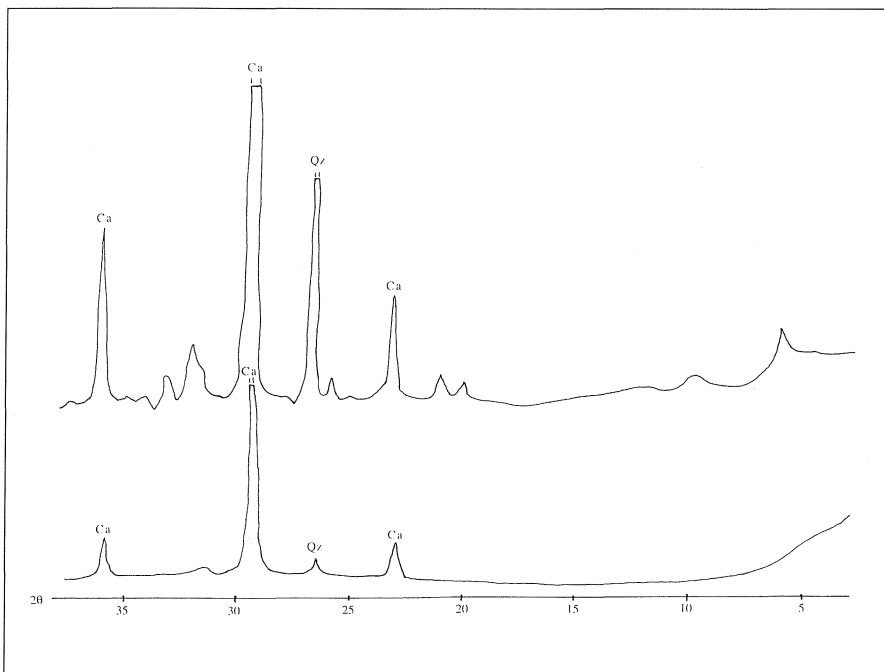


Fig. 80 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus lors de l'analyse de deux dépôts de craie. En bas, en surface du vase Dic 93 2619, en haut dans le vase Dic 92 1610.

- Colorations et atmosphères de cuisson

L'observation de la paroi des vases permet de montrer quelles étaient les conditions de cuisson puis de refroidissement. La chronologie des différentes phases peut parfois être déduite.

Près de la moitié des récipients ont été cuits et refroidis dans une atmosphère réductrice c'est-à-dire privée d'air du début à la fin. Ce type de cuisson est caractéristique des vases fins de couleur noire parfois rehaussés d'incrustation de pâte blanche.

D'autres vases montrent une cuisson/refroidissement en deux phases nettes : la première, réductrice, correspondant à la montée en température puis à la cuisson elle-même, la deuxième, oxydante, correspondant au refroidissement. Cette succession est visible dans la paroi : le cœur est de couleur sombre, les surfaces sont orangées/rougeâtres.

Enfin, les autres vases présentent une couleur orangée ou rougeâtre. Il s'agit probablement du même schéma de cuisson que pour les vases précédents. La seule différence correspondant à la durée de la phase d'oxydation qui a été plus longue ici et qui a permis de recolorer la totalité de la paroi.

- Températures de cuisson

Plusieurs indicateurs convergent pour indiquer que les températures de cuisson n'ont pas été très élevées. Tout d'abord les carbonates, lorsqu'ils sont présents, ne montrent pas d'altération importante dans leur aspect et leur couleur. Ces modifications commençant à partir de 700 ° C, ainsi la température de cuisson atteinte se situe en-deçà de cette valeur.

La présence de fragments de végétaux incomplètement consumés indique également des températures relativement basses.

Enfin, le fragment d'os, par sa couleur jaune en lumière naturelle, ne peut pas avoir été cuit à une température élevée.

- Conclusions

Le premier point important à souligner concerne la présence de chamotte dans la plupart des vases analysés, qu'ils soient fins ou plus grossiers.

Le polissage est aussi de rigueur pour ces deux catégories de céramique même si l'effet obtenu n'est pas le même pour les vases fins que pour les autres. La poudre blanche qui rehausse les décors en creux correspond à de la craie mélangée à une substance liante inconnue. Les éléments qui structurent la pâte sont liés essentiellement à la nature de l'argile, ici d'une grande homogénéité.

Les vacuoles témoignent de la présence de végétaux complètement ou incomplètement brûlés au cœur de la paroi tandis que les autres types de porosité sont liés à la nature des argiles ici smectitiques.

Deux types principaux de cuisson ont été mis en œuvre : l'une entièrement réductrice donnant des récipients de couleur sombre, l'autre polyphasée (réductrice puis oxydante) donnant des récipients avec des parois zonées.

Quant à la température de cuisson, elle a toujours été inférieure à 700 ° C.

C. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

L'étude de la céramique de trois horizons culturels successifs identifiés sur le site de Diconche a été réalisée d'un point de vue de l'origine des matériaux argileux et d'un point de vue plus technologique.

Le faible nombre d'individus rapportés au Peu-Richard et aux "Inconnus de Diconche", respectivement 6 et 7, limite évidemment la portée des conclusions. Néanmoins, la production analysée sur le site semble relativement diversifiée. En effet, une partie de la céramique contient des éléments (coquilles fossiles) qui sont introuvables dans les environs immédiats du site. Si pour la céramique peu-richardienne, les coquilles peuvent être issues de niveaux existant à 5 kilomètres en aval dans la vallée de la Charente (mais cela reste une hypothèse), il en est tout autrement d'une partie de la poterie des "Inconnus de Diconche". En effet, l'attribution de ces fossiles au Kimméridgien implique que le lieu de collecte le plus proche soit situé à 20 kilomètres de Diconche. Ce type de vases, très probablement confectionnés en totalité dans un environnement étranger à Diconche car les autres constituants sont également différents, voisine sur le site avec le reste de la production réalisée, elle, avec les argiles locales. S'agit-il d'une production correspondant à des importations dans le cadre d'échanges, de dons ... ou bien s'agit-il de la production propre d'un groupe humain étranger, en provenance d'une région septentrionale, qui s'installe à Diconche et qui continue à fabriquer sa céramique avec les ressources locales alluviales. Seule la présence d'un remplissage primaire des fossés du chantier 3 aurait pu permettre de trancher entre ces deux hypothèses. En effet, les tessons coquilliers auraient dû logiquement être disséminés dans toute l'épaisseur du dépôt dans le cas de la première hypothèse tandis qu'ils auraient dû se trouver à sa base dans le cas de la seconde hypothèse.

À propos de cette céramique des "Inconnus de Diconche", C. Burnez (Burnez 1996) a attiré l'attention sur de nombreux traits communs aussi bien typologiques que technologiques avec les vases

recueillis sur le site des Loups à Échiré (Deux-Sèvres) et plus généralement sur d'autres gisements du Poitou dans un horizon chronologiquement semblable. Cet auteur évoque d'ailleurs à ce sujet la multitude de groupes régionaux définis dans le Centre-Ouest sur la base d'une céramique peu décorée mais reste prudent quant à l'assimilation des "Inconnus de Diconche" avec l'un de ces groupes. En ce qui concerne la céramique du site des Loups proprement dit, nous avons également mis en évidence (Convertini 1996) la présence d'inclusions carbonatées comprenant notamment des fragments de coquilles fossiles non identifiables mais provenant de terrains jurassiques. Il ne faut pas forcément voir là un point commun de plus entre Diconche et Les Loups car peut-être s'agit-il d'un phénomène de convergence en relation avec les propriétés technologiques que possèdent les coquilles à limiter les coups de feu d'autant plus que, comme nous l'avons vu, la céramique peu-richardienne peut aussi en contenir.

La céramique arténacienne analysée est beaucoup plus homogène. En effet, seuls deux vases sur 48 n'ont pas été confectionnés avec une argile alluviale. Sur ces deux vases, un seul est assurément de fabrication étrangère au site. Son origine peut être double, Massif armoricain ou Limousin soit une centaine de kilomètres, sans qu'il soit possible de trancher entre les deux car des sites arténaciens sont connus dans ces deux zones (Burnez 1996). Le dernier vase peut provenir de n'importe quelle région y compris du voisinage de Diconche.

La quasi-totalité de la céramique étudiée a donc été probablement réalisée sur place avec des argiles similaires. Ce résultat est étonnant car rien ne paraît indiquer en regardant les deux principaux types de céramiques (décorée à paroi fine et grossière à paroi épaisse) qu'ils ont été produits à partir du même matériau argileux tant sont grandes les différences macroscopiques. Certaines données techno-culturelles acquises en lame mince confirment également cette similitude, notamment la présence de grains de chamotte, la structure de la pâte ou le polissage de la surface extérieure. En revanche, la cuisson a été conduite différemment pour les vases fins (couleur noire) et pour les vases épais (couleurs plus variables).

Aucune évolution dans le choix de la matière première, ni dans son traitement n'a été clairement

perçue dans la céramique des différents chantiers. La production apparaît donc comme étant homogène durant toute la séquence arténacienne.

Que peut-on envisager comme système dans la confection de cette céramique ?

Tout d'abord, comme aucune étude particulière n'a été réalisée sur les objets ayant pu potentiellement servir à la confection ou à la finition de la céramique (lissoirs, estèques, brunissoirs ou silex), il n'est pas possible de déterminer s'il y a eu ou non fabrication de la poterie sur le site lui-même. Également, comme aucune structure de combustion n'a été clairement mise en évidence sur le site, les activités de cuisson de la céramique sur le plateau restent donc hypothétiques.

Dans le cas de la production homogène arténacienne, existait-il une spécialisation des potiers en fonction du type de vase (fin et grossier) ?

Si spécialisation il y avait, elle ne concerne pas la préparation de la pâte qui est identique (chamotte, structure) dans les deux cas. En revanche, le montage des vases fins nécessite un coup de main qui ne devait pas être à la portée de tous les potiers et qui était peut-être réservé à quelques personnes expérimentées ou habiles. Une autre différence concerne le type de cuisson. En effet, la cuisson des vases fins devait être effectuée à part dans des structures de combustion spécifiques.

Plutôt que de parler d'artisanat spécialisé avec une chaîne opératoire spécifique pour chaque type de production, il semble mieux approprier de parler de productions ayant en commun une même chaîne opératoire jusqu'à la cuisson qui est, elle, ensuite menée différemment selon la nature du produit. L'expérience du potier fait la différence au moment du montage, seule étape pendant laquelle interviennent peut-être les spécialistes pour la réalisation des vases fins.

La diffusion des céramiques arténaciennes et notamment de la production de vases fins depuis leur lieu supposé de fabrication n'a pas été étudié faute d'analyse sur d'autres sites voisins et contemporains. Néanmoins, il est fortement probable que certains de ces vases fins décorés aient pu voyager sur plusieurs dizaines de kilomètres comme les données disponibles sur les vases peu-richardiens décorés, chronologiquement antérieurs, le suggèrent (Convertini 1998).

